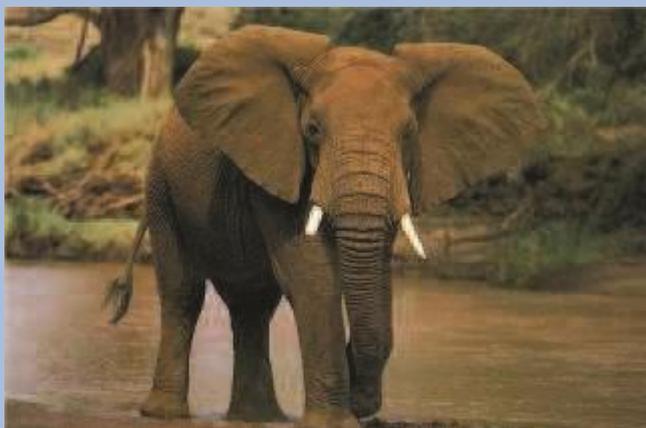


# ***Proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP)***

***Pays : République de CÔTE D'IVOIRE***



***Document d'Annexes***

***8 novembre 2013***

**Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)**

**Programme de coopération des Nations Unies pour la réduction des émissions  
dus au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en  
développement (ONU-REDD)**

*Exclusion de responsabilité : La Banque mondiale et le Programme ONU-REDD ne garantissent pas l'exactitude des données incluses dans les propositions de mesures pour l'état de préparation (R-PP) présentée par les pays participant au programme REDD, et ne sauraient être tenus responsables des conséquences de leur utilisation. Les frontières, couleurs, appellations et autres informations figurant sur les cartes présentées dans les R-PP n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucune prise de position quant au statut juridique d'un territoire quelconque, pas plus que la reconnaissance ou l'acceptation de ces frontières.*

# **ANNEXES**

## Annexe 1a : Dispositifs nationaux de gestion de la préparation à la REDD+

### Annexe 1a-1 - Décret 2012-1049 du 24 octobre 2012

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union-Discipline-Travail  
-----

Décret n° 2012-1049 du 24 octobre 2012  
portant création, organisation et fonctionnement de la  
Commission Nationale pour la Réduction des Emissions  
de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la  
Dégradation des forêts

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport conjoint du Ministre de l'Environnement et du Développement  
Durable, du Ministre de l'Economie et des Finances, du Ministre de  
l'Agriculture et du Ministre des Eaux et Forêts,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques  
adopté le 09 mai 1992 ;
- Vu la loi n° 96-766 du 03 octobre 1996 portant Code de l'Environnement ;
- Vu le décret n° 2005-726 du 28 décembre 2005 portant adhésion de la  
République de Côte d'Ivoire au Protocole de Kyoto relatif à la Convention-  
Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, adopté le 11  
décembre 1997 ;
- Vu le décret n° 2011-432 du 30 novembre 2011 portant organisation du  
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Vu le décret n° 2012-241 du 13 mars 2012 portant nomination du Premier  
Ministre ;
- Vu le décret n° 2012-242 du 13 mars 2012 portant nomination des Membres  
du Gouvernement, tel que modifié par le décret n°2012-484 du 04 juin  
2012 ;
- Vu le décret n° 2012-625 du 6 juillet 2012 portant attributions des Membres du  
Gouvernement ;

N° 13 0010

Le Conseil des Ministres entendu,

**DECRETE :**

**CHAPITRE I : DISPOSITIONS GENERALES**

**Article 1 :** Il est créé une Commission Nationale pour la Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts dénommée Commission Nationale REDD+, en abrégé CN-REDD+

**Article 2 :** Aux termes du présent décret :

**Les gaz à effet de serre**, en abrégé **GES**, sont définis comme des constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge. Le Protocole de Kyoto prend en compte les six principaux GES suivants :

- Dioxyde de carbone : CO<sub>2</sub> ;
- Méthane : CH<sub>4</sub> ;
- Oxyde nitreux : N<sub>2</sub>O ;
- Hydrofluorocarbones : HFC ;
- Hydrocarbures perfluorés : PFC ;
- Hexafluorure de Soufre : SF<sub>4</sub>.

**La Déforestation** est la conversion à long terme ou permanente de terrains forestiers en terrains non forestiers. La Conférence des Parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, en abrégé CCNUCC, définit la déforestation comme « la conversion anthropique directe de terres forestières en terres non forestières»

**La Dégradation** des forêts, selon la FAO, désigne « les changements au niveau de la forêt qui affectent négativement la structure ou la fonction du peuplement forestier ou du site, réduisant ainsi la capacité à fournir des produits et/ou services ».

**La Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation**, en abrégé REDD+, désigne l'ensemble des actions entreprises ou dispositions prises en vue de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> provenant des feux de brousse, de la destruction de la forêt, de l'utilisation du charbon de bois.

Le Programme ONU-REDD est une initiative collaborative des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement.

**Article 3:** La Commission Nationale REDD+ est un cadre institutionnel intersectoriel d'analyse, de conseil et d'orientation pour la mise en œuvre du processus de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts.

## **CHAPITRE II : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT**

**Article 4 :** La Commission Nationale REDD+ comprend :

- un Comité National ;
- un Comité Technique Interministériel;
- un Secrétariat Exécutif Permanent.

### **SECTION I : LE COMITE NATIONAL**

**Article 5 :** Le Comité National de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts est chargé :

- de définir les orientations et les directives du processus REDD+ ;
- d'approuver les plans de travail respectifs du Comité Technique Interministériel et du Secrétariat Exécutif Permanent ;
- d'assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation de la mise en œuvre du processus REDD+ ;
- de mettre en place un Fonds national REDD+ et de fixer les modalités de gestion et de redistribution des subventions et des ressources provenant du processus REDD+.

**Article 6 :** Le Comité National REDD+ se compose comme suit :

- le Premier Ministre ou son représentant : Président ;
- le Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable ou son représentant: Secrétaire;
- le Conseiller du Président de la République en matière d'environnement et de forêts ;
- un représentant du Ministre chargé des Forêts ;
- un représentant du Ministre chargé de l'Economie ;

- un représentant du Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- un représentant du Ministre chargé de l'Agriculture ;
- un représentant du Ministre chargé des Infrastructures ;
- un représentant du Ministre chargé de la Décentralisation ;
- un représentant du Ministre chargé des Mines et de l'Energie.

En cas de besoin, le Comité National peut faire appel aux autres membres du Gouvernement et à des experts.

Les membres du Comité National REDD+ sont nommés par arrêté du Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable, sur proposition des autorités dont ils relèvent.

**Article 7 :** Le Comité National se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président et en session extraordinaire, chaque fois que de besoin.

**Article 8 :** La fonction de membre du Comité National n'est pas rémunérée.

## SECTION II : LE COMITE TECHNIQUE INTERMINISTERIEL

**Article 9 :** Le Comité Technique Interministériel de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts est chargé :

- de planifier la mise en œuvre des décisions du Comité National et d'attribuer la responsabilité de leur exécution aux structures compétentes de l'Etat ;
- de proposer au Comité National les grandes orientations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ;
- de contribuer à l'élaboration d'une politique nationale d'utilisation rationnelle des sols ;
- de contribuer à l'harmonisation des politiques sectorielles en vue de la gestion durable des ressources naturelles ;
- de contribuer à l'aménagement effectif des terres et à la surveillance spatiale des terres cultivées et forestières ;
- d'assurer une démarche participative du processus REDD+ par l'implication et la consultation des différentes parties prenantes, notamment des communautés forestières et des peuples autochtones, dans un esprit de coopération et de dialogue, et d'inciter à cette démarche ;
- de vulgariser la stratégie et les programmes validés auprès des acteurs concernés ;

- de faire des propositions au Comité National en vue de la mise en place du fonds national REDD+ et de fixer les modalités de gestion et de redistribution des subventions et des ressources provenant du processus REDD+ ;
- de promouvoir le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts au sein de toutes les structures impliquées ;
- de veiller à la prise en compte des résultats de la recherche-développement ainsi que des outils de communication dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

**Article 10 :** Le Comité Technique Interministériel est composé comme suit :

- le représentant du Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable : Président ;
- un représentant du Ministre chargé de l'Economie ;
- un représentant du Ministre chargé de l'Agriculture ;
- un représentant du Ministre chargé des Forêts ;
- le Directeur Général de l'Environnement ;
- le Directeur Général du Développement Durable ;
- le Directeur Général des Eaux et Forêts ;
- le Directeur Général de la SODEFOR ;
- le Directeur Général de l'OIPR ;
- le Directeur Général de l'ANADER ;
- le Directeur Général du CNRA ;
- le Directeur Général du BNETD ;
- deux représentants des Organisations non gouvernementales opérant dans le secteur de l'environnement et du développement durable ;
- deux représentants des communautés rurales ;
- un représentant de la Fédération des Industriels du bois ;
- un représentant de la Fédération des agro-industriels.

Les membres du Comité Technique Interministériel sont nommés par arrêté du Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable, sur proposition des autorités dont ils relèvent.

Le Comité Technique Interministériel peut faire appel à tout autre ministère,

administration publique, organisme ou compétence, pouvant l'assister dans sa mission.

Le Secrétariat du Comité Technique interministériel est assuré par le Point Focal National REDD+.

**Article 11** : La fonction de membre du Comité Technique Interministériel est gratuite.

**Article 12** : Le Comité Technique Interministériel élabore et adopte son règlement intérieur. Il se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation de son Président et en session extraordinaire, chaque fois que de besoin.

Les conclusions des travaux du Comité Technique Interministériel sont transmises au Comité National.

**Article 13** : Le Comité Technique Interministériel met en place des Comités Régionaux chargés de la mise en œuvre des décisions prises par le Comité National et le Comité Technique Interministériel au niveau régional.

Chaque Comité Régional est présidé par le Préfet de la région et son secrétariat est assuré par le représentant du Ministre chargé de l'Environnement, assisté du représentant du Ministre chargé des Forêts.

### **SECTION III : LE SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT**

**Article 14** : Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts est chargé :

- d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie REDD+ de la Côte d'Ivoire sous la supervision du Comité National et du Comité Technique Interministériel ;
- d'assurer la Coordination des activités de surveillance des terres par télédétection avec l'appui des partenaires au développement ;
- d'assurer la mise en œuvre des activités REDD+ au niveau national et international ;
- d'assurer la mobilisation des financements et des experts nationaux et internationaux ;
- d'assurer la gestion journalière de la coordination nationale REDD+ et de suivre les activités prévues dans le plan de travail annuel afin qu'elles aboutissent aux résultats attendus ;

- d'assurer la coordination du processus REDD+ en Côte d'Ivoire avec les autres initiatives gouvernementales et les bailleurs de fonds ;
- d'assurer une démarche participative au processus REDD+ par l'implication et la consultation des différentes parties prenantes, notamment des communautés locales et d'inciter à cette démarche ;
- de coordonner la mise en œuvre des projets REDD+ ;
- de vérifier la fiabilité de tout projet REDD+ et de délivrer des lettres de non objection aux promoteurs avant la mise en œuvre desdits projets ;
- de relayer les informations sur le processus REDD+ à toutes les parties prenantes nationales ;
- de sensibiliser l'ensemble des acteurs nationaux sur le processus REDD+ ;
- d'assurer la mobilisation des experts nationaux et internationaux ;
- d'assurer le secrétariat technique du Comité National et du Comité Interministériel, en liaison avec les Secrétaires désignés.

**Article 15 :** Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale REDD+ est composé comme suit :

- le Point Focal National REDD+: Secrétaire Exécutif Permanent ;
- le Coordonnateur du Programme National Changements Climatiques : Secrétaire ;
- le Directeur de la Planification du Ministère en charge des Forêts,
- le Directeur du Cadastre et du Foncier Rural ;
- un représentant de la SODEFOR ;
- un représentant de l'OIPR ;
- un représentant de l'ANADER ;
- un représentant du CNTIG ;
- un représentant du BNETD/CCT ;
- deux représentants des Organisations non gouvernementales opérant dans le secteur de l'environnement et du développement durable.

Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale peut faire appel à des experts nationaux ou internationaux.

**Article 16** : Le personnel du Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale REDD+ est composé de fonctionnaires et d'agents contractuels.

**Article 17** : Les jetons de présence des sessions ordinaires, les indemnités mensuelles du personnel fonctionnaire, les salaires du personnel contractuel et les honoraires des consultants de la Commission Nationale pour la Réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la Dégradation des forêts sont payés sur le budget alloué à la Commission.

**Article 18** : Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale REDD+ dispose de services dont la composition et l'organisation sont précisées par arrêté conjoint du Ministre chargé de l'Environnement et du Ministre chargé des Forêts.

**Article 19** : Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Commission Nationale REDD+ est dirigé par un Secrétaire Technique Permanent nommé par décret, sur proposition du Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable.

**Article 20** : Le Secrétaire Exécutif Permanent est placé sous l'autorité du Comité National de Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts. A ce titre, il est supervisé par le Directeur Général de l'Environnement, assisté par le Directeur Général du Développement Durable.

Le Secrétaire Exécutif Permanent est chargé de la préparation des réunions et des travaux du Comité National et du Comité Technique Interministériel.

### **CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES**

**Article 21** : Les ressources financières de la Commission Nationale pour la Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts proviennent :

- d'une dotation budgétaire annuelle allouée par l'Etat ;
- des fonds mis à disposition par les partenaires au développement ;
- de dons, legs et autres ressources.

**CHAPITRE IV : DISPOSITION FINALE**

**Article 22 :** Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Agriculture et le Ministre des Eaux et Forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Abidjan, le 24 octobre 2012

Alassane OUATTARA

Copie certifiée conforme à l'original  
Le Secrétaire Général du Gouvernement



*Sansan*

Sansan KAMBILE  
Magistrat

N° 13 0010



## I. COMPOSANTE 1 : ORGANISATION ET CONSULTATIONS

### I.1. Annexe 1b : Partage de l'information et dialogue initial avec les groupes clef des parties prenantes

#### I.1b-1. Atelier National de lancement du Processus

#### I.1. TERMES DE REFERENCE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

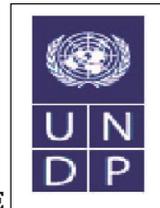
-----

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT



ET DU

DEVELOPPEMENT DURABLE



**ATELIER NATIONAL DE LANCEMENT ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE DU MECANISME INTERNATIONAL REDD+ EN COTE D'IVOIRE**

**ENSEA Abidjan Cocody : 08 et 09 septembre 2011**

#### CONTEXTE

De 16 millions d'hectares au début des indépendances, la forêt ivoirienne est passée à environ deux millions d'hectares de forêt dense humide. La réduction de la forêt ivoirienne a occasionné de nombreuses conséquences tant environnementales que socio-économiques pour notre pays. Au niveau environnemental par exemple, nous notons la dégradation de la biodiversité, la perturbation des saisons marquée par le retard et l'absence par endroit des pluies, l'allongement des saisons sèches, la disparition de certaines formations végétales, et les inondations dans la ville d'Abidjan, etc.

Au niveau mondial, la déforestation et la dégradation des forêts tropicales contribuent à hauteur de 20% aux causes du réchauffement climatique. C'est de ce constat qu'est né la REDD+ (Réduction des Emissions des Gaz à Effets de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) en 2005 à Bali. La REDD+ est un dispositif de pointe en matière de gestion de l'environnement et de développement durable. Son objectif est de faire pencher la balance économique en faveur de la gestion durable des forêts et de l'environnement afin que toute la gamme des biens et services d'ordre économique, écologique et social bénéficie aux pays, aux communautés, à la biodiversité et aux utilisateurs de la forêt, tout en contribuant à réduire de façon significative les émissions de gaz à effet de serre.

Tendre vers un développement durable, pour contribuer à la lutte contre la pauvreté, étant un objectif majeur du document national de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), la REDD+ offre des opportunités crédibles pour structurer et dynamiser le développement durable en Côte d'Ivoire. C'est une opportunité pour notre pays de capter et d'absorber des financements pour la restauration et la gestion durable de son couvert forestier et de son environnement.

La REDD+ qui s'inscrit dans le principe de paiement pour service environnementaux sera une aubaine pour la Côte d'Ivoire. Car malgré l'état de dégradation très avancé de son couvert forestier, le pays dispose encore d'un potentiel forestier protégé non négligeable avec un potentiel très élevé en biodiversité. La Côte d'Ivoire fourni des efforts importants pour la gestion de son

patrimoine forestier protégé (forêts classées, parcs nationaux et réserves), elle mérite donc d'être financièrement récompensée pour ses efforts de gestion durable et de conservation.

Rappelons que **la Côte d'Ivoire**, après plusieurs négociations, a été sélectionnée comme **pays partenaire de l'ONU-REDD** depuis juin 2011. Elle bénéficiera donc à ce titre d'un appui pour son programme national REDD+ pour la période 2011-2015.

L'atelier de lancement officiel des activités REDD+ en Côte d'Ivoire, organisé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (avec l'appui financier du PNUD Abidjan), permettra d'informer et de fédérer toutes les parties prenantes au niveau national avec un renforcement de capacité à l'appui.

### **OBJECTIFS DE L'ATELIER**

L'atelier vise à lancer le processus REDD+ au niveau national et surtout à renforcer les capacités des parties prenantes. Informer et former les différents agents de l'administration publique, de la société civile, des ONG, du secteur de la recherche, du secteur privé et des populations locales. Créer une plate-forme d'échange et de travail au niveau national qui va regrouper le gouvernement, la société civile, les ONG, les représentants des populations locales, la recherche scientifiques.

De manière spécifique, ces objectifs peuvent être définis comme suit :

- ❖ Faire une diffusion du processus REDD+ au niveau national à toutes les parties prenantes;
- ❖ Fédérer les parties prenantes au processus REDD+ pour une participation effective de tous, en insistant sur la participation des communautés locales et de la société civile;
- ❖ Coordonner l'ensemble des activités à venir avec les partenaires nationaux au développement.

### **RESULTATS ATTENDUS**

- Une diffusion du processus REDD+ aux principaux acteurs nationaux est faite ;
- Les principales parties prenantes à la REDD+ au niveau national sont identifiées et associées au processus REDD+ ;
- Les différents partenaires au développement sont sensibilisés et associés au processus REDD+ ;
- Une planification des activités REDD+ pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2011 est faite avec les partenaires nationaux au développement ;
- Une coordination au niveau national entre les partenaires au développement est mise en place pour le suivi des activités REDD+ ;
- Des partenaires du secteur privé sont encouragés à participer au processus REDD+;
- La mise à disposition de toutes les parties prenantes, de documents et d'éléments essentiels de compréhension du processus REDD+;

### **METHODOLOGIE**

Cet atelier se déroulera sur 2 jours. Les sessions du matin auront lieu de 09h à 12h 30 et de 14h à 16h 30. Les présentations de film et de diapos sur la REDD+ se feront en plénières, suivie d'échanges et de discussions. Des documents de formation sur la REDD+ et les changements climatiques, dans des termes accessibles à tous, seront distribués pour permettre à toutes les couches sociales de s'informer et de se former.

## I.2. COMPTE RENDU

Les 08 et 09 septembre 2011, s'est tenu à l'Ecole Nationale des Statistiques et de l'Economie Appliquée (ENSEA), l'atelier national de lancement et de renforcement de capacités sur le mécanisme international sur la Réduction des Emissions des gaz à effet de serre liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REED+) en Côte d'Ivoire. Atelier financé par le PNUD Côte d'Ivoire, avec la participation des experts de la FAO.

Placé sous la présidence du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, représenté par son Directeur de Cabinet, cet atelier s'est déroulé en trois phases principales :

- ▣ Cérémonie d'ouverture ;
- ▣ Présentations ;
- ▣ Cérémonie de clôture.

### Cérémonie d'ouverture

Elle a enregistré quatre allocutions : Ouvrant la série des allocutions, le Capitaine YAO Marcel, Point Focal National REDD+, a fait ressortir l'importance de cet atelier pour la Côte d'Ivoire qui, à l'instar de tous les pays, subit les aléas climatiques. Le processus REDD+, se présente donc comme une solution dans le cadre de la lutte contre la pauvreté tout en contribuant aux efforts mondiaux de réduction des gaz à effet de serre.

A la suite du Point Focal, le Directeur Pays Adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), M.OLIVIER Ranaivon drambol a souligné la bonne collaboration entre son institution et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. En outre, il a exprimé sa gratitude à l'endroit des organisateurs de cet atelier qui marque le démarrage effectif des travaux du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire.

Madame Marie Noëlle KOYARA, Représentante Résidente de la FAO, a quant à elle, remercié le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire pour son soutien à la mission de la FAO, et plus particulièrement, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable pour l'organisation de cet atelier. Cet atelier permettra à la Côte d'Ivoire de se doter de systèmes et de capacités nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre du mécanisme opérationnel et durable pour la Réduction des Emissions des gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+).

Prenant à son tour la parole, **le Professeur Guillaume Yao LOUKOU**, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, **Dr Rémi ALLAH-KOUADIO**, a d'abord exprimé sa gratitude à Monsieur le Ministre pour l'avoir désigné à présider la cérémonie d'ouverture à cet important atelier. Il a ensuite exprimé le vœu du Ministre de voir aboutir les travaux de cette importante rencontre.

Abondant dans le même sens que son prédécesseur, il a manifesté son intérêt à l'application de la REDD+, qui permettra à la Côte d'Ivoire de bénéficier de substantielles compensations financières provenant du marché carbone qui seront mises à la disposition de l'Etat pour l'aider dans ses efforts de gestion durable, de conservation des forêts et de la biodiversité.

Il a enfin déclaré ouvert l'atelier.



**Allocution du Coordonnateur National REDD+**



**Allocution du Directeur Pays Adjoint du PNUD**



**Allocution de la Représentante résidente de la FAO**



**Allocution du Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Ministre**

Les allocutions ont été suivies par la présentation d'un film réalisé par la FAO sur les forêts et le réchauffement climatique afin de mieux appréhender les impacts du changement climatique sur les forêts.

### **Présentations**

La présentation des différentes communications a été présidée par l'Inspecteur Général de l'Environnement M. ZABI Guillaume, et comme rapporteur Monsieur Raoul KOUAME.

Ces présentations ont été faites en trois séries :

#### **a- Première série de présentations**

Cette première série de présentation a été animé par Mme Emma N'gouan ANOH et Capitaine YAO Marcel.

- Ainsi Madame Emma N'gouan ANOH du PNUD, a-t-elle fait « la présentation générale du mécanisme REDD+ » ;

- Capitaine YAO Marcel, Coordonnateur National REDD+ a traité de « l'évolution des négociations internationales sur les changements climatiques et la REDD+ » ; **b- Deuxième série de présentations**

Animée par M. Fernando Salinas, Dr KONE Inza et M. Gilbert KOUAKOU, elles ont porté respectivement sur « les forêts et les changements climatiques », sur « REDD+, Biodiversité et Conservation » et sur « la présentation d'un exemple de projet pilote REDD+ ».

c- Troisième série de présentations Au cours de la troisième série de présentation, le Dr Jérémie MBAIRAMADJI, Expert de la FAO, a fait une présentation portant sur « le Programme ONU REDD et la mise en place d'un système MRV ». Ensuite, le Capitaine Cyrille TIESSE BI, du Ministère des Eaux et Forêts et de la Coordination REDD+, a animé le thème relatif au « suivi du couvert forestier national par télédétection, perspectives pour la REDD+ ». Enfin, Mlle Inès AHOUE, de l'ONG Jeune Volontaire pour l'Environnement a proposé la contribution de la société civile dans la mise en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire.

A la suite de toutes les présentations, des échanges ont eu lieu à travers des questions qui ont été adressées aux présentateurs par les participants. Des réponses données à toutes ces préoccupations, nous retenons ce qui suit.

Il a été relevé que le mécanisme international REDD+ est un mécanisme auquel toutes les parties prenantes sont gagnantes mais seul le pays est éligible en tant qu'entité. Il est donc important que toutes les communautés puissent s'impliquer pour permettre la mise en place d'un cadre organisationnel et institutionnel adéquat qui permet de répondre aux attentes du mécanisme REDD+ et qui contribuera à l'atténuation globale des émissions des GES. Pour ce faire une étude diagnostique sera nécessaire pour identifier les zones d'actions.

Aussi, a-t-il été question de l'impact des changements climatiques sur les forêts et les hommes auquel il faut apporter des moyens d'adaptation et d'atténuation. En effet pour ce qui est de l'atténuation, la solution la plus indiquée est la réduction des concentrations des gaz à effet de serre. Cette réduction peut se faire par les forêts qui ont un grand potentiel d'absorption des émissions de carbone et peuvent produire du combustible ligneux qui remplace favorablement les combustibles fossiles.

Par ailleurs, les participants ont été instruits sur les questions relatives au concept de MRV (Mesure, Rapportage, Vérification). Dans le cadre de la REDD+, ce concept est d'autant plus important qu'il permet de faire un bon suivi des différentes variations de notre couvert forestier.

Au regard de tous ces échanges, la mise en place du mécanisme REDD+ s'avère nécessaire et cela doit impliquer toutes les parties prenantes.

### **Cérémonie de clôture**

---

La cérémonie de clôture a été présidée par Mme NASSERE KABA, Directeur de cabinet Adjoint, représentant le ministre **Dr Rémi ALLAH-KOUADIO**.

Prenant le premier la parole, le Point Focal REDD+ a remercié les participants et les partenaires pour leur implication dans la réussite de cet Atelier. Ensuite le compte rendu de l'atelier a été lu et adopté par acclamations.

A leur tour, les partenaires (PNUD et FAO) ont remercié le Gouvernement Ivoirien pour l'organisation de cet atelier tout en exprimant leur volonté d'apporter un appui coordonné à la mise en œuvre du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire.

### **Recommandations**

A l'issue des travaux et des échanges, les recommandations suivantes ont été faites pour une réussite de la REDD+ en Côte d'Ivoire. A savoir :

- la Côte d'Ivoire, bien démarrant tardivement la mise en place du mécanisme REDD+, doit donner un exemple de réussite du mécanisme REDD+ ;
- les partenaires (FAO, PNUD, PNUE, UE, FEM) ont souhaité qu'une requête de financement du Ministre leur soit rapidement adressée, assortie d'un plan de travail 2011-2015 ;
- les participants ont encouragé le Ministère de L'Environnement et du Développement Durable(MINEDD) pour la mise en place d'une Coordination Nationale avec tous les ministères techniques concernés;
- une réflexion approfondie devra être menée en vue de l'implication effective des communautés dans le processus REDD+ ;
- toutes les activités menées dans le cadre de la REDD+ devront être soutenues par la recherche scientifique ;
- la société civile devra être encadrée en vue de sa participation pleine et effective au processus REDD+;
- toutes les parties prenantes nationales au processus REDD+ doivent s'approprier la mise en œuvre du mécanisme REDD+.

Après lecture de ces recommandations, **Mme KABA Nasséré**, Directeur de

Cabinet Adjoint, Représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, a remercié tous les participants et exprimé la reconnaissance du Ministère aux partenaires pour leur appui, avant de déclarer clos l'Atelier.

Fait à Abidjan le 09/09/2011



### I.3. Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Structures	Fonction	Téléphone	email
1	DJE Christian Aurèle	-	Etudiant	48 08 45 84	krystaurel@yahoo.fr
2	KOUCOU Kouadio Michel	AICF	DAF	07 83 37 51	bendraklomo@yahoo.fr
3	Mme GBO Amin	ANADER	Chef changement climatique	01 11 73 80	gbodzamla@yahoo.fr
4	DAINGOY J Stephane	ANDE	Juriste	07 11 44 73	daingostephane@hotmail.fr
5	Rachel BOTI-DOUAYOUA	ANDE	Coordonnateur AN-MDP	01 03 28 95	rbdouayoua@gmail.com
6	BAKAYOKO Oumar	BNETD	Chef projet	01 80 10 57	oubaku2003@yahoo.fr
7	BELLO Adjadi	BNETD	Chargé d'études	07 65 52 51	abello@bnetd.ci
8	KOUAKOU N'guessan Gilbert	BTA	Directeur général	30 64 74 47/07 66 79 74	gilbert.kouakou@gmail.com
9	Dr KOMENA Kouadio Boniface	CIRES	Enseignant chercheur	03 22 05 41	boniface_komena@yahoo.com
10	KOFFI Kouamekan J. M.	CIRES	Chercheur	05 01 20 00	elbiotic@yahoo.com
11	COULIBALY Brahim	CNRA	Chef programme Forêts/ENV	03 63 79 80	brahim_coulibaly@yahoo.fr
12	ANE Sale	CNTIG	Chef de service ENV	02 57 97 47/05 08 70 61	sab_ane@yahoo.fr
13	SERYAIS Antoine Tano	CNTIG	Chef de service TAF	22 48 30 11/08 00 23 35	servtano@yahoo.fr
14	YAO Ekra Adolphe	COFORCI Maire de Prikro	Maire	07 94 13 39	ekraadolphe48@yahoo.fr
15	Ben Maurel OUATTARA	Collectif ECONERGY	Sécretaire général	23 00 92 68	benmaurel@gmail.com

16	CAMARA Ismaël Tareck	Collectif ECONERGY	Sécretaire à l'organisation	07 50 50 61	ismaeltareck@yahoo.fr
17	ANGOUA Larrissa	CSRS	Chercheur	47 31 40 84	larrissa.angoua@csrs.ci

N°	Nom et Prénoms	Structures	Fonction	Téléphone	email
18	KONE Inza	CSRS	DGA	03 48 88 85	inza.kone@csrs.ci
19	AKEKO Bertrand Herve	District d'Abidjan	S/Directeur de l'Environnement	03 32 35 65/20 22 84 69	akhbert@yahoo.fr
20	POKOU Emmanuel	District d'Abidjan	Stagiaire	01 25 12 72/07 44 03 27	pokou-emmanuel@yahoo.fr
21	TIESSE Bi A Cyrille	DPIF	Chef service	02 25 16 75	bitiesse@gmail.com
22	Cne BROU Ané	DPN-MINEDD	CS	07 48 18 30	ane_brou@yahoo.fr
23	GNAGO Ni Guy Charbel	DRCF - MINEF	Chargé d'études	01 98 37 08	gncharbel@yahoo.fr
24	Le BUSSY Philippe	DUE	Chargé de programme	20 31 83 50	philippe.lebussy@cc.europe.eu
25	N'DEHI Magloire	ESD-CI	Président	07 98 99 17	ndehi.magloire@gmail.com
26	ZIEHI Antoinette	FAO	Assistant représentant		
27	KADJA Elogne Ernst	FAO	IT		
28	SALINAS Fernando	FAO	Bureau Afrique de l'Ouest		
29	JEREMIE Mbairamadji	FAO	FAO Rome		

<b>30</b>	KOUAME Kouakou Norbert	FEREADD	Membre	05 46 07 71/06 30 60 09	faunenatura@yahoo.fr
<b>31</b>	LOUKOU Koffi Jules	FEREADD (ONG ENV)	P.C.A.	05 46 07 71/03 12 33 95	redeco@yahoo.fr
<b>32</b>	LEYAHI Elie Quecmonde G.	GBCC	Consultant	02 22 06 09	leyahielie@yahoo.fr
<b>33</b>	N'GORAN Cyriaque	GEF/SGP	Coordination Nationale	07 01 44 10	gefsgp@aviso.ci
<b>34</b>	KOUADIO Bouattenin	GNT-CI	Coordonnateur Technique	05 82 70 30	kbouatt@yahoo.fr

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Structures</b>	<b>Fonction</b>	<b>Téléphone</b>	<b>email</b>
<b>35</b>	DJA Manan Lucien	IGES/MINEDD	Coordonnateur	05 92 44 88	lucienda@yahoo.fr
<b>36</b>	Olivier LEVEDE	Intelligent d'Abidjan	Journaliste	47 23 65 52	guedmull@yahoo.fr
<b>37</b>	ANZAN Michael Romeo	JEC-CI	Chargé de communication	47 52 63 97/02 22 09 78	romeoanzhan@yahoo.fr
<b>38</b>	KOUASSI Julien	MEF/DGE-DDFEXI	Chef de service	08 55 51 14	kandouajulien@yahoo.fr
<b>39</b>	KARAMOKO Megbe	MEMDD DGP/DP	Statisticien économiste	07 72 74 59	megbekaramoko@yahoo.fr
<b>40</b>	TANO Komenan Siaka	MIE/DGAE	Chargé d'études	05 87 85 21/08 92 29 45	tanoks@yahoo.fr
<b>41</b>	Mme ABE-Koffi Thérèse	MIE/DGAE/ DAEZU	Directrice	20 22 55 16	katebkof@yahoo.fr
<b>42</b>	ASSONA N'da	MIE/DGEA	S/Directeur	07 15 56 88	assonanda@yahoo.fr
<b>43</b>	ACHAYE Victor	MINAGRI	Chargé d'études	09 75 37 68	achayevictor@yahoo.fr
<b>44</b>	Mme KABA Nasseré	MINEDD	Direct de Cab Adjoint		

45	Guillaume ZABI	MINEDD	IGE		
46	Armand KOIDIANE	MINEDD	S/D des études	20 21 05 98	koidiane@yahoo.fr
47	KOUADIO Kumassi Philippe	MINEDD	Assistant PF CC	07 92 43 34	kumas_phil@yahoo.fr
48	KOUADIO N'da Siméon	MINEDD	Chef Service	07 25 92 87	simndek1@yahoo.fr
49	KAMAN Paul	MINEDD	DGE	07 73 22 07	kamanpaul@gmail.com
50	YAO Marcel	MINEDD	Coordonnateur National REDD+	07 79 15 04	ensamarcel@yahoo.fr
51	KOUAME Raoul	MINEDD	Assistant REDD+	07 98 28 23	

N°	Nom et Prénoms	Structures	Fonction	Téléphone	email
52	KUMASSI Philippe	MINEDD	Assistant REDD+		
53	YAO Serge	MINEDD	Assistant REDD+	08 18 25 87	ysergeromuald@yahoo.fr
54	OUATTARA Zana Inzan	MINEDD	Stagiaire REDD+	08 65 24 86	zanainzan@yahoo.fr
55	KASSIA Melanie	MINEDD	Assistante REDD+		
56	GBAH Estelle	MINEDD	Assistante REDD+		
57	YEO Napari	MINEDD/CNDD	S/D	58 48 16 79	yeonapari@yahoo.fr
58	Pr OCHOU Abé Delfin	MINEDD/DGE	DG Environnement		
59	N'goran Konan Guillaume	MINEDD/DQE	Chef de service	07 74 64 60	ngorankonan@yahoo.fr

60	KOUADIO Jean	MINEDD/DQE	Chef de service	01 07 78 74	kouadiokalou@yahoo.fr
61	Jeanne Guehe MOULOT	MINEDD-MINEF	CT/Cons. Diplomatique		
62	David ATSE	MINEED	CT	07 25 24 31	atsedavid@yahoo.fr
63	AUGOU Tchidje Antoine	MINEF	Agent DRCF	02 32 02 69	augoutch@hotmail.com
64	SYLLA Cheick Tidiane	MINEF	Chargé d'études	05 39 09 09	schtidian@yahoo.fr
65	SEY Blandine	MINEF	Chargé d'études	01 50 93 62	sey_blandine@yahoo.fr
66	DIOMANDE Fatoumata Clarisse	MINEF	Chargé de communication	40 34 88 86	clarissedioma@yahoo.fr
67	SORO Doplé Claude	MINEF	-	07 84 89 66	dopleclaud@yahoo.fr
68	AGBARA Yao Eric	MINEF/DEPE	Chargé d'études	40 20 33 81	erikagbara@yahoo.fr
69	ANOH Ekue Fernand	MINEF/DFRC	Chef de service	01 38 74 64	anohfernand@yahoo.fr

N°	Nom et Prénoms	Structures	Fonction	Téléphone	email
70	ASSUI Wa K. N. Dawy	MINEF/DGEF	Chargé d'études	01 58 88 92	dawycapi@yahoo.fr
71	ORIA Ocho Martin	MINEF/DRCF	Directeur	08 66 37 36	ochomart@yahoo.fr
72	KOUAME Amani D.	MMPE	Direction F	20 21 07 00	denamani@yahoo.fr
73	KOUAME Guéi G. F.	MMPE/DGE	Sous-Directeur	40 70 04 57	kouhieg@yahoo.fr
74	KOFFI Koffi Evariste	MPTIC	Sous-Directeur	05 70 54 24	akpolevariste@yahoo.fr

75	BONGOYA Yah Nadège	Nord Sud Quotidien	Journaliste	08 75 88 00	natysr@hotmail.fr
76	KONE Salimata	OIPR	Chargé d'études	40 01 52 76	kosalikk@yahoo.fr
77	ALLAH Kouadio M.	ONG APEDI	Président	08 86 82 21	kouadiogerme@yahoo.fr
78	KOUAKOU NG Evrard	ONG Croissance Verte	Président Bureau Exécutif	07 56 43 90	evrard_ka@yahoo.fr
79	MOHAMED Zainab	ONG CV-CI	Comptable	08 37 54 32	mohamed_ze05@yahoo.fr
80	SINGO Michel	ONG GAYA	Conseiller du président	48 08 97 83	r.communication@yahoo.fr
81	BROU Assi Jean Claver	ONG GAYA	Président	02 22 52 31	ckckgermain@yahoo.fr
82	Cne SEKA Seka Germain	ONG GAYA	Pdt d'honneur	07 76 44 25	ckckgermain@yahoo.fr
83	BROU Ange Jocelyne	ONG GAYA	Membre	40 16 58 95	tanojoyce@yahoo.fr
84	MANKPLIN Norbert	ONG Jour de la Terre	Vice président	47 97 97 09	ongjourdelaterre@yahoo.fr
85	BEDJE Assemian Nicaise	ONG JVE	Juriste	06 22 21 96	nicaiselechene001@yahoo.fr
86	Jeanne Ines AHOUE	ONG JVE	Prog officier	08 14 00 38	inesahoue@yahoo.fr
87	BROU Kouakou	ONG Lac développement	Directeur	05 35 09 23	lac_developpement@yahoo.fr
N°	Nom et Prénoms	Structures	Fonction	Téléphone	email
88	EGNANKOU Wadja Mathieu	ONG SOS-FORÊTS	Président	07 76 92 02/01 44 63 81	wadjaegnankou@hotmail.com
89	Jacques ANDOH Allé	Ordre des Architectes	IPP		
90	COULIBALY F. Souleymane	PFO/FEM	Assistant	06 05 98 11	leynon_18@yahoo.fr

<b>91</b>	Mme KONE B. Alimata	PFO/FEM	Point Focal Opérationnel	07 02 75 35	alimat53@yahoo.fr
<b>92</b>	ANOH N'guouan Emma	PNUD	ARR/P		
<b>93</b>	YACOUB Issola	PNUD	Representant ARR		
<b>94</b>	Germaine TOURE	PROSAF	Présidente	07 84 36 21	ongprosof@yahoo.fr
<b>95</b>	Tiémoko DIARRASSOUBA	Radio CI	Journaliste	05 02 29 60	tiemoko78@live.fr
<b>96</b>	Patricia Omou Ettia	RTI	Journaliste	08 04 03 73	-
<b>97</b>	KOUASSI N'dri Simplicie	Société Civile	Gestionnaire communication	08 93 12 13/05 43 23 91	ksimplo@yahoo.fr
<b>98</b>	Mme MIEZAN Monique	SODEFOR	Chef de service	02 25 64 41	miezanamonique@yahoo.fr
<b>99</b>	J. B. Constant YAPO	SODEFOR	Chef de service aménagement	40 34 90 94	yapoconstant@yahoo.fr
<b>100</b>	KINDIA Boni Narcisse	SODEXAM	Chargé d'études	07 27 49 21	kingbonik@yahoo.fr
<b>101</b>	AKA Franck	SPIB	Assistant	22 44 44 80/07 53 04	spib@aviso.ci
<b>102</b>	Youssef DOUMBIA	UFEMCI	Directeur exécutif	05 35 43 45	doumbi2@yahoo.fr
<b>103</b>	N'GUESSAN Kouamé Celestin	UFEMCI Apiculture	Président Apiculteur	07 86 84 14	-
<b>104</b>	ANGOI Assouakon	Union du fleuve MANO	Représentant en RCI	20 33 60 56	mrurci@yahoo.fr



## **1B-2. ATELIERS REGIONAUX ET RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES**

### **1B-2.1. Atelier de sensibilisation et de formation des communautés locales sur les changements climatiques, l'importance des forêts et le mécanisme REDD+- Sikensi : 14-17 Février 2013**

#### **1b-2.1.1. TERMES DE REFERENCE**

##### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

S'inspirant essentiellement des décisions de la Conférence des Parties (COP) de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), un certain nombre d'institutions multilatérales et bilatérales ont mis en place des mécanismes basés sur des fonds pour fournir un appui financier et technique afin d'aider les pays en développement membres de la CCNUCC et signataires du Protocole de Kyoto dans leurs efforts pour la préparation à la mise en œuvre du mécanisme de la REDD+.

Les décisions prises lors des COP13 – 17 préconisent un certain nombre d'actions invitant et encourageant toutes les parties à renforcer et à soutenir davantage les efforts en cours pour réduire volontairement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers, notamment à travers des systèmes de Surveillance et de Mesure – Notification – Vérification (S & MNV).

Plusieurs gouvernements et bailleurs internationaux se sont mobilisés pour fournir un appui technique et financier afin d'aider les pays en développement à l'instar de la Côte d'Ivoire à entamer une phase de préparation.

La dégradation du couvert forestier ivoirien constitué de forêts classées, de parcs nationaux, de réserves et du domaine forestier rural, s'est particulièrement accentuée ces dernières années et ce, malgré les dispositions prises par l'Etat pour y remédier. Par ailleurs, les émissions de CO<sub>2</sub> sont en augmentation en Côte d'Ivoire du fait de la déforestation, des feux de brousse, de l'entrée en service des centrales thermiques dans les années 1995 et 2000, de l'utilisation accrue de fertilisants agricoles et de l'augmentation du parc automobile.

C'est pour contribuer à limiter la réduction de la superficie forestière en Côte d'Ivoire et par conséquent le déclin de la biodiversité connexe que le projet du Programme de Coopération Technique PCT REDD+ est proposé.

Le mécanisme REDD+ implique en général un nombre important d'acteurs au niveau national. Mais, actuellement, la plupart des parties prenantes potentielles ne sont pas encore impliquées directement dans le processus de la REDD+, principalement à cause du manque de connaissances techniques. Le projet entend combler ce déficit pour garantir une plus large implication de ces acteurs potentiels au processus.

C'est dans ce contexte et en prélude à une action visant le territoire national qu'une mission est organisée dans le département de Sikensi.

##### **OBJECTIF**

L'objectif principal de cette étude est l'identification et sensibilisation des populations locales devant participer au projet ainsi que le recensement des forêts sacrées (zones pilotes du PCT).

##### **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Pour atteindre l'objectif fixé, nous allons :

- Recenser et Identifier les zones de forêt du département de Sikensi à intégrer dans le projet ;
- Sensibiliser et former les populations aux activités du PCT et à la REDD+ ;
- Identifier les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts du département de Sikensi.

##### **RESULTATS ATTENDUS**

- Les forêts du département de Sikensi concernées par le projet sont connues et leurs coordonnées répertoriées ;

- Les populations sont sensibilisées et formées aux activités du PCT et à la REDD+;
- Les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts du département sont connues.

## **METHOLOGIE**

Pour s'assurer du bon déroulement de la mission, un membre de la coordination effectuera une visite de prospection dans le département de Sikensi avant la date de la mission.

Les acteurs potentiels identifiés dans le cadre de cette mission sont :

- Le Ministère de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable (Coordination Nationale REDD+) ;
- Les communautés locales ;
- L'ONG partenaire des communautés locales du département (UFEM CI) ; - Le Consultant IEC.

Pour atteindre les objectifs fixés par la mission, une équipe composée de cinq (5) membres de la CNREDD+ entreprendra une visite guidée des zones de forêt du département. A la suite de cette visite, des rencontres seront organisées avec toutes les parties prenantes au projet.

Plus particulièrement :

- Pour recenser et identifier les forêts, l'équipe de la mission aura un entretien avec les gestionnaires administratifs locaux (Eaux et Forêts, Agriculture, Environnement) et les représentants des communautés rurales. Une mission de terrain aura lieu avec la coordination nationale REDD+, les représentants des communautés et le représentant des ONG pour des levés au GPS. Les différentes coordonnées serviront pour la création de la carte des forêts de Sikensi pour le projet ;
- Par des projections de film et des échanges, le Consultant, les membres de la Coordination Nationale REDD+ et l'ONG partenaire (UFEM CI) sensibiliseront et formeront les populations aux activités du PCT et à la REDD+. Les prospectus et les supports de formation seront distribués à cet effet ;
- La détermination des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts se fera par des interviews et des entretiens avec les populations locales ainsi que les Responsables techniques locaux de l'administration (Eaux et Forêts, Agriculture, Environnement).

### **1B-2.1.2. COMPTE RENDU**

Dans le cadre du projet PCT FAO pour l'appui à la CNREDD+ dans la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts en Côte d'Ivoire, une mission a été organisée dans le département de Sikensi du **14 au 17 février 2013**. Il s'est agi au cours de cette mission de:

- recenser et Identifier les zones de forêts du département de Sikensi à intégrer au projet ;
- sensibiliser et former les populations aux activités du PCT et à la REDD+ ;
- identifier les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts du département de Sikensi.

Les activités menées lors de la mission se résument en six principaux Points : la cérémonie d'ouverture, les visites de forêts, les présentations PowerPoint, les interviews et entretien, les travaux de groupes et la cérémonie de clôture.

#### **Cérémonie d'ouverture**

Le Directeur Départemental de l'agriculture, le chef de cantonnement des Eaux et Forêts, les représentants des villages, le responsable de l'UFEM CI ainsi que les membres de la CNREDD+ étaient présents à cette cérémonie. Celle-ci a enregistré trois allocutions. Après celles du responsable de l'association des agropastoraux, du Directeur Départemental de l'agriculture, le Coordonnateur National REDD+ a présenté le cadre et les objectifs de la mission avant de remercier les participants pour leur présence. Le responsable

de l'UFEM CI, pour clore cette cérémonie, a rappelé aux populations, la chance énorme qu'elles ont d'être bénéficiaires de ce vaste projet.



**Photo 1:** Autorités à la table de séance pour la Cérémonie d'ouverture

#### Visites de forêts

Une équipe de la CN REDD+ a visité et a levé au GPS les zones de forêts du département de Sikensi. Ce sont essentiellement des forêts considérées comme sacrées par les populations locales. Nous avons entre autre les forêts d'Ehidi, d'Irobo, de Kporou, de Noumorou et de N'Gbedou.

La visite de la forêt sacrée d'Ehidi s'est déroulée en deux phases :

- **Cérémonie de libation à la rivière Ehidi**

Le gardien des génies d'Ehidi, après avoir prononcé des paroles sacrées, a procédé à une libation afin d'avoir leur protection durant la visite.

- **Visite de la forêt sacrée**

Cette visite nous a permis d'apprécier l'état de la forêt, sa richesse floristique qui ne laisse personne indifférente, ainsi que la pression qu'exerce la population de Sikensi sur la forêt.

La CNREDD+ s'est fait accompagner par un systématique de l'Université Nangui-Abrogoua.



**Photo 2 :** Ecorce d'arbre de la forêt d'Ehidi prélevé

### Présentations PowerPoint

Au total quatre présentations ont alimenté cette rubrique :

- **Présentation d'un film de 15 minutes de la FAO sur les forêts et le carbone** Ce film a mis en exergue la capacité des arbres à éliminer de l'atmosphère le dioxyde de carbone.

Les trois autres présentations ont porté sur :

- **les impacts du changement climatique et la nécessité de préserver les forêts ;**
- **le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire et le Programme de Coopération technique de la FAO à Sikensi ;**
- **le mécanisme REDD+ et l'agroforesterie.**

Pour une meilleure compréhension des présentations, la méthode participative a été adoptée. A la suite des présentations, des échanges ont eu lieu à travers des suggestions et des questions adressées aux présentateurs par les participants. De ces discussions nous retenons que la population de Sikensi est favorable à la protection des forêts du département mais, elle souhaite que l'État de Côte d'Ivoire montre plus d'engagements dans ce cadre et que des actions rassurantes soit menées.

### Travaux en groupe

Sous la supervision des ONG UFEM CI et ACTED, les travaux de groupe ont porté sur « **les stratégies d'appropriation et de vulgarisation du mécanisme REDD+ par les communautés locales de Sikensi** » à travers les points suivants :

1. détermination des actions concrètes en vue de la sensibilisation des communautés villageoises sur le mécanisme REDD+ ;
2. détermination des actions concrètes en vue de la protection et de la conservation des forêts communautaires ;
3. identification des canaux d'informations rapides et de communication ;
4. identification des outils de sensibilisation et d'information rapides ;
5. détermination des besoins des communautés locales en vue de la sensibilisation, de la communication et de la protection des forêts communautaires.

À ces différents points, les participants ont proposé :

1. – informer le chef de village et le chef de terre pour qu'ils s'approprient le mécanisme REDD+, puis informer le village à travers : une ou plusieurs réunions générales sur la place publique, des réunions de quartier pour renforcer l'information. Il faut sensibiliser les chefs de communautés à travers des projections de films, faire du porte-à-porte, parler en langue locale à la radio , associer les autorités locales, les ONG. Il est nécessaire qu'un représentant de la CNREDD+ soit présent aux réunions. Prévoir satisfaire les besoins des populations lors des réunions ;
2. – créer des comités de veilles et de surveillance dont les membres seront désignés par la notabilité, impliquer les femmes de toutes les communautés. Les comités doivent être formés techniquement, avoir les outils de travail (bottes, torches, mégaphones.....) et des intéressements (salaires).

Elaborer un programme pour identifier les aires à protéger, faire un reboisement pour délimiter les différentes parcelles, placer des pancartes pour les aires à protéger ;

3. - griot, les autorités, les chefs de villages, de générations, de communautés, de familles, les ONG d'encadrement ;
4. - radio, films, affiches, prospectus ;
5. - récompenser les paysans, offrir des téléphones, des véhicules(ou motos), matériels (bottes, mégaphones, machettes, prévoir un griot rémunéré.

### **Cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par le mot de fin du Coordonnateur National de la REDD+. Il a remercié les participants pour leur implication dans la réussite de cette mission et leur disponibilité.



**Photo 5:** participants à la fin de la formation

Fait à Sikensi le 17 février 2013

### **Liste des participants**

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Village	Contacts
1	N'GUESSAN Kouamé	UAPSI	Chef du village	Bakanou B	09 34 61 52
2	N'GUESSAN Okon Bertin	UAPSI	Délégué	Bakanou B	49 05 85 31
3	KOTIKO Koffi Samuel	UAPSI	Délégué	Bakanou A	08 94 02 46
4	DANGBA Philippe	UAPSI	Délégué	Ellibou	06 21 71 58
5	ADOU Yao Jean	UAPSI	Délégué	Badasso	59 26 24 10
6	SEKE Kacou Philippe	UAPSI	Délégué	Badasso	02 11 10 48
7	GNANGORAN Joseph	UAPSI	Délégué	Yaobou	09 42 34 44
8	N'DRI Kamenan Narcisse	UAPSI	Délégué	Sahuyè	56 36 97 62
9	YAO Henri	UAPSI	Délégué	Katadji	02 37 74 82
10	N'GUESSAN Brou Olivier	UAPSI	Délégué	Sahuyè	44 41 5400
11	N'GBEBOU Jean Jacques	UAPSI	Délégué	Abiehou	40 44 21 36
12	TIAPA Djavé	UAPSI	Délégué	Soukouobou	45 44 78 88
13	SOUMENIN O. Baudain	UAPSI	Délégué	Brafoueby	44 25 76 32
14	CESSI Kré Denis	UAPSI	Délégué	Katadji	01 70 81 53
15	Kpangbassou Yves	UAPSI	Délégué	Sikensi A	06 74 36 45
16	DIBAULT Claude	UAPSI	Délégué	Becedi	40 50 0117
17	N'GUESSAN Brou Albert	UAPSI	Délégué	Becedi	05 86 18 49
18	DAHA Céline	UAPSI	Délégué	Becedi	08 85 43 89
19	OKON Kamenan Honoré	UAPSI	Délégué	Becedi	03 47 70 40
20	ADOU N'Dja Emmanuel	UAPSI	PCA-UAPSI	Badasso	08 26 73 01

## 1B-2.2. ATELIER DE FORMATION DES COMMUNAUTES LOCALES ET DE LA SOCIETE CIVILE SUR L'APPROCHE DE L'ONU-REDD A L'ENGAGEMENT DE PARTIES PRENANTES ET LE PRINCIPE DU CONSENTEMENT LIBRE, INFORME ET PREALABLE (CLIP) FINANCE PAR LE PNUD-ABIDJAN (6-7 MARS 2013).

### 1B-2.2.1. TERMES DE REFERENCE

#### Contexte

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre les changements climatiques et surtout pour la restauration de son couvert forestier qui est fortement dégradé. Ce couvert forestier, en considérant le domaine forestier permanent de l'État (Forêts classées et Parcs nationaux et réserves), est estimée à 9 700 000 hectares (ha) soit environ 30% du territoire national, contre environ 70% en 1900.

La Côte d'Ivoire a été admise en juin 2011 comme pays partenaire du programme ONU-REDD. Depuis cela, l'Etat ivoirien, à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), ne cesse d'entreprendre des actions pour un démarrage rapide des activités de la REDD+. L'atelier de lancement des activités de la REDD+ en Septembre 2011 et l'atelier sur le cadre règlementaire et institutionnel de la REDD+ témoignent de l'engagement de l'Etat ivoirien dans ce processus.

La Coordination Nationale REDD+, créée à cet effet pour animer et coordonner le processus national REDD+, a adopté la démarche d'inclure toutes les parties prenantes dans ce processus et, en particulier, les organisations de la société civile et des représentants des communautés rurales et autochtones concernés par ce processus. Pour un mécanisme REDD+ réussi, le MINEDD a décidé d'associer l'ensemble des parties prenantes pour qu'elles soient bien formées sur les tenants et les aboutissants de ce mécanisme.

C'est dans ce cadre que l'Etat ivoirien, à travers le MINESUDD, sollicite l'appui de l'ONU-REDD pour l'engagement et le renforcement des capacités des parties prenantes sur la REDD+. Le pays sollicite cet appui à travers la fenêtre *Targeted Support* de l'agence du PNUD, qui fait partie du partenariat ONU-REDD et qui pilote les actions de l'engagement des parties prenantes (pilier 4 de la Stratégie globale ONU-REDD 2011-2015). L'appui, visant l'année 2013, comprend la sensibilisation et la formation des parties prenantes à la REDD+, y compris l'élaboration des outils de formation aux composantes de la REDD+, l'appui à la constitution d'une structure représentative de la société civile pour la REDD+ et la promotion du dialogue de politique autour de la gouvernance forestière et la REDD+. Le budget ciblé et approuvé par l'ONU-REDD (via PNUD) pourra s'accroître lors de l'année 2013 selon le progrès et des nouveaux besoins identifiés. Cette

proposition établira aussi les bases et identifiera des actions nécessaires pour entamer un processus REDD+ à plein moteur à l'horizon 2014.

Cette proposition fait partie d'un projet plus global et concerté d'appui au processus REDD+ en Côte d'Ivoire 2012-2014. L'approche choisie par la Coordination Nationale REDD+ est un financement multi bailleurs harmonisé entre les différentes agences des nations unies en charge du programme ONU-REDD (FAO, PNUD et PNUJ) auquel s'ajoute un financement du Programme de Coopération Technique de la FAO.

### **Objectifs principaux**

- Démarrage de l'appui ciblé via PNUD pour l'ONU-REDD en Côte-d'Ivoire
- Planification des activités REDD+ 2013
- Préparation de la Coordination nationale REDD+ (CN-REDD+), de la société civile et les communautés locales ivoiriennes au processus REDD+

### **Objectifs complémentaires**

- S'engager dans un dialogue politique sur la gouvernance forestière et l'engagement des parties prenantes dans un contexte de forêt et climat.
- Examiner le plan de travail afin d'assurer une compréhension commune entre le Gouvernement (notamment sa CN-REDD+), les agences des Nations Unies et des parties prenantes clé: échanges sur les objectives, la portée, les activités prioritaires, l'approche, les orientations stratégiques et méthodologiques requises (pays, ONU-REDD), et les résultats attendus pendant l'implémentation d'appui ciblé en 2013.
- Raffiner et adopter les arrangements institutionnels de la mise en œuvre d'appui ciblé.
- Promouvoir l'engagement et la participation des parties prenantes, notamment celles de la société civile et des organisations des peuples autochtones, et mieux comprendre les questions pertinentes à travers une visite de terrain.
- Discuter sur la méthodologie à utiliser dans le développement des outils pour l'engagement des parties prenantes.
- Préparer les Termes de Référence du personnel clé à recruter (consultant national et international), afin de leur juste lancé après la mission conjointe.
- Soutenir le lancement public d'appui ciblé d'ONU-REDD en Côte-d'Ivoire et débriefé les parties prenantes intéressées sur les étapes suivantes. **Résultats attendus**
- Compréhension commune des objectives d'appui ciblé REDD+ de la PNUD en 2013 entre les parties prenantes clé
- Début sur la développement et définition des mécanismes de dialogue et de coopération entre la société civile et CN-REDD
- Plan de travail et budget détaillé 2013 d'appui ciblé d'ONU-REDD
- Définition et accord sur les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre effective d'appui ciblé d'ONU-REDD
- Les parties prenantes impliquées directement dans le processus REDD+ (CN-REDD et représentants de la société civile) sont sensibilisées et formées à la REDD+.
- La société civile et des représentants des communautés locales sont structurés et outillés pour contribuer au processus REDD+ national

### **Programme de l'atelier**

<b>jour</b>	<b>horaire</b>	<b>séances &amp; tâches</b>	<b>Participants</b>	<b>localisation</b>
<b>Lundi 4</b>	Matin	Arrivée de membre de PNUD Nairobi et le spécialiste du Cameroun	—	Abidjan

	Midi	Installation à l'hôtel		2 plateaux les vallons
	Après midi	Réunions préparatoires et séances de travail restreintes	Equipes CN-REDD+ et ONU-REDD, expert	Bureau CNREDD+
		<b>Pause café</b>		
<b>Mardi 5</b>	9h-10h	Séance de travail avec équipes CN-REDD+ et ONU-REDD, délégués du gouvernement	Equipes CN-REDD+ et ONU-REDD, expert, gouvernement	DGE ou CAB
	10h-10h30	Appel Skype EFI	Equipes CN-REDD+	Bureau CNREDD+
		<b>Pause café</b>		
	11h-12h30	ONGs nationales et internationales	Equipes CN-REDD+, ONGs	Bureau CNREDD+
	12h30-13h30	<b>Déjeuner</b>		
	14h - 15h30	Réunions informelles à la FAO et débriefé Représentant de la FAO (tentative)	Equipes CN-REDD+ et ONU-REDD, expert	FAO
	16h - 17h	Réunions informelles à la PNUE	Membres d'équipe	Bureau Convention d'Abidjan
<b>Mercredi 6 &amp; Jeudi 7</b>		Préparation de la Coordination nationale REDD+ (CN-REDD+) et la société civile ivoirienne au processus REDD+	Equipes CN-REDD+ et ONU-REDD, expert, Populations locales, autres	Bureau CNREDD+
<b>Vendredi 8</b>	9h - 12h30	Séances internes de travail de planification des prochaines étapes et suivi	Equipes CN-REDD+ et ONU-REDD, expert	Bureau CNREDD+
	12h30-13h30	<b>Déjeuner</b>		
	14h - 15h	Débriefé avec le Cabinet de Ministère d'Environnement, le PNUD, le FAO, la société civile et peuples autochtones, et autres parties prenantes	Equipes CN-REDD+ et ONU-REDD, expert, gouvernement, ONGs	Bureau CNREDD+
		<b>Pause café</b>		
	15h-17h	Séances de travail et de clôture en interne, à définir (finalisation des TdR...)	Equipes CN-REDD+ et ONU-REDD, (expert)	Bureau CNREDD+

### 1B-2.2.2. COMPTE RENDU

Les 06 et 07 mars 2013 s'est tenu à la salle de réunion de la Coordination Nationale REDD+, un atelier sur **la REDD+, avec pour thème : enjeux et implications pour les communautés locales et les organisations de la société civile**. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'ONU-REDD pour l'engagement et le renforcement des capacités des parties prenantes sur la REDD+, à travers la fenêtre *Targeted Support* de l'agence du PNUD. Il avait donc pour objectif principal la Préparation de la Coordination nationale REDD+ (CN-REDD+) et la société civile ivoirienne au processus REDD+.

### **Cérémonie d'ouverture**

Elle a enregistré les allocutions d'ANOHE Emma, la représentante du PNUD Abidjan, de YAO Marcel, Coordonnateur National de la REDD+ représentant le Ministère de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, d'Anne Martinussen la représentante ONU-REDD/PNUD et de celle d'EGNANKOU Wadja Mathieu, représentant des Organisations Non Gouvernementales.

### **Présentations**

Elles ont été faites de manière participative. Avant les présentations, les participants ont énuméré leurs attentes (**annexe 1**) vis à vis de cet atelier. Cette liste a été analysée et a permis aux présentateurs, d'adapter les présentations aux attentes. A la fin de l'atelier, les présentateurs et les participants, se sont assurés, de la satisfaction de toutes les attentes.

Au total cinq présentations ont été enregistrées:

#### **- REDD+: Définitions et Quelques Questions/concepts clés;**

A travers cette présentation, le consultant formateur recruté pour cette mission a mis en exergue:

- le lien entre les changements climatiques et les forêts

Les forêts absorbent des Gaz à Effet de Serre (GES) comme le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et « stockent » le carbone dans la végétation et le sol. Ce carbone est lâché quand les arbres sont coupés et quand la matière végétale se décompose. Ce gaz se retrouve au niveau de l'atmosphère et augmente la quantité de GES, ce qui crée le réchauffement climatique et donc le changement climatique.

- l'historique de la REDD+

La REDD+ est née après le protocole de Kyoto suite à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique. La REDD+ apparaît comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis.

- les grandes Questions du débat autour de REDD+ sont les suivantes :

Où trouver le financement pour la REDD+: marché du carbone, fonds publics, ou alternatives ?  
Comment évaluer la protection de la forêt : avec un niveau de référence (historique de l'état de la forêt), démontrer une réduction par rapport au taux d'émission historique des GES ;

- les implications pour les communautés Forestières : les communautés forestières les plus proches des forêts, leur implication est primordiale pour permettre la prise en compte de leur intérêt dans tout processus lié à la forêt, en particulier le mécanisme REDD+.
- les opportunités et les défis liés à la REDD+ sont entre autre :

Renforcement des capacités des communautés ;

Défis technique d'évaluer la valeur monétaire de la forêt, de mesurer et suivre le changement du stock du carbone, de contrôler effectivement l'usage de la forêt et vérifier sa protection (capacité technologique et humaine de monitoring limitées.).

#### **- Opportunités du mécanisme REDD+ pour la Côte d'Ivoire**

Sur ce point le Coordonnateur National a passé en revue le mécanisme REDD+, sa mise en œuvre, les Opportunités de la REDD+, les acquis et les Perspectives de la REDD+ en Côte d'Ivoire.

#### **- Approche de l'ONU-REDD à l'engagement de parties prenantes et le principe du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)**

Les différents points abordés sur ce thème sont:

- Le programme ONU-REDD;

- les Directives concernant l'engagement des parties prenantes à la préparation de la REDD+;
- les Lignes directrices sur le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP);
- les Directives pour la représentation des Populations Autochtones et société civile;
- l'importance d'assurer que la REDD+ marche.

#### **- Projet d'appui ciblé**

Il s'est agi de présenter les activités et les résultats attendus de cet appui.

#### **- Partenaires techniques et financiers dans le cadre de la REDD+**

Les participants ont été informés sur l'intervention des partenaires techniques et financiers dans le domaine du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire.

#### **Echanges et discussions**

Durant toutes les présentations, les participants ont posés un certain nombre de questions dont les réponses succinctes et concises leur ont permis d'avoir une bonne compréhension du mécanisme REDD+ ( **annexe 2**).

#### **Travaux en groupes**

Les travaux de groupes ont porté sur l'identification des Parties prenantes clés pour le processus REDD+ et l'Engagement de la société civile et des communautés à la base au processus REDD+ ainsi que la manière dont-elles doivent s'organiser.

Pour permettre à chaque participant de contribuer effectivement aux échanges, deux groupes de travail ont été constitués.

#### **Cérémonie de clôture**

Au terme des travaux le Coordonnateur et la délégation du PNUD ont tenu à exprimer leurs remerciements à tous les participants pour leurs contributions.

L'allocation de la cérémonie de clôture a été prononcée par le Coordonnateur National de la REDD+. Fait à Abidjan 27/03/2013

### **1B-2.2.3. LISTE DES PARTICIPANTS**



Atelier de préparation de la coordination Nationale EDD/11, de la société civile et des communautés locales au  
processus REDD+

MERCREDI 08 MARS 2015

**LISTE DE PRESENCE**

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement
01	KABLAN Jean	USEN/CI	Directeur	09 44 12 04 04	gabriel.kablan@usen.ci	
02	Harmonie Anon	USEN	Spécialiste		Anon.Harmonie@usen.ci	
03	Simeon A. A. A.	Consultant	Représentant		simeon.a.a.a@usen.ci	
04	Kouassi Ab. Thérèse	RIAD	Administrative	07 00 11	kouassi.ab@riad.ci	
05	Loukou M. Bessie	RIAD/CI	chef service	09 00 00 00	loukou.m@riad.ci	
06	Zoungbo Jean	CIAD	Coordinateur	09 12 44 21	zoungbo.jean@ciad.ci	
07	Kouassi Y. A.	JVC - GBD/USEN	chargé de projet	09 12 44 21	kouassi.y.a@usen.ci	
08	Salvy Kouassi	FAD	Coordinateur	09 12 44 21	salvy.kouassi@usen.ci	
09	Danielle Lina	ACTED	Représentant	09 12 44 21	danielle.lina@acted.ci	



## **1B-2.3. ATELIER DE FORMATION DE LA SOCIETE CIVILE SUR LE MECANISME REDD+ FINANCE PAR L'EFI**

### **1B-2.3.1. TERMES DE REFERENCE**

#### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme n'est pas encore réalisé. Il s'agit de l'information et de la participation effective de toutes les parties prenantes.

Conscient de cela, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de la Facilité REDD+ de l'Union européenne, du PNUD, de la FAO et de l'AFD à travers le C2D entendent sensibiliser et informer toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+. Ces termes de référence sont en lien avec le plan de travail de l'appui ONU-REDD « Targeted Support » via PNUD pour le financement des activités d'engagement des parties prenantes et avec le plan d'opération de la Facilité REDD+ de l'Union européenne (EFI) (activités 1.1 et 1.2 du plan d'opération) pour la REDD+ en Côte d'Ivoire.

Ainsi, des ateliers et réunions d'informations et de sensibilisations, sur les questions relevant du mécanisme REDD+ les enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire et l'engagement des parties prenantes seront organisés dans précisément huit localités (**Abidjan, Abengourou, Gagnoa, San-Pedro, Bouake, Yamoussoukro, Man et Korhogo**) regroupant les 12 districts de Côte d'Ivoire.

#### **OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général est de sensibiliser et informer directement une masse critique de 200 parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et l'importance de leurs engagements dans la mise en œuvre du mécanisme.

#### **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Informer et sensibiliser directement une masse critique initiale de 200 parties prenantes nationales, sur l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire, et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;
- Engager des consultations avec les parties prenantes sur les causes de la déforestation et les moyens d'y remédier ;
- Renforcer la coordination des acteurs de la société civile sur la REDD+ et le processus FLEGT.

#### **RESULTATS ATTENDUS**

- Une masse de 200 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Toutes les parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation en Côte d'Ivoire selon les zones et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Un espace de dialogue pour la société civile est entretenu en vue de la coordination des parties prenantes de la société civile autour d'une plateforme représentative (conjointe aux processus REDD+ et FLEGT).

#### **METHODOLOGIE**

Les ateliers et réunions d'information et de sensibilisation se feront par des présentations sur les questions relevant de l'importance de l'arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement de parties prenantes à la REDD+. Les ateliers seront organisés et animés par l'équipe de la CN-

REDD+, appuyée dans cette tâche par un consultant international expert dans l'engagement des parties prenantes et un consultant national.

Les deux (2) premiers ateliers auront lieu dans les départements de Daloa et San-Pedro du 22 au 27 Avril 2013.

L'équipe du projet élaborera et diffusera les lettres d'invitation aux ateliers à l'attention des Préfets de Région, les chefs traditionnels, les relais locaux de la société civile et certaines structures privés. Ceux-ci, après avoir fait un retour à l'équipe du projet afin de confirmer la bonne réception de la correspondance transmise, prendront les dispositions nécessaires pour inviter les participants attendus aux réunions au niveau de leur localité.

## **PARTICIPANTS**

Les participants aux ateliers dans chaque région sont les parties prenantes suivantes :

### **Secteur privé**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d'industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

### **Partenaires techniques financiers**

Ce sont notamment la FAO, le PNUD, l'AFD, le GIZ, l'UE/EFI et la Banque Mondiale.

### **Administration publique :**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l'Energie.

### **Société civile :**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l'environnement, des droits de l'homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses, les populations locales, etc.

### **Chefferie traditionnelles**

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

### **La presse**

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.)

## **PROGRAMME PROVISOIRE DES ATELIERS**

<b>JOUR</b>	<b>HORAIRE</b>	<b>ACTIVITE</b>
<b>Jour 1</b>	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil et installation des participants</li> <li>– Allocutions d'ouverture (Préfet, Point Focal REDD+)</li> <li>– Présentation du TDR de la mission</li> <li>– Définition des attentes et perception de l'atelier par les participants</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Projection de films</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Changements climatiques et Importance de l'arbre et de la forêt (15 min)</li> <li>– Histoire de la REDD+ (15 min)</li> </ul> <p><b>Présentations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mécanisme REDD+, enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire</li> <li>– <i>Echanges et Discussions</i></li> </ul>

	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
	13H30-15H00	<b>Présentations</b> – Engagement des parties prenantes à la REDD+ – <i>Echanges et discussions</i>
	15H00-15H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H15-16H45	– Présentation des causes de la déforestation en Côte d'Ivoire <b>Travaux de groupe</b> – Analyse des causes de déforestation dans la région et les moyens de lutte – <i>Restitution des travaux de groupe</i>
	16H45	<b>FIN DE L'ATELIER AVEC LES PARTICIPANTS HORS SOCIETE CIVILE</b>
<b>Jour 2</b>	08H30 - 10H00	– Installations des participants <b>Présentations</b> – Mécanisme REDD+ liens avec le processus FLEGT – <i>Echanges et discussions</i>
	10H00-10H20	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H20 -12H30	Travaux de groupe avec la Société Civile – Initiation d'un espace de dialogue de la société civile autour de la plateforme conjointe REDD+/FLEGT
	12H30-13H00	<b>COCKTAIL ET FIN DE L'ATELIER</b>

### 1B-2.3.3. COMPTE RENDU

Les 16 et 17 avril 2013 s'est tenu dans la salle de réunion de la Coordination Nationale REDD+, un atelier de formation des Organisations Non Gouvernementales (ONG) sur le Mécanisme REDD+. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'UE/EFI pour la sensibilisation, l'information et la formation des parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+. L'objectif de cet atelier est de former quarante (40) leaders des Organisations Non Gouvernementales de la Côte d'Ivoire au mécanisme REDD+.

#### Cérémonie d'ouverture

Elle a été marquée par le mot du Coordonnateur National REDD+, M.YAO Marcel. Après avoir présenté, le Coordonnateur a exprimé la volonté du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable à toujours soutenir les actions permettant la préservation des forêts Ivoiriennes. Il a terminé par remercier tous les participants de toujours répondre présent quand ils sont sollicités.



### **Présentations**

Les présentations ont été faites par M. NNAH Ndobe Samuel, Consultant International recruté par l'UE/EFI, le Coordonnateur et M. AKA Jean Paul AKA, Assistant REDD+. Avant les présentations, les participants ont énuméré leurs attentes (**annexe 1**) vis à vis de cet atelier. Cette liste a été analysée et a permis aux présentateurs, d'adapter les présentations aux attentes.

Au total cinq présentations ont été enregistrées:

#### **Arbre et Climat**

A travers cette présentation, le consultant International a parlé de la définition de l'arbre. Selon lui, l'arbre est un être vivant ayant plus de cinq mètres de hauteur dont la matière principale est le bois. Il a également fait ressortir les multiples fonctions de l'arbre dont la photosynthèse ainsi que les biens et services que offre l'arbre à l'humanité.

#### **REDD+ et ses enjeux**

Les débats ont portés sur les points suivants :

le lien entre les changements climatiques et les forêts

Les forêts absorbent des Gaz à Effet de Serre (GES) comme le dioxyde du carbone (CO<sub>2</sub>) et « stockent » le carbone dans la végétation et le sol. Ce carbone est lâché quand les arbres sont coupés et quand la matière végétale se décompose. Ce gaz se retrouve au niveau de l'atmosphère et augmente la quantité de GES, ce qui crée le réchauffement de la planète et donc le changement climatique.

l'historique de la REDD+

La REDD+ est née onze (11) ans après le protocole de Kyoto, c'est lors de la onzième Conférence des Parties des Nations Unies sur le changement climatique. La REDD+ apparait comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis.

Différence entre forêt intacte, forêt perturbée, forêt dégradée et forêt déboisée

La forêt intacte n'est pas modifiée, la forêt perturbée a perdue 80 à 70% de ses arbres, la forêt dégradée a perdue 60 à 50% de ses arbres et la forêt déboisée perd la totalité des arbres.

#### **Les différentes étapes du mécanisme REDD+**

Elles se résument en trois étapes qui sont la phase de préparation, la phase des investissements et réformes et la phase des opérations.

### **L'état des lieux du Mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire**

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010, depuis lors plusieurs activités ont été réalisées. Parmi celles-ci, nous pouvons citer :

- Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ;
- Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ; Adhésion de la Côte d'Ivoire au Programme ONU-REDD Juin 2011 ;
- Lancement des activités de la REDD+ en Septembre 2011 ;
- Mise en place du cadre institutionnel Mars 2012 ;
- Création de la Commission Nationale REDD+ par décret N°2012-1049 du 24 octobre 2012. **Lien entre REDD+ et FLEGT/APV**

A travers cette présentation, M. NNAH Ndobe Samuel a montré que le FLEGT et la REDD+ ont beaucoup de convergences. Ces deux processus se retrouvent dans la gouvernance forestière, la gestion durable des forêts et assurent la participation des partis prenantes dont l'expérience du FLEGT sont très utile dans le développement des approches liées à la REDD+.

### **Travaux de groupes**

Les participants ont réfléchi sur deux principaux points :

- analyse des causes de la déforestation et de la dégradation des forêts en Côte d'Ivoire et les moyens de lutte en Côte d'Ivoire, les solutions prioritaire ;
- Comment assurer l'engagement effectif de la société civile au processus REDD+ ?

Pour permettre à chaque participant de contribuer effectivement aux échanges, trois groupes de travail ont été constitués.

### **Cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par le mot de fin de M. YAO Marcel, Coordonnateur National REDD+. Il a exprimé sa satisfaction pour le bon déroulement de l'atelier et a adressé son remerciement à l'endroit de tous les participants.

### **1B-2.3.3. LISTE DES PARTICIPANTS**



ATELIER DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES ONG AU MECANISME REDD+

LISTE DE PRESENCE : MARCH 16 AVRIL 2015

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Signature
01	BOUMBALE A. T. C. E.	Association	Responsable	01 57 24 45	boumba@orange.ci	[Signature]
02	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
03	K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
04	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
05	K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
06	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
07	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
08	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
09	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Signature
10	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
11	K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
12	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
13	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
14	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
15	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
16	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
17	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
18	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
19	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
20	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
21	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
22	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
23	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
24	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
25	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]
26	Y. N. K. N. D. J. A. N.	Association	Président	01 57 24 45	y.n.k.n.d.j.a.n@orange.ci	[Signature]

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Emergent
27	François Bourdier	UNEP	Président	02 22 11 22	francois.bourdier@unep.org	✓
28	Prof. Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
29	Prof. Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
30	Gaston Louy	UNEP	Président	02 22 11 22	gastonlouy@unep.org	✓
31	Sotty Moudou	UNEP	Président	02 22 11 22	sotty@unep.org	✓
32	Ch. M. M. M.	UNEP	Président	02 22 11 22	cm@unep.org	✓
33	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
34	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
35	Sorpo	UNEP	Président	02 22 11 22	sorpo@unep.org	✓
36	Sen-Ben	UNEP	Président	02 22 11 22	senben@unep.org	✓
37	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
38	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
39	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
40	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
41	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Emergent
42	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
43	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
44	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
45	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
46	Yvanoua	UNEP	Président	02 22 11 22	yvanoua@unep.org	✓
47						
48						
49						
50						
51						
52						
53						
54						
55						
56						

1B-2.4. ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE MECANISME REDD+ DALOA (23-24 AVRIL 2013).

## 1B-2.4.1. TERMES DE REFERENCE

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme n'est pas encore réalisé. Il s'agit de l'information et de la participation effective de toutes les parties prenantes.

Conscient de cela, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de la Facilité REDD+ de l'Union européenne, du PNUD, de la FAO et de l'AFD à travers le C2D entendent sensibiliser et informer toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+. Ces termes de référence sont en lien avec le plan de travail de l'appui ONU-REDD « Targeted Support » via PNUD pour le financement des activités d'engagement des parties prenantes et avec le plan d'opération de la Facilité REDD+ de l'Union européenne (EFI) (activités 1.1 et 1.2 du plan d'opération) pour la REDD+ en Côte d'Ivoire.

Ainsi, des ateliers et réunions d'informations et de sensibilisations, sur les questions relevant du mécanisme REDD+ les enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire et l'engagement des parties prenantes seront organisés dans précisément huit localités (**Abidjan, Abengourou, Gagnoa, San-Pedro, Bouake, Yamoussoukro, Man et Korhogo**) regroupant les 12 districts de Côte d'Ivoire.

### OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de sensibiliser et informer directement une masse critique de 200 parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et l'importance de leurs engagements dans la mise en œuvre du mécanisme.

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Informer et sensibiliser directement une masse critique initiale de 200 parties prenantes nationales, sur l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire, et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;
- Engager des consultations avec les parties prenantes sur les causes de la déforestation et les moyens d'y remédier ;
- Renforcer la coordination des acteurs de la société civile sur la REDD+ et le processus FLEGT.

### RESULTATS ATTENDUS

- Une masse de 200 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Toutes les parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation en Côte d'Ivoire selon les zones et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Un espace de dialogue pour la société civile est entretenu en vue de la coordination des parties prenantes de la société civile autour d'une plateforme représentative (conjointe aux processus REDD+ et FLEGT).

### METHODOLOGIE

Les ateliers et réunions d'information et de sensibilisation se feront par des présentations sur les questions relevant de l'importance de l'arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement de parties prenantes à la REDD+. Les ateliers seront organisés et animés par l'équipe de la CN-REDD+, appuyée dans cette tâche par un consultant international expert dans l'engagement des parties prenantes et un consultant national.

Les deux (2) premiers ateliers auront lieu dans les départements de Daloa et San-Pedro du 22 au 27 Avril 2013.

L'équipe du projet élaborera et diffusera les lettres d'invitation aux ateliers à l'attention des Préfets de Région, les chefs traditionnels, les relais locaux de la société civile et certaines structures privés. Ceux-ci, après avoir fait un retour à l'équipe du projet afin de confirmer la bonne réception de la correspondance transmise, prendront les dispositions nécessaires pour inviter les participants attendus aux réunions au niveau de leur localité.

### **PARTICIPANTS**

Les participants aux ateliers dans chaque région sont les parties prenantes suivantes :

#### **Secteur privé**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d'industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

#### **Partenaires techniques financiers**

Ce sont notamment la FAO, le PNUD, l'AFD, le GIZ, l'UE/EFI et la Banque Mondiale.

#### **Administration publique :**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l'Energie.

#### **Société civile :**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l'environnement, des droits de l'homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses, les populations locales, etc.

#### **Chefferie traditionnelles**

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

#### **La presse**

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.

### **PROGRAMME DES ATELIERS A L'INTERIEUR DU PAYS**

<b>JOUR</b>	<b>HORAIRE</b>	<b>ACTIVITES</b>
<b>Jour 1</b>	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil et installation des participants</li> <li>– Allocutions d'ouverture (Point Focal REDD+, DR de l'Environnement Préfet)</li> <li>– Présentation du TDR de la mission <b>Projection</b></li> </ul> <p><b>de films</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Changements climatiques et Importance de l'arbre et de la forêt (7 min)</li> <li>– Histoire de la REDD+ (06 min 45)</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Définition des attentes et perception de l'atelier par les participants</b></p> <p><b>Présentations</b></p> <p>Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire (SAMUEL)</p>

		Différentes étapes du mécanisme REDD+, Etat des lieux en Côte d'Ivoire (YAO Marcel) <i>Echanges et discussions</i>
	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
	13H30-15H15	<b>Travaux de groupe</b> – Analyse des causes de la déforestation et de la dégradation en Côte d'Ivoire et les moyens de lutte en Côte d'Ivoire, les solutions prioritaires – Analyse des parties prenantes à la REDD+ et de leurs intérêts.
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H30-16H00	<b>Restitutions des travaux</b>
<b>16H00</b>		<b>FIN DE LA PREMIERE JOURNEE</b>
<b>Jour 2</b>	08H30 - 10H00	– Installations des participants <b>Analyses participatives</b> – Présentation sur le lien entre FLEGT/REDD+ <i>Echanges et discussions</i>
	10H00 - 10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H15 - 13H30	<b>Travaux de groupe</b> – Comment assurer l'engagement effectif de la société civile au processus REDD+ – Matrice des Organisation de la Société Civile, rôles et enjeux de coordination (plateforme société civile REDD+ conjointe FLEGT)  <i>Echanges et discussions</i>
<b>13H30-14H00</b>		<b>COKTEIL ET FIN DE L'ATELIER</b>

#### 1B-2.4.2. COMPTE RENDU

Les 23 et 24 avril 2013 s'est tenu dans la salle de réunion de la préfecture de Daloa, un atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'UE/EFI pour la sensibilisation, l'information et la formation des parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+.

#### Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur OUASSOLOU Gnékpa, Sous-préfet de Daloa, représentant le préfet de région. Le Coordonnateur National REDD+, Monsieur YAO Marcel a été le premier à ouvrir la série des allocutions. Il a tout d'abord transmis la salutation du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable à tous les participants. Il a ensuite présenté le contexte de cet atelier et montré son importance dans la recherche de solution contre le changement climatique. Selon le coordonnateur, cet atelier permet de créer une synergie nationale pour la mise en place du mécanisme REDD+, qui doit se faire en coordination avec toutes les parties prenantes nationales. Il a terminé par remercier la Préfecture, la Direction Régionale des Eaux et Forêts et la Direction Régionale de l'Environnement pour leur appui à l'organisation du présent atelier.

A la suite du Coordonnateur, Monsieur KOUAKOU Kouassi, Directeur Régional de l'Environnement, après avoir remercié les participants, a dit l'intérêt que sa Direction a pour cet atelier vue l'enjeu si important.

Pour clore la série des allocutions, Monsieur OUASSOLOU Gnékpa, a dans ces propos exhorté la population au respect de la réglementation forestière en vue de protéger les forêts. Il a également remercié les organisateurs de cet atelier ainsi que tous les participants.

Sur ces mots, il a déclaré ouvert l'atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+. **Présentations**

Il y a eu deux sortes de présentations : les présentations de films et les présentations PowerPoint.

#### **Présentations de films**

Au total deux films ont été présentés. Le premier film a porté sur le changement climatique et l'importance de l'arbre dans la régulation du climat et le second a présenté l'origine et l'objectif de la REDD+.

#### **Présentations Powerpoint**

Elles ont été faites de façon participative. Avant les présentations, les attentes des participants vis à vis de cet atelier ont été recueillies. Cette liste a été analysée et a permis d'adapter les présentations PowerPoint.

Au total deux présentations ont été enregistrées:

#### **Mécanisme REDD+ et ses enjeux pour la Côte d'Ivoire**

A travers une analyse participative, le consultant International a emmené les participants à comprendre ce que c'est que le changement climatique, les causes et les conséquences avant d'aborder le mécanisme REDD+ et ses enjeux pour la Côte d'Ivoire.

Les débats concernant cette présentation ont surtout portés sur :

le lien entre les changements climatiques et les forêts

Les forêts absorbent des Gaz à Effet de Serre (GES) comme le dioxyde du carbone (CO<sub>2</sub>) et « stockent » le carbone dans la végétation et le sol. Ce carbone est lâché quand les arbres sont coupés et quand la matière végétale se décompose. Ce gaz se retrouve au niveau de l'atmosphère et augmente la quantité de GES, ce qui crée le réchauffement de la planète et donc le changement climatique.

l'historique de la REDD+

La REDD+ apparaît comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis.

Différence entre forêt intacte, forêt perturbée, forêt dégradée et forêt déboisée

La forêt intacte n'est pas modifiée, la forêt perturbée a perdu 80 à 70% de ses arbres, la forêt dégradée a perdu 60 à 50% de ses arbres et la forêt déboisée perd la totalité des arbres.

Les enjeux du mécanisme REDD+ pour la Côte d'Ivoire

#### **Les différentes étapes du mécanisme REDD+ et l'état des lieux en Côte d'Ivoire**

Le mécanisme REDD+ comporte trois étapes, qui sont la phase de préparation, la phase des investissements et réformes et la phase des opérations.

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010, depuis lors plusieurs activités ont été réalisées. Parmi celles-ci, nous avons :

Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ;

Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ;

Adhésion de la Côte d'Ivoire au Programme ONU-REDD Juin 2011 ; Lancement des activités de la REDD+ en Septembre 2011 ;

Mise en place du cadre institutionnel Mars 2012 ;

Création de la Commission Nationale REDD+ par décret N°2012-1049 du 24 octobre 2012. **Lien entre REDD+ et FLEGT/APV**

A travers cette présentation, le lien entre le FLEGT et la REDD+ a été mis en exergue. Il ressort que ces deux processus ont un objectif commun, celui de la bonne gouvernance forestière, la gestion durable des forêts.

## Travaux de groupes

Les participants ont eu à traiter deux exercices, le premier portant sur :

Causes de la déforestation et de la dégradation dans la région du Bas-Sassandra

- Citer les causes de la déforestation ou dégradation des forêts —
- Pour chaque cause citée, quels sont les différents types d'activités
- Quels sont les agents responsables selon les causes citées
- Quels sont les solutions préconisées pour lutter contre ces causes
- Quels sont les activités qu'on mène dans les forêts et qui permettent de conserver la forêt

Implication des acteurs de la région du Haut Sassandra dans le mécanisme REDD+

- Quels sont les acteurs à impliquer pour réussir le mécanisme REDD+ —
- Quels sont les meilleures façons d'impliquer ces acteurs

Le second exercice a porté sur la manière d'assurer l'engagement effectif de la société civile au processus REDD+/FLEGT.

## Cérémonie de clôture

Elle a été marquée par le mot de fin de Monsieur KOUAKOU Kouassi, Directeur Régional de l'Environnement, de la Salubrité et du Développement Durable. Il a exprimé sa joie pour le bon déroulement de l'atelier et a adressé son remerciement à l'endroit de tous les participants.

Liste des participants

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SALUBRITÉ URBAIN ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE		RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail		ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES AU MÉCANISME REDD+			
Mardi 23 avril 2015							
LISTE DE PRÉSENCE DE LA TABLE DE SEANCE							
N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Présence	Engagement
01	OUASTOU Guélor	SIP Dabon	Dir. projet	09.26.48.10	ouastou.guelor@cip-ivc.org	Dabon et Gonate	
02	BOSSÉ Engèle	SIP Bonfoa	Dir. projet	57.82.02.58		Bonfoa	
03	Gnagna Gny Boyens	SIP Bonfoa	Dir. projet	04.66.92.66		Gonate	
04	KOUAKOU Kouassi	DRD/Bassas	DIR	57.66.25.24	okouakou@cip-ivc.org	Dabon	
05							

No	Name & Present	Structure	Function	Contact	E-mail	Emergen
10	Adhikari, Pradyumn	PAU, Punjab	Senior Lectr	03 35 33-76		6-2
11	Karanjot Kaur	ONG CTOY	Information	0103 57 43	karanjot@ongc.com	10/2
12	KABLAN Teefa	UPES CE	Admin	05 41 25 34	teefa.kablan@upes.edu	10/2
13	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
14	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
15	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
16	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
17	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
18	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
19	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
20	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
21	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
22	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
23	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
24	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
25	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2
26	Kumar, Anshu	UPES CE	Director	0224 0269	anshu.kumar@upes.edu	10/2

No	Name & Present	Structure	Function	Contact	E-mail	Emergen
27	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
28	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
29	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
30	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
31	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
32	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
33	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
34	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
35	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
36	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
37	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
38	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
39	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
40	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2
41	Farooq, Farooq	UPES CE	Director	0224 0269	farooq.farooq@upes.edu	10/2

N°	Noms & Prénoms	Statut	Fonction	Contact	E-mail	Emergent
42	DRICHI ELOU...	...	...	09 44 11 11 11	...	...
43	KOUATE ABDOU...	...	...	09 44 11 11 11	...	...
44	KOASSI ABDOU...	...	...	09 44 11 11 11	...	...
45	KOUATE ABDOU...	...	...	09 44 11 11 11	...	...
46	ZABI GARDIEN...	...	...	09 44 11 11 11	...	...
47						
48						
49						
50						
51						
52						
53						
54						
55						
56						

## 1B-2.5. ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE MECANISME REDD+ - DALOA (23-24 AVRIL 2013).

### 1B-2.5.1. TERMES DE REFERENCE

#### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme n'est pas encore réalisé. Il s'agit de l'information et de la participation effective de toutes les parties prenantes.

Conscient de cela, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de la Facilité REDD+ de l'Union européenne, du PNUD, de la FAO et de l'AFD à travers le C2D entendent sensibiliser et informer toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+. Ces termes de référence sont en lien avec le plan de travail de l'appui ONU-REDD « Targeted Support » via PNUD pour le financement des activités d'engagement des parties prenantes et avec le plan d'opération de la Facilité REDD+ de l'Union européenne (EFI) (activités 1.1 et 1.2 du plan d'opération) pour la REDD+ en Côte d'Ivoire.

Ainsi, des ateliers et réunions d'informations et de sensibilisations, sur les questions relevant du mécanisme REDD+ les enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire et l'engagement des parties prenantes seront organisés dans précisément huit localités (**Abidjan, Abengourou, Gagnoa, San-Pedro, Bouake, Yamoussoukro, Man et Korhogo**) regroupant les 12 districts de Côte d'Ivoire.

#### OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de sensibiliser et informer directement une masse critique de 200 parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et l'importance de leurs engagements dans la mise en œuvre du mécanisme.

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Informer et sensibiliser directement une masse critique initiale de 200 parties prenantes nationales, sur l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire, et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;
- Engager des consultations avec les parties prenantes sur les causes de la déforestation et les moyens d'y remédier ;
- Renforcer la coordination des acteurs de la société civile sur la REDD+ et le processus FLEGT.

## **RESULTATS ATTENDUS**

- Une masse de 200 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Toutes les parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation en Côte d'Ivoire selon les zones et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Un espace de dialogue pour la société civile est entretenu en vue de la coordination des parties prenantes de la société civile autour d'une plateforme représentative (conjointe aux processus REDD+ et FLEGT).

## **METHODOLOGIE**

Les ateliers et réunions d'information et de sensibilisation se feront par des présentations sur les questions relevant de l'importance de l'arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement de parties prenantes à la REDD+. Les ateliers seront organisés et animés par l'équipe de la CN-REDD+, appuyée dans cette tâche par un consultant international expert dans l'engagement des parties prenantes et un consultant national.

Les deux (2) premiers ateliers auront lieu dans les départements de Daloa et San-Pedro du 22 au 27 Avril 2013.

L'équipe du projet élaborera et diffusera les lettres d'invitation aux ateliers à l'attention des Préfets de Région, les chefs traditionnels, les relais locaux de la société civile et certaines structures privés. Ceux-ci, après avoir fait un retour à l'équipe du projet afin de confirmer la bonne réception de la correspondance transmise, prendront les dispositions nécessaires pour inviter les participants attendus aux réunions au niveau de leur localité.

## **PARTICIPANTS**

Les participants aux ateliers dans chaque région sont les parties prenantes suivantes :

### **Secteur privé**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d'industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

### **Partenaires techniques financiers**

Ce sont notamment la FAO, le PNUD, l'AFD, le GIZ, l'UE/EFI et la Banque Mondiale.

### **Administration publique :**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l'Energie.

### **Société civile :**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l'environnement, des droits de l'homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses, les populations locales, etc.

### **Chefferie traditionnelles**

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

### La presse

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.

## VII- PROGRAMME DES ATELIERS A L'INTERIEUR DU PAYS

JOUR	HORAIRE	ACTIVITES
Jour 1	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil et installation des participants</li> <li>– Allocutions d'ouverture (Point Focal REDD+, DR de l'Environnement Préfet)</li> <li>– Présentation du TDR de la mission <b>Projection de films</b></li> <li>– Changements climatiques et Importance de l'arbre et de la forêt (7 min)</li> <li>– Histoire de la REDD+ (06 min 45)</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Définition des attentes et perception de l'atelier par les participants</b></p> <p><b>Présentations</b></p> <p>Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire (SAMUEL) Différentes étapes du mécanisme REDD+, Etat des lieux en Côte d'Ivoire (YAO Marcel)</p> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
	13H30-15H15	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse des causes de la déforestation et de la dégradation en Côte d'Ivoire et les moyens de lutte en Côte d'Ivoire, les solutions prioritaires</li> <li>– Analyse des parties prenantes à la REDD+ et de leurs intérêts.</li> </ul>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H30-16H00	<b>Restitutions des travaux</b>
<b>16H00</b>	<b>FIN DE LA PREMIERE JOURNEE</b>	
Jour 2	08H30 - 10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installations des participants <b>Analyses participatives</b></li> <li>– Présentation sur le lien entre FLEGT/REDD+</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	10H00 - 10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H15 - 13H30	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comment assurer l'engagement effectif de la société civile au processus REDD+</li> <li>– Matrice des Organisation de la Société Civile, rôles et enjeux de coordination (plateforme société civile REDD+ conjointe FLEGT)</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>

### 1B-2.5.2. COMPTE RENDU

Les 23 et 24 avril 2013 s'est tenu dans la salle de réunion de la préfecture de Daloa, un atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+. Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'appui de l'UE/EFI pour la sensibilisation, l'information et la formation des parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+.

#### Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur OUASSOLOU Gnékpa, Sous-préfet de Daloa, représentant le préfet de région. Le Coordonnateur National REDD+, Monsieur YAO Marcel a été le premier à ouvrir la série des allocutions. Il a tout d'abord transmis la salutation du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable à tous les participants. Il a ensuite présenté le contexte de cet atelier et montré son importance dans la recherche de solution contre le changement climatique. Selon le coordonnateur, cet atelier permet de créer une synergie nationale pour la mise en place du mécanisme REDD+, qui doit se faire en coordination avec toutes les parties prenantes nationales. Il a terminé par remercier la Préfecture, la Direction Régionale des Eaux et Forêts et la Direction Régionale de l'Environnement pour leur appui à l'organisation du présent atelier.

A la suite du Coordonnateur, Monsieur KOUAKOU Kouassi, Directeur Régional de l'Environnement, après avoir remercié les participants, a dit l'intérêt que sa Direction a pour cet atelier vue l'enjeu si important.

Pour clore la série des allocutions, Monsieur OUASSOLOU Gnékpa, a dans ces propos exhorté la population au respect de la réglementation forestière en vue de protéger les forêts. Il a également remercié les organisateurs de cet atelier ainsi que tous les participants.

Sur ces mots, il a déclaré ouvert l'atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+. **Présentations**

Il y a eu deux sortes de présentations : les présentations de films et les présentations PowerPoint.

#### Présentations de films

Au total deux films ont été présentés. Le premier film a porté sur le changement climatique et l'importance de l'arbre dans la régulation du climat et le second a présenté l'origine et l'objectif de la REDD+.

#### Présentations Powerpoint

Elles ont été faites de façon participative. Avant les présentations, les attentes des participants vis à vis de cet atelier ont été recueillies. Cette liste a été analysée et a permis d'adapter les présentations PowerPoint.

Au total deux présentations ont été enregistrées:

#### Mécanisme REDD+ et ses enjeux pour la Côte d'Ivoire

A travers une analyse participative, le consultant International a emmené les participants à comprendre ce que c'est que le changement climatique, les causes et les conséquences avant d'aborder le mécanisme REDD+ et ses enjeux pour la Côte d'Ivoire.

Les débats concernant cette présentation ont surtout portés sur :

le lien entre les changements climatiques et les forêts

Les forêts absorbent des Gaz à Effet de Serre (GES) comme le dioxyde du carbone (CO<sub>2</sub>) et « stockent » le carbone dans la végétation et le sol. Ce carbone est lâché quand les arbres sont coupés et quand la matière végétale se décompose. Ce gaz se retrouve au niveau de l'atmosphère et augmente la quantité de GES, ce qui crée le réchauffement de la planète et donc le changement climatique.

l'historique de la REDD+

La REDD+ apparait comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis.

Différence entre forêt intacte, forêt perturbée, forêt dégradée et forêt déboisée

La forêt intacte n'est pas modifiée, la forêt perturbée a perdue 80 à 70% de ses arbres, la forêt dégradée a perdue 60 à 50% de ses arbres et la forêt déboisée perd la totalité des arbres.

Les enjeux du mécanisme REDD+ pour la Côte d'Ivoire

### **Les différentes étapes du mécanisme REDD+ et l'état des lieux en Côte d'Ivoire**

Le mécanisme REDD+ comporte trois étapes, qui sont la phase de préparation, la phase des investissements et réformes et la phase des opérations.

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010, depuis lors plusieurs activités ont été réalisées. Parmi celles-ci, nous avons :

Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ;

Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ;

Adhésion de la Côte d'Ivoire au Programme ONU-REDD Juin 2011 ; Lancement des activités de la REDD+ en Septembre 2011 ;

Mise en place du cadre institutionnel Mars 2012 ;

Création de la Commission Nationale REDD+ par décret N°2012-1049 du 24 octobre 2012. **Lien entre REDD+ et FLEGT/APV**

A travers cette présentation, le lien entre le FLEGT et la REDD+ a été mis en exergue. Il ressort que ces deux processus ont un objectif commun, celui de la bonne gouvernance forestière, la gestion durable des forêts.

### **Travaux de groupes**

Les participants ont eu à traiter deux exercices, le premier portant sur : Causes de

la déforestation et de la dégradation dans la région du Bas-Sassandra

— Citer les causes de la déforestation ou dégradation des forêts —

Pour chaque cause citée, quels sont les différents types d'activités

— Quels sont les agents responsables selon les causes citées

— Quels sont les solutions préconisées pour lutter contre ces causes

— Quels sont les activités qu'on mène dans les forêts et qui permettent de conserver la forêt

Implication des acteurs de la région du Haut Sassandra dans le mécanisme REDD+

— Quels sont les acteurs à impliquer pour réussir le mécanisme REDD+

— Quels sont les meilleures façons d'impliquer ces acteurs

Le second exercice a porté sur la manière d'assurer l'engagement effectif de la société civile au processus REDD+/FLEGT.

### **Cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par le mot de fin de Monsieur KOUAKOU Kouassi, Directeur Régional de l'Environnement, de la Salubrité et du Développement Durable. Il a exprimé sa joie pour le bon déroulement de l'atelier et a adressé son remerciement à l'endroit de tous les participants.

### **1B-2.5.3. LISTE DES PARTICIPANTS**

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA SALUBRITÉ URBAIN ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES AU MECANISME REDD+

Mardi 23 avril 2013

LISTE DE PRESENCE DE LA TABLE DE SEANCE

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Présence	Engagement
01	EDWASSOLOU Gnikpa	SIP Dabou	Secrétaire	09 24 58 39	edwasso@yaho.fr	Déjà présent	
02	BOSSIE Eugène	SIP Bouffé	Secrétaire	27 82 02 58		Déjà présent	
03	Gnagna Gny Gnygné	SIP Dabou	Secrétaire	09 24 58 39		Déjà présent	
04	Moukoko Kouassi	DIC/Abaco	DIC	57 68 85 21	okouassi@yaho.fr	Déjà présent	

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA SALUBRITÉ URBAIN ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



ATELIER DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DES ONG AU MECANISME REDD+

LISTE DE PRESENCE : Dabou le Mardi 23 avril 2013

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Présence	Engagement
01	Nahonou Ho	Chiffre	Directeur	09 28 64 26		Déjà présent	
02	Kouamé Gnanou		Directeur	06 28 33 25	gnanou@yaho.fr	Déjà présent	
03	Doumoua Koudy		Directeur	09 24 50 47	kdoumoua@yaho.fr	Déjà présent	
04	Bois Boussa	ONG	Président	06 78 04 85	boisboussa@yaho.fr	Déjà présent	
05	Edouard	ONG	Président	09 24 58 39		Déjà présent	
06	A. Gnanou Issouf	ONG	Président	09 24 58 39		Déjà présent	
07	Dr. Boussa	ONG	Président	09 24 58 39		Déjà présent	

10	Kami 'Ancient'	COOPER	COOPER	07 22 59 81		Valera	Handwritten
11	YCP HALL	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
12	YCP HALL	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
13	JATI CHINA	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
14	Dudy Lacia	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
15	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
16	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
17	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
18	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
19	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
20	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten

21	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
22	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
23	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
24	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
25	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
26	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
27	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
28	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
29	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten
30	Ata Ronda	COOPER	COOPER	07 21 7 65		Valera	Handwritten

6	61	Dombali Aissata	COASAB	Coordelle	09 95 72 01		Gonate	Dfuf
7	62	Amadou Salim	COASAB	Coordelle	08 42 68 62		Dolan	Dfuf
8	63	Kouadio A. P. Abalo	COASAB	Coordelle	02 10 62 75		Dolan	Dfuf
9	64	Abiko Jeanette	ANADER	DOCA	49 56 83 30	Ministère de l'Éducation	Dolan	Dfuf
10	65	KYBER NGISSA AYO	COASAB	Coordelle	01 19 11 17	Ministère de l'Éducation	Dolan	Dfuf
11	66	KONE FERDOUTER	DA	Formation	20 77 23 07	Ministère de l'Éducation	Dolan	Dfuf
12	67	N'DOUA ROBERT	COASAB	Coordelle	01 02 10 70	Ministère de l'Éducation	Dolan	Dfuf
13	68	Fofana Issaka	COASAB	Coordelle	02 56 82 39		Dolan	Dfuf
14	69	DOSSOY KOUMBE	COASAB	Coordelle	02 14 44 79		Dolan	Dfuf
15	70	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	06 36 03 69		Dolan	Dfuf
16	71	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
17	72	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
18	73	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
19	74	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
20	75	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
21	76	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
22	77	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
23	78	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
24	79	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
25	80	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
26	81	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
27	82	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
28	83	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
29	84	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
30	85	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf

31	86	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
32	87	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
33	88	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
34	89	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
35	90	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
36	91	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
37	92	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
38	93	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
39	94	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
40	95	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
41	96	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
42	97	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
43	98	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
44	99	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
45	100	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
46	101	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
47	102	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
48	103	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
49	104	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
50	105	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
51	106	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
52	107	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
53	108	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
54	109	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
55	110	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
56	111	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
57	112	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
58	113	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
59	114	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
60	115	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
61	116	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
62	117	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
63	118	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
64	119	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
65	120	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
66	121	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
67	122	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
68	123	Soubaly Aissata	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf
69	124	Nialata Salimata	COASAB	Coordelle	09 77 22 95		Dolan	Dfuf
70	125	Kouame K. Guy	COASAB	Coordelle	04 14 43 79		Dolan	Dfuf

## 1B-2.6.1. TERMES DE REFERENCE

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme n'est pas encore réalisé. Il s'agit de l'information et de la participation effective de toutes les parties prenantes.

Conscient de cela, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de la Facilité REDD+ de l'Union européenne, du PNUD, de la FAO et de l'AFD à travers le C2D entendent sensibiliser et informer toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+. Ces termes de référence sont en lien avec le plan de travail de l'appui ONU-REDD « Targeted Support » via PNUD pour le financement des activités d'engagement des parties prenantes et avec le plan d'opération de la Facilité REDD+ de l'Union européenne (EFI) (activités 1.1 et 1.2 du plan d'opération) pour la REDD+ en Côte d'Ivoire.

Ainsi, des ateliers et réunions d'informations et de sensibilisations, sur les questions relevant du mécanisme REDD+ les enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire et l'engagement des parties prenantes seront organisés dans précisément huit localités (**Abidjan, Abengourou, Gagnoa, San-Pedro, Bouaké, Yamoussoukro, Man et Korhogo**) regroupant les 12 districts de Côte d'Ivoire.

### OBJECTIF GENERAL

L'objectif général est de former d'une part, les structures ministérielles à la REDD+ et d'autre part, de favoriser une meilleure collaboration dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme REDD+, tout en insistant sur les enjeux et l'importance de leurs engagements. **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Renforcer la capacité des Agents des ministères et autres agents des structures étatiques, sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire, et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Susciter l'engagement de toutes les structures ministérielles dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;

### RESULTATS ATTENDUS

- Tous les agents des ministères et autres agents des structures étatiques sont formés et capables de contribuer pleinement à la mise en œuvre du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire ;
- Tous les agents des structures étatiques sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Une collaboration efficiente est établie entre les ministères en vue de la coordination des acteurs des structures de l'état autour d'une plateforme représentative (conjointe aux processus REDD+ et FLEGT).

### METHODOLOGIE

Au cours de séance de travail interministériel des présentations sur les questions relevant de l'importance de l'arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement des structures ministérielles à la REDD+. L'organisation de la séance de travail se fera par l'équipe de la CN-REDD+, épaulée dans cette tâche par deux consultants l'un national et l'autre international.

Cette séance de travail aura lieu le 19 Juin 2013 au CERIA-UEMOA. Davantage de précisions seront données par Le programme de la séance ci-joint.

### PARTICIPANTS

#### MINISTERES

Il s'agit notamment du :

- Ministère des affaires étrangères ;
- Ministère du Plan et du Développement ;
- Ministère de l'économie et des finances ;

Ministère des mines du pétrole et l'énergie ;  
 Ministère des Eaux et Forêts ;  
 Ministère de l'Environnement de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable ; Ministère des infrastructures économiques ;  
 Ministère de l'Education ;  
 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; Ministère de l'Agriculture ;  
 Ministère de la solidarité et de la femme.

#### INSTITUTIONS

Ce sont l'Assemblée Nationale et le Conseil Economique et Social.

#### VII- PROGRAMME DE LA SEANCE ATELIERS TRAVAIL INTERMINISTERIEL

JOUR	HORAIRE	ACTIVITES
19 JUN 2013	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Accueil et installation des participants</li> <li>— Allocutions d'ouverture (Directeur de Cabinet du MINESUDD, Coordonnateur national REDD+)</li> <li>— Présentation du Plan d'action 2013-2015</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Définition des attentes et perception de la séance de travail par les participants</b></p> <p><b>Présentations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire (SAMUEL)</li> <li>— Différentes étapes du mécanisme REDD+, Etat des lieux en Côte d'Ivoire (YAO Marcel)</li> <li>— Présentation sur le lien entre FLEGT/REDD+</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
	13H30-15H15	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Comment assurer l'engagement des points focaux des départements ministériels au processus REDD+</li> <li>— Analyse participative des structures de l'état sur la mise en place d'une meilleure collaboration pour la mise en œuvre du processus REDD+.</li> </ul>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H30-16H00	<b>Restitutions des travaux</b>
16H00	<b>FIN DE LA PREMIERE JOURNEE</b>	

#### 1B-2.6.2. COMPTE RENDU

Le Mercredi 19 juin 2013, s'est tenu dans la salle de réunion du CRREA-UEMOA, une séance de travail interministérielle sur la REDD+. La REDD+ (Réduction des Emissions de gaz à effet de serre due à la Déforestation et à la Dégradation des forêts), est un mécanisme qui contribue à la lutte contre le changement climatique et la restauration du couvert forestier fortement dégradé. Depuis son adhésion à ce mécanisme en 2010, la Côte d'Ivoire bénéficie d'importants appuis techniques et financiers de plusieurs partenaires pour sa mise en œuvre, notamment le PNUD, la FAO, l'AFD, UN-REDD. Cependant, la réussite de ce

mécanisme ne saurait être effective sans une implication et une meilleure collaboration des parties prenantes. C'est dans ce cadre que cet atelier a été initié en vue d'informer et d'échanger avec les acteurs des institutions nationales sur l'enjeu de la REDD+.

### Attentes

Plusieurs attentes ont été suscitées par les participants dont celles de:

- Savoir les opportunités de la REDD pour la CI ;
- Connaitre le mécanisme REDD+ ;
- Situer les responsabilités des différents acteurs ministériels ;
- Clarifier les concepts REDD ; MDP ; REDD+ ;
- Savoir comment rémunérer un privé ou une communauté rurale qui décide de conserver sa forêt ;
- Définir son apport pour communautés rurale ;
- Sensibilisation des populations au REDD+ ;
- Mieux connaître les attentes de REDD+ ;
- Lier mécanisme REDD et protocole de NAGOYA sur l'APA.

### Présentation de la REDD+ en Côte d'Ivoire

Pour renforcer les capacités des acteurs des ministères et des institutions étatiques, la présentation a porté sur trois points essentiels:

- L'historique de la REDD+, présenté par le consultant international
- Les notions de bases du système climatique et l'importance de la forêt, présentées par le consultant national
- L'état des lieux de la REDD+ en Côte d'Ivoire, présenté par le point focal national REDD+.

A l'issue de toute ces présentations des travaux en session plénière ont permis aux participants d'analyser les principales causes de la déforestation. Puis de grandes interrogations ont été analysées en travaux de groupe.

### TERMES DE REFERENCES DES TRAVAUX DE GROUPE

#### Groupe I

Quelles sont les politiques et processus des réformes légales sectorielles (existantes ou en cours) utiles pour la mise en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire ?

A ces analyses plusieurs politiques et réformes ont été révélées :

#### ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Politiques et processus (réformes légales existantes ou en cours)	Propositions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stratégie nationale du développement durable (En cours)</li> <li>- Code de l'environnement</li> <li>- Code de l'eau</li> </ul> <p>La loi 102-2002 du 11/02/2002 portant création gestion et financement des parcs nationaux et des réserves naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus d'actualisation du programme cadre de gestion des aires protégées (PCGAP)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elargissement du réseau des aires protégées</li> <li>- Politique de stratégies mises en place</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- La convention sur la biodiversité</li> <li>- Le protocole de NAGOYA</li> </ul>	
---	--

### **SECTEUR FORESTERIE**

Politiques et processus (réformes légales existantes ou en cours)	Propositions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Code forestier en révision depuis 2005 - Déclaration de la politique forestière</li> <li>- Programme nationale d'action de reboisement (en cours)</li> <li>- Plan directeur forestier 88-2015</li> <li>- Agence Nationale de Reboisement</li> <li>- Création de bases de données géographiques pour la gestion des reboisements dans le domaine rurale</li> </ul>	

### **SECTEUR AGRICULTURE**

Politiques et processus (réformes légales existantes ou en cours)	Propositions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la loi foncière 98-750 du 23 Dec 1998</li> <li>- Programme National d'Investissement Agricole</li> </ul>	

### **SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Politiques et processus (réformes légales existantes ou en cours)	Propositions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place de pôle de compétence pour le secteur environnement (en cours)</li> </ul>	

#### **Le secteur minier**

Code minier avec des dispositions relatives à la protection de l'environnement et du massif forestier.

#### **RECOMMANDATIONS**

Intégrer le Ministère en charge de la famille, de la femme et de l'enfant

#### **Groupe II**

Comment assurer l'engagement des différents départements ministériels pertinents au processus REDD+ pour une meilleure coordination interministérielle ?

L'engagement perçu par les participants se traduit par une implication effective. Selon eux plusieurs points doivent être pris en compte pour une meilleure collaboration. Il faut :

1- un point focal REDD+ ou un comité REDD+ au niveau de chaque ministère. Celui-ci devra être inamovible. Ce comité doit être composé de deux personnes :

- 1 personne qui a suffisamment d'audience (par exemple quelqu'un qui participe aux réunions de cabinet) ;
- Et 1 technicien qui sera son suppléant

- 2- que le comité interministériel soit doté d'un programme, d'un calendrier
  - 3- que ce comité ait un organigramme
  - 4- faire une communication en conseil des ministres pour annoncer qu'il y aura une tournée de la coordination nationale de la REDD+ au niveau de chaque ministère pour présenter l'initiative afin qu'il y ait une meilleure appropriation
  - 5- que la coordination REDD+ fasse une tournée de la coordination nationale de la REDD+ au niveau de chaque ministère pour présenter l'initiative afin qu'il y ait une meilleure appropriation
  - 6- que chaque ministère passe à l'action en identifiant des projets dans leur secteur d'activité pour aller dans le sens de la REDD+
  - 7- prendre en charge le fonctionnement des points focaux
  - 8- Envisager des projets pour intégrer les différents ministères. Chaque secteur d'activité suggère un projet qui montre leur implication dans l'initiative.
- Les présentations dans les différents ministères vont leur permettre de proposer des projets éligibles au niveau des ministères
- 9- Renforcer les capacités du point focal (ou éventuellement la cellule mise en place) de façon effective.

#### **Cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par le mot de fin de M. YAO Marcel, Coordonnateur National REDD+. Il a exprimé sa satisfaction pour le bon déroulement de l'atelier et a adressé son remerciement à l'endroit de tous les participants.

#### **1B-2.6.3. LISTE DES PARTICIPANTS**



ATELIER DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE SUR LA RIDD+

LISTE DE PRÉSENCE :

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement
01	DAVID ATTE	MINRELUDD	Coordinateur Général	09 25 75 22	attekou@yahoofr	OK
02	N'GA Kouame I.	MINRELUDD	Chf de Service	07 86 86 75	ndabougou@yahoofr	OK
03	Yves Akpan Antoine	MINICF/DRCF	Chargé de Service	02 21 25 25 00 44 39 25	yakpan@yahoofr	OK
04	DIOMANDE YVONNE SA	ENAD/MINESUR	Chf de Service	02 20 52 4 45 02 0 5	juvona@yahoofr	OK
05	ANFAD WAMA ADE C.	DRPP/ADHAGEI	Chargé d'Études	07 13 01 50 20 22 56 00	anfad@yahoofr	OK
06	KOUASSI Kouam Jules	DR Eau et Assain	Directeur Régional	05 73 00 92	kouassi@yahoofr	OK
07	ESSAY AKA ANGE	MMPE/AGH	Chf de Service	07 70 14 10	akassay@yahoofr	OK
08	NENE BI Bonifas	MMPE/AGH	Chf de Service	08 63 31 81	nenebi@yahoofr	OK
09	N'CHO Kouassi Edouard	MINAGRI/DR	Secr. D'Etat chargé de Service	05 73 76 21	ncho@yahoofr	OK
10	LEA DABO RAOUM	MINAGRI/DR	Chargé d'Études	08 26 00 14	leam@yahoofr	OK

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement
11	ASSIANDI ABOU JORD	DR Eau et Assain ABOISSA	Chf de Service Recrutement	09 18 05 36/ 07 10 52 10	assiandi@yahoofr	OK
12	BRASSY Antoinette Roger	DR/Assain	Chargé d'Études	09 20 01 50	brassy@yahoofr	OK
13	ESSIOMBA NIKOLAS	DR/Assain	Directeur	07 06 87 52	essiomba@yahoofr	OK
14	HOUANT SEBASTIEN	MINAGRI	SI Directeur	20 21 25 52	houant@yahoofr	OK
15	ABOUM Coucou	MINAGRI/DR	DR	07 75 49	aboum@yahoofr	OK
16	WALID N'GOUAN	DR/Assain	Chargé de Service	07 79 30 16	walid@yahoofr	OK
17	KOUASSI MARYSE	MINAGRI/DR	Chargé de Service	07 20 24 49	maryse@yahoofr	OK
18	ANA Jean Paul NG	PNUD	Consultant National	02 56 25 99 02 32 35 55	ana@yahoofr	OK
19	SAMUEL N'GOUAN	UNEP	International Consultant	07 70 14 10 07 70 14 10	samuel@yahoofr	OK
20	NIANSONGOU JEAN ALBERT	MMPE/DRMG	Chargé de Service	02 21 25 52 07 70 14 10	niansongou@yahoofr	OK
21	M <sup>me</sup> GOSIA ANNE	MMPE	Chf de Service	07 70 14 10	gosia@yahoofr	OK
22	DJA NGUYEN	MINAGRI/DR	Chargé de Service	05 73 76 21	dja@yahoofr	OK
23	OUERA Kouam	DR/Assain	Chargé de Service	07 83 19 99	ouera@yahoofr	OK
24	Roger Y. SIBILLY	DR/Assain	Chargé de Service	02 78 16 55	roger@yahoofr	OK
25	KOUADIO K. PAUL	MINAGRI/DR	Chargé de Service	08 25 42 69	kouadio@yahoofr	OK
26	BOTTI DOOROUA	ANDE	Chargé de Service	09 38 76 31	botti@yahoofr	OK
27	NEGOUA BRICE	DR/Assain	Chargé de Service	00 07 52 27	negoua@yahoofr	OK

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement
28	KHLEONS Ndiouza	OIPR	Chargé Suivi scientifique	MM8661	pasca.khomb@oprice	allé
29	Lehouc Maxime	MINEF/DRIF	Chargé	0199 14 05	lehouc@oprice.fr	J
30	Makaba Marceline	MINEF/DRIF	Chargé d'études	01 78 73	makabamarc@oprice.fr	J
31	FOIANA Lucienne	MINEF/DRIF	S/Coord	07 96 63 4	lfoiana@oprice.fr	J
32	Dale Jean-Duc	DRS/MINEF	Chargé d'études	01 82 14 83	dalej@oprice.fr	J
33	SILVE ROSE DENISE	MINEF/DRIF	S/Coord	08 8 12 31	rosesilve@oprice.fr	J
34	MINEF/DRIF	MINEF/DRIF	DRIF	01 50 20 01	rosesilve@oprice.fr	J
35	Kouame Mandine	MINEF/DRIF	Chargé études	07 50 08 5	mandine@oprice.fr	J
37	Kouame Maxime	MINEF/DRIF	Coordinateur	08 21 48 48	kouame_maxime@hotmail.com	J
38	Kouame Konan	MINEF/DRIF	DRIF	02 26 29 70 03 5 96 02	konan@oprice.fr	J
39	Kouame A. Amadou	MINEF/DRIF	Chargé d'études	07 11 55 12	amadou@oprice.fr	J
40	Kouame A. Nathalie	MINEF/DRIF	Chargé cab	01 78 73 12 07 50 20 25	nathalie@oprice.fr	J
41	Mine KASSI Nassim	MINEF/DRIF	Directeur de cabinet	20 22 07 02		J
42	M. Kouame Pierre	COFE	Directeur	01 45 11 47 02 26 32 17	pkouame@oprice.fr	J
43	M. Kouame Hortense	COFE	Responsable	07 12 12 0 02 26 32 17	hokouame@oprice.fr	J
44	Mine BALIHA Amina	COFE	Directrice	6625 50 82		J
45	YEO M. Huguette	MINEF/DRIF	CT	5348/649	yem@oprice.fr	J

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement
46	BEA ELA Tokana	MINEF/DRIF	Responsable	08 03 17 07	tokana@oprice.fr	J
47	Koumbia Léonard	MINEF/DRIF	S/D	07 53 15 38		J
48	Palace GREGOIRE	F de for	Chargé de for	01 05 77 16	gregoire@oprice.fr	J
49	Caro Koumbit Manda	MINEF/DRIF	Chargé de for	01 32 89 50	caro@oprice.fr	J
50	Kouya Nabou JC	Cabinet MINEF/DRIF	Chargé d'études	07 24 23 17 01 35 12 31	kouya@oprice.fr	J
51	Kouame Kouame Aïtchi	MINEF/DRIF	Coordinateur	06 47 40 26 01 46 40 24	aitchi@oprice.fr	J
52	Kouame Séverin René	MINEF/DRIF	Chargé d'études	07 27 02 32	severin@oprice.fr	J
53	Bidou PASTALAN Aïe	MINEF/DRIF	Responsable	05 55 26 87	pastalan@oprice.fr	J
54	Dogui B. Emmanuel	MINEF/DRIF	DRIF	01 44 99 76 06 16 64 52	dogui@oprice.fr	J
55	Camille R. Kouame	MINEF/DRIF	Secrétaire de Direction	02 71 09 07	camille@oprice.fr	J

## **1B-2.7. ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE MECANISME REDD+ -TOUMODI (21-22 JUIN 2013)**

### **1B-2.7.1. TERMES DE REFERENCE**

#### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme n'est pas encore réalisé. Il s'agit de l'information et de la participation effective de toutes les parties prenantes.

Conscient de cela, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de la Facilité REDD+ de l'Union européenne, du PNUD, de la FAO et de l'AFD à travers le C2D entendent sensibiliser et informer toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+. Ces termes de référence sont en lien avec le plan de travail de l'appui ONU-REDD « Targeted Support » via PNUD pour le financement des activités d'engagement des parties prenantes et avec le plan d'opération de la Facilité REDD+ de l'Union européenne (EFI) (activités 1.1 et 1.2 du plan d'opération) pour la REDD+ en Côte d'Ivoire.

Ainsi, un atelier d'informations et de sensibilisations, sur les questions relevant du mécanisme REDD+ les enjeux et opportunités pour la Côte d'Ivoire et l'engagement des parties prenantes sera organisé dans la Région de Toumodi.

#### **OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général est de sensibiliser et informer directement une masse critique de 200 parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et l'importance de leurs engagements dans la mise en œuvre du mécanisme.

#### **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Informer et sensibiliser directement une masse critique initiale de 200 parties prenantes nationales, sur l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire, et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;
- Engager des consultations avec les parties prenantes sur les causes de la déforestation et les moyens d'y remédier ;
- Renforcer la coordination des acteurs de la société civile sur la REDD+ et le processus FLEGT.

#### **RESULTATS ATTENDUS**

- Une masse de 200 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire ;
- Toutes les parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;

- Les causes de la déforestation en Côte d'Ivoire selon les zones et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Un espace de dialogue pour la société civile est entretenu en vue de la coordination des parties prenantes de la société civile autour d'une plateforme représentative (conjointe aux processus REDD+ et FLEGT).

## **METHODOLOGIE**

L'atelier d'information et de sensibilisation se fera par des présentations sur les questions relevant de l'importance de l'arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement de parties prenantes à la REDD+. Les ateliers seront organisés et animés par l'équipe de la CN-REDD+, appuyée dans cette tâche par un consultant international expert dans l'engagement des parties prenantes et un consultant national.

L'équipe du projet élaborera et diffusera les lettres d'invitation aux ateliers à l'attention des Préfets de Région, les chefs traditionnels, les relais locaux de la société civile et certaines structures privés. Ceux-ci, après avoir fait un retour à l'équipe du projet afin de confirmer la bonne réception de la correspondance transmise, prendront les dispositions nécessaires pour inviter les participants attendus aux réunions au niveau de leur localité.

## **PARTICIPANTS**

Les participants aux ateliers dans chaque région sont les parties prenantes suivantes :

### **Secteur privé**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d'industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

### **Partenaires techniques financiers**

Ce sont notamment la FAO, le PNUD, l'AFD, le GIZ, l'UE/EFI et la Banque Mondiale.

### **Administration publique :**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l'Energie.

### **Société civile :**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l'environnement, des droits de l'homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses, les populations locales, etc.

### **Chefferie traditionnelles**

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

### **La presse**

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.)

## PROGRAMME DES ATELIERS A L'INTERIEUR DU PAYS

JOUR	HORAIRE	ACTIVITES
Jour 1	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil et installation des participants</li> <li>– Allocutions d'ouverture (Point Focal REDD+, DR de l'Environnement Préfet)</li> <li>– Présentation du TDR de la mission <b>Projection de films</b></li> <li>– Changements climatiques et Importance de l'arbre et de la forêt (7 min)</li> <li>– Histoire de la REDD+ (06 min 45)</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Définition des attentes et perception de l'atelier par les participants</b></p> <p><b>Présentations</b></p> <p>Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire (SAMUEL) Différentes étapes du mécanisme REDD+, Etat des lieux en Côte d'Ivoire (YAO Marcel)</p> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
	13H30-15H15	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse des causes de la déforestation et de la dégradation en Côte d'Ivoire et les moyens de lutte en Côte d'Ivoire, les solutions prioritaires</li> <li>– Analyse des parties prenantes à la REDD+ et de leurs intérêts.</li> </ul>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H30-16H00	<b>Restitutions des travaux</b>
<b>16H00</b>	<b>FIN DE LA PREMIERE JOURNEE</b>	
Jour 2	08H30 - 10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installations des participants <b>Analyses participatives</b></li> <li>– Présentation sur le lien entre FLEGT/REDD+</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	10H00 - 10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H15 - 13H30	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comment assurer l'engagement effectif de la société civile au processus REDD+</li> <li>– Matrice des Organisation de la Société Civile, rôles et enjeux de coordination (plateforme société civile REDD+ conjointe FLEGT)</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
<b>13H30-14H00</b>	<b>COCKTAIL ET FIN DE L'ATELIER</b>	

## 1b-2.7.2.Compte rendu

## **Déroulement de l'atelier**

### **Arbre et Changement climatique**

A travers cette présentation, la définition de l'arbre, un être vivant ayant plus de cinq mètres de hauteur dont la matière principale est le bois, ainsi que les multiples fonctions de l'arbre dont la photosynthèse et les biens et services que offre l'arbre à l'humanité été démontré.

Les changements climatiques sont des changements des régimes climatiques dans le monde entier sur une période de temps prolongée, ses conséquences se font déjà ressenties sur la terre, la forêt et la biodiversité, les ressources en eau, le comportement animal, la production agricole, etc.

### **Mécanisme REDD+ et ses enjeux pour la Côte d'Ivoire**

A travers une analyse participative, de ce que c'est que le changement climatique, les causes et les conséquences avant d'aborder le mécanisme REDD+ et ses enjeux pour la Côte d'Ivoire.

Les débats concernant cette présentation ont surtout portés sur :

#### ***Le lien entre les changements climatiques et les forêts***

Les forêts absorbent des Gaz à Effet de Serre (GES) comme le dioxyde du carbone (CO<sub>2</sub>) et « stockent » le carbone dans la végétation et le sol. Ce carbone est lâché quand les arbres sont coupés et quand la matière végétale se décompose. Ce gaz se retrouve au niveau de l'atmosphère et augmente la quantité de GES, ce qui crée le réchauffement de la planète et donc le changement climatique.

#### ***L'histoire de la REDD+***

La REDD+ apparaît comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis.

#### ***Différence entre forêt intacte, forêt perturbée, forêt dégradée et forêt déboisée***

La forêt intacte n'est pas modifiée, la forêt perturbée a perdu 80 à 70% de ses arbres, la forêt dégradée a perdu 60 à 50% de ses arbres et la forêt déboisée perd la totalité des arbres.

#### ***Les enjeux du mécanisme REDD+ pour la Côte d'Ivoire***

### **Les différentes étapes du mécanisme REDD+ et l'état des lieux en Côte d'Ivoire**

Le mécanisme REDD+ comporte trois étapes, qui sont la phase de préparation, la phase des investissements et réformes et la phase des opérations.

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010, depuis lors plusieurs activités ont été réalisées. Parmi celles-ci, nous avons :

- Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ;
- Adhésion de la Côte d'Ivoire au Partenariat International REDD+ en Juin 2011 ;
- Adhésion de la Côte d'Ivoire au Programme ONU-REDD Juin 2011 ;
- Lancement des activités de la REDD+ en Septembre 2011 ;
- Mise en place du cadre institutionnel Mars 2012 ;
- Création de la Commission Nationale REDD+ par décret N°2012-1049 du 24 octobre 2012.

### **Lien entre REDD+ et FLEGT/APV**

A travers cette présentation, le lien entre le FLEGT et la REDD+ a été mis en exergue. Il ressort que ces deux processus ont un objectif commun, celui de la bonne gouvernance forestière, la gestion durable des forêts.

## Travaux de groupe

Les participants ont eu à traiter cinq exercices de manière générale. Les deux premiers traités à Abidjan au cours de l'atelier de coordination interministérielle ont porté sur :

1. Quelles sont les politiques et processus des réformes légales sectorielles (existantes ou en cours) utiles pour la mise en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire?
2. Comment assurer l'engagement des différents départements ministériels pertinents au processus REDD+ pour une meilleure coordination interministérielle?

Les trois derniers exercices se sont déroulés avec les parties prenantes de Toumodi et a consisté à :

3. Causes de la déforestation et de la dégradation dans la région du bélier Citer les causes de la déforestation ou dégradation des forêts
  - Pour chaque cause citée, quels sont les différents types d'activités Quels sont les agents responsables selon les causes citées
  - Quels sont les solutions préconisées pour lutter contre ces causes
  - Quels sont les activités qu'on mène dans les forêts et qui permettent de conserver la forêt
4. Implication des acteurs de la région du bélier dans le mécanisme REDD+ Quels sont les acteurs à impliquer pour réussir le mécanisme REDD+
  - Quels sont les meilleures façons d'impliquer ces acteurs
5. Comment assurer l'engagement effectif de la société civile au processus REDD+/FLEGT.

## Conclusion et recommandations

### Conclusion

Les deux ateliers ont permis d'informer et former les parties prenantes (OSC, représentants des communautés, services techniques administratives provincial et secteurs privés) sur le rôle de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités et ses liens avec le processus FLEGT initié en Côte d'Ivoire.

Elle a permis surtout d'initier un cadre de collaboration interministérielle sur les questions liées à la REDD+. Les différents départements ministériels ont identifiés les réformes légales et projet en cours dans leurs départements en rapport avec le mécanisme REDD+.

Les parties prenantes ont identifié et analysé les causes de la déforestation en Côte d'Ivoire selon les zones et les moyens d'y remédier et comment s'engager dans le processus REDD+ en Côte d'Ivoire.

Un espace de dialogue pour la société civile est entretenu en vue de la coordination des parties prenantes de la société civile autour d'une plateforme représentative (conjointe aux processus REDD+ et FLEGT). Une analyse des acteurs clés du secteur forestier en Côte d'Ivoire en vue de leur influencer a été analysée par la société civile.

### Recommandations et prochaines étapes

Etendre la formation et sensibilisation sur la REDD aux parties prenantes dans d'autres régions,  
Documenter l'outil de sensibilisation et de formation sur la REDD sur les formes appropriées comme ;  
les dessins animés, brochure etc.

Capitaliser les expériences des ateliers régionaux pour informer la rédaction du R-PP  
Assurer l'engagement des différents départements ministériels pertinents au processus REDD+ pour une meilleure coordination traduite par une implication effective. A travers les actes suivants:

- 1- la désignation d'un point focal REDD+ ou un comité REDD+ au niveau de chaque ministère qui est inamovible et composé de deux personnes (par exemple quelqu'un qui participe aux réunions de cabinet et 1 technicien comme suppléent)
- 2- Renforcer les capacités des points focaux REDD+ au niveau de chaque ministère
- 3- le comité interministériel doit être fonctionnel doté d'un programme et d'un calendrier

Une communication en conseil des ministres pour annoncer une tournée de la coordination nationale REDD au niveau de chaque ministère pour présenter l'initiative afin qu'il y ait une meilleure appropriation. **1B-**

### 2.7.3. LISTE DES PARTICIPANTS

13	KOUSSA ABARA	DIR	Président	09 09 76 76	abara@yaho.fr	TOURNAI	
14	KOUSSA BETTY SIMON	DIR	CAO	09 09 80 55		TOURNAI	
14	KOUSSA SEYMOUR	COORDONNATEUR	COORDONNATEUR	09 03 18 03		TOURNAI	
15	KONAN BROUS	AVPE	Secrétaire	09 09 95 17		TOURNAI	
16	KOUKO IFOH ANGE	AVPE	Président	09 04 01 74	angelofoh@yaho.fr	KAROUSSOUBRE	
17	KOUFI ABIBIAN	AVPE	Président	09 09 93 73	abibian@yaho.fr	TOURNAI	
18	KOUFI EDUARDO MARCEL	AVPE	Président	07 06 31 90		KOUSSOUBRE	
19	KOUFI EDUARDO FRANCIS	AVPE	Président	09 07 77 80		TOURNAI	
20	KONAN AGO JULIENNE	DIR	COORDONNATEUR	09 07 07 58		TOURNAI	
21	KONAN KEITI EUGENE	DIR	COORDONNATEUR	09 15 04 58	keiti@yaho.fr	KAROUSSOUBRE	
22	KONAN KONAN		Président	07 09 57 10		KOUSSOUBRE	
23	KOUSSA KONAN EZE	Change de Communication	Président	07 04 09 74		KOUSSOUBRE	
24	KOUSSA B BENOIT	AVPE	Président	09 06 50 45		KOUSSOUBRE	
25	KOUSSA KONAN JEAN	AVPE	Président	09 08 09 80		TOURNAI	
26	KOUSSA AKA JUSTINE	AVPE	Président	09 04 03 08		TOURNAI	
27	KOUSSA E CHRISTIAN	AVPE	Président	09 02 29 72		TOURNAI	
28	KOUSSA KONAN DANIEL	AVPE	Président	09 05 07 09	konan@yaho.fr	TOURNAI	
29	KOUSSA KOUSSA SAMUEL	AVPE	Président	07 11 04 04		TOURNAI	

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

DE LA SALUBRITÉ URBAIN ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Travaux - Changement - Travail

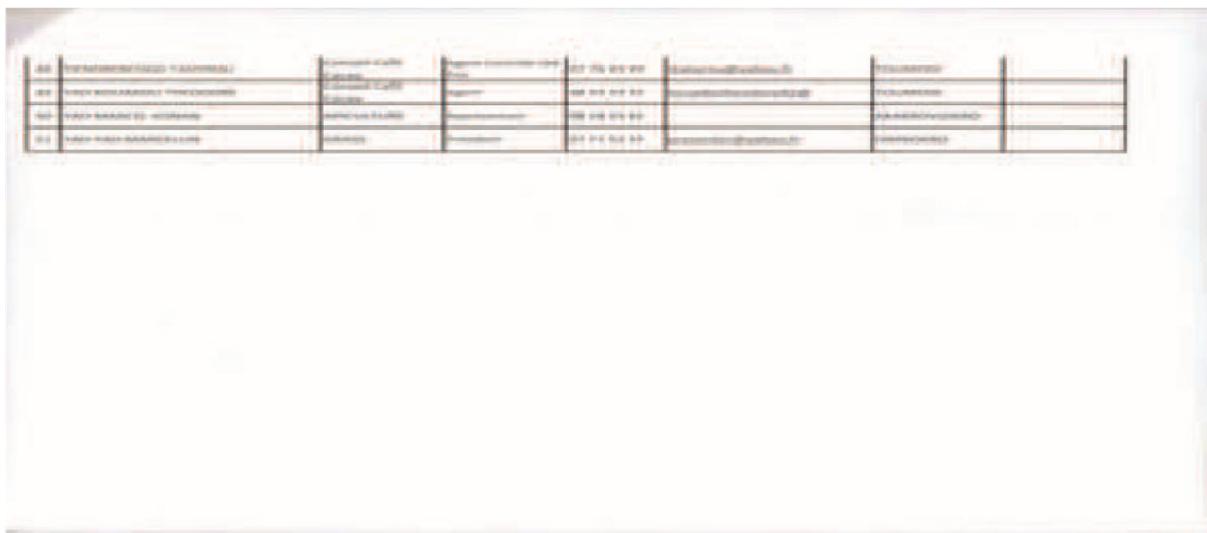


ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRÉENJANTES NATIONALES SUR LE MÉCANISME BRET+1

## LISTE DE PRÉSENCE DES PARTICIPANTS DU VENDREDI 21 JUIN 2015

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Provenance	Engagement
1	ATA AKA JEAN DANIEL	ASSOCIATION des Agriculteurs	Président	09 26 66 57 08 12 57 86		BOUMBOU	
2	ATA YAO Marcel	CC Coop. Développement	GERANT	08 04 20 83		TOURAOU	
3	BALOHAN EDOUARD MICHEL	FACD	Président	07 08 50 58		BOUMBOU	
4	BAN DUMALA THERESE	COFFCO	Président	07 60 00 63	tdumala@yahoo.fr	TOURAOU	
5	BASSA EDOUARD JEAN EDOUARD	SPERCOA	Président	07 51 93 64	edouardbassa@yahoo.fr	TOURAOU	
6	BASSY EDOUARD ANATHESE	UNEDY	Président	08 11 39 52	edouardbassy@yahoo.fr	TOURAOU	
7	BAYOU IBRAHIMAN	MAIRE	Conseiller Municipal	08 66 51 52 08 83 08 08	ibrahiman@yahoo.fr	TOURAOU	
8	BATCHON JEAN PIERRE	DR Plan et DEV	DD	07 97 20 46	batchon@gmail.com	FAMOUSOUKRO	
9	BLE EDOUARD POPAUL W ARNAUD	PLATE FORME des JPS	Rep Ad. RC	07 51 70 54		TOURAOU	
10	BOLLE PAO	COOPERATIVE des JPS	PLA DE "SABAKALAN"	08 99 71 08		TOURAOU	
11	BOTTI DE COME LAROLLE N	PLATE FORME des JPS	Rep RC	08 99 01 49	larolledc@gmail.fr	TOURAOU	

31	BOUASSI KOFFI CALVIN	AP/LS/TYPE	Representant	08 10 07 25		BOUMBOU	
32	BOUASSI HENRI	COOP Agriculture	Agriculteur	08 41 53 45		AGBRIE	
33	BOUASSI EDOUARD	COOP Agriculture	Président	09 67 33 95		BOUMBOU	
34	BOUASSI EDOUARD HENRI	COOP Agriculture	Président	08 94 48 31		BOUMBOU	
34	BOUASSI YAO JULIEN	ARENETO	Président	07 01 94 54		TOURAOU	
35	DI ORSON Cyrille Roméo	FO EAUX ET FORETS	Ad. P. In-charge	07 51 51 03	cyrilleorson2013@yahoo.fr	TOURAOU	
36	DI NONG Augustin EDOUARD	FO EAUX ET FORETS	Charge des produits animaux	07 93 21 55	edouardnong@yahoo.fr	TOURAOU	
37	DOR EDOUARD SEVERIN	D D MMS AGRI	EPHY DE CELLULE DAA	07 14 47 11		TOURAOU	
38	DYORIAN ROMELE	EUOTYON	Secrétaire	05 06 89 08 99 00 24	romele@yahoo.fr	ABRIJAN	
39	NGOESSAN EDOUARD CELESTIN	APSA	Président	07 86 84 24		TOURAOU	
40	NGOESSAN NGOESSAN PAUL	AGRICULTURE	Agriculteur	08 11 42 35		BOUMBOUARENOU	
41	NGOESSAN YAO	AGRICULTURE	RESPONSABLE PRODUCTION	05 43 55 74		TOURAOU	
42	OUARVAL Nono Caroline	DR Mine	Responsable des mines	07 04 95 54	nonocaroline@gmail.com	FAMOUSOUKRO	
43	PAUL MONROUE AGASSY	EUOTYON	Président	07 04 01 11	agassymonroue@yahoo.fr	ABRIJAN	
44	PARFALL LINO GUARD	CHEF DE VILLAGE		07 00 79 79		TOURAOU	
45	TAJI AKA	ANADER	Tutor	01 54 81 87	akader@yahoo.fr	TOURAOU	
46	TANOH EYERENH SAINT HILAIRE	CRON ROUGE	Entrepreneur	43 64 58 63		TOURAOU	
47	TAPI ZIZI FUGENCE	MRESUDD	Charge d'étude	07 25 58 73	zizitapi@gmail.com	FAMOUSOUKRO	



## **1B-2.8. ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE MECANISME REDD+ -ABOISSO (21-22 OCTOBRE 2013).**

### **1B-2.8.1. TERMES DE REFERENCE**

#### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme, commencé depuis octobre 2012 avec l'appui de l'EFI, de la FAO et du PNUD n'est pas achevé. Il s'agit de l'information et de la sensibilisation de toutes les parties prenantes au mécanisme REDD+. Aussi depuis le 31 juillet 2013, la première version du document de la stratégie nationale REDD+ (RPP) a été élaborée par la Coordination Nationale REDD+ sans une prise en compte du point de vue de toutes les parties due au respect du calendrier de présentation au Policy Board.

Conscient de cette faille, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de l'AFD à travers le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entendent continuer cette sensibilisation et information de toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+ et de les impliquer dans l'élaboration du RPP.

Ainsi, trois (03) ateliers régionaux d'informations, de sensibilisations et de présentation du RPP seront organisés dans les localités d'Aboisso, de Man et de Bondoukou.

#### **OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général est de sensibiliser et informer directement une masse critique de 225 parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et l'importance de leurs engagements dans la mise en œuvre du mécanisme et de leur permettre de contribuer à l'élaboration du RPP.

#### **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Informer et sensibiliser directement une masse critique de 300 parties prenantes nationales, sur l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire;

- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;
- Engager des consultations avec les parties prenantes sur les causes de la déforestation et les moyens d'y remédier ;
- Présenter et expliquer aux parties prenantes le document de préparation à la REDD+ (RPP) de la Côte d'Ivoire;
- Impliquer les parties prenantes dans l'élaboration du document de stratégie nationale REDD+.

#### **RESULTATS ATTENDUS**

- Une masse critique de 225 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire ;
- Ces parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation dans les trois (03) régions et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Le document de stratégie nationale REDD+ est présenté et expliqué aux parties prenantes ;
- Les parties prenantes sont impliquées dans l'élaboration du document de stratégie nationale REDD+.

#### **METHODOLOGIE**

L'atelier se fera par des présentations sur les questions relevant de l'importance de l'arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement de parties prenantes à la REDD+. Egalement deux présentations sur le RRP seront faites et des discussions sur le RPP de la Côte d'Ivoire seront engagées par la suite.

Les ateliers seront totalement organisés et animés par l'équipe de la CN-REDD+ (8 participants).

L'équipe de la CNREDD+ élaborera et diffusera les lettres d'invitation aux ateliers à l'attention des Préfets de Région, les chefs traditionnels, les relais locaux de la société civile et certaines structures privés. Ceux-ci, après avoir fait un retour à l'équipe du projet afin de confirmer la bonne réception de la correspondance transmise, prendront les dispositions nécessaires pour inviter les participants attendus aux réunions au niveau de leur localité.

#### **PARTICIPANTS**

Les participants aux ateliers dans chaque localité sont les parties prenantes suivantes :

##### **Secteur privé**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d'industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

##### **Administration publique :**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l'Energie.

##### **Société civile :**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l'environnement, des droits de l'homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses, les populations locales, etc.

#### Autorités traditionnelles

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

#### Médias

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.)

#### Structures de recherches et Universités

Il s'agit notamment du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), des Universités et autres structures de recherche présentes dans la localité considérée

#### PROGRAMME DE L'ATELIER

JOUR	HORAIRE	ACTIVITES
Jour 1	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil et installation des participants</li> <li>– Allocutions d'ouverture (Point Focal REDD+, DR de l'Environnement, Préfet)</li> <li>– Présentation du TDR de l'atelier <b>Projection de films</b></li> <li>– Changements climatiques et Importance de l'arbre et de la forêt (7 min)</li> <li>– Histoire de la REDD+ (06 min 45)</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Définition des attentes et perception de l'atelier par les participants</b></p> <p><b>Présentations</b></p> <p>Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire</p> <p>Différentes étapes du mécanisme REDD+, Etat des lieux en Côte d'Ivoire</p> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
	13H30-15H15	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse des causes de la déforestation et de la dégradation en Côte d'Ivoire et les moyens de lutte en Côte d'Ivoire, les solutions prioritaires</li> <li>– Analyse des parties prenantes à la REDD+ et de leurs intérêts.</li> </ul>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H30-16H00	<b>Restitutions des travaux</b>
<b>16H00</b>	<b>FIN DE LA PREMIERE JOURNEE</b>	

<b>Jour 2</b>	08H30 - 10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installations des participants</li> </ul> <p><b>Présentations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Méthodologie d'élaboration du RPP</li> <li>– Présentation du RPP de la Côte d'Ivoire</li> </ul> <p><b>Analyse participative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comment les parties prenantes peuvent participer à l'élaboration du RPP</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	10H00 - 10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H15 - 13H30	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Identification des actions prioritaires REDD+ dans la région</li> <li>– Comment assurer l'engagement effectif des parties prenantes au processus REDD+</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
<b>13H30-14H00</b>		<b>COCKTAIL ET FIN DE L'ATELIER</b>

### 1b-2.8.2. Compte rendu

Les 21 et 22 octobre 2013 s'est tenu dans la salle de mariage de la mairie d'Aboisso, un atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités prioritaires pour la rédaction du Plan de Préparation à la REDD+ (RPP) de la Côte d'Ivoire.

#### Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture présidée par Madame le Sous-Préfet, Représentant le Préfet de Région, a enregistré deux allocutions. Ouvrant la série des allocutions, le Premier Adjoint au Maire représentant monsieur le Maire a remercié tous les participants pour leur présence.

Par la suite le Coordonnateur National REDD+, Monsieur. YAO Marcel, organisateur dudit atelier a transmis les salutations du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, Docteur ALLAH-KOUADIO Rémi. Il a ensuite présenté le contexte de cet atelier et fait l'historique de la REDD+ en Côte d'Ivoire. Selon le coordonnateur, cet atelier permet de créer une synergie nationale pour la réussite du mécanisme REDD+, qui doit se faire en coordination avec toutes les parties prenantes nationales. Il a terminé par remercier la Préfecture, la mairie d'Aboisso, la Direction Régionale des Eaux et Forêts et la Direction Régionale de l'Environnement pour leur appui à l'organisation du présent atelier et terminer par souhaiter la bienvenue à tous les participants.

Pour clore la série des allocutions, Madame le Sous-Préfet d'Ayamé, a en quelques mots parlé de l'importance de la REDD+ pour la Côte d'Ivoire. Selon elle, le Mécanisme est une aubaine pour le pays, en ce sens qu'elle devra permettre une gestion et un suivi efficace du couvert forestier, nécessaire pour lutter contre la déforestation, la dégradation des forêts. Elle a terminé en remerciant les organisateurs dudit atelier ainsi que tous les participants.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert l'atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+.

#### Présentations

Il y a eu deux sortes de présentations : les présentations de films et les présentations PowerPoint.

#### Présentations de films

Au total deux films ont été présentés. Le premier film a porté sur l'importance de l'arbre dans la régulation du climat et le second a présenté l'origine et l'objectif de la REDD+. **Présentations PowerPoint**

Les participants ont été instruits sur trois thèmes présentés de manière participative.

### **Changements Climatiques, manifestations et causes**

A travers une analyse participative, le présentateur a emmené les participants à comprendre ce que c'est que le changement climatique, changements des régimes climatiques dans le monde entier sur une période de temps prolongée, en général plusieurs décennies ou davantage.

Il a aussi relaté les manifestations de ces changements à savoir, le réchauffement de la planète, des changements au niveau des précipitations et l'augmentation du niveau des océans mondiaux. Les changements climatiques sont essentiellement dus aux activités humaines

### **Importance des forêts dans la lutte contre le changement climatique**

Les forêts contribuent à réduire les effets du changement climatique en stockant le principal gaz à effet de serre, le CO<sub>2</sub>. Les forêts sont donc l'un des plus grands réservoirs de carbone. Le faisant, elles atténuent les effets des changements climatiques. Mais en même elles peuvent être l'une des plus importantes sources d'émissions de CO<sub>2</sub> quand elles sont détruites.

### **Mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire**

La REDD+ apparaît comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis. C'est un mécanisme qui doit être participatif. En Côte d'Ivoire les parties prenantes à la REDD+ sont l'administration publique, la société civile, le secteur privé, la recherche, les partenaires techniques et financiers, les autorités traditionnelles, les médias, les associations de femmes et les communautés locales. Chacune de ces parties prenantes a un rôle spécifique à jouer pour la réussite du mécanisme.

Le mécanisme REDD+ comporte trois phases, qui sont la phase de préparation, la phase des investissements et réformes et la phase des opérations. La Côte d'Ivoire est dans la phase de préparation et a certains acquis dont :

- La création d'une Commission Nationale REDD+ (*Octobre 2012*)
- La Campagne de d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le mécanisme REDD+ à *Abidjan, Sikensi, Daloa, San Pedro, Toumodi, Aboisso, Man Bondoukou (Février - Octobre 2013)*
- Soumission d'une version initiale de feuille de route du processus REDD+ (R-PP) pour solliciter le soutien financier de la Banque mondiale (FCPF) (*Juillet 2013*)
  - Préparation d'un projet pilote REDD+ avec le soutien de l'AFD sous le financement du C2D (*Janvier 2014*) dans la zone d'*Aboisso*

Les débats concernant cette présentation ont surtout portés sur :

1. Distribution de documents pour permettre aux médias de continuer la sensibilisation sur le mécanisme.
2. Le degré d'implication des exploitants forestiers dans le mécanisme REDD+.
3. Des mesures prévues pour la ménagère surtout qu'elle utilise les bois énergies pour ses activités.

4. les enjeux du projet pilote de l'AFD pour la population d'Aboisso.
5. L'implication véritable des acteurs clés dans ce mécanisme (Ministre de la construction, vendeurs de charbon, ...).
6. les moyens mis à la disposition de la population pour les encourager à conserver et créer les forêts.

### **Travaux de groupes**

Les participants ont réfléchi sur les points suivants :

Les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts dans la région du Sud Comoé.

L'implication des acteurs de la région dans le mécanisme et les moyens nécessaires.

Pour permettre aux associations de femmes et de jeunes de mieux s'exprimer, ils ont constitués deux groupes spécifiques et un troisième groupe réunissant les participants ne faisant pas partir de ces associations a été constitué. Les résultats de ces travaux sont consignés **en annexe**.

### **Cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par le mot de fin de M. YAO Marcel, Coordonnateur National REDD+. Il a exprimé sa satisfaction pour le bon déroulement de l'atelier et a adressé son remerciement à l'endroit des autorités et de tous les participants. Il a particulièrement salué la présence du directeur du budget.

Le mot de clôture a été prononcé par le sous-préfet d'Ayamé qui a exhorté les acteurs du domaine agricole et forestier à adhérer au mécanisme. C'est sur ces mots qu'elle a déclarée clôt l'atelier d'information et de sensibilisation de la population d'Aboisso sur les changements climatiques et la REDD+ en Côte d'Ivoire.

### **Résultats de l'atelier**

A l'issue de cet atelier, nous pouvons dire que :

- Une masse critique de 65 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire ;
- Ces parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation dans la région et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Les associations de femmes et de jeunes ont exprimées leur besoins en vue de leur implication dans le mécanisme REDD+.

### **1B-2.8.3. LISTE DES PARTICIPANTS**



Campagne de sensibilisation et d'information sur le mécanisme REDD+ ABOISSO  
21 AU 22 OCTOBRE 2013

LISTE DE PRESENCE DES AUTORITES

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement
01	TRACIE Lucie	SIF Aboisso	Secr. Supr	09 22 24 53	lucie.tracie@aboisso.gov.ci	[Signature]
02	BOUASSA Jean	Aboisso	Secr. -	07 97 66 66	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
03	YAO N'goran	Union des Habitants	D. R. Aboisso	05 55 55 55	ngoran.yao@aboisso.gov.ci	[Signature]
04	YAO Daniel	FINESUD	Coord. REDD+	07 77 77 77	daniel.yao@aboisso.gov.ci	[Signature]
05	BOUASSA Jean	Aboisso	Secr. -	07 97 66 66	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
06	KOUASSA Jean	Union des Habitants	Président	05 55 55 55	jean.kouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
07						
08						
09						
10						



ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES (TABOISSO) AU MÉCANISME REDD+  
21-22 OCTOBRE 2013

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Provenance	Contact	E-mail	Engagement
01	YAO Jean	Union des Habitants	Président	Aboisso	05 55 55 55	jean.yao@aboisso.gov.ci	[Signature]
02	YAO BOUASSA	C. OSADA	Membre	Aboisso	06 20 67 91	jean.yao@aboisso.gov.ci	[Signature]
03	BOUASSA Jean	MINAGRA	chef de bureau	Aboisso	08 75 80 55	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
04	BOUASSA Jean	MINAGRA	SA Aboisso	Aboisso	06 20 67 91	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
05	YAO Daniel	FINESUD	Coord. REDD+	Aboisso	07 77 77 77	daniel.yao@aboisso.gov.ci	[Signature]
06	BOUASSA Jean	Aboisso	Secr. -	Aboisso	07 97 66 66	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
07	BOUASSA Jean	Aboisso	Secr. -	Aboisso	07 97 66 66	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
08	BOUASSA Jean	Aboisso	Secr. -	Aboisso	07 97 66 66	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]
09	BOUASSA Jean	Aboisso	Secr. -	Aboisso	07 97 66 66	jean.bouassa@aboisso.gov.ci	[Signature]

N°	Name & Profession	Structure	Function	Provenance	Contact	E-mail	Engagement
10	Alfa Naga	NAMBOU	Membre	Aboussou	05 03 8633		
11	RAMBA SIKO	UJCA	MEP	Aboussou	05 67 41 11		
12	SOW Bouchou	UJCA	Président	Aboussou	07 25 22 65		
13	Boumbou Karamba	UJCA	Président	Aboussou	03 92 49 11		
14	Amandou M...	UJCA	Président	Aboussou	01 77 77 07		
15	Alidou M...	UJCA	Président	Aboussou	49 21 55 12		
16	BROU ALEXANDRE	UJCA	Président	Aboussou	07 88 17 02		
17	KADI A. MEISE	UJCA	MEP	Aboussou	07 88 17 02		
18	Koukou K. Sadio	UJCA	MEP	Aboussou	09 83 01 82		
19	Koukou K. Sadio	UJCA	MEP	Aboussou	07 88 17 02		
20	Eloi SORBO	UJCA	MEP	Aboussou	02 82 20 45		
21	Koffi Bernadette	UJCA	MEP	Aboussou	03 50 93 63		
22	KERR ERIC	UJCA	MEP	Aboussou	00 55 57 04		
23	Koukou K. Sadio	UJCA	MEP	Aboussou	01 82 52 70		
24	Koukou K. Sadio	UJCA	MEP	Aboussou	06 58 39 60		
25	GUEDE FIDEL	UJCA	MEP	Aboussou	07 20 57 75		
26	Koukou K. Sadio	UJCA	MEP	Aboussou	06 66 21 47		

N°	Name & Profession	Structure	Function	Provenance	Contact	E-mail	Engagement
27	Coastly Huguin	MINEP	Président	Aboussou	9002 4208 44 20 45 28	huguin@miniep.gn	
28	COUPELAMB	MINEP	Président	Aboussou	07 11 05 67	coupelamb@miniep.gn	
29	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	01 66 85 65 08 07 02 60	coukelamb@miniep.gn	
30	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	08 09 28 36	coukelamb@miniep.gn	
31	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	07 62 11 05	coukelamb@miniep.gn	
32	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	05 76 75 73 46 26 52 63	coukelamb@miniep.gn	
33	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	01 82 31 80	coukelamb@miniep.gn	
34	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou			
35	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	07 52 22 81	coukelamb@miniep.gn	
36	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	03 44 21 53	coukelamb@miniep.gn	
37	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	08 44 13 22	coukelamb@miniep.gn	
38	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	47 55 30 02	coukelamb@miniep.gn	
39	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	08 44 13 22	coukelamb@miniep.gn	
40	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	01 82 31 80	coukelamb@miniep.gn	
41	Koukou K. Sadio	MINEP	Président	Aboussou	07 52 22 81	coukelamb@miniep.gn	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Prénoms	Contact	E-mail	Emergence
42	Amou Nafi Amadou	CEBRACO	Administration	ABOISSO	01 81 19 11 01 81 20 11	amou@cebraco.com	
43	ATTEY Eui Ouyelou	COSELAG	STANDARD	Abidjan	01 71 20 13	attey@cebraco.com	
44	KOISSA Bouch	COSELAG	Information	ABOISSO	01 81 20 13	koissa@cebraco.com	
45	MESSOU MESSINA		NOTABLE	ABOISSO	08 26 21 96		
46	SANARY AND PEGRE				07 44 32 38		
47	AJJA ANTOINE				02 24 79 30		
48	Bibi Youssou	MANICOM	STAFF	ABOISSO	09 87 63 24		
49	LAFITE DSC	Président	MANICOM	ABOISSO	07 76 35 05		
50	YVES DEL HAYE		Etudiante				
51	Abou Jean Paul	Comité régional	Européen	ABOISSO	08 26 21 96 09 87 63 24	abou@cebraco.com	
52	Yves Alouin	ANBON		ABOISSO	08 26 21 96		
53	TALLI D BORDO	Comité régional	Européen	ABOISSO	07 76 35 06		
54	ATTEY (MANSI)	Co-Président	Information	ABOISSO	07 22 08 14	attey@cebraco.com	
55	Moussa Koussou	Président	Européen	ABOISSO	07 63 30 01		
56	YVES DEL HAYE	Président	Chf. Cabinet	ABOISSO	08 26 21 96	yves@cebraco.com	
57	KASSIA Ekouma		Plantation	ABOISSO	49 03 99 07		

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Prénoms	Contact	E-mail	Emergence
58	KOLO TAMBASSO	Dir. d ABOISSO	Dir. d ABOISSO	ABOISSO	07 50 12 0	07 50 12 07	
59	KANJO ALLOUA	CNABON	Administratif	Abidjan	45 82 01 82	alloua@cebraco.com	
60	AKA Jean Paul	CNABON	Administratif	Abidjan	02 56 29 00	akapa@cebraco.com	
61	BILLIE GUILLETTE Abi	CNABON	Administratif	Abidjan	41 98 30 03	billie@cebraco.com	
62	DANI Emmanuel	CNABON	Administratif	Abidjan	06 16 64 52	dani@cebraco.com	
63	ISA HENRI Lucien	CNABON	Administratif	Abidjan	05 02 46 11	isa@cebraco.com	
64	FRANCOIS KLOUETOU	CNABON	Chauffeur	Abidjan	01 70 00 74	francois@cebraco.com	
65	Moussa Koussou	CNABON	Administratif	Abidjan	01 75 41 54	moussa@cebraco.com	
66							
67							
68							
69							
70							

## **1B-2.9. ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE MECANISME REDD+ -BONDOUKOU (25-26 OCTOBRE 2013)**

### **1B-2.9.1. TERMES DE REFERENCE**

#### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme, commencé depuis octobre 2012 avec l'appui de l'EFI, de la FAO et du PNUD n'est pas achevé. Il s'agit de l'information et de la sensibilisation de toutes les parties prenantes au mécanisme REDD+. Aussi depuis le 31 juillet 2013, la première version du document de la stratégie nationale REDD+ (RPP) a été élaborée par la Coordination Nationale REDD+ sans une prise en compte du point de vue de toutes les parties due au respect du calendrier de présentation au Policy Board.

Conscient de cette faille, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de l'AFD à travers le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entendent continuer cette sensibilisation et information de toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+ et de les impliquer dans l'élaboration du RPP.

Ainsi, trois (03) ateliers régionaux d'informations, de sensibilisations et de présentation du RPP seront organisés dans les localités d'Aboisso, de Man et de Bondoukou.

#### **OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général est de sensibiliser et informer directement une masse critique de 225 parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et l'importance de leurs engagements dans la mise en œuvre du mécanisme et de leur permettre de contribuer à l'élaboration du RPP.

#### **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Informer et sensibiliser directement une masse critique de 300 parties prenantes nationales, sur l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire;
- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;
- Engager des consultations avec les parties prenantes sur les causes de la déforestation et les moyens d'y remédier ;
- Présenter et expliquer aux parties prenantes le document de préparation à la REDD+ (RPP) de la Côte d'Ivoire;
- Impliquer les parties prenantes dans l'élaboration du document de stratégie nationale REDD+.

#### **RESULTATS ATTENDUS**

- Une masse critique de 225 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire ;
- Ces parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;

- Les causes de la déforestation dans les trois (03) régions et les moyens d’y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Le document de stratégie nationale REDD+ est présenté et expliqué aux parties prenantes ;
- Les parties prenantes sont impliquées dans l’élaboration du document de stratégie nationale REDD+.

## **METHODOLOGIE**

L’atelier se fera par des présentations sur les questions relevant de l’importance de l’arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l’engagement de parties prenantes à la REDD+. Egalement deux présentations sur le RRP seront faites et des discussions sur le RPP de la Côte d’Ivoire seront engagées par la suite.

Les ateliers seront totalement organisés et animés par l’équipe de la CN-REDD+ (8 participants).

L’équipe de la CNREDD+ élaborera et diffusera les lettres d’invitation aux ateliers à l’attention des Préfets de Région, les chefs traditionnels, les relais locaux de la société civile et certaines structures privés. Ceux-ci, après avoir fait un retour à l’équipe du projet afin de confirmer la bonne réception de la correspondance transmise, prendront les dispositions nécessaires pour inviter les participants attendus aux réunions au niveau de leur localité.

## **PARTICIPANTS**

Les participants aux ateliers dans chaque localité sont les parties prenantes suivantes :

### **Secteur privé**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d’industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

### **Administration publique :**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d’Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l’Energie.

### **Société civile :**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l’environnement, des droits de l’homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses, les populations locales, etc.

### **Autorités traditionnelles**

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

### **Médias**

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.)

### **Structures de recherches et Universités**

Il s’agit notamment du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), des Universités et autres structures de recherche présentes dans la localité considérée

## PROGRAMME DE L'ATELIER

JOUR	HORAIRE	ACTIVITES
Jour 1	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil et installation des participants</li> <li>– Allocutions d'ouverture (Point Focal REDD+, DR de l'Environnement, Préfet)</li> <li>– Présentation du TDR de l'atelier <b>Projection de films</b></li> <li>– Changements climatiques et Importance de l'arbre et de la forêt (7 min)</li> <li>– Histoire de la REDD+ (06 min 45)</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Définition des attentes et perception de l'atelier par les participants</b></p> <p><b>Présentations</b></p> <p>Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire Différentes étapes du mécanisme REDD+, Etat des lieux en Côte d'Ivoire</p> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
	13H30-15H15	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse des causes de la déforestation et de la dégradation en Côte d'Ivoire et les moyens de lutte en Côte d'Ivoire, les solutions prioritaires</li> <li>– Analyse des parties prenantes à la REDD+ et de leurs intérêts.</li> </ul>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H30-16H00	<b>Restitutions des travaux</b>
<b>16H00</b>		<b>FIN DE LA PREMIERE JOURNEE</b>
Jour 2	08H30 - 10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installations des participants</li> </ul> <p><b>Présentations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Méthodologie d'élaboration du RPP</li> <li>– Présentation du RPP de la Côte d'Ivoire</li> </ul> <p><b>Analyse participative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comment les parties prenantes peuvent participer à l'élaboration du RPP</li> </ul> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	10H00 - 10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H15 - 13H30	<p><b>Travaux de groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Identification des actions prioritaires REDD+ dans la région</li> <li>– Comment assurer l'engagement effectif des parties prenantes au processus REDD+</li> </ul>
		<i>Echanges et discussions</i>

### 1B-2.9.2. COMPTE RENDU

Les 24 et 25 octobre 2013 s'est tenu dans la salle de réunion du Trésor de Bondoukou, un atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le mécanisme REDD+. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités prioritaires pour la rédaction du Plan de Préparation à la REDD+ (RPP) de la Côte d'Ivoire.

#### Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur le 1<sup>er</sup> Secrétaire Général de Préfecture, Représentant le Préfet de Région, a enregistré trois allocutions.

Ouvrant la série des allocutions, le Coordonnateur National REDD+, YAO Marcel, organisateur dudit atelier, a remercié les participants pour leur présence, et a transmis les salutations du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement durable, Docteur ALLAH-KOUADIO Rémi. Il a ensuite présenté le contexte de l'atelier et fait l'historique de la REDD+ en Côte d'Ivoire. Selon le Directeur Régional, cet atelier permettra de créer une synergie nationale pour la réussite du mécanisme REDD+, qui doit se faire en coordination avec toutes les parties prenantes nationales. Il a terminé en remerciant la Préfecture, la mairie, la Direction régionale de l'Environnement, la Direction Régionale des Eaux et Forêts et le Conseil Régional de Bondoukou pour leur appui à l'organisation du présent atelier.

Ensuite on a eu les allocutions du Maire de Bondoukou et du Président du Conseil Régional.

Pour clore la série des allocutions, Monsieur le 1<sup>er</sup> Secrétaire Général de Préfecture, a en quelques mots, parlé de l'importance de la REDD+ pour la Côte d'Ivoire. Selon lui, ce mécanisme est une aubaine pour le pays, en ce sens qu'il permettra une gestion et un suivi efficace du couvert forestier, outil nécessaire pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts. Il a terminé en remerciant les organisateurs dudit atelier ainsi que tous les participants.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert l'atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+ dans la Région du Gontougo. **Présentations**

Il y a eu deux types de présentations à cet atelier : des présentations de films et des présentations PowerPoint.

#### Présentations de films

Au total deux films ont été présentés. Le premier film a porté sur l'importance de des forêts pour les Hommes et le second a présenté l'origine et l'objectif du mécanisme REDD+.

#### Présentations PowerPoint

Concernant les présentations PowerPoint, les participants ont été instruits sur trois thèmes présentés de manière participative.

#### Changements Climatiques, manifestations et causes

A travers une analyse participative, le présentateur a emmené les participants à comprendre ce que c'est que le changement climatique. Il s'agit de changements des régimes climatiques dans le monde entier sur une période de temps prolongée, en général plusieurs décennies ou davantage.

Il a aussi relaté les manifestations de ces changements à savoir, le réchauffement de la planète, des changements au niveau des précipitations et l'augmentation du niveau des océans mondiaux. Les changements climatiques sont essentiellement dus aux activités humaines.

### **Importance des forêts dans la lutte contre le changement climatique**

Les forêts contribuent à réduire les effets du changement climatique en stockant le principal gaz à effet de serre, le CO<sub>2</sub>. Les forêts sont donc l'un des plus grands réservoirs de carbone. Le faisant, elles atténuent les effets des changements climatiques. Mais en même temps elles peuvent être l'une des plus importantes sources d'émissions de CO<sub>2</sub> quand elles sont détruites.

### **Mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire**

La REDD+ apparaît comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis. C'est un mécanisme qui doit être participatif. En Côte d'Ivoire les parties prenantes à la REDD+ sont l'administration publique, la société civile, le secteur privé, la recherche, les partenaires techniques et financiers, les autorités traditionnelles, les médias, les associations de femmes et les communautés locales. Chacune de ces parties prenantes a un rôle spécifique à jouer pour la réussite du mécanisme.

Le mécanisme REDD+ comporte trois phases, qui sont la phase de préparation, la phase des investissements et réformes et la phase des opérations. La Côte d'Ivoire est dans la phase de préparation et a certains acquis dont :

- La création d'une Commission Nationale REDD+ (*Octobre 2012*)
- La Campagne de d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le mécanisme REDD+ à *Abidjan, Sikensi, Daloa, San Pedro, Toumodi, Aboisso, Man Bondoukou (Février - Octobre 2013)*
- Soumission d'une version initiale de feuille de route du processus REDD+ (R-PP) pour solliciter le soutien financier de la Banque mondiale (FCPF) (*Juillet 2013*)
- Préparation d'un projet pilote REDD+ avec le soutien de l'AFD sous le financement du C2D (*Janvier 2014*) dans la zone d'*Aboisso*

Les débats concernant cette présentation ont surtout portés sur :

1. La coordination entre le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et le MINESUDD dans le cadre du mécanisme REDD+.
2. Les relations entre le processus FLEGT et le mécanisme REDD+.
3. La différence réelle entre forêts naturelles et reboisement ou plantation de ligneux dans le cadre du mécanisme.

### **Travaux de groupes**

Les participants ont réfléchi sur les points suivants :

Les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts dans la région du Gontougo, et les moyens de lutte.

Les modalités d'implication des acteurs de la région dans le mécanisme et les moyens nécessaires.

Pour permettre aux représentants de la société civile de mieux s'exprimer, ils ont rassemblés dans un même groupe. Ainsi, deux groupes ont été constitués :

- Le premier, regroupant le Corps Préfectoral et les représentants de l'Administration Publique. Ce groupe a réfléchi sur les questions relatives aux causes de la déforestation ;
- Le second, regroupant les représentants de la société civile a traité du second thème.

Les résultats de ces travaux de groupe sont consignés **en annexe**.

### **Cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par le mot de fin de M. le Directeur Régional de l'Environnement, du développement Durable et de la Salubrité Urbaine. Il a exprimé sa satisfaction face au bon déroulement de l'atelier et a adressé ses remerciements à l'endroit des autorités et de tous les participants.

Le mot de clôture a été prononcé par le 1<sup>er</sup> Secrétaire Général de Préfecture qui a exhorté les acteurs du domaine agricole, ainsi que les ONG à adhérer au mécanisme. C'est sur ces mots qu'il a déclaré clôt l'atelier d'information et de sensibilisation des populations de la Région du Gontougo sur les changements climatiques et la REDD+.

### **Résultats de l'atelier**

A l'issu de cet atelier, nous pouvons dire que :

- Une masse critique de 76 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire ;
- Ces parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation dans la région et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes.

### **1B-2.9.3. LISTE DES PARTICIPANTS**



Campagne Régionale d'information et de Sensibilisation des Parties Prenantes sur le Mécanisme REDD+

DU 15 FÉVRIER AU 20 AOÛT 2010  
À BUCKINGHAM

N°	NOM & PRÉNOM	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COUVERT	ENGAGEMENT	PROVINCE
	Guillaume APOSTOLIS	Pro-facture	SGR	47-78-872			B
	JEFF KOWALCZAK	Bando	SI/Préf	07407041			Bando
	ZOUC SEBASTIEN	Pro-facture	SI/Préf	07-552814			
	Guillaume BOUTIN	Pro-facture	SI/Préf	06440008			
	SEYMOUR MARGARET	Pro-facture	SI/Préf	14534427			
	Edith DUBOIS	Pro-facture	SI/Préf	0162 0820			
	Alain Gauthier	Pro-facture	SI/Préf	05884950			
	Guillaume BOUTIN	Pro-facture	SI/Préf	0162 0820			
	Guillaume BOUTIN	Pro-facture	SI/Préf	05884950			
	Guillaume BOUTIN	Pro-facture	SI/Préf	0162 0820			
	Guillaume BOUTIN	Pro-facture	SI/Préf	05884950			
	Guillaume BOUTIN	Pro-facture	SI/Préf	0162 0820			
	Guillaume BOUTIN	Pro-facture	SI/Préf	05884950			

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement	Province
11	Christophe AUBIN	ONG	PRÉSIDENTE	5542292			Bombardier
12	Kenneth BOUTIN	ONG	CONSEILLER COMMUNICATIF	05-34-45-56			LaCrosse
13	Guillaume BOUTIN	FANGATA	RÉSIDENTE	07-92-81-70			Bombardier
14	Guillaume BOUTIN	IGT	ÉTUDIANTE	02-65-70-41			PROJET
15	Abou BOUTIN	Club	Président	0766597			Bombardier
16	Kenneth BOUTIN	ONG	RESPONSABLE	5743506			Bombardier
17	Guillaume BOUTIN	ONG	Président	05-34-45-56			Bombardier
18	Guillaume BOUTIN	CLASSE NOIRE	MOINT COMMERCIAL	07-56-80-71			Bombardier
19	Guillaume BOUTIN	DRESBURG	Président	05774426			Bombardier
20	Guillaume BOUTIN	ONG	A.C.	04-66-88-10			Bombardier
21	Guillaume BOUTIN	Inf. Boute	Jour	0766597			Bombardier
22	Guillaume BOUTIN	ONG	Coordon	02-36-056			Bombardier
23	Guillaume BOUTIN	ONG	Heure	05-97-478			Bombardier
24	Guillaume BOUTIN	ONG	Secrétaire	07-553393			Bombardier
25	Guillaume BOUTIN	ONG	PCA	07-93373			Bombardier
26	Guillaume BOUTIN	ONG	Président	07-93373			Bombardier
27	Guillaume BOUTIN	ONG	Président	07-93373			Bombardier
28	Guillaume BOUTIN	ONG	Président	07-93373			Bombardier

#	Name & Position	Structure	Function	Contact	E-mail	Assignment	Coordinates
29	KARLINA ALIAS	ANUSWA	Asst. Admin	07776132	karlina@pant...	...	
30	Soni Sireal	S.A. MAND	PM	06 26 28 42	sonisireal@pant...	...	
31	WETSO R. ...	EMERALS	SEC. DOS/ISD	08240475	wetso@pant...	...	
32	SONA ...	TREGOR	Technical General	08240475	sona@pant...	...	
33	KRA ENOANI	DRBNOY	Chief Weaving	08240475	kraenoani@pant...	...	
34	OLUWAT SALA	DR PLANA	D. R.	08240475	oluwat@pant...	...	
35	BOURIS ...	DR ...	DR	08240475	bouris@pant...	...	
36	KOYAME ...	DR ...	DR	08240475	koyame@pant...	...	
37	Siti Rati	DR ...	DR	08240475	siti@pant...	...	
38	PTI ...	DR ...	DR	08240475	pti@pant...	...	
39	TOULU ...	DR ...	DR	08240475	toulu@pant...	...	
40	ZELER ...	DR ...	DR	08240475	zeler@pant...	...	
41	Emile YAO	ONUG	Journalist	57576181	yao@onug.org	...	
42	Meclo Stee	DR ...	Journalist	08240475	meclo@pant...	...	Bontolun
43	NIKE ...	DR ...	DR	08240475	nike@pant...	...	
44	NINA V. ...	DR ...	DR	08240475	nina@pant...	...	
45	ROBA ...	DR ...	DR	08240475	roba@pant...	...	Bontolun

#	Name & Position	Structure	Function	Contact	E-mail	Assignment	Coordinates
46	KORUANI ...	FAGFEG	V. President	08240475	koruani@pant...	...	
47	WALAU ...	DR ...	DR	08240475	walau@pant...	...	
48	YAN ...	DR ...	DR	08240475	yan@pant...	...	
49	KORUANI ...	DR ...	DR	08240475	koruani@pant...	...	
50	NIKI ...	DR ...	DR	08240475	niki@pant...	...	
51	TANO ...	DR ...	DR	08240475	tano@pant...	...	Bontolun
52	WALAU ...	DR ...	DR	08240475	walau@pant...	...	Bontolun
53	KORUANI ...	DR ...	DR	08240475	koruani@pant...	...	Bontolun
54	KORUANI ...	DR ...	DR	08240475	koruani@pant...	...	Bontolun
55	KORUANI ...	DR ...	DR	08240475	koruani@pant...	...	Bontolun
56	WALAU ...	DR ...	DR	08240475	walau@pant...	...	Bontolun
57	WALAU ...	DR ...	DR	08240475	walau@pant...	...	Bontolun
58	WALAU ...	DR ...	DR	08240475	walau@pant...	...	Bontolun
59	GOANE ...	UGFEB	Information	08240475	goane@pant...	...	Bontolun
60	WALAU ...	UGFEB	Information	08240475	walau@pant...	...	Bontolun
61	WALAU ...	UGFEB	Information	08240475	walau@pant...	...	Bontolun
62	YAO ...	DR ...	DR	08240475	yao@pant...	...	Bontolun

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	CONTACT	E-mail	Signature
63	YVESKIN MARIAN	Congrès régional	Secrétaire Général	07 77 74 01	yveskin.marian@pda	[Signature]
64	ALBERTINOU G. Dabonoumou	Préfecture	Attaché de Mission SA	02 55 44 82	albertinou.g@pda	[Signature]
65	Stéphane MARIAN	MS Agri	MS	01 51 54 71	stephane.marian@pda	[Signature]
66	Lea Olympe Olympe	DNIS	DR	01 91 52 18	leao@pda	[Signature]
67	MARCEL BENO	Journaliste	Journaliste	02 62 99 91	marcel.beno@pda	[Signature]
68	Arna Kollin		Administrateur	06 83 12 31	arna.kollin@pda	[Signature]
69	KOUASSI GEORGE	CNREDD+	Administrateur	07 77 74 01	george.kouassi@pda	[Signature]
70	IRATI Olympe	CNREDD+	Chargée	02 73 09 76	irati@pda	[Signature]
71	Boucle R...	CNREDD+	DR	07 88 01 64		[Signature]
72	YAO MARCEL	CNREDD+			marcel.yao@pda	[Signature]
73	Ngoua Gervais	CNREDD+	Assistant Technicien	02 84 19 76	ngoua.gervais@pda	[Signature]
74	JEAN LUCIEN	CNREDD+	Adm. Pub. Gen	05 92 44 89	lucien.jean@pda	[Signature]
75	Delmas Marie-Françoise	FNCC	Administrateur	05 55 20 77	delmas.mf@pda	[Signature]
76	KOUASSI Olympe	CNREDD+	Administrateur	07 77 74 01	olympe.kouassi@pda	[Signature]
77						
78						
79						

## 1B-2.10. ATELIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE MECANISME REDD+ -MAN (28-29 OCTOBRE 2013)

### 1B-2.10.1. TERMES DE REFERENCE

#### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire a adhéré au mécanisme REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée. Avec près de 16 millions d'hectare de forêts en 1960, la couverture forestière de la Côte d'Ivoire était à moins de 3 millions d'hectares en 2005 (FAO, 2005).

La Côte d'Ivoire bénéficie à ce jour de l'appui de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre du mécanisme. Cependant, un volet important pour la réussite du mécanisme, commencé depuis octobre 2012 avec l'appui de l'EFI, de la FAO et du PNUD n'est pas achevé. Il s'agit de l'information et de la sensibilisation de toutes les parties prenantes au mécanisme REDD+. Aussi depuis le 31 juillet 2013, la première version du document de la stratégie nationale REDD+ (RPP) a été élaborée par la Coordination Nationale REDD+ sans une prise en compte du point de vue de toutes les parties due au respect du calendrier de présentation au Policy Board.

Conscient de cette faille, la Coordination Nationale REDD+ avec l'appui de l'AFD à travers le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) entendent continuer cette sensibilisation et information de toutes les parties prenantes nationales afin de les impliquer davantage dans le mécanisme REDD+ et de les impliquer dans l'élaboration du RPP.

Ainsi, trois (03) ateliers régionaux d'informations, de sensibilisations et de présentation du RPP seront organisés dans les localités d'Aboisso, de Man et de Bondoukou.

## **OBJECTIF GENERAL**

L'objectif général est de sensibiliser et informer directement une masse critique de 225 parties prenantes nationales sur le mécanisme REDD+, ses enjeux et l'importance de leurs engagements dans la mise en œuvre du mécanisme et de leur permettre de contribuer à l'élaboration du RPP.

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Informer et sensibiliser directement une masse critique de 300 parties prenantes nationales, sur l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, le mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire;
- Susciter l'engagement de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du mécanisme et dans la prise de décisions, concernant les différentes phases de la REDD+ ;
- Engager des consultations avec les parties prenantes sur les causes de la déforestation et les moyens d'y remédier ;
- Présenter et expliquer aux parties prenantes le document de préparation à la REDD+ (RPP) de la Côte d'Ivoire;
- Impliquer les parties prenantes dans l'élaboration du document de stratégie nationale REDD+.

## **RESULTATS ATTENDUS**

- Une masse critique de 225 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire ;
- Ces parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation dans les trois (03) régions et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes ;
- Le document de stratégie nationale REDD+ est présenté et expliqué aux parties prenantes ;
- Les parties prenantes sont impliquées dans l'élaboration du document de stratégie nationale REDD+.

## **METHODOLOGIE**

L'atelier se fera par des présentations sur les questions relevant de l'importance de l'arbre et de la forêt, le mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement de parties prenantes à la REDD+. Egalement deux présentations sur le RPP seront faites et des discussions sur le RPP de la Côte d'Ivoire seront engagées par la suite.

Les ateliers seront totalement organisés et animés par l'équipe de la CN-REDD+ (8 participants).

L'équipe de la CNREDD+ élaborera et diffusera les lettres d'invitation aux ateliers à l'attention des Préfets de Région, les chefs traditionnels, les relais locaux de la société civile et certaines structures privés. Ceux-ci, après avoir fait un retour à l'équipe du projet afin de confirmer la bonne réception de la correspondance transmise, prendront les dispositions nécessaires pour inviter les participants attendus aux réunions au niveau de leur localité.

## **PARTICIPANTS**

Les participants aux ateliers dans chaque localité sont les parties prenantes suivantes :

### **Secteur privé**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d'industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

**Administration publique :**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l'Energie.

**Société civile :**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l'environnement, des droits de l'homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses, les populations locales, etc.

**Autorités traditionnelles**

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

**Médias**

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.)

**Structures de recherches et Universités**

Il s'agit notamment du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), des Universités et autres structures de recherche présentes dans la localité considérée

**PROGRAMME DE L'ATELIER**

JOUR	HORAIRE	ACTIVITES
Jour 1	08H30-10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil et installation des participants</li> <li>– Allocutions d'ouverture (Point Focal REDD+, DR de l'Environnement, Préfet)</li> <li>– Présentation du TDR de l'atelier <b>Projection de films</b></li> <li>– Changements climatiques et Importance de l'arbre et de la forêt (7 min)</li> <li>– Histoire de la REDD+ (06 min 45)</li> </ul>
	10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H00-12H30	<p><b>Définition des attentes et perception de l'atelier par les participants</b></p> <p><b>Présentations</b></p> <p>Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire</p> <p>Différentes étapes du mécanisme REDD+, Etat des lieux en Côte d'Ivoire</p> <p><i>Echanges et discussions</i></p>
	12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>

	13H30-15H15	<b>Travaux de groupe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Analyse des causes de la déforestation et de la dégradation en Côte d'Ivoire et les moyens de lutte en Côte d'Ivoire, les solutions prioritaires</li> <li>– Analyse des parties prenantes à la REDD+ et de leurs intérêts.</li> </ul>
	15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
	15H30-16H00	<b>Restitutions des travaux</b>
<b>16H00</b>		<b>FIN DE LA PREMIERE JOURNEE</b>
<b>Jour 2</b>	08H30 - 10H00	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Installations des participants</li> </ul> <b>Présentations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Méthodologie d'élaboration du RPP</li> <li>– Présentation du RPP de la Côte d'Ivoire</li> </ul> <b>Analyse participative</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comment les parties prenantes peuvent participer à l'élaboration du RPP</li> </ul> <i>Echanges et discussions</i>
	10H00 - 10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
	10H15 - 13H30	<b>Travaux de groupe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Identification des actions prioritaires REDD+ dans la région</li> <li>– Comment assurer l'engagement effectif des parties prenantes au processus REDD+</li> </ul> <i>Echanges et discussions</i>
<b>13H30-14H00</b>		<b>COCKTAIL ET FIN DE L'ATELIER</b>

### 1B-2.10.2. COMPTE RENDU

Les 28 et 29 octobre 2013 s'est tenu dans la salle de conférence de la Préfecture de Man, un atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le mécanisme REDD+. Cet atelier s'inscrit dans le cadre des activités prioritaires pour la rédaction du Plan de Préparation à la REDD+ (RPP) de la Côte d'Ivoire.

#### Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur le Préfet de Région, a enregistré deux allocutions.

Ouvrant la série des allocutions, le Directeur Régional de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable, représentant le Coordonnateur National REDD+, Monsieur. YAO Marcel, a remercié les participants pour leur présence, et a transmis les salutations du Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement durable, Docteur ALLAH-KOUADIO Rémi. Il a ensuite présenté le contexte de l'atelier et fait l'historique de la REDD+ en Côte d'Ivoire. Selon le Directeur Régional, cet atelier permettra de créer une synergie nationale pour la réussite du mécanisme REDD+, qui doit se faire en coordination avec toutes les parties prenantes nationales. Il a terminé en remerciant la Préfecture, la mairie et le Conseil Régional de Man pour leur participation à l'organisation du présent atelier.

Pour clore la série des allocutions, Monsieur le Préfet de Région, a en quelques mots, parlé de l'importance de la REDD+ pour la Côte d'Ivoire. Selon lui, la réussite de ce mécanisme repose sur une large participation

des différentes parties prenantes qui utilisent et agissent sur les ressources forestières. Il a terminé en remerciant les organisateurs dudit atelier ainsi que tous les participants pour leur présence.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert l'atelier d'information et de sensibilisation des parties prenantes sur le Mécanisme REDD+ dans la Région du Tonkpi. **Présentations**

Il y a eu deux types de présentations à cet atelier : des présentations de films et une présentation PowerPoint.

#### **Présentations de films**

Au total deux films ont été présentés. Le premier film a porté sur l'importance de des forêts pour les Hommes et le second a présenté l'origine et l'objectif du mécanisme REDD+.

#### **Présentations PowerPoint**

La présentation PowerPoint était axée sur trois thèmes.

#### **Les manifestations et les causes des changements climatiques**

Le présentateur a emmené les participants à comprendre ce que c'est que le changement climatique. Il s'agit des changements des régimes climatiques dans le monde entier sur une période de temps prolongée, en général plusieurs décennies ou davantage.

Il a aussi relaté les manifestations de ces changements à savoir, le réchauffement de la planète, des changements au niveau des précipitations et l'augmentation du niveau des océans mondiaux. Les changements climatiques sont essentiellement dus aux activités humaines.

#### **L'importance des forêts dans la lutte contre le changement climatique**

Les forêts contribuent à réduire les effets du changement climatique en stockant le principal gaz à effet de serre, le CO<sub>2</sub>. Les forêts sont donc l'un des plus grands réservoirs de carbones. Le faisant, elles atténuent les effets des changements climatiques. Mais en même temps, elles peuvent être l'une des plus importantes sources d'émissions de CO<sub>2</sub> quand elles sont détruites.

#### **Le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire**

La REDD+ apparaît comme un moyen pour permettre aux pays tropicaux surtout qui possèdent encore de la forêt de les protéger et être en retour récompensé pour les efforts fournis. C'est un mécanisme qui doit être participatif. En Côte d'Ivoire les parties prenantes à la REDD+ sont l'administration publique, la société civile, le secteur privé, la recherche, les partenaires techniques et financiers, les autorités traditionnelles, les médias, les associations de femmes et les communautés locales. Chacune de ces parties prenantes a un rôle spécifique à jouer pour la réussite du mécanisme.

Le mécanisme REDD+ comporte trois phases, qui sont la phase de préparation, la phase des investissements et réformes et la phase des opérations. La Côte d'Ivoire est dans la phase de préparation et a certains acquis dont :

- La création d'une Commission Nationale REDD+ (*Octobre 2012*)
- La Campagne de d'information et de sensibilisation des partes prenantes sur le mécanisme REDD+ à *Abidjan, Sikensi, Daloa, San Pedro, Toumodi, Aboisso, Man Bondoukou (Février - Octobre 2013)*
- Soumission d'une version initiale de feuille de route du processus REDD+ (R-PP) pour solliciter le

soutien financier de la Banque mondiale (FCPF) *(Juillet 2013)*

- Préparation d'un projet pilote REDD+ avec le soutien de l'AFD sous le financement du C2D *(Janvier 2014)* dans la zone d'Aboisso

Les débats concernant cette présentation ont surtout portés sur :

4. Le rôle de la femme dans le mécanisme REDD+.
5. Les questions de foncier.
6. La coordination entre le Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) et le MINESUDD dans le cadre du mécanisme REDD+.
7. Les propositions pour poursuivre la sensibilisation et toucher les populations les plus reculées et analphabètes.
8. La différence réelle entre forêts naturelles et reboisement ou plantation de ligneux dans le cadre du mécanisme.

### **Cérémonie de clôture**

Elle a été marquée par le mot de fin de M. le Directeur Régional de l'Environnement, du développement Durable et de la Salubrité Urbaine. Il a exprimé sa satisfaction quant au bon déroulement de l'atelier et a adressé ses remerciements à l'endroit des autorités et de tous les participants.

Le mot de clôture a été prononcé par le 2<sup>ème</sup> Secrétaire Général de Préfecture qui a remercié le MINESUDD en particulier l'équipe de la CNREDD+ pour le travail abattu et a exhorté les parties prenantes de la Région du Tonkpi (femmes, hommes, jeunes, autorités coutumières, presse, etc.) à s'approprier le mécanisme et à y adhérer. C'est sur ces mots qu'il a déclaré clôt l'atelier d'information et de sensibilisation des populations de la Région du Tonkpi sur les changements climatiques et la REDD+.

### **Résultats de l'atelier**

A l'issue de cet atelier, nous pouvons dire que :

- Une masse critique de 123 parties prenantes sont informées et se sont approprié l'importance de l'arbre et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique, les principes du mécanisme REDD+, ses enjeux et les opportunités pour la Côte d'Ivoire ;
- Ces parties prenantes sont à même d'apprécier les enjeux et défis du mécanisme REDD+ et de décider du niveau de leur participation selon leur Consentement Libre et Informé Préalable (CLIP) ;
- Les causes de la déforestation dans la région et les moyens d'y remédier sont précisées par les parties prenantes.

1B-2.10.3. LISTE DES PARTICIPANTS

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA SAUVETE VERDURE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

REPUBLIQUE DU CAMBODGE  
Phnom Penh - Siem Reap - Pursat  
**TOT**

**Campagne Régionale d'Information et de Sensibilisation des Parties Prenantes sur le Mécanisme REDD+**

**LISTE DE PRESENCE DU 28 AU 29 OCTOBRE 2013  
à MAN**

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	DÉPARTEMENT	PROVINCE
1	SERO KAYANA Jeah	PROVINCE	PROFET	01-58-52-96	serokayana@proton.fr	SK	MAN
2	QUANGCRO BANHET MATHU	PROVINCE	SGR	9854 81 54	quangcrobanhet@yahoo.fr	QB	MAN
3	KASEA Bony	PROVINCE	PROFET	7682284	kasea@proton.fr	KB	MAN
4	NIENG ANON BERE	PROVINCE	PROFET	63688757	nienganonber@yahoo.com	AN	PROVINCE DE BANTEAY MEANCHHEY
5	BLIE SEAT Kumbol	PROVINCE	PROFET	09378556	blieseatkumbol@yahoo.com	SK	PROVINCE DE BANTEAY MEANCHHEY
6	Koman Gem Hanas	PROVINCE	PROFET	57678555	komangemhanas@yahoo.com	GH	PROVINCE DE BANTEAY MEANCHHEY
7	Edi Van H Comé	PROVINCE	PROFET	08685931	edivanhcom@yahoo.com	VC	MAN
8	Ph. Phe Com Co B.	PROVINCE	PROFET	09060369	phphecomco@yahoo.com	PC	MAN
9	Ph. Phe Com Co B.	PROVINCE	PROFET	09060369	phphecomco@yahoo.com	PC	MAN
10	Ph. Phe Com Co B.	PROVINCE	PROFET	09060369	phphecomco@yahoo.com	PC	MAN
11	KONAN YAO BANG LAMBY	PROVINCE	PROFET	0827779	konanyao@yahoo.com	YB	PROVINCE DE BANTEAY MEANCHHEY

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement	Proximité
18	Toua ADEPTA	Librairie	chef	44 48 00 30		Stu	MAN
19	Toua ADEPTA	Zac-57	chef	X		JE	
20	Toua ADEPTA	Librairie	Z	44 99 88 00		1-quant	
21	Choua Jean-Cl	Macol Plateau	chef	02 42 68 32		FEU	
22	Angoua Robert	Pharmacie	chef	05 86 58 72		Pharm	
23	Bonkwa Epa	N. H. F. P. O. E. A.	Président	44 66 99 90			
24	Koua H. G. G.	Intégration	chef	87 28 12 01			
25	Koua Raphaël	Intégration	chef	03 67 61 11			
26	Joua Emmanuel	chef de service		08 55 88 11			
27	Dona Robert	BELVILLE	chef	59 20 90 52			
28	Dona Robert	Lifa 3	chef	07 55 41 67			
29	Georgette ALBERT	ENG BORDO	Président	09 91 77 77	georgette.albert@univ-bordeaux.fr	Pharm	MAN
30	Dona T. G. G.	PRÉSIDENT	Présidente	02 60 27 33		Pharm	MAN
31	Koua LAURENTIA	ATP 02-1	PRÉSIDENT	08 27 21 00		Pharm	MAN
32	Dona Jean Armand	AAA	Président	44 53 68 90	jean-armand.dona@univ-bordeaux.fr	Pharm	MAN
33	Joua H. G. G.	Service	chef	06 72 99 11			
34	Koua H. G. G.	F.S.A.T.	Président	08 28 99 01	jean-armand.dona@univ-bordeaux.fr		E. J. (MAN)

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Engagement	Proximité
35	Akoua Noelle	ADG	ADG	03 03 51 13		Pharm	
36	Boua Jean Marie	Global Centre	maître			+	
37	Goua Sylvia	CHASSE	secrétaire	08 45 18 02			
38	Choua Bernard	Pharmacie	brigade	18 37 03 93			
39	Choua Jean Paul	MOFRATU	Secrétaire	09 96 81 02		Pharm	
40	Boua Jean Paul	Castel	CSE	09 77 31 81		Pharm	
41	Dona Jean Marie	Blois	chef	06 62 07 30		Pharm	
42	Floua Justin	ANECC	Superviseur	07 47 77 09	jean-justin.floua@univ-bordeaux.fr		
43	Boua Gérard	UJAN	S.G	09 08 01 06			
44	Goua Sibane	CHASSE	St	07 50 35 11		Pharm	
45	M. M. Y. E. N. E.	JENESSE	Président	09 97 61 81		Pharm	
46	Toua Ernest	DNG	Président	09 02 25 00		Pharm	
47	Goua Pierre	Pharmacie	chef	47 38 81 86		Pharm	
48	Goua R. T. G.	Pharmacie	chef	48 35 81 86		Pharm	
49	Soua Catherine	CHASSE	CHASSE	52 96 66 56		Pharm	
50	Boua MARIE	CHASSE	CARREUSE	03 42 02 05		Pharm	
51	Boua MARIE	CHASSE	CARREUSE	08 33 47 46		Pharm	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Emergence	Présidence
46	François Jean	CNT	Coordinateur de Zone	02-52 75 11		+	
47	Bruno Philippe	CAMP. DESI		57-41-36-41		+	
48	Kouassi Kouassi	Logopédiste				+	
49	Kouassi Affou	Logopédiste				+	
50	TE Anglin	Editeur		02 17 82 46		+	
51	FIA Kesse	Kouassi	Chef	57 77 71 88		+	
52	Géraldine	Librairie				+	MAN
53	Angelle	Compagnie				+	
54	Danielle	Librairie	Permanente	555 85 80		+	
55	Toussaint	A.V.F.	Member	44 63 21 36		+	Kennedy I
56	Son Alphonse	ONG ADF	Coordinateur PE	44 49 46 84	adiff@adiff.ci	+	Man
57	Généraliste	Global	Member			+	Généraliste
58	Généraliste	Global	Member	41 14 73 36		+	Généraliste
59	Sébastien	Global	Chef	46 30 79 78		+	Man
60	Kouassi Kouassi	Global	Chef			+	Man
61	Généraliste	Global	Chef	Kennedy	4205 5247	+	Man
62	Dossou	Global	Président	02 27 71 73		+	Man

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	E-mail	Emergence	Présidence
63	Blaise	Global	Member	02 42 53 45		+	MAN
64	MANOU	Global	Member	02 42 53 45		+	MAN
65	Kouassi	Global	Présidente	48 06 71 52		+	
66	Son	ASS	Présidente	0244 74 55		+	MAN
67	Son	ASS	Member	05 53 77 18		+	MAN
68	Yanda	ASS	Member	47 64 67 71		+	MAN
69	SIGA ELISE	ASS	Member	02 76 12 14		+	MAN
70	Bambakou	ASS	Member	02 76 12 14		+	MAN
71	GOMÉ	COSIT	Présidente	09 36 81 78	gome@cosit.ci	+	MAN
72	Kouassi	ASS	Member	47 77 52 52		+	MAN
73	ZIAN	ASS	Member	47 77 52 52		+	MAN
74	KONAN	ASS	Member	47 77 52 52		+	MAN
75	Di	ASS	Member	055 83 45 2		+	MAN
76	Loua	ASS	Member	46 16 63 71		+	MAN
77	Savage	ASS	Member	57 48 80 48		+	MAN
78	Kouassi	ASS	Member	02 77 25 40		+	MAN
79	Loua	ASS	Member	47 77 52 52		+	MAN

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	ENGAGEMENT	PRENOM
70	Koffi Aya Adèle	Halbathon	member	08522011			
81	Douk Féliz Martine	Halbathon	member	07289370			
82	Kouassi Aya Pauline	Halbathon	"				
83	Kouassi Aya Pauline	"	"	55276941			
84	Kouassi Aya Pauline	"	"				
85	Kouassi Aya Pauline	"	"	62113422			
86	Doko Angèle	"	"	072715549			
87	Blaise Simeon	Missa	"				
88	Kouassi Aya Pauline	Halbathon	"				
89	Tremoulet Marie-Françoise	Vie Person	"	06 453809			
90	Kouassi Aya Pauline	Halbathon	"	04 453819			
91	Doko Angèle			06 453819			
92	Tremoulet Marie-Françoise	Halbathon	"	05661547			
93	Blaise Simeon	Halbathon	"	06227947			
94	Kouassi Aya Pauline			06789321			
95	Kouassi Aya Pauline	Halbathon	"	06797978			
96	Blaise Simeon	Missa	SG. Adjoint	08750142			
97	Kouassi Aya Pauline	Halbathon	Secrétaire	06 84 390			
98	FATOUMA KONE	Halbathon	member	06 84 369			

## PRESSE

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	ENGAGEMENT	PRENOM
99	DUEN MASSA	AIP	Journaliste	08 22 21 19	duenmassa@orange.fr		
100	KIMBO DASSOUY	RADIO OF	Journaliste	08 22 21 19	kimbo@orange.fr		
101	Toussaint Aïe	Radio OF	Journaliste	06 77 81 16	toussaintaie@orange.fr		
102	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	06 77 81 16	blaise@orange.fr		
103	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
104	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	40 97 900	blaise@orange.fr		
105	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
106	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
107	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
108	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
109	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
110	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
111	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
112	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
113	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
114	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
115	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
116	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
117	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
118	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
119	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		
120	Blaise Simeon	Radio OF	Journaliste	08 22 21 19	blaise@orange.fr		

	NOM (ET PRENOM)	STRUCTURE	FUNCTION	CONTACT	COURSIS	EMBARQUEMENT	PROVENANCE
121	Broussard G	Scorie	Directeur	07 10 65 41	Côte d'Ivoire		
122	Simon G	Association Pêcheurs	Membre	02 54 34 62			
123	Soko Michelle A	Centre Agricole	Agent	03 32 18 14	Yamoussoukro		
124							
125							
126							
127							
128							
129							
130							
131							
132							
133							
134							
135							
136							
137							
138							
139							

### 1B-3. TABLE RONDE DU SECTEUR PRIVE

#### 1B-3.1. TERMES DE REFERENCE

##### Contexte

La Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINESUDD) a adhéré en juin 2010 au mécanisme international REDD+ (Réduction des Emissions de Gaz à Effet de Serre liée à la Déforestation et à la Dégradation des forêts), qui vise à encourager et à récompenser les efforts permettant de réduire la déforestation et la dégradation des forêts.

La déforestation reste une préoccupation nationale en Côte d'Ivoire, pays qui possède actuellement moins de 10% de son couvert forestier existant au début du siècle dernier et dont l'agriculture, pilier important de l'économie, dépend fortement de la régulation du microclimat par les forêts restantes. Faisant le constat que les discours habituels sur l'environnement n'intéressaient que très peu d'acteurs engagés dans les grandes filières agricoles et forestières, habituellement montrées du doigt quand il s'agit de déforestation, l'intérêt économique de ces acteurs des filières (petits planteurs aux exportateurs en passant par les structures d'encadrement publiques comme privés) devait être pris en compte.

Ainsi, pour avoir une vision claire de ce que, pourrait être la REDD+ pour la Côte d'Ivoire, et assurer l'engagement du secteur agricole et forestier dans le mécanisme, le MINESUDD à travers La Coordination Nationale REDD+ (CN-REDD+) avec le soutien financier de la Facilité REDD+ de l'Union Européenne (UE/EFI) a initié une étude d'analyse économique des coûts et bénéfices de la REDD+ au niveau des

producteurs et du pays associés à des changements de modes de production par filière sur la période 2013-2030. Au nombre de huit, les filières concernées par cette étude sont : le cacao, l'hévéa, le palmier à huile, l'anacarde, le riz, l'igname, l'exploitation forestière et le bois de feu.

Avant la diffusion de l'étude prévue pour le courant Octobre à Novembre 2013, les résultats préliminaires sur les filières Cacao et palmier à huile ont été présentés au cours de deux journées table ronde d'échanges organisées en partenariat avec l'ONG SOLIDARIDAD les 8 (cacao) et 9 (palmier à huile) Novembre 2013.

### **Objectif**

L'objectif de ces journées table ronde était d'initier un dialogue et tester l'intérêt d'un noyau d'acteurs au sein des filières cacao et palmier à huile sur la base des résultats préliminaires de l'étude coûts/bénéfices REDD+, tout en affinant l'analyse pour le rapport final, et évaluer les suites concrètes possibles.

### **1B-3.2. COMPTE RENDU**

#### **DEROULEMENT DE L'ATELIER**

##### **Participation**

Les journées tables ont enregistré la participation de 32 acteurs de la filière Cacao et 20 participants acteurs de la filière palmier à huile. Les participants étaient composés de représentants des interprofessions, d'industriels, de producteurs, de structures d'encadrement, des organismes de certification, des partenaires techniques et financiers. Des membres de l'ONG SOLIDARIDAD partenaire de la CN-REDD+ pour l'organisation de ces deux journées.

##### **Présentations**

Les présentations ont portées sur (i) le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire en lien avec les filières Cacao et Palmier à Huile dans le contexte de l'étude Coûts/Bénéfices de la REDD+ ; (ii) Présentation de résultats préliminaires pour les filières cacao et palmier à huile et (iii) Présentation de la méthode de travail et des principales hypothèses pour les cacao et palmier à huile.

Une journée de travail a été consacrée à chaque filière avec des acteurs différents pour les deux filières.

#### **RESULTAT ET RECOMMANDATIONS**

##### **Résultats**

Ces premiers dialogues avec le secteur privé notamment les acteurs de la filière cacao et palmier à huile ont été intéressants à divers points de vue :

1. discussion sur les interventions stratégiques pour les moteurs de déforestation les plus puissants du pays sur base des projections « *business as usual* » exprimées par les acteurs des filières ;
2. discussion sur le cadre de mise en œuvre de la REDD+ ;
3. articulation REDD+ et politique agricole nationale, etc.

L'intégration de la dimension « déforestation » sur une base économique au sein d'une réflexion par filière semble fonctionner comme base de dialogue constructif avec des acteurs habituellement peu engagés dans la REDD+.

L'étude coût-bénéfices a été de plus livrée avec un outil permettant aux acteurs des filières (avec la CNREDD+) de définir les paramètres de leur propre scénario « vert » ou « REDD+ » ; un outil interactif utile

pour entretenir le dialogue sur ces questions et faire évoluer la réflexion de ces filières sur la prise en compte du risque déforestation dans les systèmes de production.

**Recommandations**

Les participants ont recommandé que certaines données soient mises à jour.

Ils ont suggéré que la CN-REDD+ soit représentée dans certaines instances d'échanges sur les enjeux concernant les filières.

Ils se sont montrés favorables quant à la réflexion sur la mise en place d'un moratoire pour une production agricole sans déforestation.

**PROCHAINES ETAPES**

Atelier d'analyse et de validation du R-PP de la Côte d'Ivoire prévu du 06 au 07 novembre 2013.

Atelier de validation du rapport finale de l'Étude coûts-bénéfices de la REDD+ en Côte d'Ivoire et mobilisation des acteurs des grandes filières agricoles et forestières.

**1B-3.3. LISTE DES PARTICIPANTS**

**LISTE DE PRESENCE**

Thème: TABLE RONDE REDD+ SECTEUR PRIVE CACAO  
 Date: 06 octobre 2013  
 Lieu: Solidaridad Network West Africa, Bureau Côte d'Ivoire

N°	NOM	GENRE (M/F)	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT	EMAIL	SIGNATURE
1	COULIBALY AB	H	Coop. APE	SOLIDARIDAD	07 00 78 00	coulibaly.ab@solidaridadnetwork.org	
2	BOGNE Emmanuel	H	Associatif CN-REDD+	CN-REDD+	02649954	emmanuelbogne@gmail.com	
3	Toussaint Isaac	H	Coop. agricole	COPEA	05062527	isaac.toussaint@gmail.com	
4	Sankou Jean B	H	PCA COB	Coop. agricole	09 30 14 98	sankou.jeanb@gmail.com	
5	YAO YAO Charles	H	DR SCAPB	COOP. SCAPB	08226085	yaoyaocharles@gmail.com	
6	Le Droy Phillip	H	Coop. agricole	UCP	02 21 83 50	le.droy.philip@gmail.com	
7	YAO Pascal	H	Coop. agricole	FINESUD	07 73 75 06	pascal.yao@gmail.com	
8	DJA WCIEN	H	Associatif APEB	CN-REDD+	15 92 44 78	wciendja@gmail.com	

NO	NOM	SEXE (M/F)	FONCTION	CONTACT	EMAIL	SIGNATURE
9	DATARA Charlotte	F	Ingénieur agronome	06127722	charlotte.legat@afrc.afrc.gov	
10	Daniel Akpan O. Thomas	F	Communication assisté	44491532	akpanthomas@afrc.afrc.gov	
11	ANDREAS FLORENCA	M	Coordinateur CSCAD, Division 2x	06727210	andreas.florenca@afrc.afrc.gov	
12	Manuel Khourel	M	Coordinateur WCP	06007105	manuel.khourel@afrc.afrc.gov	
13	Leahou Jean-Xavier	M	Coord. des Projets	01026622	jean-xavier.leahou@afrc.afrc.gov	
14	Louise Gillet	M	Coord. Agric. Culture CAR 6336	08089913	Louise.Gillet@afrc.afrc.gov	
15	BARTHELEMY Soudjane	M	Coordinateur TANSA 12062	051427632	soudjane.barthelemy@afrc.afrc.gov	
16	SEBASTIEN Thomas	M	Coord. 160000/CFI	06063000	thomas.sebastien@afrc.afrc.gov	
17	LE CROIX Madou	M	Coord. SIDA/Terrain	0106224222	lecroix.madou@afrc.afrc.gov	
18	TATI nae SY N'Viana	F	Chargé de Programmes TANSA	58381867	tati.nae@afrc.afrc.gov	
19	Goodluck N'GUESSON	M	Chargé de Cellule, Unité Kampéloré CCC	05030923	nguesson.g@afrc.afrc.gov	
20	Dr. Habinon	F	Chargé de Cellule, Unité Kampéloré CCC	05030923	habinon@afrc.afrc.gov	
21	MONAMI YAO BERIC LANKEY	M	Assistant Coordinateur RADD+	06166165	eric.lankey@afrc.afrc.gov	

NO	NOM	SEXE (M/F)	FONCTION	CONTACT	EMAIL	SIGNATURE
22	KONJA Kouadio Félix	M	Chargé de RADD+	08573756	felix.konja@afrc.afrc.gov	
23	LAURENT MARIK	M	Coordinateur RADD+	02102597	laurent.marik@afrc.afrc.gov	
24	Agnicouli Amari	M	Coordinateur RADD+	09061684	amari@afrc.afrc.gov	
25	Séphanie KADIO	F	Resp. Développement	43201063	skadio@afrc.afrc.gov	
26	SILEA KADI	F	Programmeur RADD+	05102616	silkea@afrc.afrc.gov	
27	KASSI Kouadio Etienne	M	Coordinateur RADD+	09211320	etienne.kassi@afrc.afrc.gov	
28	TREK YAO GASTON	M	Coord. Agric. Culture RADD+	01010211	trek.yao@afrc.afrc.gov	
29	Birby Ousmane	M	Coordinateur RADD+	09075277	birby@afrc.afrc.gov	
30	Diby Koffi Felicien	M	Assistant Coordinateur RADD+	02010404	diby.koffi@afrc.afrc.gov	
31	Kouakou Thomas Olympe	M	Coord. Agric. Culture Projet RADD+	01010211	thomas.kouakou@afrc.afrc.gov	
32	AKA Jean Paul	M	Assistant Coordinateur RADD+	02062397	jean-paul.aka@afrc.afrc.gov	
33						
34						
35						



**LISTE DE PRESENCE**

Thème: TABLE RONDE REDD+ SECTEUR PRIVE PALMIER A HUILE  
 Date: 09 octobre 2013  
 Lien: Solidaridad Network West Africa, bureau Côte d'Ivoire

N°	NAME	GENRE (M/F)	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT	EMAIL	SIGNATURE
1	NAI NAI Serge	H	Chargé de programmes	FIRCA	09082401 05604886	nai@firca.ci	
2	BROU A Hermann	H	Consultant	ENVAL	07563897 00215751	hermannmasson@enval.net	
3	DIARRASSOUMA	H	Président	ENVAL	07860505	diarra@enval.net	
4	SOUHORO BOUNE	H	DAO-EP	SOGB	07210537	bounehoro@soqbi.com	
5	FIKO KIVAME	H	Président	ONEID	07926325	kivo@oneid.ci	
6	DJA Nanaudoum	H	Adjt-Focal	CNR REDD+	05924628	luciendja@yahoofr	
7	Tou Couk Maléin	F	Adjt. environnement	PAIACI	0705182	couk@paiaci.com	
8	AKA Jean Paul	H	Adjt. REDD+	CNR REDD	09807888	jpaulak@yahoo.fr	

N°	NAME	GENRE (M/F)	FONCTION	STRUCTURE	CONTACT	EMAIL	SIGNATURE
9	SEMBRES Thomas	H	Faible VE	REDD	09663200	thomas.sembles@efi.ci	
10	BAYE SOR/Anouche	H	Adjt. REDD+	SOGB	05427677	bambare@soqbi.com	
11	LE CROIX Thaden	H	Adjt. REDD+	Solntem	030244230	m.le-croix@solntem.ci	
12	YORO Bi TIZIE	H	Président	UNEMAF	02024624	unemaf@unemaf.ci	
13	NINGA Azaou	H	Plantier	CNR	0984870	ninga@nrc.ci	
14	Pauline Aly Ahi	H	Adjt. PSE	Solntem	09009169	alys@solntem.ci	
15	Diaby Assan	H	Adjt. REDD+	Solntem	0705277	assan@solntem.ci	
16	Le Roy Philippe	H	Adjt. REDD+	DUS	0731835	le.roy@duci.com	
17	YAO Marcel	H	Adjt. REDD+	RINESUD	07791504	marcel.yao@rinesud.ci	
18	Sylla Kadiatou	F	Adjt. REDD+	Solntem	0511114	kadiatou@solntem.ci	
19	DAUBREY MARC	H	Adjt. REDD+	Solntem	07205394	marc.daubrey@solntem.ci	
20	Frédéric K. Kézi	H	Adjt. REDD+	Solntem	08975756	fred@solntem.ci	
21	DIBY Guillaume F.	H	Adjt. REDD+	APRESPEC	09940155	franchidiby@gnec.ci	

1B-4. GROUPE DE DISCUSSION AVEC DES ASSOCIATIONS FEMININES

LISTE DES MEMBRES DU GROUPE

	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	EMBARQUEMENT
1	KESIA OFFICE	Cellule Centre Justice	6855 40 68	Yes
2	Alexis... ..	Plan... ..	54 85 03 98	Yes
3	Koffi Adoua Basile	AIDY-CJ	05 37 11 23 02 13 96 17	Yes
4	Y... ..	OPFIF. AFRIQUE	05 64 11 01	Yes
5	Y... ..	Centre... ..	02 99 56 82	Yes
6	Am N'GUESSAN ODETTE	D.N.G. Tabarka	05 93 38 56	Yes
7	Mme Yvonne A. Valentin	COOPAFKA OFFICE	07 95 07 19	Yes
8	N'Gue... ..	OPACI	07 35 25 13	Yes
9	Yvonne... ..	COOPAFKA	01 20 22 22	Yes
10	Dossou... ..	OPACI / REPSIFEC	01 31 34 24 02 31 04 38	Yes
11	ARAUSS... ..	REFACOF	07 33 66 54	Yes
12	... ..	B.F.F.A.P.	42 53 37 15	Yes
13	... ..	... ..	16 32 17 07	Yes
14	... ..	... ..	10 70 02 13	Yes

Groupe 1

	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	EMBARQUEMENT	
15	KESSINA SOPHIE	A.F.C.O.S.I. 07 61 22 17	Yes	
16	Mme N'GUESSAN ABENAN LYMANE A.	A.F.C.O.S.I. 05 82 10 20	Yes	
17	KOUANI ANICE	HAL... ..	Yes	
18	N'Dou... ..	OPACI 08 11 32 64	Yes	
19	Koffi Lembi Basile	C.T.B. 07 61 22 17	Yes	
20	Yvonne... ..	TRILE... ..	Yes	
21	Adeline... ..	COOPAFKA	01 10 12 17	Yes
22	N'Gue... ..	OPACI 07 35 25 13	Yes	
23	Yvonne... ..	COOPAFKA	07 35 07 19	Yes
24	Mme N'GUESSAN ODETTE	D.N.G. Tabarka 05 93 38 56	Yes	
25	Yvonne... ..	D.N.G. Centre De Dieu	Yes	
26	Yvonne... ..	OPFIF. AFRIQUE	Yes	

Résultats groupe 1

## Group 1

President - AHOUSSEI belphine vote par acclamation  
 secrétaire / rapporteur : KESSA affide thorne sur proposition  
 de deux ~~participantes~~ participantes

Présentation du déroulement des travaux des group 1 par  
 la présidente.

### 1. Les activités principales des femmes

- \* Agriculture
- \* Elevage
- \* Commerçantes
- \* Productrices de produits secondaires forestiers (bois et  
 non bois)
- \* Artisans (bricoles, tentatives, ...)
- \* Fermières de poissons
- \* Productrices d'attache
- \* Restauratrices

## 2. besoins de femmes

- Agriculture → Agriculture intensive avec de nouveaux matériels (substitution de l'outil)
  - Facilité d'accès au crédit pour les femmes
  - faire des rotations ou les parcelles
  - formation renforcer les capacités des femmes
  - accès aux terres

\* Elevage →

## ↓ Commerciales

- \* Productrices de produits secondaires agricoles (bois et <sup>autres lignaux</sup>)
  - substitution de fers métalliques
- \* Artisans :
  - location de centres nationaux pour les produits de femmes
  - utilisation de fers à énergie solaire
- \* Femmes de bois → Outils améliorés
- \* Productrices d'attache → utilisation de fers solaires
  - vulgarisation de fers à énergie solaire
  - accès au crédit pour l'utilisation des machines productrices d'attache
- \* Techniciennes : Formation de techniciennes
- \* Restauratrices : Formation + substitution + accès au crédit

3) Problèmes sociaux et environnementaux de femmes

\* Résistance ~~accuse~~ culturels (normes de la tradition, le jugement, ...)

\* L'exercice de travail chez l'exploitation de la femme

\* La pauvreté chez la femme

\* La santé fragile de femmes (mortalité de femme à la naissance)

4 - Proposer propositions de solutions

\* Vulgariser les mesures de protection des droits de la femme.

\* ~~Éviter~~ Réduire le travail des femmes

\* Accès gratuit aux soins des femmes.

5) Actions immédiates:

\* Tourner, informer et sensibiliser les femmes sur le mécanisme RE.DS+

\* Mise en place d'une plate forme



## ANALYSE DES BESOINS DES FEMMES EN VUE DE LEUR IMPLICATION DANS LE MECANISME REDD-

DATE: 24/04/13

N° DE GROUPE: 2

PRESIDENT DU GROUPE: M. BOUTIGNER, GUYERENITHI, GUYERENITHI

ACTIVITES PRINCIPALES DES FEMMES	BESOINS DES FEMMES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cooperative de vivriers</li> <li>- Activités agricoles</li> <li>- Commercialisation des produits vivriers, maraichiers, bois de chauffe (fagot)</li> <li>- Elevage</li> <li>- Soins du chignon</li> <li>- Recherches sur l'Economie du changement climatique Ecologie Ou Environnement</li> <li>- Production de Laitière, poisson fumé</li> <li>- Foyers améliorés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Besoin de terres cultivables</li> <li>- Moyens, infrastructures pour développer les régions</li> <li>- Politique de rabaissment pour accompagner les activités des foyers</li> <li>- Système irrigatoire goutte à goutte</li> <li>- Promotion des foyers améliorés de la culture bio-pols</li> <li>- Renforcement des capacités des femmes au mécanisme REDD+</li> <li>- Visites matériels et financiers</li> <li>- Appui techniques et suivi post formation</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la responsabilité des femmes dans les sphères de prise de décision afin de préserver leurs biens.</li> </ul>

PROBLÈMES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES FEMMES	PROPOSITIONS DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème de terre</li> <li>- Manque de bois de chauffe</li> <li>- Destruction des mangroves</li> <li>- Hévacultures (appauvrissement et appauvrissement du sol)</li> <li>- Pollution de l'eau d'origine des sachets plastiques qui ont des chimiques et la pollution de l'atmosphère</li> <li>- d'insécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à la propriété foncière</li> <li>- promotion des foyers collectifs</li> <li>- Planting des mangroves</li> <li>- Sensibiliser les paysans sur la Conséquence de l'hévaculture</li> <li>- Création d'emploi vert</li> <li>- aménagement</li> <li>- action préventive de l'état</li> <li>- Solution de l'état dans un dialogue d'intérêt commun de société</li> </ul>

ACTIONS IMMÉDIATES POUR INTERESSER LES FEMMES AU MISE EN ŒUVRE DE L'ÉCOLOGIE EN CÔTE D'IVOIRE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne de sensibilisation des populations</li> <li>- Renforcement des capacités des femmes</li> <li>- Associations des femmes dans tout le processus</li> <li>- Prise en compte du genre</li> <li>- Projet pilote dans chaque structure de la société civile invitée au processus</li> </ul>

## LISTE DES MEMBRES DU COMITE 2

NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	ENGAGEMENT
Amadou Niamé	FEMADECE	
Alie. Nguissan. Diaba	ESL-CI	
Assouya Constant	A-CEDCI	
Koussou Mounet festas	AJCEC	
Kévin Koussou Mouné	JEC	
KOFFI N'GA PERRE	JEC-CI	
Bouhassan Modeste Kouadio	ANPSY	
Kouyssi Soupe Isabelle	FISP	
M. ZEUGRE JACSON	CSCI	

## ANALYSE DES BESOINS DES JEUNES EN VUE DE LEUR IMPLICATION DANS LE MECANISME REDD+

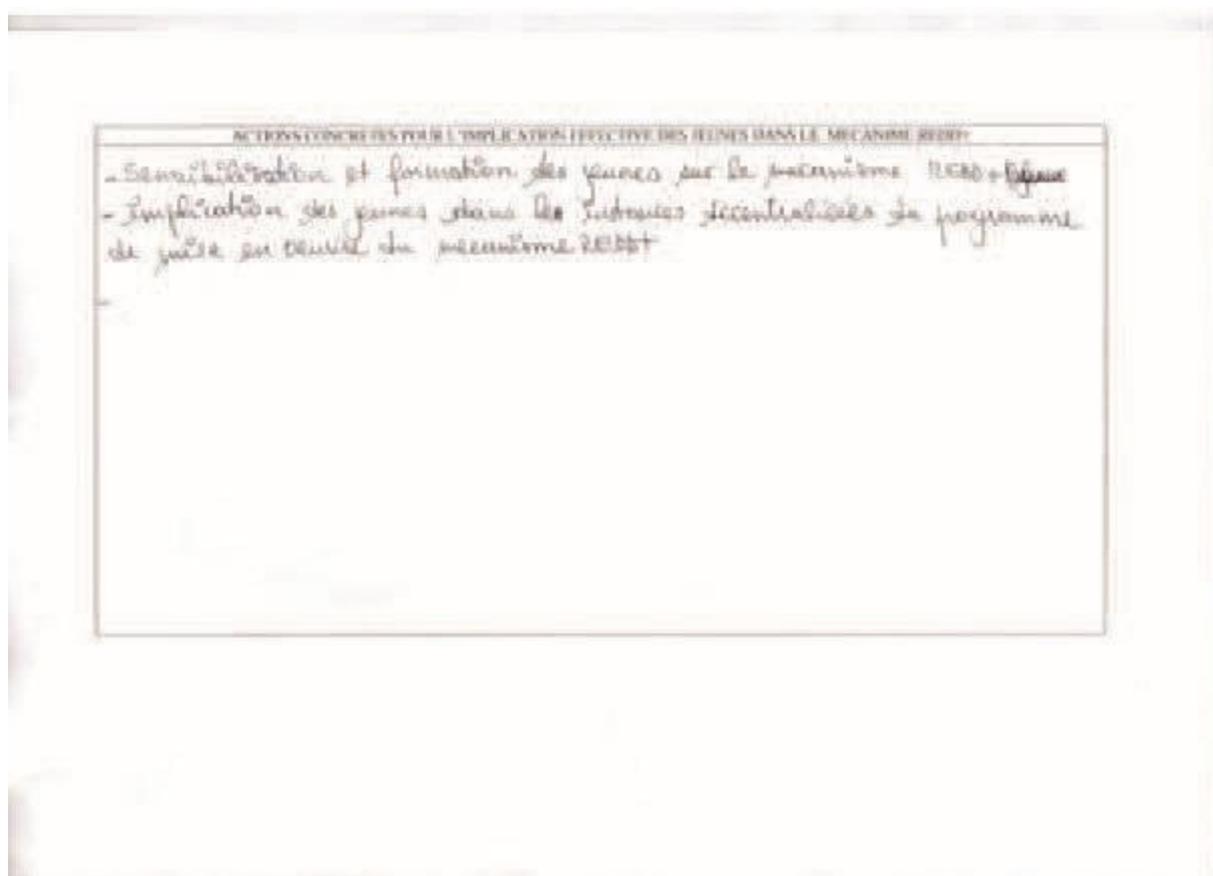
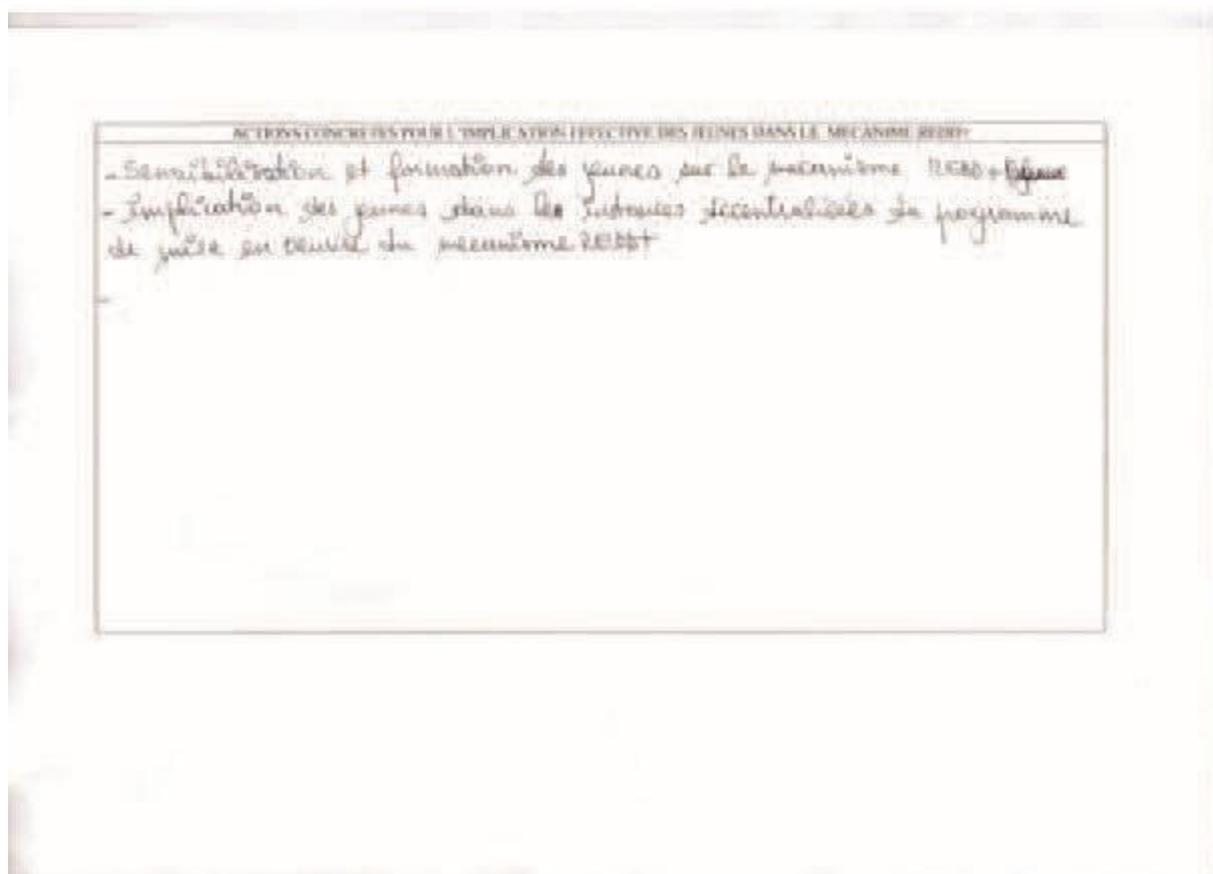
DATE: 31-10-2013

N° DU GROUPE: 1

PRESIDENT DU GROUPE: Samuel Nkomo

ACTIONS DES JEUNES POUR PRESERVER LES FORÊTS	BESOINS DES JEUNES POUR LA PRESERVATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des populations rurales sur l'importance de la forêt.</li> <li>- Mise en place d'un comité de surveillance des forêts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des jeunes dans la diffusion de l'information.</li> <li>- Renforcement des capacités des jeunes qui s'occupent de la surveillance.</li> <li>- Affinité des collectivités locales aux jeunes.</li> </ul>

PROBLÈMES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES JEUNES	PROPOSITION DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'activité génératrice de revenus.</li> <li>- L'ignorance de l'impact de certaines pratiques agricoles (brûlis) sur la déforestation et le réchauffement de la planète.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'activités génératrices de revenus.</li> <li>- Formation en techniques agricoles et agro-alimentaires.</li> <li>- Action de reboisement.</li> </ul>



Résultats des discussions du groupe 2

SOMET PRENOMS	STRUCTURE	EMBARCEMENT
AHOUSSY COME PRUDENT	AIPEBY	
GONAR G. AINE	BAROJECI	
TIA YARE STEPHANE	RAJKEI	
ZEA DENAYA AMOUR VERGELI	GEOKANET	
Joseph A. Bahua	FETE-EF	
Joseph Amoussy	FIFE	
VITHIANO. Elodie	FIS	
Yves A. Amoussy	AMOU-ES	
CELLIBALY SIE	AGIEECY	
NIAMIEN BEE AXEL BERGE S	FIS	
VANUE BITA TARRICE	TNG RIE	

## ANALYSE DES BESOINS DES JEUNES EN VUE DE LEUR IMPLICATION DANS LE MECANISME REDD+

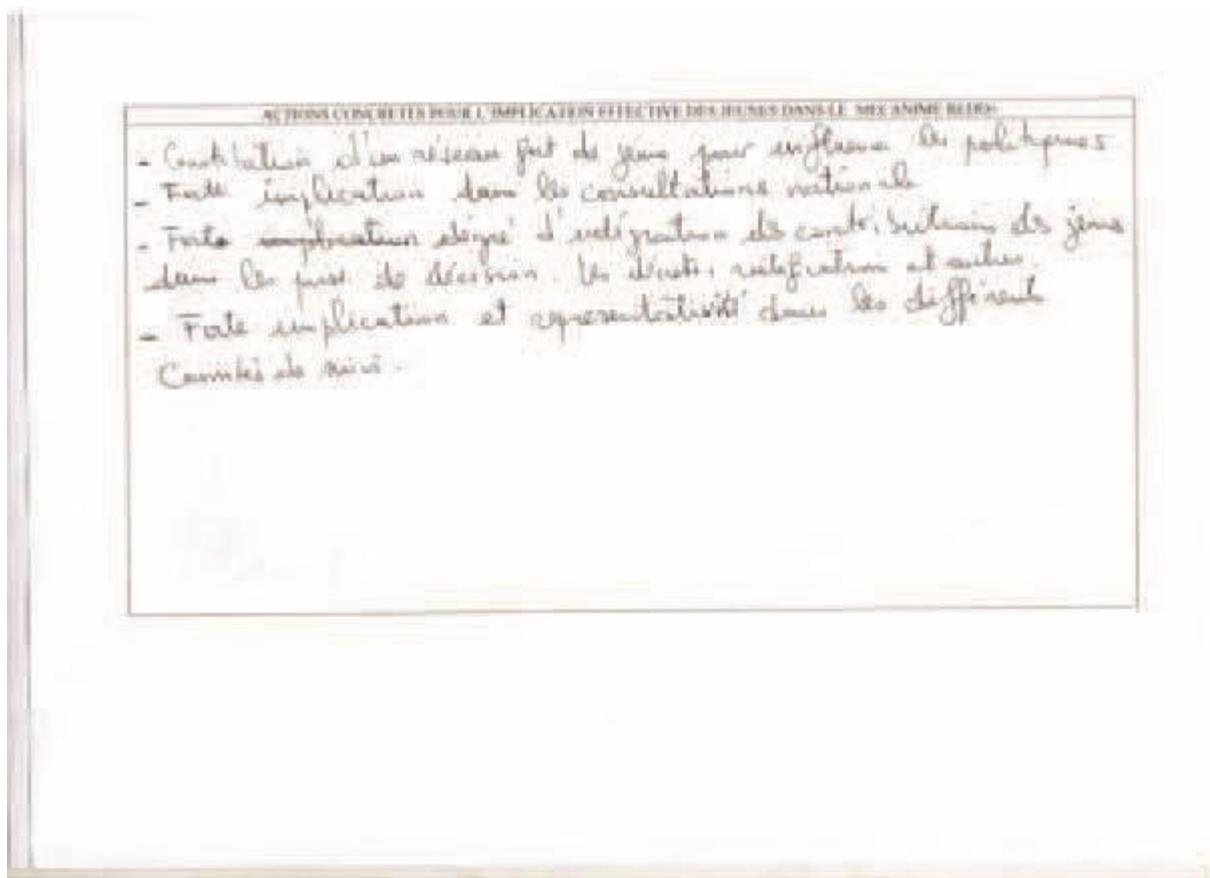
DATE: 21

N° DE GROUPE: 02

PRESIDENT DU GROUPE: VANIE FABRIC

ACTES DES JEUNES POUR PRESERVER LES FORETS	BESOINS DES JEUNES POUR LA PRESERVATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne d'information et de sensibilisation</li> <li>- Une espèce de club environnemental dans les écoles primaires</li> <li>- Relèvement</li> <li>- Créer des comités de village</li> <li>- Créer un pool de jeunes volontaires pour la formation de jeunes ruraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacités des jeunes sur la mécanisation agricole</li> <li>- Appuis juridiques</li> <li>- Appui financier</li> <li>- Appui matériel</li> </ul>

PROBLEMES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES JEUNES	PROPOSITION DE SOLUTIONS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'emploi - jeune</li> <li>- La formation</li> <li>- Un grand handicap les dévies de l'emploi</li> <li>- problèmes financiers</li> <li>- manque d'opinion calculable</li> <li>- problèmes financiers</li> <li>- dégradation des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise en place d'une agriculture intensive et financière</li> <li>- vulgariser une agriculture performante en milieu rural</li> <li>- Développer l'agroforêt</li> <li>- Promouvoir les emplois verts</li> <li>- Création de modèles de formation dans le domaine environnemental</li> <li>- Une course d'intérêt contribue à la conservation (activités, surveillance, reboisement)</li> <li>- création de l'Ambassade REDD+ jeune</li> </ul>



## **ANNEXE 1B-6 : GROUPE DE DISCUSSION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

### **1B-6.1. TERMES DE REFERENCE**

L'objectif est de communiquer avec les organisations de la société civile pour assurer l'engagement effectif au processus REDD+.

### **1B-6.2. COMPTE RENDU Groupe**

#### **1**

##### **1. Définition de la société civile**

C'est l'ensemble du monde de la recherche, du monde syndical et du monde des ONGs et associations.

##### **2. Engagement des acteurs**

###### **2.1 Monde de la recherche**

- Faire des études et diagnostics sur la déforestation, la dégradation et sur les gaz carboniques ;
- Publier les résultats des recherches ;
- Proposer des solutions aux différents problèmes.

###### **2.2 Monde syndical (syndicats du secteur forestier et rural) -** S'assurer de la bonne gestion de la forêt.

###### **2.3 Associations et ONGs**

- Sensibiliser et former les populations ;
- Etre présent en permanence sur le terrain ;
- Participer aux prises de décisions ;

- Promouvoir la gestion durable des forêts ;
- Créer une plateforme des ONGs ;
- Associer les associations féminines aux prises de décisions.

### **Groupe2**

Organisations	Engagement ou implication
Renforcement de capacités à travers des formations Mise en place d'une plateforme Appui didactique et logistique pour le fonctionnement de la plateforme Echange d'expériences sur la question REDD+ les autres pays Appui financier	Conception de projet REDD+ Recherche de fonds

### **Groupe 3**

Pour assurer l'engagement effectif de la société civile, le groupe 3 suggère :

- La mise en place d'une plateforme pour la coordination des actions qui aura pour mission de coordonner, faire le plaidoyer et de mobiliser les fonds pour la société civile ;
- La participation active à toutes les étapes du processus REDD+ ;
- La formation des acteurs de la société civile aux techniques de plaidoyer ;
- La mise en place d'un plan de communication qui garantit la fluidité de l'information auprès de tous ;
- L'appui à la professionnalisation des ONGs ;
- Les moyens logistiques sur le terrain ;
- Notre représentativité dans la prise de décisions dans le cadre de notre atelier ;
- La formation du plaidoyer pour le renforcement des capacités ;
- Les élus doivent avoir un droit de regard c'est-à-dire faire le suivi.

### **1B-6.3. LISTE DES PARTICIPANTS**



ATELIER D'ANALYSE DU R-PT DES PARTIES PRENANTES : ONG  
LUNDI 28 OCTOBRE 2013

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Engagement
1	DIONANDE ALICE	ECV	Chargée de Communication	06 27 57 87 66	alice.dionande@ecv-ivoire.org	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Zigah Gb'R	ECV	Travailleur	07 57 67 65	zigahgb@ecv-ivoire.org	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Glaire Alice	ECV	Vo. Pdt	06 27 41 85	aliceglaire@ecv-ivoire.org	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Kouassi Yvonne	ONG d'écologie urbaine	chargée de communication	07 66 70 74 07 21 51 22	kyvonne@ecv-ivoire.org	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Biarassouba Ibrahim	ONG d'écologie urbaine	chargé de communication	01 80 33 61 02 22 28 68	ibrahim@ecv-ivoire.org	<input checked="" type="checkbox"/>
6	M'Guezou N'Guelo André	ONG ZAFI	député de communication	05 91 01 11 07 03 12 31	nguelo@zafi.org	<input checked="" type="checkbox"/>
7	COLE GRÉGOIRE	APFNP	Secrétaire général	01 80 02 58	gregoire@apfnp.org	<input checked="" type="checkbox"/>
8	M'Guezou N'Guelo André	ONG ZAFI	Président	05 91 01 11	nguelo@zafi.org	<input checked="" type="checkbox"/>

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Emergence
9	ATTANI Kouassi Séverine	UAPSI/Alcove	Asp. Projets	07-77-22-77 07-47-22-47	attani.kouassi@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
10	YOUNG J. J. J.	UFERCI	Directeur Général	01-71-63-47 02-31-60-21	young.j.j@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
11	ADSA A. FRANCHISE	FEHAD	Stagiaire	0800343 20011130	adfranch@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
12	George Aké	H <sub>2</sub> O	SG	09 80 33 41	george.ake@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
13	ANITA Landy Soubert	IYF	Responsable Environnement	5966553 6390272	anita.land@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
14	IMWANDA N. N. Soubert	UFEMCI	Assistante	07547036	imwanda.n@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
15	Edouard Nadjari	SOS-Forêts	Président	0770 91 02	edouard.nadjari@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
16	YIAN GOUVE CLAVE	SOS-FORETS	MEMBRE	07 46 66 43 03 52 07 80	yian.gouve@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
17	ANGRAI PRISCA	SOS-FORETS	SECRETATRE	0755 88 46	angrai.p@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
18	KOUAKO Paul CONSTRUKON	UFEM-CI	ASSISTANT	07732300	kouako.p@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
19	KAZIAN J. J.	UFEM-CI	ASSISTANT	07 91 35 07	kazian.j.j@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
20	ABDA Kouassi	IYF	Responsable	49911069	abda.kouassi@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
21	AMOI HESNARD CHAFFIN		chargé d'élaboration de planification	07 43 58 35	amoi.h@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
22						
23						
24						

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA SALUBRITÉ URBAINE ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



ATELIER D'ANALYSE DU R-PT DES PARTIES PRENANTES : ONG  
MARDI 29 OCTOBRE 2013

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Emergence
1	Griffin G. G.	ECV	Président	41576765	griffin.g@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
2	Gballeu Alexi	ECV	Vo. Pdt	06 28 91 85	alexigballeu@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
3	Kouassi Arthur	DVE-CEP/AN	Co-Président RESE	07 56 70 18 07 22 57 30	kouassi.arthur@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
4	Moussa M. B.	TASA (Intégral) Fédération des Associations de Pêcheurs de Côte d'Ivoire	Responsable des relations extérieures	07 4 10 6 2 3 49 0 3 22 30	moussa.m@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
5	YIAN GOUVE CLAVE	SOS-FORETS	MEMBRE	07 46 66 43 03 52 07 80	yian.gouve@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
6	Abraham Ebrahima	Club Union Africain de Communication	chargé de communication	07 80 33 01 07 42 26 68	abraham.e@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
7	COAK Greenstone	APFNP	Secrétaire Général	07 40 02 09	coak.greenstone@yaho.fr	<i>[Signature]</i>
8	Mme Y. G. Affand Poullé	ONG FCIV	Présidente	05 98 70 35	affand.y.g@yaho.fr	<i>[Signature]</i>

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Engagement
9	DESSIRADE Jocelyne + LIC	ECV	chargé de l'encadrement	64787078 01406452	desirade.jocelyne@ecv.fr	
10	Yves-Jean JOURNALIS	UFEN CI	Directeur Exécutif	07 31 43 47 07 31 40 31	journalis@ufenci.fr	
11	Joseph KAMBO Thérèse	UAPSI/Adm	KAH Nopé	07 37 02 07 07 37 02 07	uapssi@univ-lyon.fr	
12	ASSA A FRANÇOISE	FEMAS	Stagiaire	01004343 20044120	assafemas@univ-lyon.fr	
13	Léonora CHEVET	H2O	SG	07 80 93 04	leonora@h2o-lyon.fr	
14	Antoine TANCHI Gilles ERIC	IYF	Emp. Env. et DD	5726553 4928952	iyf@univ-lyon.fr	
15	UMUWA NABU	UFEN CI	Assistante	07 37 02 06	umuwana@univ-lyon.fr	
16	ERFANIE WAGUE	UFEN CI	Présidente	+ 70 42 02	erfanie@univ-lyon.fr	
17	ANGELAPRESCA	SOS-FORETS	SECRETARIE	0730 97 46	angelap@sos-forets.fr	
18	ADOUA KONATE	UFEN CI	Assistante	07 37 02 00	adoua@univ-lyon.fr	
19	KABLAN Jouel	UFEN CI	Assistant	07 37 35 87	jouel@univ-lyon.fr	
20	ABOÛ K.	IYF	Responsable	49911069	abo@iyf.fr	
21	AMOZ HEZMARD C.S	APPNP	chargé d'étude de planification	07 43 58 33	amoz@univ-lyon.fr	
22						
23						
24						

## Travaux de réflexions de la société civile sur le R-PP

## Liste de présence des participants

DATE: 21/10/2013

N°	Nom et prénoms	Structure/Réseau	Fonction	Contact / Email	Engagement
01	Angèle Risca	SOS-Forêts	Secrétaire	07-55-88-16	
02	COUÉ GHOUSSE	APPNP	Secrétaire Général	07 40 02 32 coue.gousse@univ-lyon.fr	
03	NGOESSAN Dibou Bénédicte	IABA	Responsable Communication	05 42 04 23 +33 05 42 04 23 ngoesan@iaba-lyon.fr	
04	Yves-Jean JOURNALIS	UFEN CI	Directeur Exécutif	07 31 43 47 07 31 40 31 journalis@univ-lyon.fr	
05	AMOZ HEZMARD CYRIACQUE DIDIER	APPNP	Chargé d'étude et de la planification	07 43 58 33 amoz@univ-lyon.fr	

06	AMOUSSA ANOUSSA Claudette	UPEM. CC	Assistante	07 84 73 30 militaire/claude pascal.com	Claudette
07	Kouassi Arouna	JVE - Côte d'Ivoire	George de Kobbi	45667-08/07/11/10 Kouassi Arouna	George
08					
09					
10					
11					
12					

## **ANNEXE 1B-7 : ATELIER AVEC LES ROIS ET CHEFS COUTUMIERS PR2VU POUR LE 04 DECEMBRE 2013**

### **1B-7.1. TERMES DE REFERENCE**

#### **Contexte**

Les changements climatiques constituent l'un des plus grands défis pour l'humanité entière. La lutte contre ce phénomène qui est une menace pour l'existence entière nécessite l'implication de tous les états. C'est à ce titre que la Côte d'Ivoire, état partie à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a adhéré au processus REDD+ en 2011. La REDD+ est une initiative volontaire qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts tout en contribuant au développement socio-économique nationale.

La Côte d'Ivoire a également été admise comme membre de l'ONU-REDD qui est une initiative collaborative entre la FAO, le PNUD et le PNUE en 2011. La mise en place du cadre institutionnel à travers le décret n°2012-1049 du 24 Octobre 2012 portant création de la Commission Nationale REDD+ (CN-REDD+) par le gouvernement et regroupant toutes les parties prenantes nationales indique la volonté et l'engagement au plus haut niveau de l'état. Dans la mise en œuvre du processus REDD+, le pays bénéficie de l'appui et du soutien des partenaires techniques et financiers dont la FAO qui est engagée aux côtés de la Côte d'Ivoire à travers un programme de coopération technique (PCT) signé avec le Ministère de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du développement Durable (MINESUDD).

Depuis lors, plusieurs activités et initiatives ont été mises en œuvre en vue de rendre opérationnel le processus au niveau national. L'évolution du processus REDD+ est au stade de l'élaboration de la stratégie nationale à travers le Plan de Préparation à la REDD+ (R-PP).

En vue de l'appropriation et de l'implication effective de l'ensemble des parties prenantes du processus, un atelier d'information et de formation des Rois et Chefs Coutumiers (RCC), dépositaires des us et coutumes en Côte d'Ivoire est prévue pour consolider et enrichir le R-PP.

### **Objectif**

L'objectif global de l'atelier est d'informer et de former les Rois et Chefs Coutumiers de Côte d'Ivoire en vue de leur appropriation et leur implication effective dans la réussite du processus REDD+.

### **Objectifs spécifiques**

- Informer, former et sensibiliser les RCC aux Changements climatiques et plus particulièrement au processus REDD+ en Côte d'Ivoire ;
- Echanger avec eux et recueillir leurs expériences de la gestion des ressources naturelles selon le droit coutumier ;
- Etablir le lien entre les processus REDD+ et FLEGT ;

### **Résultats**

- Les RCC sont informés, formés et sensibilisés aux changements climatiques et au processus REDD+ ;
- Les échanges sur les expériences de gestion des ressources naturelles, notamment forestières selon le droit coutumier sont faits ;
- Le lien entre les processus REDD+ et FLEGT est établi pour susciter la participation effective des RCC ;

### **Méthodologie**

L'atelier d'information et de sensibilisation se fera par des présentations sur les questions relevant de l'importance de la forêt, du mécanisme REDD+, ses enjeux et opportunités et l'engagement de parties prenantes à la REDD+. De manière pratique, la méthodologie s'articulera autour de plusieurs points :

- Des présentations (Powerpoint) sur les changements climatiques, la déforestation et dégradation des forêts et le processus REDD+ ;
- Echange sur les expériences de gestion des ressources naturelles et des modes de règlement des conflits liés à l'exploitation de ces ressources selon le droit coutumier
- Discussion en plénière sur :
  - Processus REDD+, mode de gestion de la terre en côte d'ivoire et le droit coutumier. —
  - Comment assurer l'implication des autorités traditionnelles dans le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire ?

**Date :** lundi 04 novembre 2013 de 8h30 à 16h30

**Lieu :** Salle de conférence de la FAO

**1B-7.3. Participants :** 16 rois et chefs coutumiers et 3 membres de l'équipe de la CN-REDD

### **Provenance des chefs et rois**

Les Départements de provenance des Rois et Chefs Coutumiers (RCC) sont résumés dans le tableau cidessous et leur localisation, indiquée par la carte ci-après.

<b>Département de provenance</b>	<b>Nombre</b>
Abidjan	2
Agboville	1
Aboisso	1
Akoupé	1
Bondoukou	1
Bouaké	1
Bouna	1
Gagnoa	1
Man	1
San Pedro	1
Soubré	1
Tiébissou	1
Toumodi	1
Vavoua	1
Yamoussoukro	1
<b>Total</b>	<b>16</b>



10H00-10H15	<b>PAUSE CAFE</b>
10H00-12H30	<b>Presentations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mécanisme REDD+, enjeux pour la Côte d'Ivoire, Différentes étapes du mécanisme REDD+</li> <li>– Lien entre REDD+ et FLEGT</li> <li>– <i>Echanges et discussions</i></li> </ul>
12H30-13H30	<b>PAUSE DEJEUNER</b>
13H30-15H15	<b>Discussion en plénière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Partage d'expériences en matière de gestion des ressources naturelles et mode de règlement des conflits selon le droit coutumier</li> <li>– Processus REDD+, mode de gestion de la terre en côte d'ivoire et le droit coutumier.</li> <li>– Comment assurer l'implication des autorités traditionnelles dans le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire ?</li> </ul>
15H15-15H30	<b>PAUSE CAFE</b>
15H30-16H00	<b>Restitution sur la discussion en plénière et recommandations</b>
<b>16H00</b>	<b>FIN DE LA RENCONTRE</b>

## **ANNEXE 1B-8 : SEANCE DE TRAVAIL ENTRE LA CNREDD+ ET LA SOCIETE CIVILE**

### **1b-8.1. TERMES DE REFERENCE**

Contribuer à l'améliorer du document et analyser les bases de la collaboration, la participation et l'appropriation de la société civile du processus REDD+

### **1B-8.2. PV DE LA SEANCE**

#### **CONTEXTE**

La Côte d'Ivoire à l'instar de plusieurs pays de plusieurs pays engagé dans la R-PP et en compétition pour l'accès au fonds de préparation à la REDD+ du FCPF s'active à améliorer son R-PP conformément aux commentaires du TAP.

Ainsi, au cours d'une réunion organisé par les ONG sur le mécanisme FLEGT, il a été convenu que ces derniers d'organiser une séance de travail sur le R-PP de la Côte d'Ivoire afin de s'assurer que leurs commentaires et préoccupations ont été pris en compte.

#### **OBJECTIF GENERALE**

Séance de travail avec les ONG engagées dans le mécanisme REDD+ sur le R-PP.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Préparation d'un plan de travail de la Société Civile pour l'analyse du R-PP
2. Préparation de l'atelier national d'analyse du R-PP de la Côte d'Ivoire prévu du 6 au 7 Novembre 2013.
3. Divers

**TIMING** : 15h54 à 16h41 (45 min)

## **DEROULEMENT DE LA SEANCE DE TRAVAIL**

### **Plan de travail sur le R-PP**

Il a été convenu par les ONG d'organiser un atelier de travail entre elles sur **2 jours** pour analyser le R-PP de la Côte d'Ivoire.

Nombre de participants : **20 représentants** des ONG engagées dans la REDD+ La  
période : Du **24 au 29** Octobre 2013 (2jours d'atelier)

Les ONG sollicité le soutien **logistique et financier de la CN-REDD+** pour organiser cette séance de travail qui, pour elles seraient bénéfique et améliorera considérablement le R-PP de la Côte d'Ivoire.

### **Organisation de l'atelier National d'analyse du R-PP**

Les ONG ont souhaitées au cours de cette séance de travail, que la représentation de la SC se fasse en nombre et en qualité.

Elles se proposés de faire elles-mêmes la sélection et l'invitation des membres de la SC à cette atelier.

### **Divers**

Les ONG ont au cours de cette séance de travail, félicité la CN-REDD+ pour l'effort fourni pour impliqué véritablement la société civile.

## **1B-8.3. LISTE DES PARTICIPANTS**

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA SAU-RETE URBAIN  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT

PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

**SEANCE DE TRAVAIL AVEC LES ONG SUR LE R-PP**

LISTE DE PRESENCE DU le mardi 22 octobre 2013 à 14 h dans les locaux de la Coordination RPP+

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	EMBARQUEMENT
1	AKA Jean Paul AKA	ON RPP+	Président	01 76 19 09	jpaulaka@yaho	Aka
2	Arthur Toure G. Kouame	IYF	Président	01 76 19 09	arthur.toure@iyf	Arthur
3	Kouame Y. Arthur	IYF- Côte d'Ivoire	Président	01 76 19 09	arthur.toure@iyf	Arthur
4	COUPE Claudette	AFRAN	Secrétaire	01 76 19 09	coupe@afnan	Coupe
5	YOUSSEF DOUMBIA	UFEMCI	Directeur	01 76 19 09	youssef@ufemci	Youssef
6						
7						
8						
9						
10						

## ANNEXE 1B-9. ATELIER D'ANALYSE DU R-PP PAR LA SOCIETE CIVILE

### 1B-9.1. TERMES DE REFERENCE

Dans le but d'analyser la proposition du R-PP de la Côte d'Ivoire, un groupe de travail des Organisations de la Société Civile s'est réuni en atelier du 28 au 30 octobre 2013 au siège de l'ONG SOS - Forêts sis au Centre National Floristique de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody.

### COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Cette séance de travail a réuni 21 participants issus de douze (12) Organisations de la Société Civile (OSC) provenant d'Abidjan et de l'intérieur du pays (voir listes de présences).

La séance était sous la coordination de M. Youssef DOUMBIA (UFEM-CI) et le rapportage était assuré par M. KOUAME Arthur (JVE-Côte d'Ivoire) et assisté de Mlle UMUHOZA NKUBITO Claudette (Assistante UFEMCI). Dr EGNANKOU Wadja Mathieu (Président de SOS Forêts) était la personne ressource du groupe de travail.

### METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour l'analyse du document, l'atelier a fait le choix de la lecture intégrale et linéaire, suivi de discussions. Ainsi, une analyse minutieuse du document a été faite.

### ANALYSE

### DU

### DOCUMENT

L'analyse du R-PP a donné les résultats suivant :

Les textes légaux doivent être revus pour :

- Être cohérent (Décret N° 20 12 -1049 du 24 octobre 2012, à son article 6, alors que le Premier Ministre préside le Comité Nationale REDD+, c'est le Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable qui signe l'arrêté de nomination des membres du CN REDD+);
- La prise en compte de la Société Civile dans le Comité National REDD+;

Préciser le mode de décision au sein du CNREDD+: les OSC demande un mode consensuel ;

Pour une efficacité du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire, il est nécessaire de ramener ces organes à deux: Comité Nationale REDD+ et Secrétariat Exécutif.

L'atelier propose la création d'une cellule financière autonome qui aura pour mission de gérer les fonds des activités de la préparation à REDD+ (s'inspirer du modèle Congolais)

Harmoniser les textes mentionnés dans le R-PP avec les textes légaux notamment le décret N° 20 12 - 1049 du 24 Octobre 2012 (page 33 - 34 du R-PP) et la réforme 94-368 du 1er Juillet 1994 (cadre juridique et institutionnel, 9ième alinéa / page 80, composante 2C-7 du R-PP: Expérience dans le domaine du partage des bénéfices, 2.Reforme en 1994 de l'exploitation forestière, troisième point) relative à l'exploitation forestière;

Les acteurs du Comité Nationale REDD+ du R-PP constituent les acteurs du Comité technique interministériel et vice versa.

Citez les sources des textes et des informations portées dans le R-PP et les adjoindre en annexe ;

**Résumé pour décideurs** : Selon le R-PP (En fait, contrairement à la plupart des pays où le terme d'« autochtonie » est utilisé, en Côte d'Ivoire, ce terme ne désigne pas à priori des populations vulnérables et/ou discriminées. C'est l'inverse : ce sont les allochtones et, plus encore, les allogènes qui souffrent de discrimination), Ce paragraphe peut porter à interprétation en ce moment où la Côte d'Ivoire est en pleine réconciliation et en pleine consolidation de son tissu social.

#### ***Composante 1 : organisation et consultation :***

Il est à noter que l'organisation et la consultation du R-PP touche les 15 zones agro-écologiques au lieu de 5 mentionnés dans le R-PP.

#### ***Composante 1c : Processus de consultation et de participation***

Les objectifs fixés par le Comité National REDD+ et les résultats doivent être revus et corrigés. En effet, le constat est que, dans le R-PP, il n'y a qu'un seul résultat attendu pour la longue liste d'objectifs annoncés. Il s'agit des causes de la déforestation et la dégradation des forêts).

L'atelier demande que l'expression ONG soit remplacée par Société Civile dans tout le document du R-PP.

#### ***Composition 2 : préparation de la stratégie REDD+***

Ici, il faut actualiser les données (précisions de ses données) en approchant des structures publiques et parapubliques. Certaines citations doivent être mentionnées avec des sources de vérification. Il faut utiliser une monnaie unique dans la rédaction du document (soit le dollar et/ou le francs CFA).

**Composante 2b : identification d'options stratégiques REDD+**

A l'analyse, il ne ressort aucune activité concrète mentionnée dans le document au titre des OSC ; c'est pourquoi, l'atelier propose, pour l'implication de la Société Civile au mécanisme REDD+, des axes de projets à mettre en œuvre par cette dernière. Ils portent sur :

1. Information, Education, Communication (IEC)
2. Plaidoyer
3. Energie propre
4. Reboisement
5. Protection de l'environnement/conservation de la biodiversité
6. Agroforesterie
7. Promotion de la conservation du couvert forestier du domaine rural
8. Renforcement de capacités.

L'analyse du groupe de travail de la Société Civile réuni en atelier a permis de faire un certain nombre d'observations consignées dans le tableau ci-dessous.

Pages	Paragraphes	Lignes	Observations
VII	Composante 2b	3e ligne et 7e ligne	Enlever les deux options stratégiques : changement de paradigme de développement et Renforcement des capacités et des cadres institutionnels
VIII	Composante 2c, 4e par.	2e ligne	Fond Nationale pour REDD existe déjà, mais sa gestion n'est pas bien défini
IX	3e paragraphe	1, 2, 3, 4 lignes	-
10-11	1.1 et 1.2	-	Beaucoup d'objectifs et un seul résultat
12	1.3	2e ligne	- Actualisé le nombre de participant, (605participant) - Remplacer « droit de regard des élus » par « implication des élus »
13	-	3e ligne	- Augmenter le nombre de participant du secteur privé, - La participation des femmes et les jeunes n'ont pas été présentés
14	1.4.	-	- Remplace ONG par OSC - Remplace « insisté sur » par « ont souligné » - Revoir le budget
20	4.2, 4e par.	2e ligne	Augmenter le nombre de points focaux : (5 à 15)

22	Budget		Revoir le budget en tenant en compte les 15points focaux.
24	Composante 2a.	1.1, 2 <sup>e</sup> ligne	La superficie de la RCI
25	Tableau 2.	Zone 3	« dont ruraux » par « dont rural »
29	Tableau 3. 2.2.	DFR 1 <sup>e</sup> ligne	Revoir les données Il existe 231 FC
30	2.3. 1 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> par.	- 2 <sup>e</sup> ligne - 1 <sup>e</sup> ligne du 3 <sup>e</sup> par.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce n'est pas les parcs naturels mais plutôt parc nationaux</li> <li>- Ajouter : exploitation du charbon et exploitation minier clandestin</li> </ul>
33-34	1 <sup>e</sup> par.	-	Revoir ce paragraphe pour encourager la population locale
35	-	-	Revoir le slogan du Félix H-B
38	4.2., 3 <sup>e</sup> par.	1 <sup>e</sup> ligne	Reformulation « Plus de 60% des exploitant cultivant des vivriers n'atteignent pas 5ha »
53	-	-	Mettre en dollars ou en FCFA dans tout le document (même chose pour les abréviations)
63	-	-	Actualiser auprès de la Ministère... pour la nouvelle politique de gestion des infiltrés dans les aires protégés
66	-	-	Reformulation <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Renforcer » au lieu « de prendre en main »</li> <li>- Il existe déjà un fond forestier</li> <li>- Développer les plantations « forestière »</li> <li>- Renforcer la synergie de l'APVFLEGT</li> <li>- Accélère l'adoption du nouveau code forestière</li> </ul>
68			« question de fiscalité » par Taxe d'Intérêt Général (TIG)

70	-	-	Une société civile impliquée se traduit par l'identification et la mise en œuvre d'activité propre à elle. Le montant alloué pour les activités et projets pilotes des OSCs n'a été pris en compte dans la budgétisation, nous proposons 20millions \$
Page 83			ajouter le mot si dans le 2ème paragraphe de la page [Cependant, les reboisements
			des espèces à....., dans certains cas si possibles.....]
Page 84	fin du paragraphe 4 de la page 83-84		; reformuler la phrase, [projet faisant intervenir.....des individus comme les communautés]
Page 100			Utiliser le Mot SEP ou coordination REDD+ pour tout le document
Page 102	Paragraphe 3		ces différentes ....., mais ne sont pas suffisantes en l'état] revoir la phrase
Page 114	2.3 Vérification		L'observatoire indépendant REDD+ (OIREDD+) organe à faire figurer dans l'organigramme qui montrera les différents organes.
Page 124	Paragraphe 2		[l'analyse et la contribution de l'ONUREDD au RPP de la RCI. prévu pour septembre 2013.....], Phrase à actualiser.
Page 153	1b Consultation, participation et sensibilisation		7) propose d'ajouter au titre : (Implication), participation et engagement des principales parties prenantes
Page 157			ajouter à la bibliographie le décret N° 2012-1049 du 24 octobre 2012 et la réforme 94 sur l'exploitation forestière, vu qu'ils ont été consultés pour l'élaboration du document.

### RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux, l'atelier fait les recommandations suivantes :

- tenir compte de toutes les observations faites pour assurer la participation effective des parties prenantes ;
- faire une revue approfondie de la forme et du fond du document ;
- revoir les organes de la REDD+ et leur composition comme mentionné dans le document ;

- faire des efforts pour une plus grande implication de toutes les parties prenantes en particulier le secteur privé et prendre en compte les représentants de l'Assemblée Nationale, les présidents des conseils régionaux et les collectivités locales;
- consulter les femmes et les jeunes pour toutes prises de décision;
- associer pleinement et effectivement les médias au mécanisme REDD+;

L'atelier demande que le groupe de travail de la Société Civile sur le R-PP soit maintenu et renforcé en capacité pour la poursuite des réflexions sur ledit document.

### **1B-9.3. LISTE DES PARTICIPANTS**



ATELIER D'ANALYSE DU R-PT DES PARTIES PRENANTES : ONG

LUNDI 28 OCTOBRE 2013

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Emargement
1	BERTHAUDE ALICE	ECV	Chargée de l'environnement	66 78707070	alice.berthaud@yaho.fr	[Signature]
2	Alexis Gbô R	ECV	Président	4576765	alexis.gbô@yaho.fr	[Signature]
3	Glenn Klein	ECV	UG RPT	06 25 11 85	alex.klein@yaho.fr	[Signature]
4	Kouassi Yvonne	JNE-GEA	chargée de	07 68 70 4	yvonne.kouassi@yaho.fr	[Signature]
5	Diarrassouba Ibrahim	Club Union Africain CE	chargé de communication	07 68 33 80 07 68 33 48	ibrahim.diarrassouba@yaho.fr	[Signature]
6	Moussa N'Goua	ONG IASA	Responsable	07 68 92 23 10 03 12 30	moussa.ngoua@yaho.fr	[Signature]
7	COLE GROSSOU	APFNP	Secrétaire	01 80 02 58	cole.grossou@yaho.fr	[Signature]
8	Moussa Pauline	ONG FICAP	Présidente	05 86 10 35	moussa.pauline@yaho.fr	[Signature]

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Emargement
9	Amara Kouassi	UAPD/SD/GEA	chargée de	07 77 71 81 07 68 70 67	amara.kouassi@yaho.fr	[Signature]
10	Yvonne Joubert	UFENCE	Directrice	07 68 70 67 07 68 70 67	yvonne.joubert@yaho.fr	[Signature]
11	ADSA A. FRANCHISE	FEMAD	stagiaire	07 68 70 67 20 01 11 20	adisa.a@yaho.fr	[Signature]
12	Bouge Elément	H2O	SG	07 68 70 67	bouge.element@yaho.fr	[Signature]
13	Audrey Tondy	IYF	Responsable Eau et SD	07 68 70 67 07 68 70 67	audrey.tondy@yaho.fr	[Signature]
14	UMUAGA NANA TO	UFEM CI	Assistante	07 68 70 67	umuaga.nana@yaho.fr	[Signature]
15	Edouard N'Goua	SOS FORÊTS	Président	07 68 70 67	edouard.ngoua@yaho.fr	[Signature]
16	NIAN GOUVE CLAVER	SOS FORÊTS	MEMBRE	07 68 70 67 07 68 70 67	nian.gouve@yaho.fr	[Signature]
17	ANGRAPHICA	SOS FORÊTS	SECRETARE	07 68 70 67	angraphica@yaho.fr	[Signature]
18	KOUAKO Yao	UFEM CI	Assistant	07 68 70 67	kouako.yao@yaho.fr	[Signature]
19	KARLAN Joel	UFEM CI	Assistant	07 68 70 67	joel.karlan@yaho.fr	[Signature]
20	ABOYA Kouassi	IYF	Responsable	49 11 06 9	aboya.kouassi@yaho.fr	[Signature]
21	AMOS MESIANO	APFNP	chargé d'élaboration de planification	07 68 70 67	amos.mesiano@yaho.fr	[Signature]
22						
23						
24						



ATELIER D'ANALYSE DU R-PP DES PARTIES PRENANTES : ONG

MARDI 29 OCTOBRE 2013

LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Emargement
1	Leifou Gbali	ECV	Président	4576765	andrew.leifou@yahoofr.org	[Signature]
2	Gballeu Alex	ECV	Vg. Pdr	06289185	alexgballeu@yahoofr.org	[Signature]
3	Kouassi Arthur	DVE/CEP/REP	Charge de REPT	07667028 07215770	kouassi.arthur@yahoofr.org	[Signature]
4	W. BOSSAN ABLO Renouveau	TASA (Entale) Forum des ONG partenaires de l'Etat	Responsable Communication	05460425 43630230	mbissam@yahoofr.org	[Signature]
5	SIANI GOUE CLARA	SOG FORETS	MEMBRE	09464443 06520725	siyani@yahoofr.org	[Signature]
6	Makoumba Ebrachima	Club Union Africain C.I.	Charge de Communication	07802302 07221648	makoumba@yahoofr.org	[Signature]
7	COAC Grouillon	APPNP	Secrétaire Général	07200286	coac.grouillon@yahoofr.org	[Signature]
8	Amélie Offrand Pauline	ONG FCIOX	Présidente	05991035	amelie.offrand@yahoofr.org	[Signature]

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contact	Email	Emargement
9	DICHAHDI JOUELY AL ECO	ECV	Charge de l'accompagnement	66789079 01406397	andrew.leifou@yahoofr.org	[Signature]
10	Youssef Joudia	UFENCE	Directeur Exécutif	07554967 07214011	youssef.joudia@yahoofr.org	[Signature]
11	Amara Kouassi Thérèse	NA PSI/REP	Rep. Propté	05775277 07272167	amara.kouassi@yahoofr.org	[Signature]
12	ASSA A TRANCHISE	FEMAD	Stagiaire	01008743 20049125	assa.a@yahoofr.org	[Signature]
13	Lange Clément	H2O	SG	78809544	lange.clement@yahoofr.org	[Signature]
14	ANITA TANCH Gilles Eric	IYF	Rep Enf et DD	59066553 61922957	anita.tanch@yahoofr.org	[Signature]
15	UMUWA NANISSA	UFENCE	Assistante	07547526	umuwa.nanissa@yahoofr.org	[Signature]
16	GNANOU Kouf D.	For Forest UFENCE	Directeur	07104102	gnanou.kouf@yahoofr.org	[Signature]
17	ANGELAPRISCA	SOG FORETS	SECRETARE	07558946	angelaprisca@yahoofr.org	[Signature]
18	DOUKOU YAO CONSTANTIN	UFENCE	Assistante	07882300	doukou.yao@yahoofr.org	[Signature]
19	KABLAN JOEL	UFENCE	Assistant	07573587	kablan.joel@yahoofr.org	[Signature]
20	ABOÏ K.	IYF	Responsable	69911069	aboik@yahoofr.org	[Signature]
21	AMOU HEINAND C.D	APPNP	Charge de étude de planification	07635233	amou.heinand@yahoofr.org	[Signature]
22						
23						
24						

ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DE LA R-PP

1b-10.1. TERMES DE REFERENCE

## CONTEXTE

La Côte d'Ivoire a perdu 95% des forêts denses qui existaient sur son territoire au début du XXe siècle et elle risque de perdre son capital forestier naturel restant très rapidement compte tenu des tendances actuelles. Le pays a adhéré au mécanisme international REDD+ en 2010 dans l'optique de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique et surtout pour la restauration de sa couverture forestière fortement dégradée.

Depuis cette date, plusieurs actions ont été menées avec l'appui des partenaires techniques et financier (PNUD, FAO, AFD, EFI, GIZ, BM, etc.) pour faire connaître le processus au niveau national et recueillir les idées et propositions de toutes les catégories de parties prenantes au niveau national afin de rédiger le Plan de Préparation à la REDD+ (R-PP).

En effet, pour participer pleinement à la REDD+, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) de la Banque mondiale accompagne les pays dans leurs efforts en leur octroyant des financements. Le FPCF demande donc aux pays de se préparer à REDD+ en élaborant un plan. Ce plan porte le nom de Proposition de préparation (*Readiness Preparation Proposal –R-PP*).

Le R-PP de la Côte d'Ivoire est issu des différentes consultations réalisées à Abidjan et à l'intérieur du pays. Il présente les approches, démarches et étapes de préparation à la REDD+ que la Côte d'Ivoire entend suivre durant les 3 années à venir.

la CN-REDD+ organise l'atelier de validation du R-PP de la RCI par toutes les parties prenantes impliquées et intéressées par la REDD+ afin de contribuer efficacement à son amélioration et à la validation des propositions.

## OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de l'atelier est de valider la Proposition de préparation (*Readiness Preparation Proposal – R-PP*) de la Côte d'Ivoire.

## OBJECTIFS SPECIFIQUES

Présenter le contenu actuel du R-PP

Recueillir les suggestions pour son amélioration

Valider les propositions pour la préparation de la stratégie nationale, qui sont :

- Les activités
- Les approches et méthodologies -  
Les grands principes
- L'arrangement institutionnel, et -  
les options stratégiques.

## RESULTATS ATTENDUS

Les propositions de préparation de la Côte d'Ivoire par composante sont connues ;

Les suggestions pour l'amélioration du contenu du document sont recueillies et intégrées ; les propositions pour la préparation de la stratégie nationale contenant les suggestions des parties

prenantes sont validées.

## **METHODOLOGIE**

L'atelier de validation s'étendra sur deux jours. Le premier jour sera consacré aux présentations concernant (i) le processus REDD, incluant la démarche R-PP ; (ii) les Composantes 1a, 1b, 1c : Organisation et consultation ; (iii) les Composantes 2a, 2b : Préparation de la stratégie REDD+ ; (iv) Composante 2c, 2d : Conception d'un cadre national de mise en œuvre de la REDD+ et Stratégies d'évaluation des impacts sociaux et environnementaux (v) Les Composantes 3 et 4 : Développement d'un Scénario de référence national et Conception d'un Système de suivi -MRV. Les présentations seront suivies de séance de discussions et d'échanges en plénière sur l'ensemble des composantes.

Le deuxième jour sera consacré aux séances de travail dans cinq groupes, afin de revoir les composantes suivantes : (i) Comp. 1a/2c, (ii) Comp 2a/2b, (iii) Comp 1b/2d, (iv) Comp 3, (v) Comp 4. A la fin des travaux en groupe, la plénière examinera et validera si possible l'ensemble des composantes amendées.

## **PARTICIPANTS**

Les participants à l'atelier de validation du R-PP de la Côte d'Ivoire au nombre de **90** seront issus des huit catégories de parties prenantes à la REDD+ identifiées. Des représentants de la société civile des régions de San-Pedro, Daloa, Toumodi et Soubré, Gagnoa seront conviés pour l'occasion.

### **Secteur privé (10%)**

Entreprises agroindustrielles, les syndicats de producteurs et d'industriels, les organisations professionnelles agricoles et les associations interprofessionnelles (Filières : Cultures de rentes et cultures vivrières). Le secteur privé forestier, au travers du SPIB.

### **Partenaires techniques financiers (10%)**

Ce sont notamment la FAO, le PNUD, l'AFD, le GIZ, l'UE/EFI et la Banque Mondiale, USAID.

### **Administration publique (30%)**

Le préfet, les sous-préfets, les députés, les maires, les conseillers municipaux, les délégués des départements ministériels MINESUDD, du MINEF, du MINAGRI et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMDP), Ministère du Transport, Ministère des Mines et de l'Energie.

### **Recherche (10%)**

Constitué des principales universités et centres de recherche du pays. Il s'agit de : CNRA, ICRAF, CURAT, Université Felix Houphouët Boigny

### **Société civile (20%)**

Elus locaux, les Organisations non gouvernementales (ONG) du secteur forestier, de l'environnement, des droits de l'homme, clubs et association de jeunes, associations de femmes, organisations religieuses.

### **Communautés locales (10%)**

Les Représentants des populations des villages autour d'Abidjan.

### **Chefferie traditionnelle (5%)**

Chef de village, chef de terre, chef de canton, etc.

**Les médias (5%)**

Notamment la presse écrite (5 principaux organes de presse écrite ivoirienne) et audiovisuel (RTI, ONUCIFM, Fréquence 2, etc.).

**PROGRAMME DE L'ATELIER**

Horaire	Session	Présentation modération
08h30 à 09h00	<b>Inscription, accueil et installation</b>	
09h00 à 09h10	<b>Ouverture et introduction</b>	Modérateur
09h10 à 09h20	<b>Mot d'ouverture et historique de la REDD+ en Côte d'Ivoire</b>	M. YAO Marcel, Point Focal national REDD+
09h20 à 09h30	<b>Allocution</b>	Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
09h30 à 09h40	<b>Projection de film sur la REDD+</b>	Equipe REDD+
09h40 à 09h50	<b>Présentation des objectifs et des attentes de l'atelier</b>	Président du comité scientifique
09h50 à 10h50	Cocktail (échanges entre participants)	
	<b>Présentations</b>	
10h50 à 11h00	Vision du MINESUDD à l'horizon 2030	Prof KOUADIO Georges, Directeur Général de l'Environnement
11h00 à 11h10	Forêts Climat et Développement Durable	Dr ABOUA Gustave, Directeur Général du Développement Durable
11h10 à 11h25	Intégration du mécanisme REDD+ dans le processus de planification nationale	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
11h25 à 11h40	Projet d'aménagement du territoire	BNETD / Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
11h40 à 11h55	Mise en œuvre du PNIA avec une agriculture sans déforestation	Ministère de l'Agriculture
11h55 à 12h10	Gestion durable des forêts, mécanismes FLEGT et REDD+ en Côte d'Ivoire	Ministère des Eaux et Forêts / SODEFOR
12h10 à 12h40	<b>Panel – questions réponses</b>	Modérateur
12h40 à 13h40	Pause-déjeuner	

13h40 à 13h55	Energie renouvelable, énergie de substitution au charbon de bois	Ministère du Pétrole et de l'Energie
13h55 à 14h10	Projet de relance de l'agroforesterie en Côte d'Ivoire	Dr COULIBALY Diarassouba, CNRA Agroforesterie
14h10 à 14h25	Participation de la société civile au processus REDD+ en Côte d'Ivoire	Dr EGNANKOU, Mme AHOUSI
14h25 à 14h55	<b>Panel – questions réponses</b>	Modérateur
14h55 à 15h25	Pause-café	
15h25 à 16h55	<b>Présentation de la stratégie nationale REDD+</b>	CNREDD+ / Consultants
16h55 à 17h25	Constitution des groupes de travail	Equipe REDD+

### 1B-10.2. COMPTE RENDU DE L'ATELIER

Les 06 et 07 novembre 2013, s'est déroulé dans le grand amphithéâtre de l'immeuble CRRAE-UMOA, l'atelier national de validation du plan de préparation à la REDD+.

Le Point Focal national REDD+ dans son mot d'ouverture a fait l'historique de la REDD+. Ensuite, on a eu la série d'allocution avec celle du Directeur Général de l'Environnement (DGE) représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement durable (MINESUDD), qui a parlé de l'opportunité pour notre pays de participer à ce mécanisme qui est un moyen de lutte contre le changement climatique, véritable menace pour les pays en développement avec ces conséquences sur la sécurité alimentaire. Il a par la suite exprimé la volonté du Ministre de voir toutes les parties prenantes contribuer à la réussite du mécanisme. Il a terminé par remercier tous les partenaires techniques et financiers ainsi que tous les participants. C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert l'atelier de validation du document de Préparation à la REDD+ de la Côte D'IVOIRE.

Ensuite il y a eu l'allocution de la représentante de l'Agence Française de Développement, qui a montré l'opportunité que représente la REDD+ pour la Côte d'Ivoire, et a insisté sur le fait que la conciliation entre la protection de l'environnement et le développement peut se faire au bénéfice de la population rurale. Elle a témoigné de l'engagement de la France à accompagner la Côte d'Ivoire dans son processus de protection des forêts.

La première journée a été marquée par des présentations. On a eu deux types de présentations, les présentations de films et des Présentations PowerPoint.

Les présentations PowerPoint ont portées sur :

- la vision du MINESUDD à l'Horizon 2030 faite par le Directeur Général de l'Environnement
- les forêts, le climat et le Développement durable faite par le Directeur Général du développement Durable
- le projet d'aménagement du territoire par le Ministère du Plan - la mise en œuvre du PNIA, par le Ministère de l'agriculture.
- l'état des lieux de l'utilisation du charbon de bois en Côte d'Ivoire Ministère des Eaux et Forêts
- l'Energie renouvelable, énergie de substitution au charbon de bois présenté par le Ministère du Pétrole et de l'Energie
- le Projet de relance de l'agroforesterie en Côte d'Ivoire par le CNRA
- la présentation du RPP par la CNREDD+

**Présentation des objectifs et attentes de l'atelier par le Président du comité scientifique M. ZADI Guillaume**

La première journée s'est terminée par la constitution des groupes de travail sur le RPP.

Quatre groupes ont été formés pour réfléchir et faire des propositions pour améliorer le document :

- groupe 1 – Composante 1
- groupe 2 – Composante 2
- groupe 3 – Composantes 3 & 4
- groupe 4 – Composante 6

A la fin de la deuxième journée, les résultats des travaux de groupe ont été présentés en plénière, et les recommandations faites par les différents groupes ont été intégrées au document.

**1B-10.3. LISTE DES PARTICIPANTS**

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA SÉCURITÉ URBAINE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT

PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
DIGNITÉ  
Union - Discipline - Travail



ATELIER NATIONAL D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION À LA REGDD (R-PP) CÔTE D'IVOIRE

**LISTE DE PRÉSENCE**  
MERCREDI 06 NOVEMBRE 2013

N°	NOM ET PRÉNOM	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	PROVENANCE	SIGNATURE
1	ROFFI NIKHOANT	JFC-CI	Représentant National	00 20 32 41 40 81 25 21	roffi.nikhoant@jfc.ci	Abidjan	
2	Kouadio Yao Arthur	JVE- Côte d'Ivoire	Chargé de Projet RPP	01 66 70 28 07 11 17	kouadio.yao@jve.ci	Abidjan	
3	ASSA TONCHIBO	FEMAS	Coordonnateur Programme	05 05 15 75 20 11 41 20	tonchibo@femas.ci	ABIDJAN	
4	BATH GUERRE	C. T. C. Côte d'Ivoire	Secrétaire Général	05 31 10 18 07 63 31 32	bath.guerre@ctci.ci	Abidjan	
5	Kouadio K. Jaha	Unité de Suivi et Évaluation SJEI	Représentant	01 37 67 36 07 77 56 73	kouadio.kaha@sjei.ci	Abidjan	
6	ZAGBA RUI	ANSE (CIV)	Président Comité	00 20 32 41 40 81 25 21	zagba.rui@anse.ci	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
7	DICHAMBE GUELLY ALICE	EEV	Présidente Générale	26 48 49 79 01 40 63 52	emilie.dichambe@gmail.com @jeune-eev	Abidjan	
8	COUIC GACUSSOU	APFNF	Secrétaire Général	01 20 02 90	couic.gacussou@gmail.com apfnf@apfnf.org	Abidjan	
9	VANIE FABRICE	ONG RIF	Coordonnatrice de Programme	07 63 72 76 05 85 80 84	devancy@gmail.com vanie.fabric@gmail.com	Abidjan	
10	DIBI N'DO HYPPOLITE	U FNB CURSI	Coordo. (Prest. Redit)	02 86 63 36	n.dibihyppolite@gmail.com	Abidjan	
11	Kouadio J. Proufai	MINESUD Cabinet	C.T.	20 230 701	akou.proufai@gmail.com	Abj.	
12	KOUADIO MARC ANTHELME	AMITAB	Chargé de Programme	01 12 19 2 01 20 24 48	marckouadio@gmail.com marckouadio@gmail.com	Abidjan	
13	DROMANG TOULÉ	CNTIG	CT	08 37 97 77	tdromang@gmail.com	Abj	
14	ANDON Tawak Siles EUG	IYF	Leop Enjeu 100	5 98 6 5 5 3 41 97 7 5 7	tanberic2011@gmail.com yilawie@gmail.com	Abj	
15	BAA Sib Jean	Souffr	Directeur Technique	01 25 22 00	baasib@gmail.com	Abj	
16	ATA Danou Lucien	CNRSDT	Directeur Point Focal	05 32 44 88	lucien.danou@gmail.com	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
17	KOUANE KONAN RAPHAEL	MINESUD	Assistant PF CENDEC	07 98 18 23	konan.kouane@gmail.com		
18	KONAN YAO ERIC LAUREY	CN REDD+	Assistant Coord. National	03 82 33 74	eric.konanyao@gmail.com	Abidjan	
19	OUPHONET KOFFI	ESA	Responsable de la Formation	07 12 63 97 01 130 91 2	ouphonet@gmail.com	Abidjan	
20	N'DRO WA SERGE ROUAKOU	AISEEC	Membre	08 66 16 16	masihoua.yaho.fr	Abidjan	
21	AHOUSY COME PRUDENT	AIEPSY	Membre	98 99 67 91	prudent.ahousy@gmail.com	Abidjan	
22	Soye Edouard	TIKMORE	MEMBRE/DER	06 71 09 30	soyed@gmail.com	Abidjan	
23	AKA Jean Paul	CN REDD+	Assistant REDD+	02 50 20 99	jeanpaul.aka@gmail.com	Abidjan	
24	YOUSSEY DOUMBOUA	UFED CI	Directeur Exécution	01 77 61 41	youssy.doumboua@gmail.com	Abj	
25	Chantelle UMOUWA UMOUWA	UFED-CI	Aspirante	07 84 93 36	chantelle.umoouwa@gmail.com	Abj	
26	Di BOA N'ZET ROU+	MINESUD/DAPOD	Directeur	04 68 16 36 10 21 83 13	Tania.boa@gmail.com	Abj	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
27	KOUAME KONAN RAOU	MINESUD					
28	KONE Nika Gervais	MINDEF/DEPE	Change d'Etat	20 22 30 27 43 28 24 46	konan@univ-abidjan	Abidjan	
29	Ambaly Ali	SEIL/ABRANO	Responsable Planification	07001863	ambaly@univ-abidjan	ABRANO d'Abidjan	
30	TREBLE LANDRY	GNT-CI	Member	05-82-70-30 44-91-37-13	landry@univ-abidjan		
31	SASSARE YAGUE	ASSEMBLEE NATIONALE	DEPUTE	01 04 61 12 07 12 84 08	ysassare@univ-abidjan		
32	bi Dossy R. Ipe	DUF	Change de projet	80 31 93 50	ipe@univ-abidjan	ABJ	
33	Koffi Kouamé Jacques	MINESUD	Coordinateur logistique	08274462	jkoffi@univ-abidjan	ABJ	
34	KOUAME Nardège Purpote	CRE	Docteur en Etudes Changements	05 26 60 33 01 45 33 79	kdage@univ-abidjan	ABJ	
35	REBOU Valérie	AFD	depute de la mer		rebou@afd.fr	ABJ	
36	Yao Gervais A. Junior	ACCION	SA Directeur des finances	97 27 67 16 40 11 38 14	yao@accion.fr	Abj	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
37	ZEA DEMAYA A.D	GEOPLANET	Secrétaire Ad. des Affaires Sociales	4669237 01797930	zdemaya@geoplanet.com	ABJ	
38	DI GNAHOUB GUY	CNDA	CHERCHEUR	02021405	gnahoub@cn-da.fr	Abidjan	
39	Kouassi Mamadou	ANCS	DEPUTE	08-51-85-57 04 66 22 87	kouassi@an-cs.fr	Abidjan	
40	EHOUSSI BÉLPHINE	REFACOF	PRESIDENTE	07-38 66 74	ehoussi@refacof.fr	ABRANO	
41	YAO N'DAM BOUMELAL	FEMASECT	Secrétaire à l'Organisation	4418264	yao@femasect.com	ABRANO	
42	Guillaume ABI	MINESUD	CT	0584946	abi@minesud.fr	Abidjan	
43	Yao AKOUSA ELIZABETH	INS	Secrétaire Néerlandais	01167837	akousa@ins.fr	Abidjan	
44	Mme Bly Joëlle Elier	KIPHECMI	Associée	58 58 40 56	bly@kiphecmi.fr	Abidjan	
45	YORO BI TIZIE	UNERAF	PRESIDENT	07284674	uneraf@univ-abidjan	Abidjan	
46	ANDH ENNA	UNAF	TRIP	0763408	enna@unaf.fr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	CORREIL	Provenance	SIGNATURE
47	Dr COULIBALY Blandine	CNRA	chef de Proj. santé	05 13 92 33 05 83 73 80	blanca_couliba@yahoo.fr	Abidj	
48	Koffi A. Charles	Sobefon	Secrétaire Ad. Adm. Gen	07 76 49 02 40 89 91 70	loffice@yahoo.fr	Abidj	
49	GOMBA G. MAE	RAPRODEI	Secrétaire pr. matériel	01 35 49 83 44 76 41 00	gompomae@yahoo.fr gompomae@yahoo.fr	Abidj	
50	Colonel ADJI	MINEF	Taj. Inf	44 01 18 13	adji_bandi@yahoo.fr	Abidj	
51	SIBIRE DAVID	MESRS Inspection	CT/CAB.	05 55 89 42	dsibire@yahoo.fr	Abidj	
52	SIAROU FRANCK YVES	RFIOM	MEMBRE	49 71 47 40	franck_siadou@yahoo.fr	Abidjan	
53	KAMISSA COMSOF	A.N.	Deputé	08 58 71 76	komissa@yahoo.fr	Abidj	
54	Antoinette ZIETH	FAC	assistante de préfecture de bureau	07 10 02 41	antoinette_zieth@yahoo.fr	Abidjan	
55	Kouame N'du Pascal	Changé CIPR	Changé SIG	01 01 86 61	pascal.kouame@cipr.ci	Abidj	
56	Marie-Anne N'GOM	RTI	journaliste	06 10 13 26	marieanne.ngom@yahoo.fr	Abidj	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	CORREIL	Provenance	SIGNATURE
57	KOYA Natchou Jean Charles	Représentatif M. A. N. de Plan. & Proj.	Chargé études	47 24 23 27 01 78 13 51	kojayc@gmail.com	Abidj	
58	YAOUA & POISSON KOUA	présidente O.N.G	C.D.D coordonnateur	04-99-76-89 05 92 13 25		Abidjan	
59	Quattara Zana Inga	CNFETI	Assistant chargé évaluation	08 65 24 86 40 77 33 90	zananinga@yahoo.fr	Abidjan	
60	N'GOUANOU Kouassi Guimé	MALEBI	vice Présidente	08 13 69 85 0 28 27 07	Kibisi@univ.ci @gmail.com	Abidjan	
61	Loukoua Koffi Jules	FEBEADD	P.C.B	05 46 07 72 03 22 33 95	foreadd@yahoo.fr	Abidj	
62	NABAN MOCKY	Responsable de TIADON	Secrétaire Particulier	05 78 23 08	mocky_naban@yahoo.fr	Abidj	
63	Kouadio Koua Gerys	MINUDU	Officier	07 76 47 29	akouadio@yahoo.fr	Abidjan	
64	LI W'GUE WAG Koffi	Police NATIONALE	Lieutenant de Police	02 40 13 60		Abidjan	
65	WALF KOUA BERNARD	DNG AICD	Chargé de programme	06 12 47 77 47 36 17 24	walf.koua@yahoo.fr	Abidjan	
66	Hola Kamblal	CAPCI	Président	75 57 17 34	infocapci@yahoo.fr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	EMAIL	Provenance	SIGNATURE
67	TONDJIJARA Adama	DIFA	DC	22410559	adama.tondjiara@gmail.com	Abidjan	
68	PIEL NEUSS	DIPR	chef DEP	05403178	melmel@yahoofr	Abidjan	
69	KOUATE N'GUYI MARIE-Thérèse	CIECO	Directrice exécution	07673136	ndiamaul@yahoo.com	Abidjan	
70	DAGO GNATTORE MICHEL	chef village Lakota	chef village	07383589	-	Lakota	
71	AGBRI LAKO	MINAGRI DIEME	chef de Service	05444223	agbri.lako@yahoo.fr	Abidjan	
72	M <sup>me</sup> ZEBI Angéline	RIBDEF	Exécutante	03447736	-	Abidjan	
73	DEKLI TOEL ALEXANDRE	Ministère de l'Industrie et du Commerce	chargé d'étude à la DORE/ DPC	08093715	alexdekli@yahoo.fr	Abidjan	
74	SORO Romédon	MINET/RRCP	Secrétaire Régional	07834249	soro_romedon@yahoo.fr	Abidjan	
75	M <sup>me</sup> Dodo Kouate Zina	Coursier jeune	SC	07856002	-	Abidjan	
76	Boutou Dantou	"	Dantou	"	-	"	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	EMAIL	Provenance	SIGNATURE
77	HOLLAND N'DA Nelly	PREMIER Comité Rural Eural	chef de projet - E Direction Régionale	48-34-34-54	nelly.holland@gmail.com		
78	YAPO MANGARA	PREMIER Comité Rural Eural	Commissaire et secrétaire chargé de projet	08-73-91-14	mangarayangara@gmail.com		
79	TRAORE BINTOU	PREMIER MANAGEMENT	MOSS EARTH Cote d'Ivoire 2013	58-93-90-43	traorebintou@gmail.com		
80	DOMANDE HARANE	PREMIER MANAGEMENT	Ambassadeur Eural 2013	49-38-00-63	haranemande@yahoo.fr		
81	KESSE RUMPA	PREMIER MANAGEMENT	Ambassadeur Eural 2013	09-31-55-19	kesse.rumpa@gmail.com		
82	SILIE HUGOITE	PREMIER MANAGEMENT	Ambassadeur Eural 2013	02-84-89-75	hugosilie@yahoo.fr		
83	N'DREN ELSA	PREMIER MANAGEMENT	Ambassadeur Eural 2013	01-02-62-62	elsa.ndren@yahoo.com		
84	Mougninko Angéline	AFAA	présidente	47590795	-	Abidjan	
85	BRE Delagrange	ANISTAD D'ADJE	Président	01262488	bricedelagrange@yahoo.fr	Abidjan	
86	KABBO ALOUO	CNAEMM	Assistante Technique R&D	45323492	alouokabba@yahoo.fr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	EMAIL	Provenance	SIGNATURE
87	ABOUM A. GANTAN	M. MINESUD	DG AD	08674969	abo-ferret@yahoofr		
88	BOLLA LOU	Ameszi	SG	44488845		Abidjan	
89	KONE Roger L.	Minesud A. A. A.	DG AD DAS	07834134	konaroger@yahoofr	Abidjan	
90	N'DOUME Clark	BNETD/ CCT	Chf de service	01054644	ndoume@bnetdci	Abidjan	
91	DABO Hakenzi	IADD	Assistante	51-21-12-78	abdul.fidje@yahoofr	Yamoussoukro	
92	FRISA FRANCIS	GROUPE HFEA	Directeur Dept Durab	438402	frisa.francis@spca-cc	Abidjan	
93	Kouadio Apherly Am Auguste	MINESUD	Assistant Coordonnateur PNCC	09296249	am-auguste@yahoofr	Abidjan	
94	Dogn Emmanuel	MINESUD /CNTEODT	Assistant financier	02641154	dognem@yahoofr	Abj	
95	Conlibaly Kator Keroboun	MINESUD PNCC	Secrétaire de Direction	02-77-00	ckator@yahoofr	Abj	
96	GBALLEU Alexis	ONG ECV	vo. Président	06289185 57607820	alexis.gballeu@yahoofr	Abj	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	EMAIL	Provenance	SIGNATURE
97	AUE LINDA	ESD-CI	Travailleuse	0989-77-18	alle.lindaa@gmail.com	Abidjan	
98	BESSE ASSEMIAN NICAISE	JVE CI	Membre	06222196	nicaise@yahoofr	Abidjan	
99	BOU ARMAND FORÉ	RNJCI	Président	09 50545059	boarm@yahoofr	Bouaké	
100	NISA A. Ekimatin	RINDEF	Membre	08163768	nisa@yahoofr	Abidjan	
101	IRATIE B. KLAG ET	CND	Membre	02720184	iratib@yahoofr	Abj	
102	Nizier Nonique	Sodofor	Chf de service	02056661	nizier@yahoofr	Abidjan	
103	KANGA SOMALA EDSA BLEDIOVA	OPEIF- AFRIQUE	Secrétaire général	0564101	ks@yahoofr	Abidjan	
104	BAN GOUNI Bolly FRANCIS ROLAND	CN-REDD2	Com. Sec	04.63.6179		Abidjan	
105	Bilim Fawelaha Abi	JNCC	Assistante Administrative	05882687/ 41.58.2503	bilim@yahoofr	Abidjan	
106	ASSOVA CONSTANT	ACEFACI	Secrétaire Ad. extérieur	08042262	scarb@yahoofr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COUREL	Provenance	SIGNATURE
107	KOUAKOU N. GILBERT	BTA COFINACE	Directeur	07 66 79 24 20 64 74 67	gilbert.kouakou@gmail.com	Abidjan	
108	Boff Houdoum	<del>RAI</del>	<del>Photographe</del>	<del>07 93 66 67</del>		Abidjan	
109	Bosse DENAG	Tinagui	SDSI/DRSA	05-20-25-01	bosse.denag@yahoo.fr	Abidjan	
110	Zea Denaga	GEOPLANET					
111	Raymond Y. SIMALLY	CES	Conseiller du Président	02 78 16 58	raymond.simally@gmail.com	Abidjan	
112	ZADY JULES CESAR	LIQJG	Administrateur Général	47 13 23 21 21 01 66 64	lezady@gmail.com	Abi	
113	KOBLAN A. NAUSSIF	MPE	Ingenieur chargé d'étude	20 20 62 77 40 70 04 17	akoblan.naussif@yahoo.fr	ABIDJAN	
114	INSA TRAORE	BAETO	CS	01 92 29 19	yusuf@baeto.ci	Abidjan	
115	KRA Kouassi Raphael	DAJES	CE	07 42 87 85	KouassiRaphael@yahoo.fr	Abidjan	
116	YEO NAPARI	MINESUD	Conducteur Technique	53 48 16 79	yemnapari@yahoo.fr	Abj	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COUREL	Provenance	SIGNATURE
117	ASSANE AFI Agnès	AFALCE	Directrice exécutive	05 66 92 24 61 32 40 32	assaneafi25@yahoo.fr afiac@afalce.ci	Abidjan	
118	YAO MESSOU HENRI	ONG GICIV	Assistante de projet	05 38 10 35	giciv_ape@yahoo.fr	Abidjan	
119	Koua Moussa NDELO	REDD+	adjuvant administratif	02 46 13 66	moussakoua@reddplus.ci	Abidjan	
120	OURA GA CHRISTELLE	ONG APPAP	Haltese	02 53 73 03 53 24 28 02	ouraga@appap.ci	Abidjan	
121	BROU Zita Evelyne	ONG APPAP	Haltese	09 94 94 77 02 52 98 65	zitalou@yahoo.fr	Abidjan	
122	Quattara Sakiba		Haltese	05 47 16 47 49 53 60 00		Abidjan	
123	Dr. Diamanda Mekoungbo	CSRS	chercheur / Etudiant	02 83 29 97 53 26 74 17	mekoungbo.diamanda@csrs.ci	Abidjan	
124	ZIAN G. Appolinaire	CN-LEA	Assistant Technicien	48 00 37 76	zian.gappolinaire@yahoo.fr	Abidjan	
125	AITEY Em Guy-R	CN-2000	ETUDIANT	01 82 27 53	aiteyem@cn2000.fr	Abidjan	
126	ZEA EVA FOFANE	PNCC	Assistante Comptable	05 01 50 53	fofane.eva@yahoo.fr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
127	Ingrid ESSAN	F.A.E.	Directrice Executive	05-64-34-29 07-36-06-33	essan@yahoofr Luce_ars@yahoofr	Nordja	
128	BOUA DOUKOUA Goulbany Sanyon	AFEEZ MCLAV	Secrétaire DAD	57-46-11-57 0447432	goulbany@yahoofr yahoofr	Wondobrou ZANZAN	
129	Koukou Boni	DCLAV	BNO	782667	boni@yahoofr	Nordja	
130	Mariame Kone	FSLAM	Secrétaire	05-49-94-36		Yopougon	
131	H Gueltra Haris Jume	FSLAM	présidente	07-81-80-03		Yopougon	
132	Pme Nkamen Olga	TABITHA	Membre	08-67-50-53	gnikanye03@yahoofr	Edouard	
133	Esipi Patricia	FSLAM	Membre	44-72-68-07		Yopougon	
134	Dji Li Omei	ASISTANT	membre	46-78-61-06 67-11-11-66	omei@yahoofr yahoofr	Yopougon	
135	AGNERO YVEROIVELI	ONG Femmes Semnalisme	Membre	45034872		Nordja	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
137	Gradya Rivi	Indfor	Commissaire	01-091146	Gradya@yahoofr	Nordja	
138	Yvonette Rivi Suzanne	UCFY	Secrétaire Général	04-27-31-03 48-15-43-83		Nordja	
139	Soumahoro Mamadou	EKS	Entrepreneur	07035454	soumahoro@yahoofr	Nordja Yopougon	
140	Zeta Aude	ONG Des Femmes	présidente	41-50-91-00 48141832	Zeta@yahoofr aude@yahoofr	Yopougon	
141	TIA Parfait	DAF	Agent café	47-927267	Parfaitia@yahoofr	Koumassi	
142	TAPE MARIQUE	CMS	Responsable des CMS	49-77-88-32	marie.tape@yahoofr	Yopougon	
143	M. EPONOU TOURE ANGE -MARIETIE	MNET/DPF	Chargé d'étude	03000323	amary1313@yahoofr	PLATEAU	
144	ALLEGISSE Gillo	MAF	Chargé d'étude	06731815	allegisse@yahoofr	Plateau	
145	BOSSON Rachelle	IYF	Hotesse	41-58-38-67 07-43-71-30	bossonrachelle@yahoofr	ANZAN	
146	BIZAT ANGE	MIRIAGEI DVA	chef de service	08136603	angebizat@yahoofr	Nordja Yopougon	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	EMAIL	Provenance	SIGNATURE
147	Alexis GREGIN	FAO	Consultant Int.	abracanti@fao.org			
148	Kouassi Yao N'ba Koffi Koumbi			7777607	kouassi.kouassi@yahoo.fr	Abidjan	
149	Yves Guezo Simey Ngoy Rose Leclair	MINESUD REMO+	Assistante Administration	01 75 42 50	Yvesguezos@yahoo.fr	Abj	
150	Houé Kouame Alama	CNO MALEBI	MEMBRE	05 82 10 10	houeal@yahoofr	Abidjan	
151	BELLO Adjadi	BNETD	CE	07 66 52 52	abello@bnetd	Abidjan	
152	KOUAME Prosper	MINESUD	Consultant	57525023	kouameprosper@yahoo.com	Abidjan	
153	SORO Siphé Clément	MINEF	Point Focal FLEET	0969966	sorosiphel@yahoo.fr	Abidjan	
154	Kouko Monnet	AJCGE	Vice-Président	04 42 31 53	monnetkouko@yahoo.com	Abidjan	
155	Uele Kouame	Association Confédération des Associations de Pêcheurs du Côte d'Ivoire	P.C.A	05 73 20 23	uelekouame@gmail.com	Abidjan	
156				—	—	—	—

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	EMAIL	Provenance	SIGNATURE
157	ERNE Belverd	MINARCOI	Dirigeant	70227600	bernard@yahoofr	Abidjan	
158	N'Goran Jeff. Rokojo	MINAGRI	Dirigeant	20 22 22 35	ngoranjeff@yahoo.com	Abidjan	
159	Kouame Jérémy	BNEB/CCT	chef de service	01026407	jeffk@bnetd	Abidjan	
160	Yves N'ba	YVIF	Secrétaire	4020695	yvesnba@yahoo.com	Abidjan	
161	N'ba Kouadio Koué Roland	MINESUD	Agent Inspecteur	04322142	rolandnba@yahoo.fr	Abidjan	
162	DJE André Raynal N	MINESUD	Ingénieur	4061823	djeand@yahoofr	Abidjan	
163	YAO Pascal	MINESUD	Point focal REDD+	07 79 95 04	engammual@yahoo.fr	Abidjan	
164	Tano MARTIAL	MINESUD	ASST	05 44 71 08	tanomartial@yahoo.fr	Abidjan	
165	N'Gouessan Andji Diane	ISTC	Consultant	07 51 28 70	dianeandji@gmail.com	Abidjan	
166	FENANKOU Nadjia Nathalie	SOS Forêt UICN - CI	Présidente	07 76 91 02	adjiafenankou@gmail.com	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	CORREIL	PROVENANCE	SIGNATURE
167	Dr. KARIS Aroua	Programme National Revenus Naturels	Coordinateur	07 00 95 92 02 15 05 30	blwakidjyphatoum@un	ABIDJAN	[Signature]
168	M <sup>me</sup> Dato Christine	M <sup>me</sup> Dato Christine	Comptable	020152225	Datochristine.dato@un	Abidjan Côte d'Ivoire	[Signature]
169	M <sup>me</sup> OBITA Herbert	FEDAS	Chargée de Régulation	57 44 85 24	datoherbert@fedas	Abidjan	[Signature]
170	IACOU ZAIR MATHIAS	PCA UCEACC	PCA	45 32 48 20		bangalo	[Signature]
171							
172							
173							
174							
175							
176							

Liste de présence de la presse

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA SÉCURITÉ URBAINE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT  
PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE  
D'IVOIRE  
Union - Écologie - Travail



ATELIER NATIONAL D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION À LA REDD+ (R-PP) CÔTE D'IVOIRE

LISTE DE PRÉSENCE PRESSE  
ABIDJAN DU 06 NOVEMBRE 2015

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	Email	PROVENANCE	SIGNATURE
1	G. DE GNAMIGNON	L'inter	journaliste	07 83 17 134 40 00 58 24	degnamin@yahoo.fr		[Signature]
2	SORO WATA	Radio CI	journaliste	07 05 42 56			[Signature]
3	OPÉLIS LAITUE BOU	RTS 1	journaliste	07 20 60 71	cheptabidjan@rt		[Signature]
4	HERVE OUBOUA	RPT	Chargé de	07 89 95 08	herve.ouboua@rpt.com		[Signature]
5	KAHOU NOL	Radio Ivre FM	Journaliste	55 00 77 22	kahnou@radioiv		[Signature]
6	ALVARO BACHICAN	Legecom Ivry	journaliste	02 30 79 95	bachican_alvaro@yahoo.com	Abidjan	[Signature]

## Liste de présence Jeudi 07/11/2013

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA SALUBRITÉ URBAINNE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT

PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

ATELIER NATIONAL D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION À LA REDD+ (R-PP) CÔTE D'IVOIRE

LISTE DE PRÉSENCE  
JEUDI 07 NOVEMBRE 2013

N°	NOM ET PRÉNOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	PROVENANCE	SIGNATURE
1	BATHILIBI G. L.	Sodjiv	Directeur Technique	01 21 12 00	2lmalibathili@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
2	KAHAMA Lambert	A.N	Député	08 86 72 74	Lambert.kahama@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
3	SIDISE OROUWA	Min. Enseignement Sup. R. S.	CT/CMS	05 55 69 62	sidiseorouwa@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
4	Serge Kouakou	AIESEC	Etudiant	08 66 14 16	musko@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
5	Kouamé Nkui Pascal	OIPR	Chargé SIG	01 01 86 61	pascal.kouame@oipr.ci	Abidjan	[Signature]
6	KOUAKOU N. Gilbert	BIA	Genard	07 68 79 74 80 66 76 67	gilbert.kouakou@gmail.com	Yamoussoukro	[Signature]

N°	NOM ET PRÉNOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	PROVENANCE	SIGNATURE
7	YAO MESSOU MARINA	ONG YCIEX	Assistante Projet	05 88 10 35	yaomessou@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
8	BOZAN Epe Sany	UCFY	Secrétaire général	04 27 31 03 88 46 48 83 88 46 34 01		Abidjan	[Signature]
9	ASSAMBE ANI ABON	AIESEC	Directeur opérationnel	07 83 10 35 47 32 10 31	aflex@yaho.fr assambe@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
10	VANIE FABRICE	ONG RISE	Coordinateur Le Programme	47 62 72 26 222 80 53	devancy@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
11	KOFFI OUPHOUËT SERAPHIN	ESD-CI	Responsable de la FORMATION	07 12 65 77 01 190 352	ouphouet@gmail.com	Abidjan	[Signature]
12	KOUÉ NIBA Célestine	ANEF/ATE	Chargé d'Études	49 23 24 66 20 22 70 27	koueniba@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
13	Aydi Fouassouma	DAIEBI	Membre	09 16 96 83	aydifouassouma@yaho.fr		
14	KOFFI NIBA DENIS	JEC-CI	Responsable National	06 40 32 11 40 21 25 41	denis.koffi@yaho.fr jéc-ci@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
15	Yacoua Epe Kouakou Kouman	C.N.G C.D.D	Président	04 99 36 80	ycouakouma@yaho.fr	Abidjan	[Signature]
16	Raymond Y. SIBAILLY	CES	Président	02 78 16 58	raymond.sibailly@gmail.com	Abidjan	[Signature]

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
17	DRAIMBAI TONKE	CNTIK	CT	08 97 97 77	draimbai@yahoo.fr	Abj	TH
18	ASSOUA CONSTANT	ACODEPI	Secrétaire aux Relations Extérieures	08 04 22 62	ben.assoua@gmail.com ben.assoua@orange.com	Abj	
19	ZEA DENAYA A BORDELEI	GEDPLANET	Secrétaire Adm. aux Affaires Sociétales	46 96 93 7	zdenaya@gmail.com	Abj	
20	YAO HENRIAN ALAIN JUNIOR	ADOCHE-CE	S.G. Adjoint aux finances	59 54 67 56	yaohenri@yahoo.fr	Abj	
21	COMÉ GROUSSEAU	APFNP	Secrétaire Général	01 20 02 98	comegrouss@gmail.com comegrouss@yahoo.fr	Abidjan	
22	ANDETA Tonah Gilles Eric	IYF	Responsable Enf et AD	59 94 65 53 61 98 80 53	tonaheric02@ hotmail.fr	Abidjan	
23	KOUASSI MARC ANTHELE	AMIFAD	Chargé de Programme	05 48 77 96	amifad06@yahoo.fr marc.kouassi@yahoo.fr	Abidjan	
24	DIOMANDE G ALICE	ECV	Télévisé Général	66 78 73 99 01 42 63 57	diomandeg@yahoo.fr g.yahou.fr	Abidjan	
25	KOUASSI Saïny ROSE	PNCC	Ass Adm	07 73 58 52	sainy.rose@yahoo.fr	Abj	
26	NBA A. Gbemou	ABDEF	membre	09 26 37 68	nbaa@yaho.fr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
27	AROSSY COUÉ PRUDENT	AIÉPOY	MEMBRE	69 79 67 91 65 93 51 84	prudentarossy@gmail.com	Abidjan	
28	BATH Maxime	Ci-Biologie	R. E	45 76 20 78 40 47 30 14	bathmaxime@yahoo.fr	Abidjan	
29	ASSA Françoise	FEMAD	Coordonnatrice Programme	05 09 33 13 20 01 44 20	angfemad@yahoo.fr	Abidjan	
30	AGBAI LAKO	HIVAGRI	chef de Service	05 44 42 23 20 21 55 32	agbai.lako@yahoo.fr	Abidjan	
31	GBALOU Alexis	DNG ECV	va Pdt	06 28 91 85 57 60 78 00	alexingbalou@yahoo.fr	Abj	
32	Seyo Edmond	ANACOL	chef de service	06 22 19 30	seyoed@yahoo.fr	Abidjan	
33	DOUGO HENRI	IRDD	Administrateur	57 31 12 78	henri.dougo@ gouv.ci.com	Yamoussoukro	
34	SANGARE YACOUBA	ASSEMBLEE NATIONALE	DEPUTE	01 01 61 60	yacoubasangare@yahoo.fr	Abidjan	
35	KOBLAN ALOUKO NARCISSE	Ministère de Pêches et Eaux	Ingénieur chef de d'étude	20 20 62 93 44 10 04 47	alouko.narcisse@ yahoos.fr	Abidjan	
36	SORO Nourou	MINEP/ DRCF	Secrétaire Adm	07 73 42 49	soro.nourou@yahoo.fr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	PROVENANCE	SIGNATURE
37	Marie ASSOBA SAMBIRA	INS	chargée d'études	09151837	assoabamanda@yaho.com	Abidjan	
38	Mlle KOTO EMOU M'BOYA	INS	chargée d'études	08836646	mboyaloto@gmail.com	Abidjan	
39	ZARY FUEL GOSAE	RISE	Administratif	4112222 21016622	keziye@gmail.com	Abj	
40	KOASSI VAN'GA KOFI LANGEAT	INVT	Enseignant	07197633	lambert.kouassi@yaho.com	Abj	
41	VANGA SEMELA	OPRE/AFRIQUE	Secrétaire de	05641101	vpeifafin@yaho.fr	Abidjan	
42	Guillaume Zoly	MINESUD	CT	05864946	zolyg@yaho.com	Abj	
43	WABE Kouakou Zouard	ALCO bribe/bribe	chargé de programmation	0610477 4121124	wabe.kouakou@yaho.com	Abidjan	
44	YORO BI TIZIE	UNERAF	PRESIDENT	07086176	yoramaf@yaho.com	Abidjan	
45	MAOUSSI Delphine	REFACOF	PRESIDENTE	07336654	maoussi.delphine@yaho.com	Abidjan	
46	Koffi A. Charles	CoopSud	Secrétaire de direction	07700002 4000070	koffi@yaho.com		

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	PROVENANCE	SIGNATURE
47	Ingrid ESSAU	D.N.G. F.A.E.	Directrice executive	08648429 07980633	essauingrid@yaho.com essauingrid@yaho.com	Abidjan	
48	Coaklaly H	SECURITE	Responsable d'inspection	0900869	coaklaly@yaho.com	Abidjan	
49	Geoff Ahouma Kouassi	Comptable et	P.C.A	0573203	ahouma.cecile@gmail.com		
50	Koussou Hémat ferdin	ASCHE	vice président	06423153 57945192	ferdinant@yaho.com	Abidjan	
51	Bosse Denise	Terrain DPSA	ABST	09-20 28-02	denise_bossou@yaho.com	Abidjan	
52	Zola Aude	ONG SUD D'AFRIQUE	Présidente	4114836 41504100	zola.aude@gmail.com	Abidjan	
53	Dr. KASSO Blaise	Min. Nat Res. Nat	Coordo-	07003572 02150890	blaise.kasso@yaho.com	Abidjan	
54	Dr. DIDI Moutou	CSRS	directeur	07767473 02932112	didimoutou@yaho.com	Abidjan	
55	Claudette Denise	UPM-CE	assistante	07747536	claudette.denis@yaho.com	Abidjan	
56	KASSO Alloua	ASSISTANT REDD+	ASSISTANT REDD+	15883082	alloua.kasso@yaho.com	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Préférence	SIGNATURE
57	Henri Pizien Pariza	Scolfor	chef de service	02256661	anpizien@uniprot.com	Abidjan	
58	ZAGBA RUP	ANDE	Assistante Courrier ADP	40708637	zagba.rup@uniprot.org	Abidjan	
59	D'GNATHOUAGA	CNRA	CHEF DE SERVICE	0202405	gn.guethane@uniprot.org	Abidjan	
60	Koukou Afolayan	PNGC	Assistant Coordinateur	07296219	amoungusto@uniprot.org	Abidjan	
61	Zian G. Appolinaire	CN-REDD	Assistant Technicien	48003276	zianappolinaire@uniprot.org	Abidjan	
62	Roulibaly Blakimo	CNRA	chef de service	09 13 32 38	roulibaly.blakimo@uniprot.org	Abidjan	
63	Youssef DOUMBA	UNEP-CI	Directeur Exécutif	07 51 63 46 07 31 40 21	domba.youssef@uniprot.org	Abidjan	
64	KouAME / PO Arthur	JVE C&D/REDD	chef de service	45667028 0745570	kouame.arthur@uniprot.org	Abidjan	
65	KONAN YAO ERIC LAURE	CN-REDD	Assistant Coordinateur	07827314	eric@uniprot.org	Abidjan	
66	BONA DOUKOUN EDWIGE	AFEDEZ	secrétaire	57-46-1151	1765afedozka@yahoo.fr	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Préférence	SIGNATURE
67	ALLE LINDA	ESD-CI	secrétaire	09 89 77 18	alle.linda@uniprot.org	Abidjan	
68	Yvonne Amant Jean	RNCCI	Président	59548057	yvonneamant@uniprot.org	Abidjan	
69	BENJAMIN Boty FRANCIS Roland	CN-REDD	Coordinateur	04 63 67 79		Abidjan	
70	KOJO MACKET Jean	REDD/CI	secrétaire	05782348	kojo.mack@uniprot.org	Abidjan	
71	Kouame Jean	REDD/CI	chef de service	0161627	jean.kouame@uniprot.org	Abidjan	
72	Dr Cassandre	REDD/CI	secrétaire	07978491	cassandre@uniprot.org	Abidjan	
73	Loukou Koukou	REDD/CI	PCH	05460772 07 22 33 95	fercadd@uniprot.org	Abidjan	
74	Koukou Koukou	CN-REDD	Coordinateur	02661366	koukou.koukou@uniprot.org	Abidjan	
75	Silva Ferrelata Ahi	REDD/CI	secrétaire	05552687 61 58 25 93	silva.ferrelata@uniprot.org	Abidjan	
76	TOURE ANGE-MARIE	MNEF/DAP	chef de service	0900323	tooure.ange@uniprot.org	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
77	YATO N'BAH BONGATHIEN	FEANAGE-CT	Secrétaire O-N	43618264	dyaposaoul@yaho.com	Cocody	
78	KOUASSI' PIERRE	MINESUD	conseiller	37578773	kouassip@yaho.com	Yopougon	
79	DESSOUIN SYD'HANE	Senat de Jamaïc CI	President d'action	0824869	step320@yaho.com	Yopougon	
80	KOUASSI, K. JULES	Senat de Jamaïc de SCS	President	58976938	senatdelajamaic@yaho.com	Yopougon	
81	DIBI N'DA HYPOLITE	CURRI UFMB	Coor. (Int) Rédit	04966334	ndibihypolite@yaho.com		
82	Ouahara Zana I.	CNFER	Assistant Environn	08652486	zanazana@yaho.com	Abidjan	
83	DIATI PATRICIA	ONG FEMMES SEMENS/AMOUR (FSA)	Membre	44-72-67-07		Yopougon	
84	N'GUESSAN KOUANG HERMAN M.	ONG FEMMES SEMENS L'AMOUR (FSA)	Membre	44 72 69 22		Yopougon	
85	BESSE ASSEMIAN NOLAISE	AVE CI	Membre	06 22 21 96	micousseli@yaho.com	Abidjan Yopougon	
86	ZEA ELIA FÉLIX	PNCC	Assistante Comptable	08017953	zheun.elia@yaho.com	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	Provenance	SIGNATURE
87	EKKA Adje INTAN	Entreprise de Production	Responsable	07732910	ekkadje@yaho.com	Yopougon	
88	ATEY Esi Gyphele	CNACAS		01382959	atey@yaho.com	Yopougon	
89	Kouassi Kouassi Rinal	DAO/OLCA	chef de travaux	0788469	kouassi@yaho.com	Yopougon	
90	Koua Natarax Jean Claude	Catégorie des Plans Type 1	chargé de travaux	48242327	kouajc@yaho.com	Abidjan	
91	Wigneta Marie Jéhanne	président ONG femmes semenciers	présidente	07878009			
92	Zéa Maguie Jéhanne	membre ONG femmes semenciers		07878009			
93	Mme KOUANG AMEL	MALEDZ	MEMBRE	05821010	dikouang@yaho.com		
94	Zéa Zéa Zéa	Membre ONG Hommes Yopougon	Membre	46724106 6922466	zouardje@yaho.com	Abidjan	
95	DJA Natarax Wahine	CNACAS	Adjoint Focal Rétel	05924488	natara@yaho.com	Abidjan	
96	DSE André Dymal N.	MINESUD	stagiaire	49401427	dseand@yaho.com	Abidjan	

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	COURRIEL	PROFILAGE	SIGNATURE
97	IBRAHIM ANGE	MINAGRI/ NPVA	chef de Service	09416607	angebrazi1@yahoo.fr	Yvesou Gou	
98	Colobaly Kaban Koudou	MINESUD	Secrétaire	02770907	ckaban@yahoo.fr	Mfaly	
99	BOBE ABOU RICHARD	DEPARTEMENTAL	INGENIEUR MECANISME	02946235	goborichard@yahoo.fr	Yvesou Gou	
100	ZEBE Alain	FOLVREIF Reddef	Enseignant (Cégep)	4020446	azobli@comcast.com	Mfaly	
101	KOUAME KONAN KAROL	MINESUD	Maître-chercheur	07282823	karolkouame@gmail.com	KONAN	
102	GONDI G. ANGE	RAMOUELI	Coordinateur permanent	20319710 08319083	gondigou@gmail.com	Mfaly	
103	N'GIBALAMOU Guina KISSI	MALEBI	Vice Présidente	08194985 02822907	kissiguina@gmail.com	Abidjan	
104	Bly Joelle Esther	RIPHEM	secrétaire	58584056 07668290	estherbly@gmail.com	Abidjan	
105	Mougnitchi Angeline	AFAA	Présidente	47533995		Abidjan	
106	Bla Delapierre	RIOSE	président	7262488	bladelapierre@gmail.com	Paris	

Travaux de Groupe

Groupe 1 : Composante 1 : Organisation et consultations

Liste des membres

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALETTE, URBAIN ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

ATELIER NATIONAL D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PREPARATION A LA REDD+ (R-PP)

groupe 1 : ORGANISATION ET CONSULTATIONS

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	E MAIL	SIGNATURE
1	KOUAME N. GILBERT	BTA	0766 7574 80 40 7047	gilbert.kouame@gmail.com	
2	Loukou Kassi Jules	FERRAD	0766 0772 0228 28 25	ferouadikoukou@gmail.com	
3	KOUASSI MOHAMED JEAN	RAMOUELI	0078 03 08	jean.kouassi@gmail.com	
4	BANI Tawakile	CI-Ecotech	05 93 1078	banitawakile@gmail.com	
5	N'GOUSSARI A. J. YANE	consultant	075.12890	ngoussariyan@gmail.com	
6	DORVILLE BOUILLY ALICE	ELU	01 13 70 29 01 13 70 29	alice.dorville@gmail.com	
7	Judithé LAURENT AUGUSTE	USEN-CE	01 04 73 36	judithe.laurent@gmail.com	
8	KOUAME YAO AYIBO	INTEC/CEP/UN	07 25 70 97 66 70 25	ayibo.kouame@gmail.com	

9	YOUSOUF DIALLO	UFED CE	01 91 43 61 07 31 60 21	deunbe @ yahoo.fr	2009
10	DENDOU STEPHANE	Secrét. des jeunes CF	07 24 12 61 46 83 25 24	step.080@gmail.com	2009
11	KOFFI H. BA PIERRE	JEC-CI	06 40 32 41	khoffi@yahoofr	2009
12	KADJO ALLIUS	REDD+	45 82 84 82	allouskadjo@yahoo.fr	2009
13	KOMBE PROSPER	Consultant	37 51 62 73	kombeprosper@yahoo.fr	2009
14	ASSOUA CONSTANT	ACREPA	07 09 21 62	constant.assoua@yahoo.fr	2009
15	LANGUE ESSAN	F.A.E.	07 64 81 29 07 33 06 29	essanlangue@yahoo.fr	2009
16	ALLE LINDA	ESD-CE	09 89 77 88	alle.linda@yahoo.fr	2009
17	Moussa Thierno Houdou	REDD+	07 21 27 06	houssathierne@yahoo.fr	2009
18	Zola André	ONG Association de développement rural	07 14 88 52 4 15 24 100	zolaandree@yahoo.fr	2009
19	YOUNG A. KOUAME KOUMASSI	ONG COUR-ED	04 89 30 81	youngkouame@yahoo.fr	2009
20	VANIE FABIKE	ONG RISE	47 03 72 96	vaniefabike@yahoo.fr	2009
21	Mougnatchi Angeline	AFAA	47 09 97 75		2009
22					
23					
24					
25					

## Rapport du Groupe 1

### RAPPORT DU GROUPE 1 SUR LES COMPOSANTES 1a, 1b et 1c

La méthodologie adoptée pour l'analyse des composantes 1a, 1b, 1c a consisté à faire une lecture de la composante par partie, relever les points d'amélioration et faire des propositions concrètes (tableau cidessous).

Composantes	Points d'amélioration	Proposition pour amélioration
1a Dans le décret, ou bien on fait un commentaire pour tous les organes ou bien on les liste tous	<p><b>1.1 Comité National</b></p> <p>La chefferie a été omise dans les organes du décret</p> <p>Le nombre du comité interministériel énoncé (18) n'est pas le cas (17)</p> <p>Toutes les parties prenantes ne figurent pas dans le comité national</p> <p>Confusion entre ministère et ministre</p> <p>La fréquence des réunions pour les deux comités est la même donc revoir</p> <p>Dans le <b>point 1</b> rectifié sur Rapport conjoint du ministère</p>	<p><b>1.1 Comité National</b></p> <p>Ajouter donc la chefferie traditionnelle, les ONG et secteur privé dans la commission nationale REDD+ dans le décret</p> <p>Que toutes les parties prenantes soient dans le comité national</p> <p>Donc rectifié en mettant Ministre</p> <p>A prendre en compte</p> <p>Ajoutée donc sur rapport conjoint du ministre</p>



	<p>Le mode de décision dans le comité national n'est précisé</p> <p>Déficit de membre de la société civile</p> <p><b>1.2 Comité technique</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>le titre comité technique interministériel ne reflète pas le contenu</li> <li>le secteur privé ne se résume pas aux industriels du bois</li> <li>confusion entre le premier ministre et le ministre de l'environnement</li> <li>les prérogatives doivent être bien visibles</li> <li>Les comités régionaux doivent être sous les ordres du SEP</li> </ol> <p><b>1.3 Secrétariat Exécutif Permanent</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>les expertises ne sont pas prises en compte</li> <li>La place des jeunes n'est précisée</li> </ol> <p><b>Expertise technique national et international</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Omission de e au titre</li> <li>Paragraphe 2 : confusion entre comité national et commission nationale</li> <li>Le numéro de la figure 2 est à corriger</li> <li>le sigle EESS n'est pas défini</li> </ol> <p>4ème paragraphe : corriger <b>toutes parties prenantes</b></p> <p><b>dernier paragraphe</b> : erreur de phrase : une fois créée, les modalités....</p> <p><b>Rôle des groupes thématiques</b></p> <p>Point (VII) : erreur de groupe de mot : Les stratégies pour une mise</p> <p><b>3. Arrangement institutionnel</b></p>	<p>Il faut préciser que le mode de décision soit consensuel</p> <p>Ajouter 3 représentants de la société civile</p> <p><b>1.2 Comité technique</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>mettre plutôt comité technique Rapport conjoint du ministre</li> <li>entreprise privé exerçant dans le domaine forestier</li> <li>Donc revoir les deux termes</li> <li>les prérogatives du 1.2 doivent être listé sous forme de tirait 5. Donc faire ressorti</li> </ol> <p><b>1.3 Secrétariat Exécutif Permanent</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Donc les intégrer</li> <li>Les jeunes et les femmes doivent être pris en compte dans la société civile</li> </ol> <p><b>Expertise technique national et international</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Ajouter e à national et international</li> <li>Paragraphe 2 : mettre Commission Nationale</li> <li>Donc mettre figure 1</li> <li>Définir le sigle EESS</li> </ol> <p>4ème paragraphe : mettre plutôt toutes les parties prenantes <b>dernier paragraphe</b> : correction : les compétences et les capacités de la plateforme seront renforcés</p> <p><b>Rôle des groupes thématiques</b></p> <p>Point (VII) : enlever pour une mise et mettre « dans une mise »</p> <p><b>3. Arrangement institutionnel</b></p>
--	--	---

	<p>Forme : REDD+/FLEGT</p> <p>Dernier paragraphe : incompréhension du choix de 3 points focaux</p>	<p>Forme : mettre plutôt FLEGT/REDD+</p> <p>Dernier paragraphe : expliquer le choix des 3 points focaux</p>
--	--	---

1. b	<p>Paragraphe commençant par ainsi, harmoniser les initiales</p> <p>Avant et dans le Tableau (LIC MIDH) groupements ne pas aussi citer les interprofessionnels</p> <p>Définir la société civile</p> <p>tableau,</p>	<p>(les noms entre parenthèse soit en majuscule ou en minuscule)</p> <p>Ne pas nommer les organisations</p> <p>Enlever et mettre organisation de défense des droits de l'Homme et du foncier rural,</p> <p>(donner un sens à cette notion; soit la définition du PNUD ou UE</p> <p>Pour une question protocolaire, il faut d'abord mettre l'Administration Publique, ensuite partenaire Tech</p> <p>Dans le volet Administration publique. (Ministère et Autres structure / initiales en majuscule)</p> <p>Dans le volet société civile, mettre en tiret Association de jeunesse, ensuite association féminine en tiret.</p> <p>Supprimer LIDHO et MIDH par Associations de défense des droits de l'homme et du foncier rural</p> <p>Mettre Association des rois et chefs traditionnels en gras comme c'est fait pour la Société civile et l'enlever carrément de la société civile</p> <p>Dans la dernière partie du tableau, mettre secteur privé en majuscule, écrire université de recherche et supprimer ce qui est écrit.</p> <p>Ecris plutôt le R-PP</p>
------	---	---

	<p>Dans l'encadré, il est écrit le R-PP</p> <p><b>3.1 Réunions (1ère ligne) concernées</b></p> <p>Tableau de la liste des réunions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité National Floristique</li> <li>- Direction des organisations profession</li> <li>- Direction des Statistique (MINAGRA</li> </ul> <p>FEM</p> <p><b>3.2 Atelier de lancement</b></p> <p>Remplacer par le pays</p> <p><b>3.3 Atelier régionaux</b></p> <p>Là où est écrit San Pedro, indiquer la région</p> <p><b>3.5 Collecte et analyse des informations</b></p> <p>conserver le groupe de discussion de la chefferie et préciser la date.</p> <p>Enlever le lundi 04 novembre 2013</p> <p><b>3.7 Finalisation du R-PP</b></p> <p>ONU-REDD (PNUD, du PNUE, de la FAO)</p> <p><b>3.8 Atelier de validation du R-PP</b></p> <p>Nationalement</p>	<p>Enlever le e muet (concerné)</p> <p>Le I de Côte d'Ivoire en majuscule</p> <p>Centre</p> <p>A Redéfinir</p> <p>A redéfinir</p> <p>Mettre toutes les initiales des lettres en gras</p> <p>Définir</p> <p>Par la Côte d'Ivoire</p> <p>Aura lieu le 04 Décembre</p> <p>Supprimer du, de la en mettant ONU-REDD (PNUD, PNUE, FAO)</p> <p>L'atelier national</p>
--	---	--

## Groupe de travail 2 : Stratégie nationale REDD+

## Liste des membres du groupe

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITÉ  
URBAINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

ATELIER NATIONAL D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION À LA REDD+ (R-PP)

groupe II : STRATEGIE NATIONALE

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	E MAIL	SIGNATURE
1	Amadis Kouakou Koufou	MINISTRE/OPS	2022702	akouakou@mines.gouv.ci	K.
2	KANTISSA Lamine	A.N.	0858 92 74	kantissa@an.ci	
3	BARBALE VALENTIN	SODEFOR	01252200	valentin@sofor.ci	
4	Serge Kouakou	ANIEEC	0266 16 16	mskete@yahoo.fr	
5	ANDEA Tounsi Galla	I-Y-F	5994 6533	tounsi@i-y-f.ci	
6	ANJA FROUJISE	FEMAD	0800313	anjafroujise@femad.ci	
7	GHALLOU Alexis	ONG ECV	06 28 91 85 17 26 78 20	alexin@ecv.ci	
8	CONC GALLANOU	AFANP	01 20 02 32	concgallanou@afanp.ci	

9	ZEA BETHAVA AMOUR BOGHEZI	GEOPLANET	46696237	zbeatam@orange.cm	
10	HAO M'GUESSAN ALBIN JAMOUR	AECIV-CE	27276726	mgao@orange.cm	
11	Kouame N'dji Pascal	MIRA	61018801	pascal.kouame@orange.cm	
12	YAO HESSOU HERBERTUS S.	PROG TICIEY	05881075	hessou_yao@orange.cm	
13	SALO HAMADOU	MINEF/DREF	07284249	salohamadou@orange.cm	
14	NILSA A. Chantaline	RADUF	08462162	nilsa.chantaline@orange.cm	
15	KOFFI OUMOUCTI SERAPHIN	ESB-CE	07120233	oumoucti.koffi@orange.cm	
16	JANGA SOHILA EGELEGOUA	OPFV-ABRQUE	0564101	sohila.janga@orange.cm	
17	KOLAN ALOUKO NARCISE	MPE/DGE	40700447	kolan.alouko@orange.cm	
18	SANGARE YAOUNBO	ASSEMBLEE NATIONALE	01016162	yaounbo.sangare@orange.cm	
19	Rapraud Y. SIBAILLY	CES	02781656	rapraud.y.sibailly@orange.cm	
20	Gillemme ZABI	CI/MIDES+00	0570716	gillemme.zabi@orange.cm	
21	Koffi A. Chantal	SCHEPAC	05714002	chantal.koffi@orange.cm	
22	KATO Blaise	Programme National Rep. Indus/M. Energie	0700572-02150590	blaise.kato@orange.cm	
23	Dr. GUESSAN Guy M. d'Artois	ONRA	02021455	guy.guessan@orange.cm	
24	ZAGBAR RUTH	ANDE	40702637	ruth.zagbar@orange.cm	
25	Kouame Prosper	Consultant	57533273	prosper.kouame@orange.cm	

26	DSAPI PATRICIA	ONG (FSA)	44-22-67-07		
27	N GUESSAN KOUAME HERMANI	ONG (FSA)	44-22-69-22		
28	Ed. Kouadio Felix Franck	MINEF	49 07 14 62		
29	BESSE ANTOINETTE NICOLINE	ONG JVE CI	0622 21 36	nicoline.besse@orange.cm	
30	BOUABOURDUN BOWLGE	ONG (AFEBER)	57-46-11-57	bowlge@orange.cm	
31	Koussou Mounet Festus	AJCGE	0442 31 53	festus.koussou@orange.cm	
32	Eura Adje Intention (ONG) Emergent Production		0128 24 10 0128 14 70	euradje@orange.cm	
33	BAZAI ANGE	MINAGRI-OPVSA	021366 05	ange.bazai@orange.cm	
34	YAO N'GARDONATEN FENAISETI		47618264	fenaiseti@orange.cm	
35	YNSA TRAORE	BNETD	014849 48	traore@orange.cm	
36	KRA Kouame' Raphael BAZO		0792 82 89	raphael.kouame@orange.cm	
37	BELLO Adjah	BNETD	07662251	adjah.bello@orange.cm	

Rapport du Groupe 2 :

Remarques et observations issues des travaux du groupe ont été directement intégrées au rapport R-PP.

Groupe de travail 3 : Composante 3 et 4 : Niveaux de référence et MRV

Liste des membres du groupe

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITÉ URBAIN ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

ATELIER NATIONAL D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION À LA REDD+ (R-PP)

groupe III : NIVEAU DE RÉFÉRENCE MRV

N°	NOM ET PRÉNOMS	STRUCTURE	CONTACT	E MAIL	SIGNATURE
1	DR. SIBIRE DROUIN	Min. Environnement	05550842	dsibire@pse.gov.gn	
2	DANICHA TOURE	CNTIQ	08970777	danichatou@pse.gov.gn	
3	Serge Edouard	Ministère de l'Énergie	08 8274 910	sergeedouard@pse.gov.gn	
4	ABRI LAKO	MINAGRI/INMETS	05464228	abri.lako@pse.gov.gn	
5	Wari Kourou Kouate	Ministère de l'Énergie	08970777	wari.kouate@pse.gov.gn	
6	ZACH SAÏS COUANE	MOSE	07 18 21 11	zachsaiss@pse.gov.gn	
7	Coulibaly Ri	SOLIDARIS	(800) 860	coulibaly.ri@pse.gov.gn	
8	Dr. Bioumi N. Doucoure	CSEI	08 21 25 57	bioumi@pse.gov.gn	

9	FAGBA RUIFI	ANSE	08705627	fagba.rui@pse.gov.gn	
10	Dr COULIBALY BENDIAN	CNEA	03637280	coulibaly.bendian@pse.gov.gn	
11	KOMAN YAO STEE LAUREN	CA-REDD+	0129 37 74	komanyao@pse.gov.gn	
12	Kouame Yalé	SNE/CC T	05690067	kouame.yale@pse.gov.gn	
13	TOURE ANGE-MARLETTE	MINSE/DPIF	05000525	tourange@pse.gov.gn	
14	OUATTARA ERNA INEAN	CNFETI	08652486	ouattara.erna@pse.gov.gn	
15	BOUT ABOU FIEHAB	MINAGRI/INMETS	03346233	bout.abou@pse.gov.gn	
16	ZACH SAÏS	MOSE	07 18 21 11	zachsaiss@pse.gov.gn	
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					

Résultats Travaux de groupe 3

Les observations et remarques faites par le groupe de travail sur les deux composantes ont été directement intégrées dans le R-PP.

**Groupe de travail 4 : Suivi et évaluation**

**Liste des membres du groupe**

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITE URBAIN ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENT CLIMATIQUE

ATELIER NATIONAL D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PREPARATION A LA REDD+ (R-PP)

groupe IV : SUIVI ET EVALUATION

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	CONTACT	E MAIL	SIGNATURE
1	KOUASSI YAO N'NA KOFFI LINDAT	INMETP	07 73 609	kambalkouassi@yahoo.com	[Signature]
2	Mme ASSANE IBRAHIM	INS	07 78 75 27	ibrahimassane@gmail.com	[Signature]
3	Mlle KOTO EMOU MBOJA	INS	088366146	mbojakoto@gmail.com	[Signature]
4	Mme E. Zoa Epa Panja Sogona	UCFY	04 27 81 83 22 65 48 89		[Signature]
5	ASSANE ANI AGNES	FRBS CI	05 88 10 35 67 39 10 57	agnessane@gmail.com	[Signature]
6	AMUSSY COME PRUDENT	AIEPSY	48 29 67 97 05 79 51 84	prudentamussy@gmail.com	[Signature]
7	Abel Pauline	Moleli	07 66 74 28	abelpauline@gmail.com	[Signature]
8	CECILE ANTOINETTE KOUASSI	Comptabil	05 73 20 23	cecilekouassi@gmail.com	[Signature]

9	YAOUA GP <sup>TM</sup> Kouam' Kouam'	ONG	04-78 36 81	jaouakoum	Ind
10	ROSSE DESIREE	MINAGRI	09 20-28-01	rosse desirée	Ind
11	KOUAKI KOUAKI JULES	Spécialiste de Océanographie	5178732 2122 62 73	kouakou kouakou	Ind
12	H <sup>MM</sup> KOUAKI AIMEE	HALLES	05921010	di Kouakou Aimee	Ind
13	Koua Ntoma Jean Claude	Cartographe MEDPO	48242177	Koua Ntoma Jean Claude	Ind
14	Dogo Makouzi	IRDO	57-31.11.79	Dogo Makouzi	Ind
15	Kouakou Romeo	AMA / OCEAN	27 26149	Kouakou Romeo	Ind
16	Zian G. Appolinaire	CO-REDD	48 0 3276	Zian G. Appolinaire	Ind
17	Sao Cassandre	AMA / OCEAN	0753 8673	Sao Cassandre	Ind
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					

Résultats des travaux de groupe 4 S/Groupe

1:

**GIV S/G1**

**TABLEAU DU SUIVI ET EVALUATION DU R-PP DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE**

Impact global	La Côte d'Ivoire contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la dégradation et la déforestation des forêts à l'échelle mondiale	1.1.A Nombre de tonnes d'émissions de CO2 évitées par la déforestation et la dégradation de la forêt réduites	1.1.A À déterminer selon les NARE (Accord d'échange de réduction d'émissions) signés d'ici 2015  1.1.B À déterminer à partir des données nationales disponibles sur les émissions de GES	Les négociations en matière de changements climatiques menées dans le cadre de la CNUCC, continuer d'appuyer la REDD+
COMPONENTE	ACTIVITES	INDICATEURS	CIBLES	HYPOTHESES
Directive de mise en œuvre	- Elaboration d'un document de directive	- Document élaboré	Partie prenante	- Implication de toutes les parties prenantes
Mécanisme de partage des avantages	- Identifier les bénéficiaires - Définir les conditions à respecter - Exemples	- Liste des bénéficiaires - Elaboration des conditions	- Zones d'intervention	- Le non-sensibilisation au mécanisme - Aspect culturelle

	ACTIVITES	INDICATEURS	OBJS	HYPOTHESES
Projet de cadre national REDD+ et système de suivi des activités REDD+	- Elaborer le registre - Elaborer le système de suivi	- Rapport d'atelier	- Participation	- La non implication des parties prenantes
	- Créer une cellule de suivi structure qui implique l'ensemble des parties prenantes	- Décret de création	- Gouvernements (Coordonnateur REDD+)	- Retard dans la prise en compte des décrets

S/ Groupe 2 :

GI/SG<sub>2</sub> S.2a - 2C

CADRE DU SUIVI ET EVALUATION DU R-PP DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Impact global	La Côte d'Ivoire contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la dégradation et à la déforestation des forêts à l'échelle mondiale	1.1 Nombre de tonnes d'émissions de CO2 évitées par la déforestation et la dégradation de la forêt réduites	1.1.1 À déterminer selon les AAR (Accord d'achat de réduction d'émissions) signés d'ici 2015 1.1.2 À déterminer à partir des données nationales disponibles sur les émissions de GES	Les négociations en matière de changements climatiques menées dans le cadre de la COMCC continueront d'appuyer le REDD+
COMPOSANTE	ACTIVITES	INDICATEURS	OBJS	HYPOTHESES
Execution et suivi	- Recenser les propriétaires terriens - Recenser les cultures officielles - Recenser les produits agricoles utilisables - Recenser les superficies cadastrées - La technologie agricole	- Rapport de recensement	- Les producteurs	- problèmes financiers - Impact négatif
<del>Impact global</del>				

	ACTIVITES	INDICATEURS	CIBLES	HYPOTHESES
Re-couverture des éléments qui sont en danger de disparition	- Vente de produits de chasse - Commerce de bois - Exploitation minière - Dégradation de la forêt	- Rapport d'un quart maximum	- La forêt	- Adhésion de la population locale - Accessibilité
Lien entre ces éléments défectueux et les activités de base	- Impact sur la forêt	- Enquête	- La forêt	- Adhésion de la population locale - Accessibilité
Plan d'action pour prendre en compte les droits aux ressources naturelles, les compétences foncières et la gouvernance	- Mise en place d'une plate-forme juridique prenant en compte tous les codes en relation aux ressources naturelles, compétences foncières et la gouvernance	- Rapport - Un décret de création et de fonctionnement	- Service juridique des forêts - Premières	- Manque de texte de loi
Conséquences pour les lois et politiques forestières	- Effet de déviation des lois qui respectent le secteur forestier	- Rapport d'enquête d'écoulement	- Les procédures - Les forêts - l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre	- La non application des lois - Absence d'un système de suivi

	Activité	Indicateurs	Cibles	Hypothèses
Sélection et hiérarchisation des options stratégiques RBST	- Prioriser les actions	- Rapport daté	- Les parties prenantes	- Manque d'implication et de communication
Évaluation de la faisabilité	- Définir des indicateurs de réalisation	- Rapport d'activités	- Les parties prenantes	- Manque de communication
Incidence des options stratégiques sur les politiques sectorielles et régionales	- Identifier les politiques sectorielles en vigueur - Analyser la compatibilité des stratégies	- Document disponible sur les politiques sectorielles - un rapport sur les résultats des stratégies	- Les parties prenantes - Coordination RBST	- Manque de politique sectorielle - La non disponibilité des capitaux
Adoption et application de lois et de règlements	- Information et sensibilisation sur les lois et règlements - vulgariser les lois et règlements	- Documentation communautaire	- Les parties prenantes	- Manque d'implication et de communication

# G IV/SG2 Ia - Ib

## CADRE DU SUIVI ET EVALUATION DU R-PP DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Niveau	Résultats	Indicateurs	Cibles à la 2017	Hypothèses
Impact global	La Côte d'Ivoire contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la dégradation et à la déforestation des forêts à l'échelle mondiale	1.1.4 Nombre de tonnes d'émissions de CO2 causées par la déforestation et la dégradation de la forêt résidues	L1.A à déterminer selon les AARE (Accord d'achat de réduction d'émissions) signés d'ici 2015  L1.A à déterminer à partir des données nationales disponibles sur les émissions de GES	Les négociations en matière de changements climatiques menées dans le cadre de la CCNUCC (continuant d'appuyer la REDD+)
<b>COMPOSANTE I</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>CIBLES</b>	<b>HYPOTHESES</b>
Responsabilité et compétence	Ateliers de concertation Missions techniques	• Un organigramme • Fonctionnement opérationnel • Nomina de l'Etat de responsabilité	Coordonnateurs du REDD+ Partie prenante sociale civile	(indicateurs qualitatifs) Hypothèses organisationnelles dynamiques
2) Mandat et budget	Définir et obtenir financièrement et insérer toutes les activités dans le plan d'action	nombre d'activités budgétisées	Coordonnateurs du REDD+ Partie prenante sociale civile	• Disponibilité du fond de gestion des activités

	• un mécanisme de concertation	nombre d'activités financées nombre d'activités réalisées		
Mécanismes de coordination multipartenaires	• implication et information de la société civile dans toutes les ses composantes → Mise en place d'une structure indépendante pour la coordination	nombre de structures impliquées nombre de structures mises en place	• Les parties prenantes - C. REDD+ - Société civile / ONG communautaire ...	→ adoption d'une stratégie de développement efficace.
La capacité de supervision	→ renforcement de capacité	nombre d'activités de formation nombre de population cible formée	organes techniques de gestion du REDD+ complet → inclure toutes les composantes impliquées en tous les niveaux	

la concrete de apition des fond	→ mise en place d'un plan de gestion de fond efficace		Organe de gestion des finances avec la participation de la Société civile.	rendre le service de comptabilité efficace.
6- Mise en place d'organismes de formation de l'information	→ mise en place d'un organisme de gestion de l'info pluriel et efficace → mise en place d'un testateur de bord	→ nombre de communication → nombre de personnes population cible informée	organes de communication du REDD+ → Société civile	organisation des réunions périodiques, par l'organisation de l'information
4 à 5 consultations participatives et sensibilisation	responsabilité et identification de toutes les acteurs / Société civile / système d'implication de l'administration et de sensibilisation	nombre de personnes impliquées nombre d'acteurs impliqués	Parties Prenantes - REDD+ (Cn) - Société civile - Société privée - autre	organes de gestion
8 Processus de consultation	Administration et de sensibilisation / communication au la processus REDD+	nombre de réunions nombre de campagnes nombre de personnes sensibilisées nombre de spot de rencontre	Parties Prenantes - Cn REDD+ - Société civile - Communauté rurale - secteur privé	réunions périodiques - participation des agences de presse

9. Implication - Diffusion de l'information et accès à l'info	Implication des médias et des outils de communication modernes et traditionnels	nombre de médias impliqués nombre de réunions communautaires organismes	Parties Prenantes - ES - C.R - C.P - Cn REDD+	
10. Utilisation et distribution des résultats des consultations	Plusieurs formes de diffusion et d'échange		Société civile - Cn REDD+	

S/Groupe 3

GIV / SG3

CADRE DU SUIVI ET EVALUATION DU R-PP DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Impact global	La Côte d'Ivoire contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la dégradation et à la déforestation des forêts à l'échelle mondiale	1.1.A Nombre de tonnes d'émissions de CO2 causées par la déforestation et la dégradation de la forêt réduites	1.1.A A déterminer selon les AARE (Accord d'achat de réduction d'émissions) signés d'ici 2015  1.1.B A déterminer à partir des données nationales disponibles sur les émissions de GES	Les négociations en matière de changements climatiques menées dans le cadre de la CCNUCC continuent d'appuyer la REDD+
COMPOSANTE 2.4	ACTIVITES	INDICATEURS	CIBLES	HYPOTHESES
23.	Organisation des groupes villageois communautaires	nombre de villages délimités	Synergie entre la communauté villageoise et la communauté communale	* Disponibilité des équipements techniques et humains
24.	Prise en compte des impacts socio-économiques dans la réalisation de la stratégie REDD+	adoption/implémentation financière et matérielle avec de petites unités	Adoption de la stratégie REDD+ et sa mise en œuvre	II
25.	Identifier et implémenter les opportunités de synergies à l'échelle communale	synergie des autres acteurs + impacts positifs	II	II
26.	Sélectionner les structures nationales existantes pour la mise à l'échelle de la stratégie de réduction de carbone	Normes et standards à utiliser pour le niveau de référence	Normalisation du niveau de référence	engagement des parties prenantes

24.	Processus de collecte des données statistiques auprès des ménages et établissements techniques	Base de données sensibles et disponibles	Diagnostic de la situation financière nationale	Disponibilité des données statistiques et fiables
28.	Renforcement de capacités des agents techniques concernés en matière de données statistiques	Test de technicité	partie prenante formée et capable de former	Resourçes financières disponibles pour le CI
<p>liste des membres du GPEB</p> <p>Die Cassandjo</p> <p>Basse Driche</p> <p>Kouassi Yao N'Da Koffi Lambert</p> <p>Sékou G.B.</p>				

Bria Delagnou  
Kouadi Kouachi Jules

## Annexe 1b-11 : Ateliers d'analyse du R-PP par la société civile, l'administration et les centres de recherche et universitaires

### 1b-11-1 Atelier de la société civile

#### ➤ Procès Verbale de national de validation du R-PP

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA SALUBRITÉ URBAINE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMISSION NATIONALE REDD+

SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
*Union – Discipline – Travail*



### PROCES VERBAL DE L'ATELIER D'ANALYSE ET DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PREPARATION A LA REDD+ DE LA CÔTE D'IVOIRE PAR LA SOCIETE CIVILE

Le vendredi 02 mai 2014, de 09h00 à 14h00, s'est tenu dans la salle de réunion des programmes nationaux, un atelier d'analyse et de validation du document de préparation à la REDD+ (R-PP) de la Côte d'Ivoire.

Cet atelier a vu la participation de la société civile FLEGT/REDD+, l'équipe du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ et une représentante de la Banque Mondiale.

Les principaux points abordés sont les suivants :

- Présentation du document de préparation à la REDD+ ;
- Analyse du document de préparation à la REDD+ ;
- Validation du document de préparation à la REDD+.

#### 1<sup>er</sup> point : Présentation du R-PP

Le SEP-REDD+ a mis en exergue les grandes lignes du R-PP et ses différentes composantes à travers une présentation des initiatives menées et actions avenir. Cette présentation a reflété l'implication et la participation consensuelle de la société civile à la réussite effective du mécanisme.

#### 2<sup>ème</sup> point : Analyse du R-PP

L'analyse du R-PP a été effectuée par le Groupe de Travail de la Société Civile au cours de la période du 22 au 26 Avril 2014 dans les locaux de SOS forêt sis au Centre National floristique, au sein de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody.

La Société Civile au cours de son analyse du R-PP a procédé à la lecture intégrale, suivi de discussions et d'observations. L'analyse a porté essentiellement sur des questions de fond et forme, partant du « résumé aux décideurs » à la « composante 2d ». Il faut noter qu'au préalable des préoccupations évoquées par la Société Civile avaient été prises en compte lors de la dernière mission de l'ONUREDD du 6 au 14 Mars dernier.

Ainsi au cours de cette séance de travail plusieurs points ont été abordés notamment l'absence de la Société Civile dans l'organe de décision (Comité National REDD+), ainsi que l'Assemblée Nationale, la chefferie traditionnelle et le conseil économique et social.

A cet effet, la prise en compte de ce point se révèle effective. Il est ressorti de celle-ci un ensemble d'observations soumis au SEP REDD pour des échanges qui ont débouché sur des accords consensuels entre la Société Civile et le SEP REDD.

9/05/14

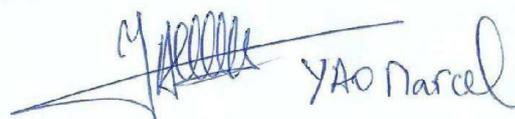
9/05/14

**3<sup>ème</sup> point : Validation du R-PP**

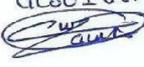
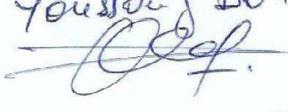
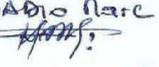
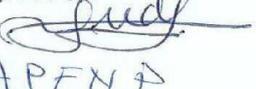
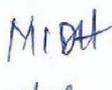
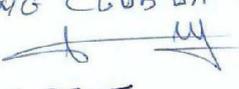
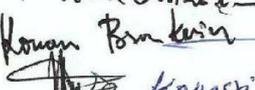
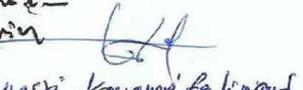
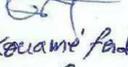
Le document de préparation à la REDD+ de la Côte d'Ivoire a été validé par acclamation.

Fait à Abidjan, le 02 mai 2014

Pour le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+

 YAO Marcel

Pour la Société Civile FLEGT/REDD+

Fereadd 	ONG FVBCI GLOUSIN 	UFEM CI YOUSOU DOUMBIA 	IYF TANGH Eric 
JVE-Côte d'Ivoire 	ANLSTAD KOUADIO Nare 	REFACOF Kissi Pélagie 	FEMAD 
ONG SOS-Forêts 	ONG GAYA sanfortiche 	ECV DIOMANDE ALICE 	MIDAT 
ONG CLUB WA-CI 	ONG Vie d'Environnement Kouassi Bonkoun 	APFNA CONE GAOUSOU 	
ONG ESSPT		Kouassi Kouame' Fadi'naud ZABI Gorman 	
ONG Nature Vite			

➤ Liste de présence

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA SALUBRITÉ URBAINE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
COMMISSION NATIONALE REDD+  
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



ATELIER D'ANALYSE DU DOCUMENT DE PRÉPARATION A LA REDD+ DE LA CÔTE  
D'IVOIRE

Vendredi 02 mai 2014

Liste de Présence

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts/E-mail	Provenance	Emargement
01	KOUASSI Arou Maur-Télise	CI ECO	Directrice exécutive	maurman@ci-eco.org 07 43 98 35	Abidjan	[Signature]
02	AMOÏ HEINAND CYRIACQUE DIDIER	APFNP	chargé d'étude et de Projets	amoihe@africa-forest.org 01 40 02 99	AFFERY	[Signature]
03	CONÉ Gaooussou	APFNP	Secrétaire Général	conegao@ci-eco.org 05 61 11 82	AFFERY	[Signature]
04	KONAN Brou KEVIN	Vie d Environnement	Secrétaire Gén	konanbrou@ci-eco.org 06 16 62 44	ABIDJAN	[Signature]
05	KOUASSI Kouamé FORTUNÉ	ESSPT	Directeur Exécutif	esspt@ci-eco.org 01 26 24 38/05 85396	Abidjan	[Signature]
06	KOUASSI Marc	AMISTAD	Assistant Programme chargé FLECI/REDD+	amistad@ci-eco.org 5760 78 20	Abidjan	[Signature]
07	Gballou Alexis	ECV	Via Pdt	alexisgballou@ci-eco.org 01 40 02 99	Ga gnos	[Signature]
08	ADSA A. Françoise	FEMAD	chargé REDD+	adsa@ci-eco.org 01 40 02 99	ABIDJAN	[Signature]
09	UMUHOZA N. Claudette	UFEM CI	ASSISTANTE	umuhoza@ci-eco.org 01 40 02 99	ABIDJAN	[Signature]
10	KISSI Gnina Béatrice	AFACOF	Membre	kissignina@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts/E-mail	Provenance	Emargement
11	DIOUHANGÉ E. ALICE	ONG- ECV	Traitement Général	alice@ci-eco.org 01 40 02 99	DALO	[Signature]
12	ANDEA Jamb Gilles Eric	I YF	Responsable envi et D D	anidea@ci-eco.org 01 40 02 99	BOUAKÉ	[Signature]
13	KONAN KOUASSI FRANÇOIS	CLUB ENVIR. ET SANTE	DIRECTEUR ADMINISTRATIF	konanfrancois@ci-eco.org 01 40 02 99	ABIDJAN	[Signature]
14	DIARASSOUBA EBRAHIMA	CLUB-UP-CI	chargé de Communication	diarassouba@ci-eco.org 01 40 02 99	ABIDJAN	[Signature]
15	GLOUI WILFRID MAXIMIN	ONG FYBCI	REPRESENTANT DE LA PRÉSIDENTE	gloui@ci-eco.org 01 40 02 99	ABIDJAN	[Signature]
16	Kouassi Kouamé MORIS	ONG Nature vite	Représentant du Président	moriskou@ci-eco.org 01 40 02 99	BOUAKÉ	[Signature]
17	YOUSSEF MAXIMIN	UFEM CI	Directeur Exécutif	youssef@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
18	BEYSINGOYA MAXIMIN	ONG GAYE	Secrétaire	beysingoya@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
19	YAO Nancel	NINESUBD	Point focal	yao@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
20	SOKPO Bamba CYRIL	ONG CVI	PCA	sokpo@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
21	Loukou Koufili Jule	FERADD	PCA	loukou@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
22	Cerbu, Gillian	Banque Mondiale	spécialiste Ressources naturelles	cerbu@ci-eco.org 01 40 02 99	Washington	[Signature]
23	Kouassi Arou	SEP REDD+	Assistant SEP	kouassi@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
24	BATMEY A. Charles	JVE	Secrétaire Général	batmey@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
25	KADJO Aïtouna	SEP-REDD+	Assistant Technique	kadjo@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]
26	YAO Aïtouna Pauline	félix/parad	Présidente Vice-Présidente	yao@ci-eco.org 01 40 02 99	Abidjan	[Signature]

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Provenance	Emargement
27	Yero Messou Marina Sabine	ONG FCIEF /FEFEZBN	secrétaire assistant chargée de programme	06 87 33 06 87 33	Abidjan	
28	ZABI GERMAY	Nature Verte	Président	07 88 43 83	AKOPE	
29	N'goran Konan	ECOTOWN	Membre	07 24 64 60	Tianali	
30	Conlibaly K. Kessou	ONG Protection de la Nature	Secrétaire	06.08.00.88	AKOPE	
31	ZEA ELLA JOHANE	ONG AFAM	Assistante	41 68 69 25	Man	
32	BANKOUALI BETHY FRANCOIS ROLOU	ONG. EP Environnement	membre	41.20.34.49	Bonoua	
33	KOUASSI SAÏNY	ONG AFFNP	chargé d'étude	01 754 756	AGBRY	
34	Egnankou Wadjio D.	ONG SOS Forêt	Président	07 96 92 02	Abidjan	
35	IRITIE BY MARC	ONG EP Environnement	Membre	08 22 62 19	Bonoua	
36	DJA NICOLE	SEP AEDD	Adjt. Coordonnateur	01 44 20 90	ABIDJAN	
37	RESSEYANIM	ONG Solidarité	membre	01 39 86 41	Bonoua	
38	<del>RESSEYANIM</del>					
39	DJE CHRISTIAN	ONG du PDKO	Membre	46.08.45.84	Korogho	
40	Quekloi Agnankou	ONG environnement	membre	08.25.63.73	Katiola	
41	Daniel Baudou	ONG case	membre	55-56-65-67	Agborville	+

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Provenance	Emargement
42	Dialla SOUALITHO IBRALITHA	ONG du PDKO	Membre	06.05.2014	Korogho	
43	N'Gnere Kouadio Arouad		Membre	47-71-75-20	TAN DA	
44	Cisse Nacoco	SOS Forêt	Membre	04 22 99 50	Poinçeville	
45	Yameogo .comblant	ONG PDKO	Membre	47-23-60 86	Korogho	
46	KONAN K.C. Desire	ONG Protection de la Nature	Chgt de Comm	77 19 00 22	AKOPE	
47						
48	Delto Z. Amick	ONG Solidarité	Secrétaire	07 56 85 50	Bonoua	
49	kompro Yandio	ONG Zuouli	membre	56.68.55.78	Zuouli	
50						
51						
52						
53						
54						
55						
56						
57						

1b-11-2 Atelier de l'administration, des centres de recherche et universitaires

➤ Travaux de groupe

**RESULTAS DES TRAVAUX DE GROUPE LORS L'ATELIER DE  
DIALOGUE SUR LE PROCESSUS REDD+ EN CÔTE D'IVOIRE AVEC  
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET VALIDATION DU R-PP**

Le mercredi 07 mai 2014, de 09h00 à 13h35, s'est tenu à l'Hôtel Manhattan sis à Cocody, un atelier d'analyse des options stratégiques préliminaires du document de préparation à la REDD+ (R-PP) de la Côte d'Ivoire, devant aboutir à la constitution d'une task force interministérielle.

Cet atelier a vu la participation de tous les acteurs de l'administration publique, de l'équipe du Secrétariat Exécutif Permanent REDD+, d'une représentante de la Banque Mondiale et des représentants de l'ONU-REDD (FAO, PNUD et PNUE).

**Durant cette séance, des travaux de groupe ont été effectués sur** Les opportunités et risques de la REDD+ pour chacun et les options stratégiques sur lesquelles peuvent porter leur intervention

De nombreux défis ont été identifiés par les structures des différents ministères parties prenantes et elles ont relevées par la même occasion les opportunités liées à la REDD+ en Côte d'Ivoire. Enfin les structures à travers leurs programmes et projets ont des activités en lien à la REDD+ qu'elles présentent.

• **Pour le MINEF,**

les défis identifiés sont :

- La redéfinition de la forêt
- La réduction du quota d'exploitation

Les opportunités envisagées

- Susciter la rédaction d'un plan d'aménagement pour les espaces non aménagés
- Négocier des financements pour la rédaction et la mise en œuvre du plan d'aménagement et de restauration des forêts dégradées et aussi faire du reboisement
- Promouvoir la certification du bois pour conquête de nouveau marchés
- Reconstitution des écosystèmes

Projets ou programmes liés à la REDD+ :

- FLEGT, PROFIAB, FSC

• **Pour le Ministère du Plan et du Développement identifie :**

- Harmonisation de la REDD+ avec tous les programmes et projets inscrits au Plan National de Développement (PND).

#### Les opportunités envisagées

- Permettre une meilleure définition de la stratégie de verdissement du PND (Voir l'impact des programmes inscrits au PND sur la REDD)

#### Projets ou programmes liés à la REDD+

PNDC

PNCS

#### • Pour le MINAGRI

##### les défis sont

- Adoption des innovations agricoles, bouleversement des systèmes de production, réduction des surfaces cultivables
- Transfert de technologie des innovations en milieu cultural

##### Opportunités

- Investissement financier dans le secteur agricole, sécurisation foncière, diversification des productions agricoles
- Renforcement des capacités des chercheurs, financement des activités de recherche

#### Projets ou programme lié à la REDD+

- SNDR (Stratégie nationale de développement du riz), projet de développement de cultures vivrières, projet d'appui à la sécurisation foncière
- Programme cacao, programme forêt et environnement, programme riz, programme hévéa et palmier à huile, projet WAPP, projet WOCAT

#### • Pour les structures techniques et de recherches

- CURAT (Centre Universitaire de Recherche et d'Application en Télédétection)
- CNF (Centre National de Floristique)
- CSRS
- SODEXAM
- BNETD

##### Les Défis

- Attente élevée et impatience du milieu paysan, crédibilité des acteurs en jeu
- Utilisation d'énergie alternative (biocarburant), étude sur le climat
- Adaptation des protocoles de collecte de données (échelles spatiales et temporelle)
- Besoin de financement plus important pour les missions de collecte et de validation de données de terrain
- Besoin de données spatiales diversifiées
- Renforcement de capacité technique humaine des acteurs de la REDD+
- Adaptation des protocoles de collecte de données (échelles spatiales et temporelle)

- Besoin de financement plus important pour les missions de collecte et de validation de données de terrain
- Satisfaire le besoin des acteurs en données cartographiques et photographiques historiques, conservation de l'imagerie satellitaire et des bases de données géographiques nationales à mettre à disposition
- Préservation du couvert forestier
- Partage des bénéfices du programme avec la population

#### Opportunités

- Renforcement de capacité technique humaine des formateurs
- formation de spécialiste de niveau doctorat sur la REDD+
- Mobilisation de ressources financières plus importantes pour le financement de projet
- Renforcement de capacité technique humaine
- formation de spécialiste de niveau doctorat sur la REDD+
- Mobilisation de ressources financières plus importantes pour le financement de projet
- Mise en place de programme d'actualisation de la cartographie de base nationale et de l'occupation des Terres
- Réaliser des projets de conservation des forêts ;
- Apporter un appui à la coordination REDD+ dans la conduite de ses activités ;
- Etude d'impacts

#### Projets ou programme lié à la REDD+

- Programme de gestion communautaire de la forêt des marais Tanoé,
- programme de gestion intégré de la forêt classée de Dassoko,
- Programme de conservation des primates et des hippopotames pygmée dans le PNT,
- Programme d'intensification de la production vivrière au centre et au nord de la Côte d'Ivoire (WAPP),
- projet de certification écologique de la cacao-culture en Côte d'Ivoire
- Projet d'atelier national sur le climat,
- projet METAGRI
- GEOFORAFRI (IRD)
- SST (AFD)
- RECAREDD (UE)
- Etude de la réhabilitation du Parc National du Banco (OIPR)

## ➤ Liste de présence

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA SALUBRITÉ URBAINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



LISTE DE PRESENCE du Mercredi 07 Mai 2014 à MANATHAN SUITE  
2<sup>ème</sup> SEANCE INTERMINISTERIELLE SUR LA REDD+  
Dialogue sur le système REDD+ et validation du R-PP

N°	NOM & PRENOMS	STRUCTURES	TELEPHONE	EMAIL	EMMARGEMENT
1	YAO MARCEL	MINESUDD	0 7 79 15 04	ensamarcel@yahoo.fr	
2	Josep GARI	PNUD		josep.gari@unep.org	
3	Daniel POUAKOUYOU	PNUE		Daniel.Pouakouyou@unep.org	
4	Julie GREENWALT	PNUE		julie.greenw@unep.org	
5	John FONWEBAN	FAO	06233347	john.fonweban@fao.org	
6	Alexis CORBLIN	FAO	59843136	alexis.corblin@fao.org	
7	Gillian CERBU	Banque Mondiale		gcerbu@worldbank.org	
8	Mme ANO	PNU Abidjan			
9	DJA Manan Lucien		01642090	lucien.dja@yahoo.fr	
10	AKA Jean Paul	CN REDD+	0 9 80 78 88	jpaulaka@yahoo.fr	

11	ZIAN Gnan Appolinaire	CN REDD+	0 48 00 32 76	gnanappolinaire@yahoo.fr	
12	KOUASSI Sainy Rose	CN REDD+	0 7 77 58 52	sainyrose@yahoo.fr	
13	BANGOUNI Boty Francis	CN REDD+	47 232 169	botyredd@gmail.com	
14	Zea Ella Josiane	CN REDD+	0 8 01 50 53	tohoun.ella@yahoo.fr	
15	KONAN Yao Eric Landry	CN REDD+	0 3 82 33 14	ericlandry@gmail.com	
16	Mme MIEZAN	SODEFOR	02 25 64 41	miezanmonique@gmail.com	
17	Cne LOUKOU Maxime	DPIF	01 88 14 05	lmaxko@yahoo.fr	
18	SORO DOPLEU	Point Focal FLEGT		dopleclaude@yahoo.fr	
19	KONE Niho Césaire	DEPE	20 20 30 27 / 49 23 24 46	konenihocesaire@yahoo.fr	
20	KONATE Assana	Ministère Industrie et des Mines	22 44 09 54	assana.konate@egouv.ci	
21	Zeze Olivier Dr ABOUA Gustave	chargé d'études du DGDD	20 21 11 83 / 08 67 59 69	abouagustave@gmail.com	
22	ZAMBE Nkouy T. KOUADIO Alain Serges	Direction de l'économie verte C.F	08 88 22 69 / 02 10 23 58	kouadioal@hotmail.com	
23	N'CHO Xavier	Direction du Foncier	20 21 14 21 / 08 73 74 81	xavier_ncho@yahoo.fr	
24	KOYA Nefouen JC	Cabinet Min. Plan & DDP	48 24 23 27 / 01 78 13 51	koyajc@gmail.com	
25	Dr. N'DOUME Claude	CCT	01 05 46 44	ndoumec@yahoo.fr	

26	Dr. KOUAME Jacob	CCT	01 62 64 67	ikouame@bnetd.ci	<del>77Acoly</del>
27	M. DOUMBIA Kaba	CNTIG			
28	Dr. DIBI Hypolite	CURAT	07 86 63 34	n_dibihypolite@yahoo.fr	<del>Handwritten signature</del>
29	<sup>KONAN</sup> Dr. KOUADIO Eugène	IGT	07 33 65 98	enzokkeugene@yahoo.fr	KK Eugène
30	M. KOUADIO Bob	ESA	06 09 56 56	kouadio_bob2@yahoo.fr	
31	Dr. KOMENA Boniface	CIRES	03 22 05 41	oniface_komena@yahoo.com	
32	Dr. DIBI N'DA Hypolite	CNF	07 86 63 34	n_dibihypolite@yahoo.fr	<del>Handwritten signature</del>
33	SIKA Glebelho Lazare	ENSEA	05 63 82 27 07 88 59 55	lazare.sika@ensea.ed.ci sikalazare@yahoo.fr	
34	DJE Kouakou Bernard <del>KINDIA BONI NABOISSÉ</del>	Chef Dpt climatologie <del>étude Environnementale</del>	05 81 77 21/ 47 50 54 70 <del>07 23 49 21</del>	jdkouakou_b@yahoo kingbird@yahoo.fr	Mu
35	M. AGBRI Lako	Chef de sce	05 44 42 23	agbrilako@yahoo.fr/	
36	TETI Keké Magloire	Chargé d'études	08 05 13 88	conseiltkm@yahoo.fr/	
37	BROU Kouamé	Chercheur	02 03 52 83	kbroukouame@yahoo.fr/	
38	Mr. BELLO Adjadi	Chargé d'études	07 65 52 51	belloadjadi@yahoo.fr/	
39	BALLE Fernand	Directeur technique	09 93 77 43	fbale@cntiq.net/	
40	NGO YAO Alexis	Vice doyen <sup>UFR-SSÉ/DNA</sup>	49 43 27 56 / 05 70 20 36	nyaoalexis@yahoo.fr/	<del>Handwritten signature</del>

41	Mme GBO D. Amin	Assistante chargé des prog Chang. climatique	01 11 73 80	amindzaml@gmail.com /	
42	KONE inza		03 48 88 85	Inza.kone@csrs.ci /	<del>Handwritten signature</del>
43	Dr KOMENAN	Enseignant chercheur	03 22 05 41	Boniface_komenan@yahoo.com/	
44	OCHOU ABE Delfin	Inspecteur général env Dev. Durable	08 26 08 09	Ochou.delfin@gmail.com/	
45	<del>AGBO RUTH</del> BOTTI Douayoua Rachel	(Assistante) coordonnatrice	22 43 23 10	rubasba@mdpcofeduivie.org rbdouayoua@gmail.com	Ruth
46	Mlle KOTO Ehou M'BOYA	Chargé d'études	08 83 66 46	mboyakoto@ymail.com /	EB
47	KOUAKOU Amon A. Auguste	CN REDD+	0 7 29 62 49	amonauguste@yahoo.fr	Auguste
48	PONAN Ghislaine	CN REDD+	49153989	ghislaine.gama@gmail.com	<del>Handwritten signature</del>
49	TESSA N'Gankam Bertran	ONU-REDD+	1 20 38 098 463	bertrand.tessa2@gmail	
50	DIABATE Mahama	Ministere de la santé (SIDA)	0 47 58 00 83	diabatema@gmail.com	<del>Handwritten signature</del>
51	Dr. Coulibaly Brahim	CMRA	09 13 92 38	brazhimcoulibaly@yahoo.fr	<del>Handwritten signature</del>
52	AGNESS Justine	MINESUD/SCI	0741 6881	agnessjustine@yahoo.fr	<del>Handwritten signature</del>
53	HOUENOU Flavie-Josée	MINESUD/SCI	08 49 93 00	sciminiresud@gmail.com	<del>Handwritten signature</del>
54	NGORAN K. Patrice	MINEF/BEPE	0122 93 93	patko@yahoo.com	<del>Handwritten signature</del>
55	Dognin Emmanuel	SEP REDD	06 16 64 52	dognindj@gmail.com	<del>Handwritten signature</del>

## Annexe 1b-11 : Ateliers de validation du R-PP par les parties prenantes

### ➤ Procès-Verbal



## Communiqué final de validation du *Plan de préparation à la REDD+ (R-PP)* de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a préparé, dès 2012, son *Plan de préparation à la REDD+ (R-PP)*. Cette préparation a consisté en un travail d'organisation interne du Gouvernement, d'analyse préliminaire, d'engagement politique, d'échanges multipartenaires, y compris les perspectives et propositions des représentants de la société civile, de délibération interministérielle et de coordination entre les partenaires techniques et financiers internationaux.

La version préliminaire du R-PP, de novembre 2013, a bénéficié de l'analyse d'un panel international de révision technique. Elle a été aussi présentée lors des conseils d'administration de deux partenariats internationaux, le FCPF de la Banque mondiale et de l'ONU-REDD, afin de mobiliser les différents appuis financiers. Le document R-PP préliminaire en générale adopte la démarche de préparation au mécanisme REDD+ proposée par la Côte d'Ivoire a reçu la réponse favorable de ces deux conseils d'administration internationaux. Quelques recommandations d'amélioration et de clarification du dossier ont été proposées.

Suite à cet accueil positif dans les conseils d'administration du FCPF et de l'ONU-REDD en décembre 2013 à Genève, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a entamé la finalisation du dossier R-PP, ainsi que le processus de validation avec les parties prenantes clé, y compris les acteurs gouvernementaux et les représentants de la société civile ivoirienne.

Concrètement, la validation du R-PP de la Côte d'Ivoire a compris trois phases:

1. Un groupe de travail des acteurs de la société civile, qui a revu le document R-PP entre le 22 et le 26 avril 2014 et a conclu avec un **atelier d'analyse et de validation du document R-PP par la société civile** le 2 mai 2014, avec 45 participants de diverses organisations, principalement composés des membres de la Plateforme FLEGT/REDD+ de la Société civile. Le *Procès Verbal* dudit atelier a retenu quelques propositions, qui ont été agréés avec la partie gouvernementale. Les représentants de la société civile ont ensuite validé le document R-PP "par acclamation".
2. Une **séance interministérielle sur la REDD+**, tenue le 7 mai 2014, avec plusieurs délégués des ministères et des agences gouvernementales plus concernés par la REDD+, dont: Ministère d'Etat du Plan et du Développement; Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du

Développement Durable; Ministère des Eaux et des Forêts; Ministère de l'Agriculture; Ministère de Mines et de l'Energie; Société de Développement des Forêts (SODEFOR); Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR); CNRA; BNETD; ANADER; SODEXAM; CIRES; et CSRS. Cette séance a permis de discuter du partage de rôles des parties gouvernementales dans le processus REDD+, y compris dans l'analyse des options stratégiques REDD+ ainsi que dans les différentes composantes du processus REDD+. Il a été convenu d'instituer une *Task Force interministérielle sur la REDD+*, afin de fournir les perspectives multisectorielles à la REDD+. Le Ministère d'Etat du Plan et du Développement s'est engagé à piloter cette *Task Force* et à assurer que la REDD+ s'intègre dans le dialogue de politique du pays et le *Plan national de Développement*.

3. Un **Atelier national de validation du R-PP**, tenu le 9 mai 2014, afin de restituer les travaux de finalisation.

L'atelier national de validation du R-PP a été ouvert par le Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable et le Coordonateur Résident de Nations Unies, avec la présence du Représentant de la FAO et du Coordonateur régionale du PNUE (Convention d'Abidjan). L'atelier a eu la participation d'environ 200 participants issus de toutes les catégories de parties prenantes de la REDD+.

L'atelier a démarré avec une présentation du document du R-PP, ses composantes principales, l'approche de travail et les principales livrables attendus. Ensuite, le rapporteur de l'atelier de la société civile a faite une restitution de leurs travaux conduits les 22-26 avril 2014, et accomplis dans leur atelier du 2 mai. Le délégué du Ministère d'Etat du Plan et du Développement a restitué les résultats de la séance interministérielle sur la REDD+ et a confirmé l'engagement du Gouvernement pour assurer une démarche interministérielle et intersectorielle autour de la REDD+.

L'atelier a organisé un panel avec des représentants des partenaires techniques et financiers internationaux, donc l'ONU-REDD, la Banque mondiale et l'Agence française de Développement, qui ont confirmé leur volonté d'accompagner la Côte d'Ivoire dans ses efforts pour la REDD+.

Une discussion s'en est suivie avec une série de questions de clarification. Ces questions ont porté particulièrement sur l'organisation interne du processus REDD+, sur le degré d'engagement du secteur privé, sur des aspects de planification, sur les synergies entre la FLEGT et la REDD+, et sur la cartographie requise pour la REDD+. Concernant les questions posées, elles ont été répondues de façon satisfaisant par les représentants et les experts concernés. Le Gouvernement a confirmé la démarche multipartenaire et multisectorielle dans le processus REDD+. Dans ce sens, le Point focal pour la REDD+ a souligné que plusieurs Ministères sont déjà engagés, sous le pilotage du Ministère d'Etat du Plan et du Développement. De plus, les représentants de la société civile sont en train de s'organiser dans une plateforme FLEGT/REDD+ pour alimenter les deux chantiers FLEGT et REDD+ de façon coordonnée. Enfin, la pertinence d'intensifier les discussions avec le secteur privé agricole et forestier a été retenue.

Le Gouvernement a confirmé que les principales propositions de la société civile lors de leurs travaux sur le R-PP ont été discutées avec le Gouvernement et adoptées. Elles seront intégrées dans la version

finale du R-PP. En particulier, la préoccupation de la société civile, concernant le besoin d'augmenter le nombre de leurs représentants dans le Comité national REDD+, a été adoptée.

Les participants ont salué la démarche nationale d'associer étroitement la FLEGT et la REDD+. Dans ce sens, le Point focal national sur la FLEGT a fait un compte rendu de l'état du processus FLEGT et a souligné et l'importance des synergies entre bien les saisir.

Le Point focal pour la REDD+ a confirmé que les résultats des séances de revue finale et de validation seront intégrés dans la version finale du document R-PP.

Considérant les points ci-dessus, l'ensemble des participants à l'atelier national de validation du document de préparation à la REDD+ (R-PP) a validé ce document et a demandé au Gouvernement de soumettre le dossier aux conseils d'administration de l'ONU-REDD et du FCPF afin de déclencher le financement requis pour avancer dans sa démarche REDD+.

**Fait à Abidjan, le 09 mai 2014.**

Représentants des parties prenantes principales:

Marcel Yao, Point focal pour la REDD+, MINESUDD

Doplé Soro, Point focal FLEGT

Clarisse Diomandé, Ministère des Eaux et des Forêts

Jean-Claude Koya, Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

Rodrigue Koffi N'Guessan, Ministère de l'Agriculture

Monique Miezan, Société de Développement des Forêts (SODEFOR)

Mathieu Egnankou, SOS Forêts, Plateforme FLEGT/REDD+ de la Société civile

Youssef Doumbia, UFEM-CI, Plateforme FLEGT/REDD+ de la Société civile

Jules Loukou, FERREAD, Plateforme FLEGT/REDD+ de la Société civile

Observateurs:

Gillian Cerbu, Banque mondiale

Josep A. Garí, ONU-REDD / PNUD

Daniel Pouakouyou, ONU-REDD / PNUD

Antoinette Ziehi, FAO

## ➤ Liste de présence

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA SALUBRITÉ URBAINE ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMISSION NATIONALE REDD+

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



ATELIER DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION A LA REDD+ DE LA CÔTE D'IVOIRE  
VENDREDI 09 MAI 2014 A L'HOTEL TIAMA - ABIDJAN - PLATEAU

## LISTE DE PRESENCE

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
1	YAO Marcel	Rinesudd	Point focal ZEDD+	07751504	ensamarcel@yahoofr	
2	Dogné Emmanuel	SEPREDD	Assistant	06166452	dognedji@yahoofr	
3	Zian Gnan Appolinaire	CI-REDD	Assistant Technique	48003276	zgnanappolinaire@yahoofr	
4	BAN GOUNI RODOLPH FRANCIS	ONG FES	Membre	47232469		
5	BATHI Z. Maxime	CI-Ecologie	Assistant de la D.E	05331078	bathizmaxime@yahoofr ongtedivoire@yahoofr	
6	Ronati Assana	MIM/DPC	Chargé d'étude	07537572	assana.Ronati@agouv.ci	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
7	ISSA Kouon					
8	ZEA ELLA Trianne	ONG AFAM	secrétaire	41686925	tohoum.ella@yahoofr	
9	ANDEA Trench Gilles Eric	IYF	Rep. Emili et D.D	59946553	trencheric01@yahoofr	
10	SORO Foungzabrigui	Rinesudd/MIIE	Chargé d'études	59484059	foungzabrigui@yahoofr	
11	KOFFI TCHUA	WCTF	Spand Manager	07076416	Tchua.Koffi@worldcoo.org	
12	Aïme' Akou	Le Pourç	Journaliste	09529884	aimeakou@yahoofr	
13	Nathalie Kouon	CIC @	Pielolte	07837107	kararantahale@yahoofr	
14	FIESSOU HERIANTH JULES	AFNIP	CHARGE D'ETUDE ET DE PROJET ADJOINT Programme Officiel	49477124	heriant@yahoofr	
15	Julie GREENWALT	UNEP/UN-REDD			julie.greenwalt@unep.org	
16	DANIEL BOUAKRA	UNEP	CONSEILLER REGIONAL		Daniel.Bouakra@unep.org	
17	HOUSSOU Elize	Rinesudd	Assist/Secrcom	01248824	halouise@yahoofr	
18	Kouassi Kouakou A	YeYOKON	Membre	07000192		

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
19	KONAN YAO ERIC LAMORY	MINESUD CU-REDD	Assistant Technique	03 82 33 14	ericlamory@gmail.com	
20	N'Dri Kouadio Kan Roland	MINESUD Cabinet	Agent Protocole	043 22141 02 08 1536	Cesvd_football@yahoo.fr	
21	SARAKA Armel Negues	MINESUD Cabinet	chef Protocole	07 10 29 16	a. Saraka@yahoo.fr	
22	KOUASSI Saïny Dese	APPAP	chargé de Communication	01 754 754	sainydese@yahoo.fr	
23	Coulibaly K. Kouamé	protection de la Nature	Secrétaire	66-08-00-88	ckkaha@yahoo.fr	
24	JOSEF A-GARI	UN-REDD	Conseiller régional	-	josep.gari@unredd.org	
25	Meï Charlemo	CBCG	étudiante	49847673	charlememo@yahoo.fr	
26	Ducayo Mariallo	Mehar Yakica	stagiaire	02-82-71-94 59-80-66-13	Marialloy2030@yahoo.fr	
27	DJINA KOUAME FIDELE	MINESUD DGDD	CHARGE D'ETUDE	05-49-74-27	fidele.djina@yahoo.fr	
28	Amamou' Kridian Jm	DEPE	SDS rec et ev	20 21 05 98	amamou.kridian@yahoo.fr	
29	Zeta Anou	U.J.G.A	Membre	48 09 01 10		
30	KODJO JEAN	FAE	S-G	0 5 78 23 05	kodjoagmail.com	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
31	DAVID ATSE	MINESUD	Conseiller technique	07 25 24 22	atse david@yahoo.fr	
32	ZIEHI Antoinette	FAO	Assistante Représentat (Programmes)	57100911	Antoinette.ziehi@fao.org	
33	Gballon Alexis	ECV	chargé d'étude et projet	57607820	alexisgballon@yahoo.fr	
34	EBALE Koffi Jean-François	MINESUD	Assistant service	46625016	seanfournier2016@yahoo.fr	
35	OCHOUD Ake' Delfin	MINESUD	Inspr. Général Envr x B.D.	08-26-08-09	ochoud@yahoo.com	
36	N'DA Kognan Negré	MINESUD/DEPA	Chef de service	07 86 86 93	ndakognan@yahoo.fr	
37	SINOU Nda G	Service MINESUD	chef Service	07 25 92 87	sinoudak@yahoo.fr	
38	Louissou Kouff Julien	FEREAD	P C A	05460772	louissou@yahoo.fr	
39	Kouame Adjoua Catherine	AER	Membre	08 27 09 38	kouame_adjoua@yahoo.fr	
40	Dr' GUESSAN K.	A.J.C.G.E	S.G	04-42-3138	aycge@yahoo.fr	
41	SEHI BI BRICE	ESD-JC	Vice-Président	01-11-22-76		
42	MOUNGRINHI	FA GEFEG	-	66-26-40-02		

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
43	Bertrand Tessa	ONLY-REDA	consultant		bertrand.tessa@gmail.com	
44	Kouassi Kouablan Feni Ange	MINESUD/DEPE	Charge d'études	06 22 13 01	kouassiange49@yahoo.fr	
45	EDI ASSIRO PLATHIAS	MINAGRI	Assistant DGPRS	08 27 30 07	ediasiro3@gmail.com	
46	KOUASSI DIT MAHAMADOU O.	ONG WAKADIN	Secrétaire General	08 13 85 86	m.kouassi22@gmail.com	
47	Koffi Ya Bernard	MINESUD	Conseiller Tech	20210623	bernal_triff@yahoo.fr	
48	N'Goussan Nadège	MINESUD/IS	Charge d'Etudes	08 82 09 19	nadegezally@yahoo.fr	
49	COLE G ADOUSSOU	APFNP	Secrétaire Général	01 10 02 98	cole.goussou@gmail.com	
50	KEITA MARIAM	A.F.C.P.A. CA	REPRESENTANTE- CHARGE DE COMMU- NICATION	50-55-71-93	m.Keita2@gmail.com	
51	Ba Kouassi Guillaume Tokou	APFNP	Cellule technique	89-24-23-04	ba.kouassi.guillaume@gmail.com	
52	BE Kouassi Bernard	SODEXAM	Chf Opt. agricole	05 81 77 21 47 50 54 20	be.kouassi@yahoo.fr	
53	Sylla Abou Rita	Radio, Centre d'écoute	Journaliste	08 55 77 26	AbouRita.usa@yahoo.com	
54	N'CHO Xavier Edouard	MINAGRI/DFR	sous-directeur	08 73 74 82	xavier_ncho@yahoo.fr	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
55	Patrick Pedia	CNBD	Secrétaire P.	05 02 21 7 V	ppedia@yahoo.fr	
56	ZADY JULIUS GOSAR	AMISTAD	Charge de programme prestataire	97 18 28 21 21 01 66 44	amistadca@yahoo.fr	
57	Cerbu, Gillian	Banque Mondiale	Spécialiste, Resources Unit		gcerbu@worldbank.org	
58	Alexis CORCIN	FAO	Consultant UNREED		alexis.corcin@fao.org	
59	Dominique KPOKRO	JVE-CI	Directeur des Programmes	02 10 52 67	ballynieme@hotmail.com	
60	Alexis Alexis	CICG	journaliste	47 78 39 72	premieralain@yahoo.fr	
61	Benthe Nkoua	MINESUD	Inf. Inf. AD	27 70 79 67	moussa.benthe@jeanpiere.org	
62	LOUKOU Maxime	MINET/DP/IF	chef de SIG	01 88 14 05	lmaxko@yahoo.fr	
63	Kouassi Marguerite	CIAPOL	chargée de tâches	07.89.04.15	kouassi.marguerite@yahoo.fr	
64	LI'GO YAO Alexis	UNA/URSEF	Vice Doyen	48 43 27 56	ngan.alexis@yahoo.fr	
65	Paula Liliane Boty	MINESUD BRS	chef de Service BRS	07-06-51-06	dilianeboty@gmail.com	
66	Yobouet Benjamin	BADIO CI	Journaliste	09 46 67 23	yobouet@gmail.com	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
67	FANNY N'Golo	FPRCI	DIRECTEUR <del>EXECUTIF</del>	22-41-71-00	fannyngolo@yahoo.fr	
68	KESSE BOU	SET / REED	chargé de comptabilité	07481830	ame-bou	
69	ASSA Françoise	FEMAD	chargée REED	08009313	franchiseadfo@ymail.com	
70	DLOCHANDE ALICE	ECV	Trésorière Généraliste	66787970	dlochanouguellye@le hot.mait.fr	
71	GRATE NANEGE	ABC-EN-LIEL	CONSEILLER CLIENTELE	46-31-56-23 01-67-44-80	masuencadage@ama-ya 100.fr	
72	NAI NAI Sere	FIRCA	chargée de Programme	22 52 81 99 59 09 24 01	mai@firca.ci	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
73	Guillaume ZABI	MINESUD	CTP	05849416	gzabio@orange.fr	
74	Coulibaly Brahima	OMRA	chef de programme	09139238	brahim_coulibaly@yahoo.fr	
75	Quallera Zana Zana	CNFEM	Assistant Environnement	08652486	Zanaizana@yahoo.fr	
76	KOUAME A'ou Marie-Thérèse	CI ECO	Directrice exécutive	07673132 01500971	Mdrimankouame @yahoo.fr	
	BOA-N'ZI Tania	MINESUD	DMPD	07681616 20218313	Tania-bou@ eguv.ci	
78	AMANE PAUL MARIE	MINESUD	DRH	42341707 47739560	amane-paulm @yahoo.fr	
79	paule Liliane Boty	MINESUD	chef de service (DRS)	07-06-51-06	lilianeboty@orange.fr	
80	SORO Dofle Claude	MINEF	Point focal APV-FLEGT	07848966	dofleclaude@yahoo.fr	
81	SEHI Bi K. Alpha	MINESUD ANASUR	Exp. chargé des Quat' d'Assurance au mont	09 6065 15	segesehi 2007 @yahoo.fr	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
82	Kone Kossio - Nélele	ONG Kotido.	Membre	02-66-13-66		
83	PONFAN GHISLAINE GAMA		stagiaire	45-15 25 89	ghislaine.gama@gmail.com	
84	AMANE Paul Marie	MINEUD	JRH	4234 17 07	amane-paul@yahoo.fr	
85	HEUREUX Marie-Josée	MINESUD	SCI	03 43 33 00	sciminesud@gmail.com	
86	AMEIRA SARA	ONG Gangoro for forest	Membre	02 08 08 27	ameira_sara@yahoo.fr	
87	IRATRE Oly Klay Etch Mare	ONG EPE	Membre	02 73 01 84	klaymarc@yahoo.fr	
88	DRO Cassandre	BNETSI CST	chargée d'étude.	07 93 86 73	damadool@yahoo.fr	
89	BRIFFONG MARTA	DFID	Facilitateur FACIT	77608202	marta_briffong@hotmail.com	
90	Kone Augustin	CNDD	S/directeur	01458127	augustin.kone@yahoo.fr	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
91	EMANKOU Mady N	SOS-Forêt MFER-CE	Président	07 76 96 02	madyemankou@gmail.com	
92	BEY SINGRO Viviane	ONG GAYIA	Secrétaire Permanent	48 09 97 83	beysingro@yahoo.fr	
93	KISSI Gnina Mady	REFACDF	Membre	0813 49 85	kissignina@gmail.com	
94	ZAGO NOËLLE	DEPE	AGENT	04-62-53-33		
95	TIEDER ROSELINE	DEPE	AGENT	05-66-60-20		
96	ZANGBI Z. VICTORY THIBAUT	Direction Economie Norte et P.S.	Chargé d'études	08 33 87 41	victory_zangbi@yahoo.fr	
97	NIGOUAN epar KRIZA Claudine	Direction du Budget de l'Etat	Chargé d'études	07 66 77 17	claudinekriza@yahoo.fr	
98	AKA Jean Paul	CN-REDD	Assistant	09 00 95 85	jeanpaul_aka@yahoo.fr	
99	BEJE ASSEMIAN NICAISE	ONG IVE C.I	Coordinateur cellule REDD	06 22 21 96	nicaiselectie-megoi@yahoo.fr	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
100	N'Goran Philippe	DAF	S/DAF	02775566	philgohland@yahoofr	
101	Kouadio Vincent	DEPE (MINESUD)	Charge d'étude	07694982	KVincent@yahoofr	
102	N'Dri Franck Anvon	DEPE (MINESUD)	Charge d'étude	55839104	franckanvon@gmail.com	
103	JATIBA Robespierre	DEPE (MINESUD)	Charge d'étude	40507527	robrespierre.jatiba@yahoofr	
104	ABOU BAMBIA	UNEP CONVENTION D'AG	COORDINATEUR	02718781	Abou.Bambia@unep.org	
105	BAMSSIE	DEPE (MINESUD)	Directeur	07770073	bamssie@yahoofr	
106	Edi ASIRO R.	MINAGRI	Asst. Dir. G. P.P.S.	08273007-	ediastiro@gmail.com	
107	N'DOUNE Claude	BNETD/ CCT	Chef de service	01054644	cndoume@bnetci	
108	N'Goussan Koffi Rodrigue	MINAGRI	Directeur de la Modernisation	20223235	ngkoffi@gmail.com	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
108	AMOI HEINAND CYRIACQUE DIDIER	APFNP	Charge d'études et de Projets	07439735 05325663	amoihed@yahoo.fr	
109	Yeni GIBLAIN	IGEDD	Asst. G	06120884 57414647	yehiblain@yahoofr	
110	KABLAN KOUAME Theophile	IGEDD	CHAUFFEUR	07542868 03783546	Kabthe@yahoo.com	
111	Koya Natouen Jean Claude	Cabinet MEMPD	Conseiller Technico	48242327	Koyajc@gmail.com	
112	KOUASSI YAO P' DA	APFNP	Membre	07197609		
113	Kipodé Reine Niesse Séni			40254191 47612240		
114	Bao Anaman Jean-Douglas	ONG SOS Jeunesse San-Pedro	membre	40894384		
115	Kouadio Kouassi Philippe	MINESUD	Point focal CRCT	07924334	Kouassi.Kouadio@afpuv.ci	
116	ONE BRONANDE Fatoré EXE THAORE	DPEF ITENER	Sous-Directeur de product. Forestière	40348886	bronedecom@yahoo.fr	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
127	ADOU N'DJA Emmanuel	VAPSI	Président	08 26 73 02		<del>Signature</del> X
128	GBERE N'DRI RENE	VAPSI	Vice Président	02 06 16 97		Signature
129	KONAN KOUASSI FRANÇOIS	CLUB EN VIR. ETS ANTE	DIRECTEUR ADMINISTR.	47 80 30 00	konanfranz @unsa.co	Signature
130	Tiemoko Belfécké	DEPE MINESUDS	S/O	49 02 71 17	Timelpe@ Vakafa	Signature
131	KOUATTE Bessombra N.P	Cote d'Ivoire Ecologie	Assistante	05 26 80 33	degeofr@ yahoo.fr	Signature
132	KONAN BROU KEVIN	VIE X ENVIRON	Secrétaire Général	05 61 11 82	konanb@ yahoo.fr	Signature
133	Kouadio Jean-Jonc	A.F.A.A	SG	02-01-01-70	Jm2014@yahoo	Signature
134	TIA STEPHANE	ONG C.G.C.S.B	Président			Signature
135	Adeou ép. Beg	Femme pour la protection de la forêt	Présidente		adeou@gmail	Signature

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
109	Dr ETIEN N'DI	DEPER	Directeur	07 78 75 80	ehewb@yahoof	Signature
110	GANON Pascal	MINESUDS Korhogo	Chercheur d'Etudes	08-62-20 00	ganon@yahoof	Signature X
111	KOUASSI dit Mahamadou	ONG WAKADAN Abergmaou	Secrétaire Général	08 13 88 86	mikemari22@ gmail.com	Signature
112	Soumitra RO YOUNGOUT SYLVA	MINERUDS DEPE	chef de service d'instruction	07-16-55 00	youyouci@ yahoofr	Signature
113	N'Guessan Kouf ROBINSON	MINAGRI	Directeur de la Promotion	07 73 25 50 20 22 32 35	ngkoffia@gmail	Signature com
114	YNSA TAOAE	BNFTD	chef de service	01 19 29 18	yusate@metdi	Signature
115	Dr. KONAN Kouadio Eugène	IGT/CFHB	Enseignant Chercheur	07 33 65 38	engobekouadio @yahoofr	Signature
116	N'GORAN Kouf Patrice	MINEF DEPE	Point Focal REDIT	01-22-93-93	PatKof@yahoo	Signature
117	Holo Kambiri	CAPCI	Président	55 57 19 36	djomonou@yaho	Signature *

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
160	CISSE Ahmadou	Solidaridad	Programme Manager	07647325	Ahmadou.cisse @solidaridad network.org	
161	<del>Zéze Olivier</del>					
162	DIBIN'DIA HYPOLITE	COURAT	Enseignant	07866334	n.dibin'dia@yahoofr	
163	Yvonne Zambé	COFORCI	DE	05376741	doonko@fr	
164	ZAMBE YVONNE VALÉRY THIBAUT	Direction de l'Economie Vale et d. l. S	Chargé d'Etudes	08338741	Valery_zambe @yahoofr	
165	UMUHOZA N. Claudette	UFEN CI	Assistante DE	45442104	umuhozanclaude @gmail.com	
166	JAGRESS Justine	(LNEPUD)	chef de service	07416881	agressjustine@yahoofr	
167	Gracjini Konan FM	MEMPDI	chargé d'étude	77729439	gracjini@gmail.com	
168	KOUAME KONAN Rachel	MINESUD	Assistante PFCC	07582823	rachel.kouame@yahoofr	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
136	YEO NAPARI	MINESUD	CT SD	58481679	yeanapari@yahoofr	
137	BALE FERNAND	CNTSG	Directeur Ingenierie	09.93.77.43	bale@ctsg.net balefernand@yahoofr	
138	BOTI-BOUYOYA Rachel	ANSE	Coordonnateur MDP	49381691	rbouyaya@ gmail.com	
139	N'DRI Konan Aimé	MINESUD BCE	Assistants à la TEN	09005110	nkaimen20 @gmail.com	
140	Mue Miezani	SODEFOR	chef de servi	0256664	miezani.monique@gmail.com	
141	Bengre' Legson	LIGEFEB	Membre		legson@gmail.com	Bengrelegson
142	Konon aya cédette	femme pour la protection forêt	Tresoriere		cedette3aya@hotmail.com	
143	Ezran Suzanne	A.CEEP/ Bouaké	Présidente		aceep@yahoo.fr	Ezran
144	NIAMKE EMMANUEL	U.SO.FEB	TRESORIER		05-13-7340	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
145	Jean Noël Kouame'	Radios ONUCR	Journaliste	07699691	kouamej@un.org	
146	Kanga Somala	R. NJ	Président	41-05-75-10	Spamy	
147	KOBLAN NARCISSE	ONG FORET ENVIRONNEMENT	P.R	06-16-04-52	konar@gnocul.com	
148	YOH LOU ARMANDE	APFNP	VICE PRESIDENTE	09-26-34-08	louyama@yohloou.fr	
149	Eole Ble' Landry	Vie Abondance	P.R	07-55-41-01		
150	KOUASSI YAO N'DA	DALOA NATURE	S.G			N'DA
151	Toussaint Marielette	Jeune fille pour la forêt	Membre	01-53-55-60	tomariette@gnocul.com	
152	YOU HO ANSELME	Dr. Yabio	Secrétaire	08681388		
153	Kouassi Nodine	Dr. Samba San - Po d'ivo	CO-ONG	05 14 93 68		

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA SALUBRITÉ URBAINE ET DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail



ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DU DOCUMENT DE PRÉPARATION A LA REDD+ (R-PP) DE LA CÔTE D'IVOIRE  
PROJET TCP/IVC/3402: REDD+ à TIAMA Hôtel au Plateau  
LISTE DE PRÉSENCE DES JOURNALISTES DU VENDREDI 09 MAI 2014

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
154	Songari Cheick	Alidjan.net	Journaliste	08798937	Atapinte@alidjan.net	
155	Valéri Reboul	AFD	Chargé de Mission	22407040	reboul@afd.fr	
156	IRITIE DY KLAY ETIEN	EPE	MEMBRE	08226218	iritie.dy@epe.ci	
157	Kouame Jacob	RNETO/CCT	chef de service	0162467	jacob@rneto.ci	
158	M <sup>me</sup> GBO AHIN	ANADER	Chef Div. C.C	01 11 7380	amin@anader.com	
159	KOFFI ANNA MARLENE	DEPE	chef service	07-45-24-51	marlene@depe.ci	
160	Kouadio Akou Rosine	IYF	Assistante	09026805	akourosine@iyf.ci	
161	Kouassi Kouame Sondranda	ESEPT	Secrétaire exécutif	06-16-62-44 02-56-82-22	esept@esept.com	

N°	Nom & Prénoms	Structure	Fonction	Contacts	Email	Emargement
160	CISSE Almadou	Solidaridad	Programme Manager	07847375	Almadou.Cisse @solidaridad networks.org	
161	<del>Zé Zé</del>					
162	DIBI N'DIA Hypolite	CEPRAI	Enseignant	07866334	n.dibin@cepai.fr @yaho.fr	
163	Younis Dounha	CEFORCI	DE	05376741	dounha@cf	
164	ZANBE Z. VABERY THIBAUT	Direction de l'Economie Vente et de RS	Chargé d'Etudes	08338741	vabery_zambé @yahoo.fr	
165	UMUTOZA N. Claudette	UFEM CI	Assistante DE	45442104	umutozaclaude @gmail.com	
166	JAGRESS Justine	(UMEPUD)	chef de service	07416881	agressjustine @yahoo.fr	
167	Gbaogba Amani	NETPI	chargé d'étude	77729439	gbaogba@gmail.com	
168	KOAME KOUAN Roula	MINESUD	Assistante PFCC	07982823	roula.kouame@minesud.com	

## COMPOSANTE 2 : PREPARATION DE LA STRATEGIE REDD+

### Annexe 2a : Évaluation de l'utilisation des terres, des causes ses changements d'affectation des terres, de la loi forestière, des politiques et de la gouvernance

#### 2a-1. Cultures de rente et vivrières et impacts sur les forêts

##### ❖ Cacao

Alors qu'à l'indépendance la production de café était de 180 000 t et celle de cacao de 90 000 t, les tendances se sont inversées à partir des années 1970. La cacaoculture s'est alors fortement développée, sous l'effet conjugué d'importantes réserves de terres disponibles pour l'agriculture, de coûts de production très faibles, d'un prix garanti au producteur et de la sécurité de la commercialisation. Elle ne cessera ensuite d'augmenter (90 000 t en 1960, 138 000 t en 1965, 241 000 t en 1975) et dépassera en 1980 les 400 000 t. La croissance des surfaces plantées a été forte de 1973 à 1981 (MARA, MEF & MESRS, 1999).

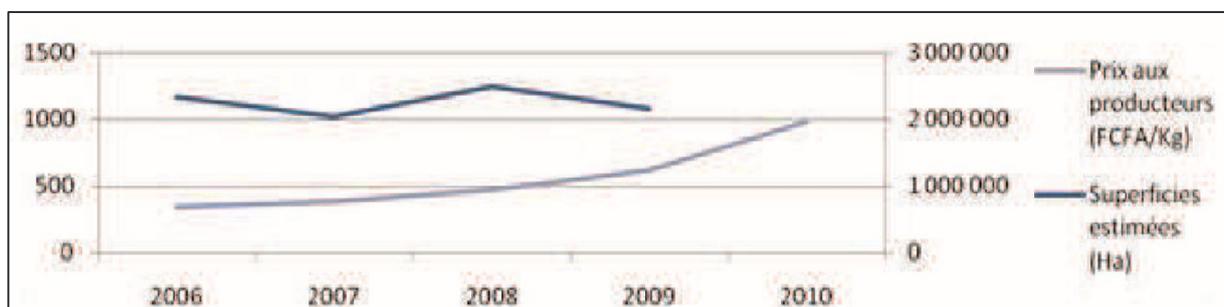
Dans les années 1980, « *Le cacao, c'est l'argent ! [...] cette brève affirmation [...] résume et illustre l'immense rôle économique et social du cacao en RCI. Pour des centaines de milliers de familles, le cacao devient la voie d'accès quasi exclusive au marché international. En retour, le cacao finance l'école, les maisons au village, les projets* » (RUF et AGKPO, 2008).

Suite au choc de 1988/89 (baisse du cours mondial et défaillance de la Caisse de stabilisation qui n'a rien épargné et ne peut donc garantir le prix minimum aux planteurs), les planteurs baoulés menacent de retourner faire du coton en savane, mais le coton est encore moins bien payé...Finalement, les planteurs s'accrochent et reprennent de l'air en 1994 avec la dévaluation du FCFA. La production atteint des sommets en 1999/2000 avec 1,4 Mt contre 0,670 Mt en 1990. La production se stabilise autour de 1,3 Mt dans les années 2000, soit le double de ce que produit alors le voisin ghanéen (RUF et AGKPO, 2008).

Depuis 1978, la RCI occupe le rang de premier producteur mondial de cacao (35% de la production mondiale). Le cacao constitue 10% du PIB, fait vivre directement 700 000 planteurs et indirectement plus de six millions de personnes (CCC, 2012).

Même si le pouvoir d'achat des planteurs de cacao a baissé de 50% depuis 20 ans, la production a continué à augmenter, car (i) les planteurs viennent pour beaucoup du Nord, où la pauvreté est plus sévère, (ii) le coût du travail familial n'est pas complètement valorisé, (iii) il y a peu de report sur le vivrier (rareté de la terre et de la force de travail), mais plutôt sur le petit commerce, l'artisanat, les pensions de retraite (RUF & AGKPO, 2008).

Les planteurs ont donc une capacité « à survivre » en période de prix bas (« seuil de survie » estimé à 100/200 FCFA/kg sur café suivant les régions et 150/250 FCFA/kg sur cacao selon les régions). La seule culture concurrente sérieuse du cacao est à l'heure actuelle l'hévéa : plus rémunérateur et revenu plus régulier (récolte en continue) (RUF & AGKPO, 2008).



**Figure 1 - Cacao : surfaces et prix producteur 2006-2010 (CGFCC & DGD, 2011)**

La production est maintenant localisée dans la nouvelle boucle du cacao, au Sud-Ouest :

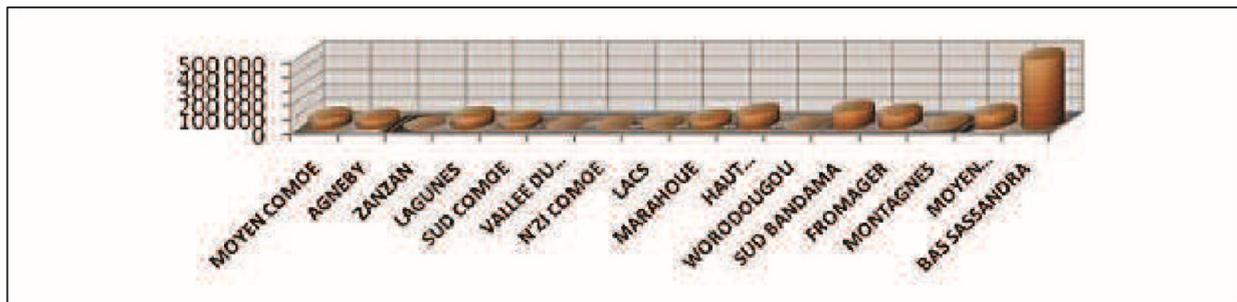


Figure 2 - Cacao : productions 2009-2010 par région (ASA, 2011)

#### ❖ Café

Jusqu'en 1963, les volumes ont augmenté de +10%/an. De 1963 à 1982, ils ont augmenté de +2%/an. De 1982 à 1991, les volumes ont décliné de -3%/an : vieillissement et conduite extensive du verger, désintérêt des producteurs de café au profit du cacao en raison de ses prix d'achat plus élevés et de ses itinéraires techniques moins contraignants, promotion insuffisante du matériel végétal sélectionné, baisse des prix au producteur à partir de 90/91 (qui ont atteint jusqu'à 50 FCFA/kg bord champ).

Depuis 1991, il y a eu reprise de la production, plus nette à partir de 1994. En 1999, l'objectif était de produire 400 000 t de café vert et de transformer 30 % de cette production sur place à l'horizon 2015 (MARA, MEF & MESRS, 1999).

En 2008, à l'exception de régions où on ne peut pas cultiver le cacao, on ne trouvait pratiquement plus de café (RUF et AGKPO, 2008). Ceci peut se comprendre en analysant le revenu minimal nécessaire au planteur pour couvrir ses coûts de production : 136 000 FCFA en moyenne pour le café et 105 000 FCFA pour le cacao, car plus de travail sur le café...et puisque prix moindres, désintérêt des planteurs (Bourse du café et du cacao, 2002). Cette analyse est corroborée par celle des marges nettes en FCFA/kg, respectivement pour café et cacao : en 2005/2006, 71 et 200 ; en 2007-2008, 183 et 263 (RUF & AGKPO, 2008)

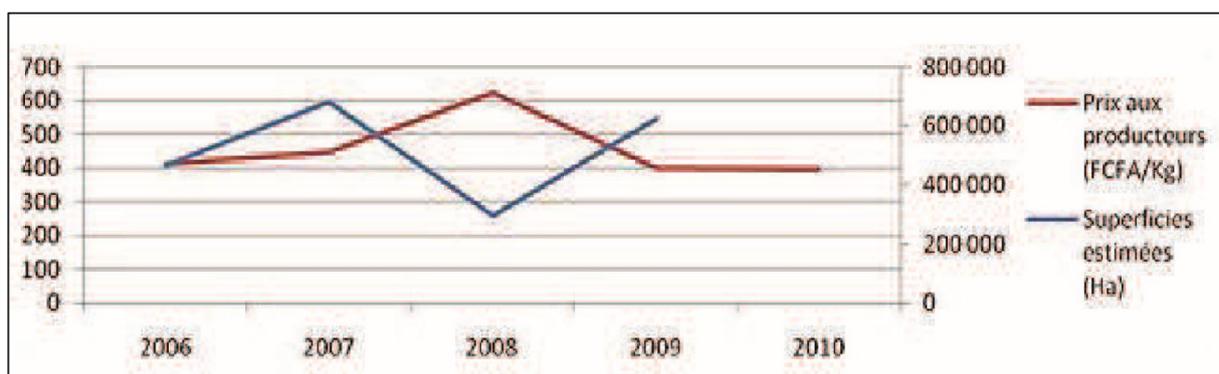


Figure 3 - Café : surfaces et prix producteur 2006-2010 (CGFCC & DGD, 2011)

#### ❖ Palmier à huile

En 1900, les exportations d'huile de palme brute étaient déjà de 4 000 t en 1900. En 1960, la palmeraie naturelle était estimée à 42 millions d'arbres couvrant environ 700 000 ha et pouvant produire autour de 50 000 t de régimes. En 1959-1960, premier plan palmier : 76 500 ha sont plantés, dont 49 000 ha de plantations industrielles et 27 500 ha de plantations villageoises. Dix huileries sont également construites

qui s'ajoutent aux cinq existantes. En 1985-88, deuxième plan palmier à huile : 58 000 ha plantés (70% de plantations villageoises) et deux huileries sont construites.

En 1999, il y a 193 000 ha, dont 60% de plantations villageoises qui font 60% de la production (rendement villageois de 7-8 t/ha, contre 12-14 t/ha en industriel). L'objectif d'alors est de doubler d'ici 2015, à travers le troisième plan palmier, la production qui devrait passer de moins de 300 000 t en 1999 à 600 000 t en 2015 (MARA, MEF & MESRS, 1999).

PALM-CI est le principal opérateur de la filière. Elle appartient à l'Association interprofessionnelle du palmier à huile (AIPH). Elle gère 86% des plantations de palmier en RCI : 39 000 ha de plantations industrielles (produisant 39% de son tonnage 2011, qui était de 1,1 milliards de t de régimes) et 133 000 ha de plantations villageoises (61% de son tonnage 2011) appartenant à 27 000 planteurs (PALM-CI, 2012).

75% des planteurs de palmier ivoiriens sont donc affiliés à PALM-CI. 84% de son verger à moins de 20 ans. Le marché ivoirien est largement satisfait (350 000 t/an d'huile de palme produite pour une consommation de 150 000 t/an), mais PALM-CI vise à réduire le déficit de la sous-région : 150 000 t/an pour le périmètre UEMOA et 800 000 t/an pour le périmètre Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (PALM-CI, 2012).

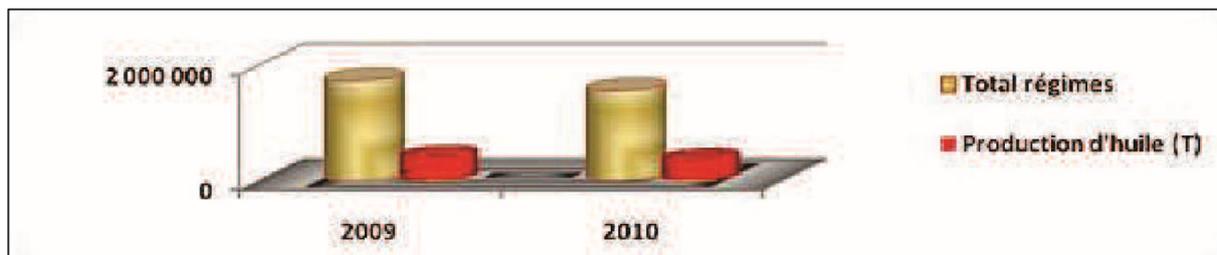


Figure 4 - Production 2009 et 2010 de régimes et d'huile de palme (AIPH, 2011)

#### ❖ Hévéa

Initiée en 1961, la production de caoutchouc a progressé rapidement : 100 t en 1961, 2 500 t en 1965, 21 000 t en 1980, 34 000 t en 1985. En 1994 : 70 000 ha sont plantés, répartis entre plantations villageoises (26 000 ha) et plantations industrielles (44 000 ha). En 1999, la superficie totale est passée à près de 84 000 ha dont 48 000 ha de plantations industrielles (57%) et 36 000 ha de plantations villageoises (43%). La production de caoutchouc de RCI en 1997 (107 000 t) la situait en tête des pays africains (Nigéria, Cameroun, etc.). L'objectif était de porter la production annuelle à 360 000 tonnes en 2015 (MARA, MEF & MESRS, 1999).

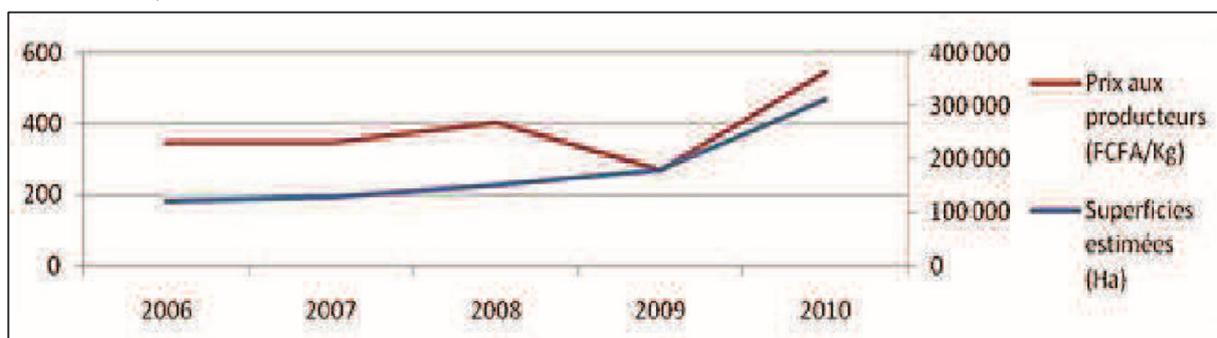


Figure 5 - Hévéa : surfaces et prix producteur 2006-2010 (APROMAC, 2011)

#### ❖ Coton

Initiée en 1908, la production a stagné jusqu'en 1960. De 1960 à 1973, elle passe de 70 t à 58 000 t et les rendements passent de 500 à 1 000 kg/ha de coton graine. De 1974 à 1984, la production de coton graine approche les 150 000 t, mais les rendements agricoles stagnent autour de 1 100 kg/ha. Seule l'augmentation des superficies permet l'accroissement de la production.

En 1979/80, la RCI est le premier producteur de coton d'Afrique de l'Ouest avec près de 143 000 t. De 1985 à 1990, la production de coton graine dépasse les 200 000 t et approche même les 300 000 t en 1988/89. Le rendement moyen du coton est passé de 600 kg/ha en 1960 à 1 450 kg/ha en 1984. Le coton est une culture « stabilisée » car l'engrais est fourni aux producteurs : elle n'entraîne donc pas spécialement de déforestation (MARA, MEF & MESRS, 1999).

La production est passée de 450 000 t (environ 450 000 ha) avant le conflit à 120 000 t vers 2003. En 2012, la production devrait atteindre 230 000 t (environ 230 000 ha) (comm. pers. M. Vincent D. NAKAN – ARECA, 2012).

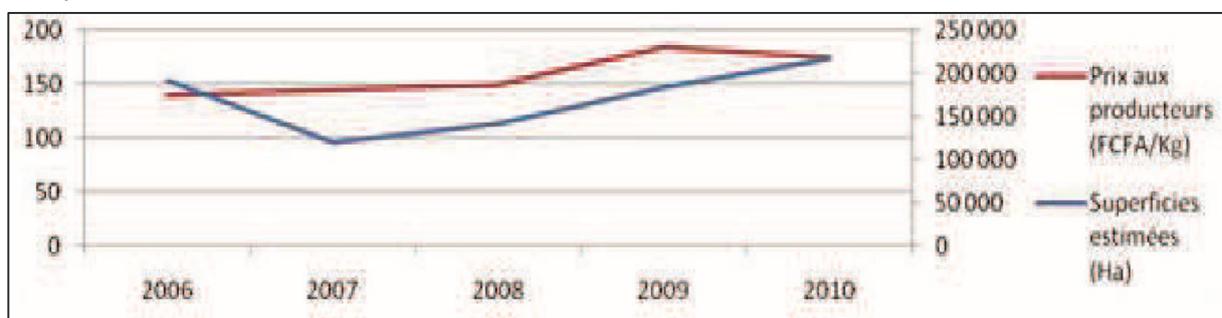


Figure 6 - Coton : surfaces et prix producteur 2006-2010 (Intercoton et DGD, 2011)

## 2a-2. Dates clés des politiques

- 1960 Création du Ministère des forêts
- 1965 Code forestier
- 1966 Création de la SODEFOR
- 1968 Création de 12 AP (de 1968 jusqu'en 1974)
- 1974 Interdiction de la chasse (s'ensuivra jusqu'à aujourd'hui un braconnage généralisé, tant sur le DFR que sur le DPE, et des atteintes aux forêts via les feux de brousse)
- 1978 Zonage du DPE et du DFR  
Obligation faite aux exploitants forestiers de transformer le bois avant l'exportation
- 1980 Création du BNETD (ex DCGTx)
- 1986 Interdiction de l'export de l'iroko
- 1987 Première tentative de modernisation de l'outil industriel (passant par une transformation plus poussée et la diversification des essences exploitées) qui donne peu de résultats
- 1988 Mise en place du Plan directeur forestier (PDF) 1990-2015. Objectif principal : rétablir, à l'horizon 2015, le potentiel productif de la forêt ivoirienne à son niveau des années 80 (20% de forêts, soit quatre Mha). Cinq axes : (i) Maintenir le potentiel exploitable de la forêt naturelle, (ii) Restaurer le couvert végétal, en

- priorité en zone pré-forestière et de savane, (iii) Reboiser et aménager les superficies classées, (iv) Augmenter les rendements d'exploitation, (v) Améliorer la transformation et la commercialisation du bois
- 1991 Projet sectoriel forestier (PSF1) 1991-1998, première phase de mise en œuvre du PDF. Principales actions : (i) Reprise en main des FC par l'administration avec déguerpissement des paysans infiltrés, (ii) Aménagement de la forêt naturelle dans le DFR et les FC, via la mise en place de Permis temporaires d'exploitation (PTE) sur des surfaces supérieures à 25 000 ha, (iii) Quintuplement des taxes d'abattage, (iv) Interdiction d'export de grumes de certaines essences, (vi) Renforcement de la protection des AP, (vii) Réalisation de plantations dans les FC et les jachères, (viii) Implication à long terme du secteur privé dans les investissements fonciers ou concessionnels, avec notamment l'ouverture des FC aux entreprises privées, (ix) Amélioration de l'outil industriel (conduit vers la 3<sup>ème</sup> transformation), (x) Réforme de l'administration (dans le sens d'une décentralisation des services de la SODEFOR qui est nommée maître d'œuvre du PSF1, car incontournable même si souvent décriée pour son inefficacité), (xi) Recherche et développement sur l'intensification agricole en périphérie des FC (jachère, peuplements agroforestiers, suivi par télédétection)
- Création du Ministère de l'environnement et du cadre de vie (MECV)
- 1992 Gestion des FC confiées à la SODEFOR
- 1994 PTE remplacé par le Permis d'exploitation forestière (PEF), avec des concessions de plus de 5 000 ha à gérer pendant 10-20 ans
- 1995 Loi sur la décentralisation
- Programme cadre de gestion des aires protégées (PCGAP)
- Création du Centre national de la recherche agronomique (CNRA), sous l'impulsion de la Banque mondiale et via la fusion de l'Institut des forêts (IDEFOR - au Sud) et de l'Institut des savanes (IDESSA - au Nord). Arrêt des activités du Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Le CNRA abandonnera rapidement la recherche forestière
- 1996 Suspension de la coopération forestière par la Banque mondiale, faute de résultats sur le PSF1...Retrait progressif des bailleurs bilatéraux et début du « flottement » du secteur forêt
- Code de l'environnement
- Décret sur l'Etude d'impact environnemental (EIE)
- Plan national d'action pour l'environnement (PNAE) 1996-2010
- Plan national de l'environnement (PNE1) 1996-2000 avec budget de 180 milliards de FCFA et 10 programmes cadres dont un premier portant sur le « développement agricole durable »
- 1997 Création de l'Agence nationale de l'environnement (ANDE), financée à 60% par l'Etat et 40% sur fonds propres. L'ANDE ne touche pas au secteur forêt
- 1998 Loi sur la réorganisation foncière, qui cristallise le débat sur l'« ivoirité »
- Bilan diagnostique par le BNEDT, qui reconnaît le manque de résultats du PSF1 et préconise une NPF
- Création du FNDE
- 1999 NPF, qui ne sera jamais appliquée en raison de l'éclatement du conflit. Mesures d'urgence prévues : (i) Arrêt de l'export des grumes de teck et des sciages non séchés, (ii) Contrôle des exploitants privés. Principales actions moyen- et long-terme prévues : (i) Clarification institutionnelle et renforcement du

pilotage par l'Etat, (ii) Transfert de propriété des arbres du milieu rural aux paysans, (iii) Contractualisation Etat/concessionnaires (autant en FC que dans le DFR), (iv) Politique sociale et réaliste avec les populations installées dans les FC, (v) Appui au développement de la biomasse énergie : élaboration d'une Stratégie énergie domestique (SED) et mise en place de plantations énergétiques

- 2001 Le MECV devient responsable des AP
- 2002 Création de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR)  
Stratégie nationale de conservation durable de la diversité biologique (SNDD)  
Création du Comité interministériel de coordination et de pilotage de la politique forestière (CICPPF), qui restera inactif  
Retrait des bailleurs à cause du conflit (sauf la coopération allemande dans le Parc de Taï)
- 2003 Programme cadre de gestion des forêts (PCGF)
- 2004 Avant-projet de Code forestier (jamais promulgué)  
Amendement à la Loi foncière de 1998, issue des Accords de Marcoussis, qui ne débloque pas le problème foncier
- 2005 Programme national de reboisement (PNR)

### **2a-3. Dates clefs des textes juridiques**

Loi n°65-425 du 20 décembre 1965 portant Code forestier

Décret n°66-50 du 8 mars 1966 réglementant la profession d'exploitant forestier

Décret n°66-52 du 8 mars 1966 fixant les modalités de mise à feu autorisées

Décret n°66-122 du 31 mars 1966, déterminant les essences forestières, dites protégées

Décret n°66-420 du 15 septembre 1966 portant réglementation des industries du bois

Décret n°66-421 du 15 septembre 1966 réglementant l'exploitation des bois d'œuvre et d'ébénisterie, de service, de feu et à charbon

Décret n°66-427 du 15 septembre 1966 portant répartition du produit net des amendes, confiscations, restrictions, dommages, intérêts, contraintes et transactions en matière de police forestière

Décret n°66-428 du 15 septembre 1966 fixant les procédures de classement et de déclassement des forêts domaniales

Décret n°66-433 du 15 septembre 1966 portant statut et réglementation de la procédure de classement des réserves naturelles, intégrales ou partielles et des parcs nationaux

Arrêté n°1399 du 4 novembre 1966 fixant les modalités d'application du décret n°66-421 du 15 septembre 1966, réglementant l'exploitation des bois d'œuvre et d'ébénisterie, de service, de feu et à charbon

Décret n°66-362 du 17 novembre 1966 fixant les modalités de représentation de l'administration devant les tribunaux répressifs et la procédure des transactions en matières forestières

Arrête n°1577 du 5 décembre 1966 fixant les modalités d'application du décret n°66-420 du 15 septembre 1966, portant réglementation des industries du bois

Ordonnance n°66-626 du 31 décembre 1966 portant fixation du montant des redevances forestières en matière d'exportation des bois d'œuvre et d'ébénisterie et instituant une taxe de reboisement

Arrêté n°243 du 1 mars 1967 rectifiant l'Arrêté n°1577 du 5 décembre 1966, fixant les modalités d'application du Décret n° 66-420 du 15 septembre 1966, portant réglementation des industries du bois

Annexes au Décret n°67-522 du 28 novembre 1967 portant suspension d'attributions de permis d'exploitation forestière

Décret n°67-576 du 15 décembre 1967 réglementant la profession d'exploitant de bois ou de produits ligneux

Arrêté interministériel n°5085-AEF du 24 janvier 1968 portant application des dispositions du décret n° 67-576 du 15 décembre 1967, réglementant la profession d'exportateur de bois

Décret n°93-2006 du 3 février 1993, portant transformation de la SODEFOR en Société d'Etat

Décret n°98-19 du 14 janvier 1998 portant création et organisation du Fonds national de l'environnement (FNDE)

Loi n°2002-102 du 11 février 2002, relative à la création, à la gestion et au financement des parcs nationaux et des réserves naturelles

Décret n°2002-359 du 24 juillet 2002, portant création, organisation et fonctionnement de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR)

Loi n°2003-208 du 7 juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux Collectivités territoriales (en matière de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles)

Décret n°2005-03 du 6 janvier 2005 portant Audit Environnemental.

Arrêté n°00973 du 14 novembre 2007 relatif à l'application du Décret n°2005-03 du 6 janvier 2005 portant audit environnemental.

## **Annexe 2b. Identification d'options stratégiques REDD+**

## 2b-1. Etats des lieux des projets déjà financé pouvant s'inscrire dans la REDD+

PROJETS	OBJECTIFS	COMPOSANTES	PERIODE	COÛT en US \$1000	PARTENAIRES
<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MINESUDD)</b>					
Projet d'appui au processus REDD+ en Côte d'Ivoire	Mise d'un premier système de Surveillance et de Mesure, Notification et vérification	Assistance technique	2013-2015	80.8	PCT-FAO
		Test d'un premier système national MRV		121.2	
Mise en place du Groupe Interministériel de Surveillance Spatiale des Terres	Définir une stratégie nationale de suivi spatial des terres (SST)	Equiper et opérationnalisation des groupes interministériels	2013-2015	2 000	C2D/AFD
		Mise à disposition d'images			
		Traitements			
		Création et maintenance d'une base de données			
	Renforcement des capacités				
Appui au Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	Disposer d'un outil performant de suivi des écosystèmes et de gestions des terres	Préservation des parcs et réserves	2013-2015	6 000	C2D/AFD
Projet des aires protégées	Gestion durable de la faune et de la flore du Parc National de la Comoé	Renforcement des capacités institutionnelle	2009-2013	1 000	BM
		Fonctionnement du comité de pilotage		54	
		Appui aux parcs communautaires		1 000	
<b>MINISTERE DES EAUX ET FORÊTS (MINEF)</b>					
Appui au Ministère des Eaux et Forêts	Soutenir le développement des filières de production durable des produits ligneux	Etat des lieux des forêts classées	2013-2016	9 600	C2D/AFD
		Définition et suivi de la mise œuvre d'une politique de surveillance des forêts classées			
		Appui à l'élaboration d'un dispositif contractuel associant la SODEFOR et les opérateurs privés dans un programme de restauration des écosystèmes forestiers			
<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE (MINAGRI)</b>					
Projet de Réhabilitation agricole et de Réduction de la Pauvreté (PRAREP)	Réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire	Réhabilitation agricole		9 305.3	FIDA
		Infrastructures rurales		12 053.64	BOAD
		Coordination, gestion et suivi-évaluation			
Projet d'Aménagement Hydro-Agricole dans les Régions du Haut Sassandra et du Fromager-Phase2	Contribuer à l'auto-suffisance alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des populations	Aménagements Hydro-Agricoles	2012-2013	14 838.8	BM
		Appui aux organisations des paysans			
		Services du consultant			
		Audit			
Projet d'Appui à la Production Agricole et à la Commercialisation (PROPACOM)	Améliorer durablement la sécurité alimentaire à travers l'accès à des technologies appropriées	Amélioration de l'offre de produits agricoles	2013	21 600	FIDA
		Valorisation et mise en marché			
		Coordination, suivi-évaluation et gestion des savoirs			
Projet d'adaptation au changement climatique et stabilisation des populations	Tenir compte des changements climatiques dans le système de production agricole	GIZ	2013-2015	6 840	GIZ
Projet de production agricole en Afrique de l'Ouest (WAAP)	Contribuer à l'agriculture durable	Réhabilitation agricole	2013	36 000	BM
		Infrastructures rurales			
Projet de soutien du secteur agricole	Améliorer les technologies et les marchés ainsi que la gouvernance du secteur	Promotion de la collaboration public-privée pour une cacao-culture durable	2010	50 000	BM
		Appui à la prolongation du caoutchouc et de l'huile de palme			
		Amélioration du secteur de coton et de la promotion de l'anacardier			

## 2b-2. Projets intégrés espace Taï pouvant intéresser la REDD+

PROJETS	OBJECTIFS	COMPOSANTES	PERIODE	COUT (1000 US \$)	PARTENAIRES
<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
(PRODEMIR)	Conserver le PNT et lutter contre la pauvreté à la périphérie	- Micro-projets - Conservation du PNT - PPP Cacao - PA4P	2008-2013	Environ 7 800	GIZ, KFW, BMZ
PACSS	Stabiliser les moyens de subsistance des populations à la périphérie du PNT	Approche « chaîne de valeurs ajoutées » Riz (aménagement bas-fonds) Production de variétés de manioc Entrepreneuriat	2011-2016	6 500	GIZ, KFW
PROFIAB	Développer les chaînes de valeurs ajoutées de 4 spéculations et conservation de la biodiversité PNT	CVA : Hévéa Palmier à huile Vivriers Infrastructures	2013-2017	11 700	GIZ, KFW
Projet Corridors écologiques TGS	Créer une connectivité des écosystèmes forestiers et pour préserver la biodiversité	Renforcement coopération institutionnelle entre Libéria et RCI Créer des corridors écologiques entre les PNT-PNG-PNS (Libéria)	A partir de 2014		KFW, BMZ, GIZ
Projet gestion des ressources naturelles transfrontalières	Conserver les ressources naturelles transfrontalières.	A déterminer	A partir de 2014-2015	????	BAD, Union du Fleuve Mano

## Annexe 2c : Cadre de mise en œuvre de la REDD+

## 2c-1. Conventions et traités sur l'environnement signés par la RCI

	CONVENTIONS	DATE DE RATIFICATION
01	Convention sur la Procédure de Consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains Produits Chimiques et Pesticides Dangereux qui font l'objet d'un Commerce International, signée le 11 septembre 1998 à Rotterdam (Pays Bas).	Ratifiée par le décret n° 2003-227 du 10 juillet 2003

<b>02</b>	Convention sur les Polluants Organiques Persistants (POPs), adoptée le 23 mai 2001 à Stockholm (Suède).	Ratifiée par le décret n° 2003-228 du 10 juillet 2003
<b>03</b>	Amendement de Copenhague du 25 novembre 1992 au Protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	Décret d'adhésion n° 2003-119 du 08 mai 2003
<b>04</b>	Convention sur la Convention des Espèces migratrices appartenant à la Faune sauvage, adoptée le 23 juin 1979 à Bonn (Allemagne).	Ratifiée
<b>05</b>	Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique Eurasie, adopté en novembre 1999 au Cap (Afrique du Sud).	Approuvée par la loi n° 2006-229 du 28 juillet 2006
<b>06</b>	Convention sur les Changements Climatiques, adoptée le 07 mai 1992 à New York.	Ratifiée par le décret n°94-616 du 14 novembre 1994
<b>07</b>	Protocole relatif à la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, signé le 11 décembre 1997 à Kyoto (Japon).	Ratifié le 10 avril 2007
<b>08</b>	Convention sur la Diversité Biologique, signée le 05 juin 1992 à Rio de Janeiro (Brésil).	Ratifiée par le décret n° 94-614 du 14 novembre 1994
<b>09</b>	Protocole sur la Prévention des Biotechnologies relatif à la Convention sur la Diversité Biologique, signée le 29 janvier 2000 à Cartagena	Approuvée par la loi n° 2007-496 du 31 mai 2007
<b>10</b>	Convention internationale sur le Prévention, la Lutte et la Coopération en matière de Pollution par les Hydrocarbures (OPRC), adoptée le 30 novembre 1990 à Londres (Angleterre).	Approuvée par la loi n° 2006-229 du 28 juillet 2006
<b>11</b>	Convention Internationale sur la Responsabilité Civile pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures, signée le 29 novembre 1969 à Bruxelles (Belgique).	Adhésion le 28 mai 1979
<b>12</b>	Protocole modifiant la Convention Internationale de 1969 sur la Responsabilité Civile pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures, adopté le 27 novembre 1992 à Londres.	Procédure de ratification engagée. (Dépt. AJC)
<b>13</b>	Convention Internationale portant création d'un Fonds International d'Indemnisation pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures, signée le 18 décembre 1971 à Bruxelles.	Ratifiée par le décret n° 87-780 DU 28 juillet 1987
<b>14</b>	Protocole modifiant la Convention Internationale de 1971 portant création d'un Fonds International d'Indemnisation pour les Dommages dus à la Pollution par les Hydrocarbures, signé le 27 novembre 1992 à Londres	Procédure de ratification engagée (Dépt. AJC)
<b>15</b>	Convention pour la Protection de la Couche d'Ozone, signée le 23 mars 1985 à Vienne (Autriche).	Ratifiée par le décret n° 92-854 du 30 novembre 1992
<b>16</b>	Protocole de Montréal relatif à des Substances qui appauvrissent la Couche d'Ozone, adopté le 16 septembre 1987 à Montréal.	Ratifié par le décret n° 92-856 du 30 novembre 1992

<b>17</b>	Amendement au Protocole de Montréal relatif à des Substances qui appauvrissent le Couche d'Ozone, signé le 29 juin 1990 à Londres	Ratifié par le décret n° 93-867 du 26 octobre 1993
<b>18</b>	Amendement de Copenhague du 25 novembre 1992 au Protocole de Montréal du 16 septembre 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	Décret d'adhésion n°2003-119 du 08 mai 2003
<b>19</b>	Convention sur l'Interdiction d'importer en Afrique des Déchets dangereux et sur le Contrôle des Mouvements Transfrontaliers et la gestion des Déchets dangereux produits en Afrique, signée le 31 janvier 1991 à Bamako (Mali).	Ratifiée par le décret n° 94-330 du 09 juin 1994
<b>20</b>	Convention sur le Contrôle des Mouvements Transfrontaliers des déchets dangereux et de leur élimination, adoptée le 22 mars 1989 à Bâle (Suisse).	Ratifiée par le décret n° 94-327 du 09 juin 1994.
<b>21</b>	Convention sur le Commerce International des espèces de Faune et de Flore sauvages menacées d'extinction, adoptée le 03 mars 1973 à Washington.	Ratifiée par le décret n° 94-448 du 25 août 1994.
<b>22</b>	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Sécheresse dans les pays gravement touchés par la Sécheresse et/ou la Désertification en particulier en Afrique, adoptée le 17 juin 1994 à Paris.	Ratifiée par le décret n° 97-258 du 02 mai 1997.
<b>23</b>	Convention Internationale sur la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, adoptée le 14 mai 1966 à Rio de Janeiro.	Ratifiée par le décret n° 2000-588 du 17 août 2000.
<b>24</b>	Convention relative à la Coopération en matière de Protection et de Mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et du Protocole relatif à la Coopération en matière de lutte contre la Pollution en cas de situation critique, adoptée le 23 mars 1981 à Abidjan (Côte d'Ivoire).	Ratifiée par le décret n° 82-14 du 08 janvier 1982
<b>25</b>	Convention portant création de l'Autorité du Bassin du Niger, signée le 21 novembre 1980 à Farannah (Niger).	Approuvée par la loi n° 81-1050 du 08 décembre 1981.
<b>26</b>	Protocole relatif au Fonds de Développement du Bassin du Niger, signée le 21 novembre 1980 à Farannah.	Approuvé par la loi n° 81-1051 du 08 décembre 1981.
<b>27</b>	Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, adoptée le 10 décembre 1982 à Montégo-Bay (Jamaïque).	Ratifiée par le décret n° 84-94 du 15 février 1984

<b>28</b>	Convention sur la Prévention de la Pollution des mers résultant de l'Immersion des déchets et d'autres matières, adoptée le 13 novembre 1972 à Londres.	Ratifiée par le décret n° 87-774 du 28 juillet 1987.
<b>29</b>	Convention Internationale pour la Prévention de la Pollution par la Navires, (y compris le Protocole du 17 juillet 1978) adoptée le 02 novembre 1973 à Londres.	Ratifiée par le décret n° 87-777 du 28 juillet 1987.
<b>30</b>	Convention Internationale sur l'Intervention en haute mer en cas d'Accident ou pouvant entraîner une Pollution par les Hydrocarbures, adoptée le 29 novembre 1969 à Bruxelles.	Adhésion le 16 juillet 1986.
<b>31</b>	Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, adoptée le 02 février 1971 à Ramsar.	Ratifiée par le décret n° 94-450 du 25 août 1994.
<b>32</b>	Convention sur le Criquet Migrateur Africain, signée le 25 mai 1962 à Kano (Nigéria).	Ratifiée par le décret n° 63-23 du 0502-1962.
<b>33</b>	Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, adopté le 05 août 1963 à Moscou (Russie).	Ratifiée par le décret n°65-02 du 08 janvier 1965.
<b>34</b>	Convention concernant la Protection contre les risques d'Intoxication dus au Benzène, adoptée le 23 juin 1971 à Genève.	Ratifiée par le décret n° 72-837 du 21 décembre 1972.
<b>35</b>	Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel, adoptée le 23 novembre 1972 à Paris	Adhésion le 21 novembre 1977.
<b>36</b>	Convention concernant l'Emploi de la Céruse dans la Peinture, adoptée le 25 octobre 1921 à Genève.	Adhésion le 21 octobre 1952.
<b>37</b>	Convention Internationale pour la Prévention de la Pollution des eaux de la mer par les Hydrocarbures, adoptée le 12 mai 1954 à Londres	Adhésion le 17 juin 1967.
<b>38</b>	Amendement à la Convention Internationale pour la Prévention de la Pollution des eaux par les Hydrocarbures, concernant la Disposition des soutes et les Limites à la grandeur des soutes, adopté le 15 octobre 1971 à Londres.	Adhésion le 18 mai 1972.
<b>39</b>	Traité interdisant de placer les Armes Nucléaires et d'autres Armes de Destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol, adopté le 11 février 1971 à LondresMoscou et Washington.	Adhésion le 18 mai 1972.
<b>40</b>	Amendement du paragraphe 2 de l'Article 10 de la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, adopté en juin 1992 à Madrid (Espagne).	Ratifié par le décret 2004-639 du 09 décembre 2004.
<b>41</b>	Convention Internationale pour la Réglementation de la chasse baleinière, signée le 02 décembre 1964 à Washington (Etats Unis d'Amérique).	Approuvée par la loi n° 2008-384 du 24 décembre 2008.

42	Convention portant statut du Fleuve Volta et création de l'Autorité du Bassin de la Volta, signée le 19 janvier 2007 à Ouagadougou.	Dossier transmis au SG du Gvt par lettre n° 2111 du 21 juillet 2009.
43	Charte de l'Eau du Bassin du Niger, signée le 30 avril 2008 à Niamey (Niger).	Dossier transmis au SG du Gvt par lettre n°2112 du 21 juillet 2009.
44	Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, adoptée le 02 novembre 2001 à Paris.	Dossier transmis au SG du Gvt par lettre n° 29 du 05 janvier 2005.

## Annexe 2d : Impacts sociaux et environnementaux du processus de préparation à REDD+ et de sa mise en œuvre

### 2d-1. Dispositions clefs, projets de Décret et d'Arrêté sur l'EIE

Loi n°88-651 du 07 juillet 1988 portant protection de a santé publique et de l'environnement contre les effets des déchets industriels toxiques et nucléaires et des substances nocives

Loi n°73-573 du 22 décembre 1973 portant taxe de vérification et de contrôle des établissements pétroliers et dépôts d'hydrocarbures et taxes d'inspection des établissements insalubres ou incommodes,

Décret n°98-43 du 28 janvier 1998 relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement

Décret n°96-894 du 8 novembre 1996 déterminant les règles et procédures applicables aux études relatives à l'impact environnemental des projets de développement.

### 2d-2. Textes juridiques nationaux de base pour l'EES ❖ Code de

#### **l'environnement : Loi n° 96-766 du 3 octobre 1996**

Titre III, article 35.1 : principe de précaution

Titre III, article 35.2 : principe de substitution

Titre III, article 35.3 : préservation de la diversité biologique

Titre III article 35.4 : non-dégradation des ressources naturelles

Titre III article 35.5 : principe "pollueur-payeur"

Titre IV, chapitre I, article 36, 37, 38, 39 : dispositions générales

Titre IV, chapitre I, article 40, 41, 42 : EIE

#### **❖ Code forestier : loi ivoirienne n° 65-425 du 20 décembre 1965**

Titre II, chapitre II, section I : droit d'usage portant sur le sol forestier, domaines classé, périmètres de protection, reboisements

Section 2 : droit d'usage portant sur les fruits et les produits de la forêt naturelle

Section 4, article 23 : interdiction d'abattage, d'arrachage, et de mutilation des essences forestières dites protégées dans le domaine forestier de l'Etat ;

Titre III, article 26 : droits d'usage des particuliers et des collectivités

Titre III, article 29, 30, 31 : gestion des périmètres de reboisement

Titre IV, article 32, 33, 34 : lutte contre les feux de brousse ;

❖ **Code minier : loi n° 95-553 du 17 juillet 1995**

Titre VI, Chapitre I : des zones d'interdiction ou de protection ;

Titre VI, chapitre II : relations avec les propriétaires du sol ;

Titre VI, chapitre III : des relations entre exploitants

Titre VI, CHAPITRE IV : de la sécurité, de l'hygiène et des mesures à prendre en cas d'accident ;

Titre VI, chapitre V : protection de l'environnement.

**2d-3 : Politiques (OP) et Directives (OD) opérationnelles de la BM**

***OP 4.01 SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE***

Veiller à ce que les projets proposés à la BM pour financement soient rationnels au niveau environnemental et viables au niveau technique et financier ;

Améliorer le processus de décision des décideurs nationaux en les informant de la nature des risques environnementaux et sociaux éventuels ;

Accroître la transparence et la participation de toutes les parties prenantes au projet dans le processus de prise de décisions.

***OP 4.04 SUR LES HABITATS NATURELS***

Veiller à ce que les projets proposés à la BM pour financement ne modifient ou ne dégradent pas des habitats naturels critiques, mais préservent ces habitats naturels et leur biodiversité;

Assurer la durabilité des services et produits que les habitats naturels procurent à la société ;

Si une transformation ou dégradation significative d'un habitat naturel (non critique) est nécessaire à la réalisation des objectifs du projet, montrer qu'il n'existe aucune alternative réaliste au projet et inclure des mesures d'atténuation (création ou renforcement de la protection d'une zone écologiquement similaire).

***OD 4.20 SUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES***

Veiller à ce que les projets proposés à la BM pour financement permettent aux populations autochtones de jouir du respect de leur dignité et de leurs spécificités ;

Assurer que les populations autochtones ne subissent pas d'éventuels effets négatifs du projet et reçoivent des avantages socio-économiques culturellement compatibles avec leur mode de vie ;

Assurer que les populations autochtones bénéficient d'une consultation préalable et d'une participation informée au projet et que celui-ci soit accompagné d'un plan de développement des populations autochtones.

***OP 4.11 SUR LE PATRIMOINE CULTUREL***

Veiller à ce que les projets proposés à la BM pour financement identifient et protègent les ressources culturelles physiques (sites archéologiques et historiques, zones urbaines historiques, sites sacrés, cimetières et sépultures) et que les Lois nationales régissant la protection du patrimoine culturel physique soient respectées.

***OP 4.36 SUR LES FORETS***

Veiller à ce que les projets proposés à la BM pour financement promeuvent la gestion forestière durable en réduisant le déboisement, en augmentant le boisement, en renforçant la contribution des forêts à l'environnement, en luttant contre la pauvreté et en favorisant le développement ;

Ne pas financer les opérations d'exploitation commerciale ou l'achat d'équipements destinés à l'exploitation des forêts tropicales primaires humides ;

Traiter la foresterie et la conservation dans une perspective sectorielle, en associant le secteur privé et les populations locales à la conservation et à l'aménagement des ressources forestières.

En particulier, les droits des communautés, à utiliser leurs zones forestières traditionnelles de manière durable ne doivent pas être compromis.

**2d-4. Liste des bureaux d'études agréés par l'ANDE pour les EIES**

1.	AGRIBIOTECH (Dr ZéZé)	Audits	02 50 72 91
2.	ENVIMA (Dr Koffi)	Audits	06 21 59 88
3.	ENVIPUR (M. AKAKIE)	EIE / Audits	01 45 39 33 / 45 13 65 80 / 21 24 34 16

4.	ITS ENVIRONNEMENT (M. AKA Félicien)	Audits	20 33 51 76 / 05 90 02 33
5.	CECAF (M.MESSOU)	EIE / Audits	07 44 29 95 / 22 49 31 85
6.	ENVAL (M. Coulibaly)	EIE / Audits	22 52 40 45 / 09 38 66 94
7.	ALICA (Mme COLLETTE)	Audits	08 66 48 04
8.	EMEC (Mme TOURE)	EIE / Audits	21 24 69 31 / 21 35 40 95 / 01 14 74 57

### I. COMPOSANTE 3 : DEVELOPPEMENT DU NIVEAU DE REFERENCE

9.	Groupe EFORT (M. GOUN Laurent)	EIE / Audits	20 32 80 46 / 01 13 04 24 / 09 60 51 52 / 07 07 93 70 / 05 34 93 28
10.	IPC (Ibrahim KEINDE)	EIE / Audits	22 41 85 85 / 22 41 79 80 / 07 00 95 99
11.	NEXON CONSULTING (Mme Bintou KONE)	EIE / Audits	20 31 30 17 / 18 / 19 / 20
12.	TOLUNAY - WONG	EIE	Voir PETROCI / M. BONGBA
13.	TERRABO (Dr Kouamé)	EIE / Audits	22 42 40 40
14.	BNETD (Dr TAGRO Patrice)	EIE	22 48 35 00 / 22 48 35 07 / 07 89 87 78
15.	SGS-CI (Mme Coulibaly)	EIE / Audits	21 75 22 32 / 06 22 33 69
16.	BURGEAP (M. MERHEB)	EIE / Audits	47 15 29 85
17.	DEV-CONSULTING (M. KPA Frédéric)	Audits	22 45 19 70 / 07 49 17 92 / 01 00 36 02
18.	MENSO Consulting (M. MENIN MESSOU)	EIE	22 41 71 38 / 22 41 47 83 / 02 50 24 89
19.	ENVITECH (BAMBA Taï)	EIE / Audits	01 24 55 30
20.	ETUDES ET ACTIONS (M. SODATONOU Jean-Claude)	Audits	22 43 76 76
21.	AGTS (M. COULAND Jacques)	Audits	20 21 00 47 / 20 21 77 17
22.	QUALITAS-CI (M. Abroulaye FOFANA)	EIE / Audits	21 24 16 13
23.	CAFCI (M. BARRON Luc)	EIE / Audits	21 25 58 29
24.	Bureau VERITAS (DIAWARA Bouyaguy)	EIE / Audits	20 31 25 00 / 20 31 25 36
25.	CICOP-CI (M. MAKI Hamed)	EIE / Audits	21 24 46 88/21 24 46 89/07 09 73 18
26.	ICI (M. OLLO Germain)	EIE / Audits	20 30 01 55/ 20 30 01 56
27.	IACC Assist.& consulting	EIE / Audits	20 22 81 22 Fax 20 22 8157
28.	Y-K-A Formation	EIE / Audits	22 42 86 03 Fax 22 42 27 87

### ANNEXE 3: DEVELOPPEMENT D'UN NIVEAU DE REFERENCE

#### 3.1. Données statistiques non spatialisées existantes pour la modélisation

D'après le catalogue de données en ligne de l'INS (<http://www.ins.ci/nada/index.php/catalog>), le catalogue 2010 de l'INS ([www.ins.ci/ins/catalogue\\_2010.pdf](http://www.ins.ci/ins/catalogue_2010.pdf)) et la liste des publications de l'INS (<http://www.ins.ci/ins/Catalogue.htm>) (consultés le 17/09/2012).

<b>SECTEUR D'ACTIVITÉS</b>	<b>DONNÉES</b>	
<b>Général</b>	Production des statistiques 2007-2008, enquête lourde	
	Bulletin mensuel de la statistique	
	Fiches monographies des localités (annuelles)	
	Rapports statistiques annuels régionaux	
	Bulletin trimestriel des statistiques régionales	
<b>Social</b>	<b>Général</b>	Enquête prioritaire sur les dimensions sociales de l'ajustement, 1993
		Impact socio-économique de la crise sur la ville de Bassam, du 17 au 27 avril 2003
		Enquêtes permanentes auprès des ménages : 1985, 1986, 1987
		Enquête sur le niveau de vie des ménages, 1995
		Enquête sur le niveau de vie des ménages, 1998
		Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2002
		Enquête sur le niveau de vie des ménages de Sokrogbo 2007
		Enquête sur le niveau de vie des ménages, 2008
	<b>Emploi</b>	Enquête 123 en RCI, première phase = enquête sur l'emploi, 2002
		Enquête sur la situation de l'emploi à Abidjan en 2008, première phase
		Etude sur le Secteur informel à Abidjan en 2008, Caractéristiques des unités de productions informelles à Abidjan en 2008
	<b>Démographie</b>	Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), 1988, 1998 (prochain recensement prévu en 2013)
		Diverses publications thématiques basées sur le RGPH 1998 (état et structure de la population, migration et urbanisation, activités économiques, etc.)
		Annuaire des statistiques de l'état civil d'Abidjan, 2005
		Annuaire annuel des statistiques démographiques et sociales
	<b>Autres</b>	Enquête approfondie sur la sécurité alimentaire des ménages ruraux, 2009

	Enquête nationale sur le travail des enfants (ENTE 2005), Enquête réalisée dans la région Sud de la RCI (80% du territoire en termes de nombre de ménage à cause de la partition du pays due à la guerre depuis 2002.
<b>Gouvernance</b>	Enquête sur l'état de la gouvernance et le renforcement des capacités : le cas de la ville d'Abidjan, 2005
<b>Economie</b>	Indice harmonisé des prix à la consommation, base 1996 pour l'année 2008
	Indices mensuels des prix à la consommation
	Indices trimestriels et mensuels des productions industrielles
	Annuaire annuel des statistiques du commerce extérieur
	Bulletin trimestriel du commerce extérieur
	Annuaire annuel des statistiques économiques
	Comptes provisoires annuels
	Comptes de la nation annuels
	Centrale des bilans, 2003, 2004, 2005 et 2006 (pas 2007 – 2009) puis annuel ?
	Image économique des entreprises par secteur d'activité (2005)
	Prix moyens annuels des variétés
	Relevé des statistiques des prix sur le marché et dans les magasins
	Tableau de bord mensuel
	Eléments caractéristiques du bilan comptable des entreprises par activité détaillée : annuel
	Image économique des entreprises au 1er janvier 1998 : commerce du café et du cacao
	Répertoire des entreprises modernes de commerce en RCI, 2003
	Les Indicateurs clés de l'industrie ivoirienne, 1991-1998
	Répertoire des entreprises modernes de l'agriculture, l'élevage et la pêche de RCI, 2000
	Répertoire des entreprises modernes de l'industrie ivoirienne, 2003
<b>Agriculture</b>	Enquête diagnostic sur le café, 2009.
	Enquête suivi évaluation des programmes FIRCA café/cacao, 2009
	Recensement national de l'agriculture 2001
	Annuaire statistique des ressources végétales : annuel
	Annuaire statistique des ressources animales : annuel
	Bulletin mensuel des ressources animales
	Annuaire des statistiques de la Région du Haut-Sassandra : annuel
	Annuaire des statistiques de la Région des Lagunes : annuel

	Dépliant des statistiques de la Région du Haut-Sassandra : annuel
	Dépliant des statistiques de la Région des Lacs : annuel
<b>Energie</b>	Recueil des statistiques sur l'énergie électrique en RCI, annuel
<b>Environnement</b>	Recueil des statistiques de l'environnement en RCI : annuel

### 3.2. Données biophysiques spatialisées existantes pour la modélisation

DONNÉES	SOURCES	FIABILITÉ
<b>Relief</b>	Modèle numérique de terrain au pas de 40m du BNEDT/CCT.	Bonne. Actualisé en 2004
<b>Routes</b>	Cartes numériques du BNEDT/CCT au 1/100 000 <sup>ème</sup> et 1/50 000 <sup>ème</sup> . En cours d'actualisation.	Moyenne, pas d'actualisation complète.
<b>Villes et villages</b>	Cartes numériques du BNEDT/CCT au 1/100 000 et 1/50 000. En cours d'actualisation	Moyenne, pas d'actualisation complète.
<b>Densités de population</b>	Modélisations de la répartition sur la base des RGPH de 1988 et 1998	Moyenne : projections depuis 1998.
<b>Données pédologiques</b>	De nombreuses cartes sont disponibles sur <a href="http://www.cartographie.ird.fr">http://www.cartographie.ird.fr</a>	Bonne
<b>Données climatiques</b>	Plusieurs sources, notamment <a href="http://www.worldclim.org">www.worldclim.org</a> . Cette base de données contient des informations sur les précipitations, les températures et 19 variables bioclimatiques, à la résolution de 1 km <sup>2</sup> .	Bonne
<b>Ressources minérales</b>	Le PND souligne la faible production de cartes de données géologiques	-
<b>AP/FC</b>	Cartes de l'OIPR et de la SODEFOR	Mauvaise : limites administratives initiales très différentes des limites forestières actuelles
<b>Agriculture vivrière</b>	Pas de localisation des surfaces en culture vivrière	-
<b>Agriculture de rente</b>	Localisation des cultures de rente par les privés et les OPA	Moyenne
<b>Zones déboisées / dégradées</b>	Carte réalisée par SOFRECO (déboisement 2000-2008)	Bonne mais pas d'information sur la dégradation

<b>Zones d'exploitation forestière</b>	Plans d'aménagement en forêt classée.	Mauvaise : absence de plans de gestion en DFR, non actualisation des plans d'aménagement en FC, existence de prélèvements illégaux non cartographiés
<b>Zones de collecte de bois de feu</b>	Inconnues, dispersées dans les FC et le DFR	-

## II. COMPOSANTE 4 : SYSTÈME DE MESURE, RAPPORTAGE ET VÉRIFICATION (MRV)

### ANNEXE 4: SYSTÈME DE MESURE, RAPPORTAGE ET VÉRIFICATION (MRV)

#### 4.1. Actualisation des données cartographiques du BNEDT/CCT

N°	PROJETS & PROGRAMMES NATIONAUX	PERIODE	ETAT	FINANCEMENT	
1	Production des cartes numériques générales à 1/100 000 (route, administration, occupation du sol, relief, densité de population, etc.)	1992-...	en cours	fonds propre CCT	
2	Mise à jour par processus numérique de la carte de base à 1/50 000	1992-...	en cours	fonds propre CCT	
3	Réalisation des cartes dérivées à 1/200 000	1992-...	en cours	fonds propre CCT	
4	Mise en place du Réseau Géodésique de Côte d'Ivoire (RGCI)	1 <sup>er</sup> ordre (RGIR)	1997-1999	achevé	subvention Etat
		2 <sup>ème</sup> ordre (RGIO)	1999-...	en cours	fonds propre CCT
		3 <sup>ème</sup> ordre (RGID)	2000-...	en cours	fonds propre CCT
5	Réalisation du Modèle Numérique de Terrain au pas de 40 m (Alt40®)	2004	achevé	fonds propre CCT	
6	Conception et développement de bases de données cartographiques de Côte d'Ivoire à l'échelle de	1/500 000 (Topo500®)	1995-1998	achevé	fonds propre CCT
		1/200 000 (BDGeo200®)	1998-2008	achevé	fonds propre CCT
		1/50 000 (BDGeo50®)	2008-...	en cours	fonds propre CCT
7	Conception et développement de bases de données géographiques de Côte d'Ivoire	Multi-échelles (BDGeoME®)	2008-...	en cours	fonds propre CCT
		Urbaines (BDU®)	2000-...	en cours	fonds propre CCT
		BD Navigation®	2008-2011	achevé	fonds propre CCT
8	Projet de géolocalisation sur le territoire national de Côte d'Ivoire	2010-...	en cours	fonds propre CCT	

#### 4.2. Espèces couvertes par des équations allométriques permettant d'évaluer leur volume

NB : nombre d'équations entre parenthèses

*Acacia mangium* (1) *Azelia*

*africana* (3)

*Antiaris africana* (2)

*Ceiba pentandra* (1)

*Chlorophora excelsa* (2)

*Diospyros mespiliformis* (7)  
*Distemonanthus benthamianus* (1)  
*Entandrophragma angolensis* (1)  
*Entandrophragma candollei* (1)  
*Entandrophragma cylindricum* (2)  
*Entandrophragma utile* (1)  
*Guarea cedrata* (1)  
*Heritiera utilis* (2)  
*Isoberlinia doka* (7)  
*Khaya ivorensis* (2)  
*Khaya senegalensis* (6)  
*Lophira alata* (2)  
*Lovoa trichilioides* (1)  
*Mansonia altissima* (2)  
*Nauclea diderichii* (1)  
*Nesogordonia papaverifera* (2)  
*Pterygota macrocarpa* (1)  
*Pycnanthus gymnorrhiza* (2)  
*Rhodognaphalon brevicuspe* (1)  
*Scottellia* sp (1)  
*Tarrietia utilis* (2)  
*Tectona grandis* (3)  
*Terminalia ivorensis* (1)  
*Terminalia superba* (3)  
*Tieghemella heckelii* (1).